DOCUMENT RESUME

ED 364 322 PS 021 786

TITLE	Familes en Mutation dans une Societe en Mutation: Actes du Colloque, Bruxelles, 8-10 fevrier, 1992 (Families in Transition in a Society in Transition: Conference Proceedings, Brussels, February 8-10, 1992).
INSTITUTION	United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization, Paris (France). International Council of Women.
PUB DATE	93
NOTE	284p.
AVAILABLE FROM	UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75700 Paris, France.
PUB TYPE	Collected Works - Conference Proceedings (021)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC12 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Employed Parents; *Family (Sociological Unit); Family Life; *Fathers; Foreign Countries; *Mothers; Parent Child Relationship; *Parent Role; Sex Differences; Sex Role; *Social Change; Social Influences; Sociocultural Patterns; *Young Children

ABSTRACT

This collection of essays on the family includes: "Discours d'ouverture" [Opening Speech] (L. Boeykens); "Transformer la famille, transformer l'homme et la femme, transformer la societe" [Transform the Family, Transform the Man and the Woman, Transform Society] (H. Sokalski); and "Vers un nouveau contrat social. Le role des femmes dans la famille" [Toward a New Social Contract: The Role of Women in the Family] (C. Meslem). Changes in the family in particular geographical areas are considered by W. Dumon (Eastern Europe), M. Bekombo (Africa), K. Boh (Central and Eastern Europe), M. Pinera (South America), I. M. Lewanika (Subsaharan Africa), K. Kiernan (Europe), and E. Kuuskoski (Finland). The changing role of men in the family is considered by A. Skolnick, B. Bawin-Legros, I. Ponjaert-Kristoffersen, D. Edgar, and V. Duindam. Other essays include: "Declaration" (N. Sadik); "Les enfants de moins de douze ans" [Children under 12] (P. Moss); "Le troisieme et la quatrieme generation" [The Third and Fourth Generation] (B. Donelan); "Combinaison des responsabilites familiales et des responsabilites professionnelles" [Combining Family and Professional Responsibilities] (H.-G. Kruesselberg); "L'Adulto-centrisme: obstacle a la socialization dans la famille et dans les ecoles" [Adult-Centrism: Obstacle to Socialization in the Family and in Schools] (T. Compernolle); "Les differences biologiques entres les hommes et les femmes et leur impact sur la famille" [Biological Differences between Men and Women and Their Impact on the Family] (W. Decleir); "Taches et responsabilites dans les familles a double revenu" [Tasks and Responsibilities in Double-Income Families] (M. Masui); "La Famille: aspects psychologiques, educatifs, et sociologiques" [The Family: Psychological, Educational, and Sociological Aspects] (H. Rosenmayr); "La Famille: structures sociales et legislation" [The Family: Social Structures and Legislation] (M. Van Haegendoren); "Differenciation culturelle et cohabitation des differences" [Cultural Differentiation and the Coexistence of Differences under One Roof] (Y. Knibiehler); and "La famille consideree comme une entite (re)structuree" [The Family Considered as a (Re)Structured Entity] (L. Boeykens). Nine research reports are included, focusing on the relations with other generations and with family members of children (F. Deven), adolescents (P. Broos), young adults (M. De Bie), and members of third and fourth generations (L. Vanderleyden); combining family and professional responsibilities (K. Pauwels); biological differences between men and women (R. Swinnen); family tasks and responsibilities (L. Vandemeulebroecke), cultural differences (M. Van Nuland), and social structures and legislation (L. Deschamps). (AC)

ED 364 322

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy

FAMILLES
EN MUTATION
DANS
UNE SOCIÉTÉ
EN MUTATION

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Ingo Schröter
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

PS 021786

BEST COPY AVAILABLE

FAMILLES EN MUTATION
DANS UNE SOCIETE EN MUTATION

ACTES DU COLLOQUE

FAMILLES EN MUTATION
DANS UNE SOCIETE EN MUTATION

ACTES DU COLLOQUE

Conseil International des Femmes

Bruxelles, 8 - 10 février 1992

UNESCO

Conseil international des femmes
International Council of Women

Les opinions exprimées dans cet ouvrage engagent la seule responsabilité de chacun des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'UNESCO

publié en 1993 par l'Organisation
des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7 place de Fontenoy, 75700 Paris.

Projet sur le jeune enfant et le milieu familial
Young Child and the Family Environment Project

PREFACE

Familles en mutation dans une société en mutation est le premier numéro de la collection de l'UNESCO: *Young Child and Environment*; il est édité en vue de l'Année Internationale de la Famille (AIF) pour 1994. L'objectif de l'AIF n'est pas d'imposer des modèles de familles idéales ou d'endiguer l'évolution de la société; l'Année Internationale de la Famille aura plutôt pour rôle de souligner l'importance de la famille comme institution-clé dans la société, et comme origine de l'expérience humaine. Il est souhaitable que l'AIF, par l'intermédiaire des recherches et des échanges, révèle les ressources et les perspectives de la famille dans notre monde en rapide mutation; ceci devra également encourager les gouvernements et les employeurs à introduire des programmes réalistes et innovants, en matière d'aide aux familles.

L'élaboration de politiques familiales adaptées soulèvent plusieurs problèmes. Par exemple, il faut aider et soutenir les familles par des services qui leur sont nécessaires afin qu'elles puissent élever et éduquer convenablement le jeune enfant.

On ne se rend pas toujours compte que la famille est l'éducateur de base, et que l'effort d'éducation mené par les Etats a peu de chance d'aboutir, à moins que la famille n'entoure l'enfant de soins efficaces et qu'elle ne le soutienne lorsqu'il apprend. Par conséquent, le meilleur appui que les Etats et les communautés peuvent apporter dans les familles passe par la formation et la mise en place de services appropriés.

Un préjudice social profond peut être causé lorsque les familles sont livrées à elles-mêmes et sombrent dans la détresse morale et la misère.

En outre, la question de l'égalité des chances des femmes face au marché de l'emploi est mise en relief par plusieurs déclarations des Nations Unies. Souvent, la répartition traditionnelle du travail ne favorisait pas l'éducation des femmes ou leur capacité à gagner de l'argent. De nouveaux comportements, des systèmes novateurs de soutien aux familles doivent être adoptés pour permettre d'améliorer l'accès de l'éducation aux femmes, et aussi pour développer leur autonomie par des emplois valorisants.

L'UNESCO a choisi de publier la présente collection d'essais sur la famille -écrits par des spécialistes de tout premier plan-, à cause de leur bonne qualité et de leur accessibilité. Ainsi, elle a rempli une de ses missions fondamentales qui est d'encourager et de vulgariser la recherche sur les principales questions contemporaines. La publication, effectuée par le Conseil International des Femmes, est une raison supplémentaire de s'en réjouir.

En effet c'est une des volontés de l'UNESCO que de soutenir le travail des ONGs qui contribuent de manière significative aux domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Table des matières

Préface

Discours d'ouverture 11
Mme L. Boeykens

Transformer la famille, transformer l'homme et la femme, transformer la société 15
M. H. Sokalski

Mutation des modèles familiaux en Europe occidentale 25
M. W. Dumon

La famille et le changement socioculturel en Afrique 35
M. M. Bekombo

Structures familiales actuelles en Europe centrale et orientale 43
Mme K. Boh

La famille en Amérique du Sud 55
Mme M. Piñera

Vers un nouveau contrat social. Le rôle des femmes dans la famille 67
Mme C. Meslem

La paternité en transition 75
Mme A. Skolnick

La fonction paternelle après rupture conjugale 89
Mme B. Bawin-Legros

Le rôle du père dans la famille : aspects psychologiques 99
Mme I. Ponjaert-Kristoffersen

Restructuration des réalités familiales : les hommes ont vraiment de l'importance 107
M. D. Edgar

Politiques de la famille en Afrique subsaharienne 119
Mme I.M. Lewanika

Le rôle des femmes et des hommes dans l'Europe de demain 127
Mme K. Kiernan

Déclaration 137
Mme N. Sadik

Les politiques finlandaises à l'égard de la famille 141
Mme E. Kuuskoski

Les enfants de moins de douze ans 151
M. P. Moss

Des identités changeantes dans les familles en mutation : le rôle du père 165
M. V. Duindam

La troisième et la quatrième génération 173
Mme B. Donelan

Combinaison des responsabilités familiales et des responsabilités professionnelles 185
M. H.-G. Krüsselberg

L'adulto-centrisme : obstacle à la socialisation dans la famille et dans les écoles 193
M. T. Compernolle

Les différences biologiques entre les hommes et les femmes et leur impact sur la famille 199
M. W. Decleir

Tâches et responsabilités dans les familles à double revenu 211
Mme M. Masui

La famille : aspects psychologiques, éducatifs et sociologiques 215
Mme H. Rosenmayr

La famille : structures sociales et législation 219
Mme M. Van Haegendoren

Différenciation culturelle et cohabitation des différences 223
Mme Y. Knibiehler

La famille considérée comme une entité (re)structurée 229
Mme J. Finch

Le père en point de mire 235
Mme L. Boeykens

Rapports des ateliers

Relations et attentes des enfants de moins de douze ans à l'égard des autres générations en rapport avec la famille 247
M. F. Deven

Relations et attentes des jeunes de douze à dix-huit ans à l'égard des autres générations en rapport avec la famille 251
M. P. Broos

Relations et attentes des jeunes gens adultes à l'égard des autres générations en rapport avec la famille 255
Mme M. De Bie

Relations et attentes du groupe (troisième et quatrième générations) à l'égard des autres générations en rapport avec la famille 263
M. L. Vanderleyden

Combinaison des responsabilités familiales et professionnelles 269
M. K. Pauwels

Différences biologiques entre hommes et femmes et leur approche de la famille 277
Mme R. Swinnen

Différences entre les tâches et les responsabilités 281
Mme L. Vandemeulebroecke

La famille : différenciation culturelle et coexistence des différences 287
Mme M. Van Nuland

La famille : structures sociales et législation 293
M. L. Deschamps

Annexes

Index des auteurs 301

Index des rapporteurs 303

Discours d'ouverture

Lily BOEYKENS

Au nom du Conseil International des Femmes, j'aimerais souhaiter à vous tous la bienvenue à cette Conférence Internationale dont le thème est : "Familles en mutation dans une société en mutation".

Le Conseil International des Femmes aimerait d'abord exprimer tous ses remerciements les plus sincères à leurs Altesses Royales Belges, le Roi Baudouin et la Reine Fabiola, pour avoir accordé leur très haut patronage à cette conférence internationale - leur patronage royal nous a conféré non seulement des responsabilités, mais a aussi donné un plus grand impact à notre conférence.

Nous aimerions remercier le gouvernement belge pour son soutien, à la fois au niveau national et au niveau régional. Nous aimerions aussi remercier les diverses agences internationales, intergouvernementales qui nous ont accordé leur parrainage - des Nations Unies : UNESCO, FNUAP, UNICEF et UNIFEM; et de la Commission des Communautés Européennes : Unité de l'Egalité des Chances et Unité de l'Information des Femmes.

De même, nous devons beaucoup de remerciements aux firmes privées : Libelle, Société Générale de Banque, Agfa-Gevaert, Anbyp, Amptec - Stage and Studio Technology, qui, par leur contribution ont permis d'organiser cette conférence.

J'aimerais commencer, pour vous donner une vue d'ensemble, par une brève description du Conseil International des Femmes.

Fondé en 1888, le Conseil International des Femmes fut un des premiers mouvements féministes non-gouvernementaux internationaux. Il a été créé à Washington par un groupe de femmes. Ces femmes se nommaient elles-mêmes 'féministes'. Ceci nous apprend deux choses : premièrement qu'à cette époque, en 1888, le mot 'féministe' n'était pas un mot négatif, et deuxièmement, que le terme 'féministe' n'a pas vu le jour dans les années 50, ni dans les années 70, pendant la deuxième vague du Mouvement de Libération des Femmes.

Aujourd'hui, le Conseil International des Femmes est fier d'avoir jusqu'à 78 Conseils Nationaux affiliés, situés dans le monde entier. Ses membres appartiennent à différentes cultures, races, religions et croyances. En dépit de cela, les membres du CIF ont une chose en commun : ce sont toutes des femmes aspirant à un idéal - l'émancipation.

Par les contacts internationaux que les membres du CIF ont eu entre eux, nous sommes devenues conscientes de l'existence de modes de vie et de cultures qui sont toutes très différentes. Ces cultures différentes ont souvent engendré des structures familiales différentes. En tenant cette conférence, un de nos buts est d'observer et d'apprendre les uns des autres, car les problèmes familiaux de base sont très semblables d'une culture à l'autre.

Un premier bref regard sur 'la famille' met en évidence un fait : 'la famille' est très difficile à définir. Elle revêt différentes formes et dimensions, de nombreuses variantes qui ne peuvent être toutes énumérées ici. Ce problème de définition n'empêche pas, cependant, l'état, ou la société dans son ensemble, d'attendre de plus en plus de ce 'groupe fondamental de la société'.

La société attend que la famille réponde à un nombre croissant de besoins sociaux, émotionnels et psychologiques. Au sein de la famille même, les différents groupes d'âge ont des aspirations différentes et au sein de ces groupes d'âge les deux sexes ont aussi des aspirations différentes.

Plus surprenants peut-être que ces aspirations sont les exigences de certains groupes en ce qui concerne la famille. Alors même que des progrès sont faits dans d'autres sphères, des appels constants sont lancés par ces groupes pour un retour à la famille idéalisée, traditionnelle, d'il y a 30 à 50 ans. Ces groupes prétendent que la famille traverse une crise. Dans le monde occidental, cette soi-disant crise est souvent attribuée aux mères qui laissent leur foyer afin de faire carrière. Qu'un retour à la famille d'il y a 50 ans soit possible, nécessaire ou même désirable, pourrait bien faire l'objet d'un des thèmes de discussion de cette conférence et pourrait aboutir à des propositions de politiques au cours de la dernière journée.

Même si nous étudions le rôle de la mère, nous chercherons aussi à examiner le rôle du père dans cette prétendue crise.

Il apparaît aujourd'hui, ce qui est plutôt alarmant, que le rôle du père est, sinon en déclin, mais au moins, pas aussi bien défini qu'il devrait l'être.

Il est presque complètement ignoré des faiseurs de politiques. En septembre 1990, pendant le Sommet de l'UNICEF pour les Chefs d'Etat, tenu pour promouvoir la Convention des Droits de l'Enfant, j'ai eu l'occasion de faire des commentaires là-dessus.

Pour paraphraser la déclaration que j'ai faite à l'époque, à peu près aucun des documents officiels tels que la déclaration solennelle, le plan

d'action, ni aucun des 71 orateurs n'ont mentionné explicitement le rôle du père...

Est-ce que les dirigeants oublient l'importance du rôle du père en tant qu'éducateur et conseiller et en tant que celui qui veille avec amour sur son enfant ? J'ai été frappée, forcément, par le fait que les seules responsabilités mentionnées étaient celles de l'Etat, des parents (collectivement) et de la mère.

En organisant cette conférence, cependant, un fait étonnant a attiré mon attention. C'est le fait que, bien que le père paraisse avoir été oublié dans les milieux officiels, il est très présent dans les milieux scientifiques. Cette divergence est une de celles que nous essaierons de comprendre.

En préparation à l'Année Internationale de la Famille en 1994, la conférence se centrera en particulier sur les familles nouvellement évoluées d'aujourd'hui.

Un des nouveaux éléments qui ressortent immédiatement est l'imbrication des rôles, en ce qui concerne les activités génératrices de revenus. Comme le besoin de revenus conduit de nombreuses femmes à travailler, il est devenu évident, en conséquence, que les responsabilités traditionnelles et les tâches des parents au sein de la famille doivent être redistribuées. Cette tâche de redistribution devra être prise en charge à la fois par la mère et par le père. La mère doit s'efforcer de partager son rôle de prise de décision et de distribution des responsabilités dans le domaine de la maison et des enfants, avec son partenaire ou son époux. Le père, d'autre part, doit réorganiser ses valeurs et ses priorités; il doit parvenir à considérer qu'assumer avec succès les responsabilités relevant du domaine de la maison et des enfants est valable et gratifiant.

Les formes de famille modernes, alternatives, méritent notre attention. Un des exemples les plus remarquables est la montée du nombre de familles mono-parentales à la fois dans l'hémisphère Nord et dans l'hémisphère Sud. Ceci peut résulter d'un choix conscient : divorce, nécessité économique (dans le cas des travailleurs migrants), catastrophes naturelles ou politiques. Bien que les raisons puissent changer d'une culture à l'autre, elles mènent toutes aux même et unique résultat final. Les mères ont à assumer toutes les responsabilités vis-à-vis de leurs enfants - la nouvelle génération.

Les formes de la famille continueront, sans aucun doute, à changer et à évoluer dans le futur, selon que nos besoins et nos espérances changent et évoluent également. Il est utile de signaler, cependant, que ces changements dans la structure familiale ne sont pas reflétés dans les politiques du gouvernement. De nombreuses politiques sont basées sur des structures sociales qui ont maintenant disparu ou ont changé

complètement. Les politiques sociales et de bien-être, par exemple, devraient refléter les besoins actuels des individus et des familles. Elles ne devraient pas suggérer que les anciennes structures étaient nécessairement mieux. Elles devraient apporter leur soutien à la diversité de la famille plutôt qu'encourager un seul modèle - les services sociaux aussi doivent être assez flexibles pour couvrir tout l'éventail des structures familiales possibles.

Vous avez peut-être remarqué sur notre programme (ou sinon vous l'observerez certainement au cours de cette conférence) qu'une grande partie de nos participants et orateurs travaillent dans le domaine de la recherche scientifique. Ceci résulte d'un choix délibéré. Nous avons choisi de travailler avec des scientifiques, afin que les résultats de notre conférence soient basés sur des faits réels et non sur de simples conjonctures. Nous espérons que, s'appuyant sur leur recherche, ces hommes et ces femmes de sciences seront capables de nous dire concrètement quelles sont les conséquences de l'évolution de la famille dans 'une société en mutation' et d'ébaucher les voies possibles que les faiseurs de décision doivent prendre à l'avenir. Nous espérons identifier les questions prioritaires nécessitant un changement et une action spécifique et nous chercherons à développer des optiques et des concepts concernant le partenariat et les rôles des époux qui soient compatibles avec l'égalité des droits des hommes, des femmes et des enfants.

Les résultats et les conclusions de cette conférence seront disponibles et seront communiqués aux organisations nationales et internationales concernées.

C'est notre espoir que ces conclusions non seulement nous aident à définir ce que la famille est aujourd'hui, mais servent aussi de fanal pour éclairer le chemin jusqu'à 1994, en guidant et en orientant nos options de politiques nationales et internationales.

Transformer la famille, transformer l'homme et la femme, transformer la société

Henryk J. SOKALSKI

Le changement est le maître-mot de cette importante conférence internationale. Pour les philosophes, tout est changement, tout s'efface; le changement c'est la loi de la vie, et la clef du progrès; et il est permanent. Mais le changement n'est pas toujours synonyme de progrès, tout comme le mouvement ne consiste pas toujours à aller de l'avant. C'est à nous, les femmes et les hommes à qui revient l'honneur de débattre les grands problèmes de la politique sociale, qu'il appartient de faire en sorte que le changement soit générateur de croissance et de progrès au plan tant de la famille que de la société.

Que LL. MM. le roi Baudouin et la reine Fabiola de Belgique, que l'on sait depuis longtemps fervents partisans d'une évolution positive de la société, aient bien voulu accorder leur haut patronage à la conférence témoigne de l'importance considérable que revêtent les liens qui existent entre l'évolution de la famille et les mutations de la société. Le haut patronage de Leurs Majestés et l'importance des thèmes que nous sommes appelés à débattre sont bien l'introduction appropriée de la phase préparatoire de l'Année Internationale de la Famille (AIF) qui sera célébrée en 1994.

En ma qualité de coordonnateur de l'Année Internationale, je souhaiterais rendre un hommage appuyé au Conseil International des Femmes et saluer le dynamisme inspiré de celle qui en conduit les activités, Mme Lily Boeykens, tout comme aux ministres et aux secrétaires d'état du gouvernement national et des exécutifs régionaux de Belgique, au Conseil National des Femmes de Belgique, aux organisations intergouvernementales concernées et à nos nouveaux partenaires du secteur privé pour tout ce qu'ils ont pu faire pour permettre l'organisation de cette manifestation. Notre présence en ces lieux atteste du soutien apporté par les organisations de femmes à l'Année Internationale de la Famille, dont la célébration devrait constituer une nouvelle chance de promouvoir les droits des femmes, d'encourager l'instauration d'authentiques liens d'égalité entre les hommes et les femmes et de faire en sorte que la cellule familiale se transforme en la plus petite démocratie qui soit au sein de la société.

Un projet en plein essor

Le projet de l'AIF a désormais atteint sa vitesse de croissance. Quant à son thème principal, intitulé "Les ressources et les responsabilités de la famille dans un monde en mutation", à ses principes et ses objectifs approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Nations Unies, ils dénotent une orientation cohérente et bien définie.

Comparée à d'autres manifestations analogues organisées par le passé, l'AIF est une opération unique en son genre. Etant donné que les problèmes inhérents à la famille touchent la plupart des secteurs de la politique sociale, l'Année Internationale conjugue et synthétise plusieurs questions sociales et les ramène à un dénominateur commun. Comme l'a déclaré un éminent spécialiste de la politique de la famille, le projet AIF offre la possibilité de réunir en un seul faisceau des éléments de la vie sociale jusqu'alors traités séparément et sans aucune cohérence.

Toutefois, l'AIF n'a pas cette seule singularité puisqu'elle place aussi très fortement l'accent sur les composants tant nationales que locales des problèmes posés, offrant ainsi une possibilité exceptionnelle de mener à travers le monde tout un ensemble d'activités.

Changement et évolution

Depuis le tout début du projet, la conception de l'Année Internationale a été axée sur l'idée de changement et d'évolution, ce qui est parfaitement compréhensible. Dans le monde entier, la famille se manifeste sous une multitude de formes culturelles et de profonds changements ont d'ailleurs pu être observés au cours des temps au sein des diverses cultures. En outre, le cycle biologique des individus qui la composent et les circonstances provoquent des transformations spectaculaires au sein même de la famille. Partout, la famille est une entité fluide et dynamique que l'on ne saurait décrire en termes purement structuralistes. Composante universelle de la société, elle s'apparente à un kaléidoscope dans lequel les divers éléments constitutifs sont perpétuellement en mouvement, les rapports sont constamment remis en question et la couleur des différentes unités évolue en permanence. Du fait de leur caractère à la fois fluide et diversifié, les problèmes de la famille posent aux chercheurs et aux spécialistes un formidable défi, à telle enseigne qu'ils ont souvent été considérés comme autant d'obstacles à toute réforme positive, à la formulation d'une politique rationnelle de la famille, voire à la célébration d'une Année Internationale de la Famille.

Dès le tout début, nous avons pleinement pris conscience que l'idée d'une année internationale de la famille susciterait des questions, si ce

n'est des craintes en particulier dans les milieux défendant activement les droits des femmes. Ces préoccupations étaient notamment les suivantes :

En premier lieu, d'aucuns craignaient que le fait de placer l'accent sur la famille puisse affaiblir les efforts déployés à l'échelon national et international dans la lutte pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

Deuxièmement, certains craignaient que, par le biais d'une année internationale de la famille, une tentative pût être faite pour imposer une définition type de la famille et promouvoir l'adoption d'un modèle familial unique.

Troisièmement, on estimait aussi que la célébration de l'AIF, plaçant l'accent sur les droits de la famille, ne fasse oublier ses importantes responsabilités.

Je me réjouis de pouvoir dire qu'à l'heure actuelle, où les préparatifs de l'AIF ont considérablement progressé et des partenaires toujours plus nombreux viennent s'associer au processus, ces craintes et ces problèmes semblent s'être dissipés. Je m'en félicite et souhaite assurer à tous ceux qui entretiennent encore des doutes que, du point de vue des Nations Unies, la célébration de l'Année Internationale de la Famille a pour but de renforcer les droits des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les aspects des rapports familiaux, de respecter les diversités existantes et d'élaborer des concepts fondés sur les droits mais aussi sur les responsabilités de la famille.

La famille et le principe de la subsidiarité

Du fait de la diversité dynamique de la famille, tout individu a la possibilité d'exercer un impact fondamental sur l'avenir de la planète, sur la cause de la paix et de la justice sociale, tout comme sur sa propre vie. La famille relève quant à elle du principe de subsidiarité, dont certains éléments restent à définir. Par sa recherche d'un monde meilleur, sur la base du principe de subsidiarité, l'homme vise à dégager des solutions aux problèmes qui se posent au niveau le plus bas de la structure sociale, où les restrictions apportées par les principales forces extérieures sont sans doute plus faibles qu'elles ne le sont au niveau de la communauté ou du pays ou encore au plan international. En tant que maillon de la chaîne du système de subsidiarité, qui va de l'individu à l'ensemble de la planète, la famille s'est révélée être la forme sociale la plus universellement résistante, durable et souple que nous connaissons. La famille continuera à évoluer et survivra très vraisemblablement. C'est la leçon de l'histoire, laquelle nous apprend aussi pourquoi, compte tenu

d'un tel record de survie, la célébration d'une année de la famille s'impose ou est souhaitable si l'on veut aider et protéger la famille.

De toutes ces raisons, la première tient au rythme auquel la famille évolue tant de l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'extérieur, la cadence des changements culturels, économiques et politiques dans le monde dépasse notre imagination et du fait de leur martèlement incessant, nous sommes à peine en mesure de comprendre ce qui se passe autour de nous, de nous y adapter ou d'agir de manière réfléchie. Notre capacité de suivre cette évolution par une action à la fois cohérente et productive est constamment remise en cause. Partout, la famille a besoin d'aide pour pouvoir être mieux à même de s'adapter et de répondre aux exigences de ce monde nouveau. Dans le monde entier, les problèmes environnementaux, la concentration massive des échanges commerciaux et des communications, la transformation généralisée de la politique des pays et les progrès de la technique ont des incidences profondes sur la famille. L'afflux de réfugiés imputable aux problèmes environnementaux, économiques ou sociopolitiques, est un phénomène désormais planétaire. La pauvreté, les déplacements de populations, la faim et la violence demeurent le lot quotidien de maintes populations sur l'ensemble du globe et peuvent frapper de plein fouet la famille avec une telle rapidité, une telle brutalité qu'elle n'a plus que peu de solutions, si tant est qu'elle en ait, pour pouvoir s'adapter. La révolution s'est toujours chèrement payée et pour certaines familles le coût en est trop élevé. Il apparaît donc légitime que ces familles bénéficient de la protection de toutes les entités et composantes de la communauté internationale et des responsables de l'application du contrat social, sous quelque forme que ce dernier se présente.

Un changement rapide constitue aussi une chance dès lors qu'il ouvre la voie à des formes nouvelles et positives de la société susceptible de remplacer celles qui étaient obsolètes, inappropriées ou injustes. L'histoire est bien entendu jalonnée d'exemples de ce type d'évolution. Il demeure cependant que nous ne saurions nous satisfaire de l'idée que le changement peut d'une manière ou d'une autre générer des avantages par lui-même. Comme l'a dit en substance John Stuart Mill, "la valeur d'une nation c'est, à long terme, la valeur des individus qui la composent". Autrement dit, la possibilité d'une action humaine réfléchie devrait être implicite dans tout changement positif de la société et les sociétés que nous bâtissons devraient refléter cet état d'esprit.

D'une manière générale, les forces du changement qui ont entraîné d'immenses transformations de la société ont aussi provoqué, parallèlement, de profondes mutations au sein de la famille. Parmi tous

ces changements, on relèvera, en particulier dans les pays industrialisés, les rapides acquits obtenus par les femmes et pour le compte des femmes. Certes, l'oeuvre entreprise est loin d'avoir été menée à terme et la lutte, dans bien des cas, n'a toujours pas été gagnée, mais ce constat ne saurait occulter les réformes remarquables qui ont déjà été accomplies au sein de la famille, comme de la société dans son ensemble, sous la pression toujours plus forte de la réflexion et de l'action collective des femmes. Toutefois, ce qu'il y a de plus saisissant ce ne sont point tant l'ampleur et la profondeur de ces mutations que le rythme auquel elles se sont produites.

La technologie médicale permettant de maîtriser la conception, voire de la stimuler, l'augmentation du nombre de personnes âgées, le renforcement de la prise de conscience des droits et des besoins des enfants et des handicapés, l'accroissement du taux de criminalité et des abus de substances nocives sont autant de facteurs qui ont concouru à provoquer une évolution interne de la famille. Chacun de ces éléments se retrouve dans toutes les familles et se reflète dans les troubles, les changements, les échanges qui jalonnent sous diverses formes la vie de la cellule familiale contemporaine. Ainsi qu'il en est de l'évolution rapide de la société, l'évolution interne de la famille est tout à la fois génératrice de possibilités nouvelles et de problèmes, d'avantages et de surcoûts, de certitudes et de risques.

Ce qui nous paraît ici fondamental, c'est la dichotomie qui existe entre les structures répressives de la famille et la nécessité d'un sens des obligations morales et de la solidarité, entre le pouvoir et le contrôle, d'une part, et l'égalité entre les divers membres de la famille d'autre part.

Traditionnellement, la famille a trop souvent été le creuset de la domination patriarcale et servi de véhicule à l'asservissement de la femme. Alors, la 'vie de famille' peut être dominée par le privilège exclusif du mâle, l'intimidation, la coercition et les menaces, les abus économiques, les mauvais traitements infligés aux enfants et le travail de ces derniers, l'habitude de minimiser et de refuser indûment, ainsi que de blâmer, la mise à l'écart ou tout autre type de pression psychologique.

En plaçant donc l'accent sur la nécessité de faire que le changement soit synonyme de croissance et de progrès au sein de la famille comme dans la société, j'ai relevé plusieurs éléments capitaux de la vie de famille et d'un partenariat authentique.

Premier point, la responsabilité doit être partagée, ce qui veut notamment dire que la répartition des tâches doit être équitable et que les décisions concernant la famille doivent être prises en commun.

Deuxième point, la vie de famille doit être empreinte de respect, de confiance et d'entraide, ce qui veut dire qu'il faut savoir écouter l'autre sans arbitraire, sans porter de jugements de valeur, faire preuve d'affection, s'entraider pour ce qui est des objectifs de la vie et respecter les sentiments de l'autre et son droit à penser et décider ce qui lui plaît.

Troisième point, le comportement ne doit pas être menaçant.

Quatrième point, il convient d'être honnête et fiable, autrement dit de communiquer ouvertement et sans détour, d'admettre ses torts et de prendre ses responsabilités.

Cinquième point, la vie de famille passe par la négociation et l'équité, autrement dit par la recherche de solutions satisfaisantes pour toutes les parties, par l'acceptation du changement et par les concessions.

Sixième point, la vie de famille c'est aussi le partenariat économique qui sous-entend que les décisions financières sont prises en commun et que les deux partenaires se partagent les avantages retirés.

Enfin, dernier point mais non le moindre, les parents doivent avoir le sens de leurs responsabilités. Ils doivent partager celles-ci et constituer des modèles de non-violence pour les autres membres de la famille, notamment les enfants, le respect de ces principes étant la pierre angulaire de tout partenariat familial fondé sur l'égalité.

Les familles qui respectent ces principes peuvent être une importante source de changement positif, notamment en ce qui concerne les attitudes, les valeurs et le comportement des générations futures. Il ne saurait y avoir, en matière d'égalité entre les sexes, d'enseignement plus riche que la vie dans une famille respectant quotidiennement le principe de l'égalité.

Le père absent ?

Dans sa lucide présentation liminaire destinée aux participants à la conférence, Mme Lily Boeykens a sous-titré plusieurs de ses paragraphes "Le père absent". Je conviens avec elle que le 20ème siècle a introduit des modifications structurelles dans la famille et a créé pour les hommes, en tant que maris et pères, des problèmes d'identité, tout au moins en Occident. Mais je conviens encore plus avec elle que la paternité est à la fois nécessaire et digne d'être vécue.

Il y a quelque trois siècles de cela, William Penn déplorait que les hommes fussent d'une manière générale plus soucieux d'élever leurs chevaux et leurs chiens que leurs enfants.

A vrai dire, dans nombre de familles, le rôle du père continue d'être confiné à celui de principal ou unique soutien financier. Les progrès réalisés par les mères, en tant que soutiens de famille, conjugés aux difficultés économiques qui ont marqué les sociétés post-industrielles ont

largement contribué à minimiser l'importance du rôle de soutien de famille. Dans une certaine mesure, la politique sociale a aussi contribué, par l'octroi de diverses allocations et par d'autres types de mesures financières, à l'affaiblissement du rôle du père au sein de la famille. De tels programmes sont nécessaires et continueront de l'être. Reste qu'une telle situation a de fâcheux prolongements. En effet, le rôle du père en tant que soutien de famille tendant à diminuer, on peut s'attendre que de plus en plus de pères fuient leurs responsabilités. Du point de vue de la politique sociale et dans l'optique de l'évolution de la législation, l'objectif à poursuivre est de faire en sorte que les responsabilités financières qui incombent au père soient reconnues sans pour autant que soit confortée l'idée que le soutien financier est du ressort exclusif du père. A l'évidence, la solution passe en partie par le renforcement de la composante non financière du rôle du père dans la famille car le père est aussi un protecteur et un éducateur, et il joue un rôle important dans l'épanouissement psychologique de l'enfant.

Pour diverses raisons, l'examen du rôle joué par le père nous permet, grâce aux informations recueillies, de nous faire une idée d'ensemble de la famille tout en montrant qu'une telle vue d'ensemble est indispensable à la compréhension des relations qui, d'une manière générale, existent au sein de la famille.

Le problème de la paternité met d'emblée en relief, d'une part, les rapports d'interdépendance très marqués qui caractérisent la famille et, d'autre part, la globalité nécessaire de toute politique de la famille, laquelle doit refléter la complexité des rapports familiaux. Sans doute, l'aspect le plus frappant du problème de la paternité est qu'il se pose sous l'angle de l'épanouissement de la femme. Pour être plus précis, disons que si nous examinons actuellement l'évolution du rôle du père, c'est en grande partie parce qu'il y a eu une évolution de notre compréhension du rôle de la mère. Toutefois, le système patriarcal traditionnel, associé à l'exercice de responsabilités contraignantes, continue, au sein de la famille, de faire obstacle à l'épanouissement de la femme. Le caractère équitable de la répartition des tâches ménagères en est un exemple caractéristique. Il est à cet égard une solution certes simpliste mais hautement souhaitable, qui consisterait à faire en sorte que les tâches ménagères soient également réparties entre les femmes et les hommes. Reste qu'une telle 'solution' ne saurait avoir de sens que dans le contexte d'une évolution plus profonde de la société qui permettrait, par exemple, à la femme, de profiter réellement d'une réduction de son travail à la maison, en travaillant à l'extérieur contre une rémunération équitable. Mais la famille ne doit pas être pénalisée par quelque tentative que ce soit

visant à pousser les hommes à s'occuper de tâches certes importantes mais non rémunérées ou à aider les femmes à jouer un rôle non traditionnel. La réalisation d'un équilibre au sein du foyer est inextricablement liée aux objectifs visant à atteindre l'égalité entre les sexes.

D'importants progrès peuvent être réalisés dans la poursuite des efforts déployés en vue d'assurer l'égalité entre les sexes sur la base des normes définies par les Nations Unies, à la condition toutefois d'avoir une vue d'ensemble des rapports d'interdépendance qui existent au sein de la famille. Les mêmes facteurs qui ont constitué un frein à la pleine participation des femmes aux activités de la société ont restreint l'accès des hommes aux activités non traditionnelles. Ces divers éléments conjugués constituent autant d'obstacles à une évolution positive de la famille. De tels problèmes doivent être pris en compte dans toute politique de la famille et devront être posés dans le cadre de l'Année Internationale de la Famille.

Le programme de l'Année Internationale de la Famille stipule que le bien-être de la famille, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et le partage des reponsabilités entre les deux sexes passent par de nouvelles perspectives et l'élaboration de nouveaux concepts ainsi que par une évolution de la nature du partenariat et des échanges entre les membres de la famille. En ce qui concerne les hommes, il est donc naturel que l'accent soit mis sur l'étude et la promotion de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités. Entre autres mesures d'incitation, il conviendrait de développer l'accès des pères à l'éducation familiale et de permettre aux hommes de prendre un congé de paternité ou un congé parental de manière à les encourager à jouer de nouveaux rôles, en particulier en ce qui concerne l'entretien du foyer, les soins à donner aux enfants, l'épanouissement des enfants, la planification familiale et la paternité responsable.

L'Année Internationale de la Famille représente tout un ensemble de défis pour tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté pour qui la famille ne se résume pas à une notion historique. En souhaitant que vos délibérations soient couronnées de succès, je me limiterai à prendre les mots d'un éminent Américain pour qui "plus la société devient complexe, et plus la famille apparaît comme l'indispensable lieu où puissent se développer la confiance, le sens de la discipline, l'aptitude à aimer et, bien souvent, le seul et unique lieu où les êtres soient chéris pour ce qu'ils sont".

Nous avons tous besoin d'un tel lieu, bien plus encore que certains d'entre nous souhaiteraient l'admettre. Forte de votre engagement et de

votre aide, l'Année Internationale de la Famille doit offrir ce lieu à tous ceux qui en sont dépourvus, voire à ceux qui continuent à ne pas vouloir l'admettre.

Littérature

Erikson, Erik H., *The Life Cycle Completed*, N.Y., W.W. Norton & Co., 1982

Dwyer, Jeffrey W. and Coward, Raymond T., *A Multivariate Comparison of the Involvement of Adult Sons Versus Daughters in the Care of Impaired Parents*, dans Journal of Gerontology, Vol. 46 No. 5, 1991

Edgar, Don, *Ageing - Everybody's Future*, dans Family Matters No. 30, déc. 1991

Goldscheider, Frances K., *Family Structure and Gender Roles in Ageing Populations*, Background paper IESA/P/AC.33/16. United Nations, International Conference on Ageing Populations, in the Context of the Family, Kitakyushu, Japon, 15-19 octobre 1990

International Plan of Action on Ageing, United Nations, 1982

Kivett, Vira R., *Centrality of the Grandfather Role Among Older Rural Black and White Men*, dans Journal of Gerontology, Vol. 46 No. 5, 1991

Masamba ma Mpolo, *Older Persons and their Families in a Changing Village Society : A Perspective from Zaire*, The International Federation on Ageing and The World Council of Churches, 1984

Miller, Alice, *For your Own Good*, Londres : Virago Press, 1987

Skynner, Robin and Cleese, John, *Families and how to survive them.* UK. Mandarin, 1991 reprint

Tannen, Deborah, *That's not what I meant : How conversational style makes or breaks relationships*, N.Y. Ballantine Books, 1986

Uhlenberg, Peter, *Implications of Increasing Divorce for the Elderly*, Background paper IESA/P/AC.33/9. United Nations, International Conference on Ageing Populations in the Context of the Family, Kitakyushu, Japon, 15-19 octobre 1990

Mutation des modèles familiaux en Europe occidentale

Wilfried DUMON

Deux remarques préliminaires :

1. La notion d'Europe occidentale est en mutation elle aussi. La différence marquée entre l'est et l'ouest s'estompe. D'autre part, l'Europe de l'Ouest n'est pas une entité. Il y a des différences régionales; pensons aux différences entre les régions septentrionales et les régions méridionales, entre les régions fortement industrialisées et celles qui le sont moins. Ces différences se réflètent dans les structures familiales, dans les comportements et dans les valeurs.
2. Il est impossible de traiter un problème complexe comme celui de la famille dans le temps qui nous est imparti. C'est pourquoi cet exposé ne sera qu'un indicateur des principaux paramètres. Néanmoins, toute sélection implique des choix et est donc, par définition, subjective. Aussi j'aimerais que cet exposé soit considéré comme une introduction au débat. Il est conçu davantage comme un stimulant aux discussions que comme réponse définitive aux problèmes posés.

Il y a différentes approches théoriques et méthodologiques concernant les mutations dans la famille. La référence aux paramètres démographiques est la plus commune : la baisse du taux des naissances et des mariages et, récemment, l'accroissement du nombre des mariages, dans de nombreux pays européens, la progression du taux de divorces (et récemment, la légère baisse, ou, plus précisément, des taux de divorce élevés et stables) ont été identifiés comme les paramètres de la 'famille en crise'. Les dates de référence les plus importantes de ces tendances démographiques sont : 1950, 1970 et la décennie 90 à laquelle il faut ajouter les dernières années de la décennie 80 (soit un intervalle de 20 ans). En effet, il faut reconnaître l'efficacité de cette approche, en particulier parce que la démographie - bien qu'atomisante dans son approche - a fourni les données nécessaires à la compréhension des changements dans la vie de famille. Ce sont les démographes, p.ex., qui ont montré que les familles parentales sont moins enclines au divorce (risque ou chance) que les familles sans enfants. Ils ont montré, en outre, que dans les familles où il n'y a que des filles, on divorce davantage que dans celles où il y a un ou plusieurs garçons. Il a été prouvé (Morgan, 1988) que cela est dû au fait que les pères ont tendance à être plus impliqués dans l'éducation de leurs

fils que dans celle de leurs filles. Cet exemple est l'illustration du fait que les données de base fournies par les démographes sont le matériau pour d'autres chercheurs en sciences sociales. Ceux-ci en testent la validité en le confrontant à la recherche empirique. Ils tentent également d'en avoir une meilleure intelligence en lui fournissant un cadre de référence théorique. Nous nous attacherons, dans ce court laps de temps, à trois schémas utiles pour la compréhension des développements actuels dans la vie familiale en Europe occidentale. 1) Changements dans le cycle de la vie familiale. 2) Changements dans l'organisation interne de la famille. 3) Relation changeante entre la famille et la société.

1. Changements dans le cycle de vie familial

Les changements les plus manifestes ont eu lieu au début et à la fin du cycle familial.

Dans les années 50, le cycle familial était un concept clairement défini dont le début et la fin étaient bien marqués. De nos jours la notion de cycle familial est presque vidée de sens. Il n'est pas clair où il faut situer le début de la famille ni où elle prend fin.

Contrairement aux années 50, où les concepts de famille (d'orientation et de procréation) étaient très clairs, on remarque que, dès la fin des années 60 et dans les années 70, ce n'est visiblement plus le cas. Depuis la fin des années 60, début des années 70, on observe la popularité croissante de la cohabitation hors mariage. Pour beaucoup cela représente une situation intérimaire. En effet, de nombreux couples se marient quand même. Ces derniers temps, on assiste aussi à une légère hausse de la cote 'mariage' dans la plupart de nos pays. Ceci n'est cependant pas une indication de la baisse de la cohabitation juvénile ou adolescente : les données pour la France montrent qu'à peu près 60 % des candidats au mariage ont vécu une expérience de cohabitation antérieure; aux Pays-Bas, ce taux s'élève à 80 %. Si la cohabitation est populaire parmi les jeunes - elle est presque considérée comme la norme et est donc en passe de devenir une institution - cette cohabitation devient aussi très importante et plus durable dans des tranches d'âge plus élevées, particulièrement suite à un divorce ou après la mort d'un des conjoints.

La popularité de la cohabitation hors mariage, même en tant que situation intérimaire (il faut clairement distinguer les statistiques qui reprennent le nombre de cohabitants à un moment donné/à un endroit donné, et celles qui reprennent le nombre de personnes qui ont connu des phases de cohabitation au cours de leur cycle de vie), explique le nombre croissant d'enfants prétendument illégitimes, phénomène assez récent dans beaucoup de pays d'Europe occidentale. Les chiffres montrent 30 %

pour la Grande-Bretagne, 25 % environ pour la France, à peu près 13 % pour un pays moyen comme la Belgique.

L'appellation 'illégitime' est désuète et est devenue impropre à décrire n'importe quelle situation sociale. D'un point de vue sociologique, cependant, ce développement est fort intéressant puisque qu'il marque l'émergence de deux autres développements nouveaux.

En premier lieu, le changement de la nature du mariage. Le mariage ne symbolise plus désormais le passage de l'adolescence à l'âge adulte, comme c'était le cas dans les années 50. Aussi le mariage n'est-il certainement plus l'étape permettant l'accès à une vie sexuelle reconnue. Il n'est même plus le jalon de la procréation. Ceci nous mène au deuxième élément, notamment la déconnection entre la notion de parents et celle de partenaires; cette tendance s'accentue à la fin du cycle marital débouchant sur le divorce.

La formation d'une famille reconstituée est le groupe le plus important de famille nouvelle dans la société occidentale européenne actuelle. Son importance est due, non seulement à sa position prédominante mais aussi aux différents aspects de sa nouveauté. Contrairement aux formes antérieures de remariage après veuvage - la belle-mère/le beau-père remplaçant le parent décédé - dans la famille reconstituée (par mariage ou cohabitation), le nouveau partenaire de la mère/du père ne remplace pas la mère/le père, et ce sous deux aspects. Tout d'abord, le père/la mère n'est pas mort(e). Il/elle est toujours bien vivant(e) et toujours aussi important(e); dans la plupart des cas, l'ex-partenaire tient non seulement à maintenir le contact avec l'enfant, mais de plus en plus il/elle tient à maintenir et à exercer son rôle parental. Les conséquences sont énormes du fait que les ex-partenaires sont obligés de maintenir le contact pour le bien-être de l'enfant. La nature du divorce s'en trouve modifiée (effet circulaire). D'un point de vue sociologique, cependant, l'importance est d'autant plus grande qu'elle marque la déconnexion entre la famille et le ménage. Plus que jamais, la famille en Europe occidentale est devenue relation plutôt que lieu. Les membres d'une même famille peuvent être disséminés dans des lieux différents. Troisièmement, la famille reconstituée est d'autant plus importante du fait que, du point de vue des enfants, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, le risque d'appartenir à différents ménages dans une phase précoce de leur vie (0-18 ans) est de un sur deux.

Le cycle de vie familial est donc le suivant : là où, dans les années 50, la vie familiale débutait par le mariage, la formation d'un ménage et une vie propre, dans les années 70, cette constitution de la famille fut fort contestée et de nouveaux modèles - la très en vogue vie communautaire

p.ex. - apparurent. Certains déclarèrent même qu'il fallait sonner le glas pour la famille (Cooper, Death of the Family, 1971). En 1991/1992 il apparaît que la famille n'est pas morte mais qu'elle est, par contre, devenue beaucoup plus complexe.

Le cycle de vie personnel ne correspond plus désormais au cycle de vie de la famille.

Afin de mieux comprendre la complexité de cette structure familiale, d'un point de vue théorique aussi, il faut savoir que c'est sur l'individu que l'attention s'est focalisée; l'individu est sensé avoir l'expérience a) d'une succession de ménages auxquels il/elle appartient (occupant dans ceux-ci des positions différentes), b) un changement de partenaires, c) beaucoup auront une progéniture de différents partenaires et devront en conséquence s'en occuper dans des rôles différents. Il faut donc reconnaître que la famille est devenue un domaine d'une étonnante complexité.

2. Changements dans l'organisation interne de la famille

Dans les années 50 les tentatives d'analyse scientifique de la vie familiale se faisaient dans une perspective théorique. Cette période peut être caractérisée comme étant celle de la sociologie familiale des 'grosses têtes'. Aux Etats-Unis, Talcot Parsons, éminent sociologue; en Allemagne, René König; en France, Stoetsel; aux Pays-Bas, Kooy e.a.. Bien que leurs approches soient fort différentes, ces sociologues ont un caractère commun. Ils décrivent tous la famille comme un ensemble hautement spécialisé, extrêmement fonctionnel pour la société, marqué par une organisation interne, une répartition des positions et des rôles claire et nette, suivant en cela deux critères précis : le sexe et l'âge. En termes sociologiques, les rôles sont prescrits. Reste à savoir si cette vision des choses reste opérationnelle pour décrire la situation actuelle avec précision. Néanmoins, ce modèle était implicitement reconnu comme étant la norme, le modèle de la famille normale. A la fin des années 60 et durant les années 70, certains groupes, se faisant entendre malgré leur taille médiocre, ébranlèrent la notion de famille en tant qu'institution, pierre angulaire de la société et préconisèrent des formes alternatives de vie de famille (les communes, e.a.).

Un auteur en vint même à proclamer la mort de la famille (Cooper, Death of the Family, 1971). Deux décennies plus tard, on peut observer que se sont les communes qui ont disparu et non la famille, bien qu'il faille reconnaître l'existence, dans de nombreux pays, d'arrangements apparentés à la commune, les 'woongroepen' hollandais p.ex.

Au lieu d'alternatives à la famille, on assiste à l'émergence d'une famille alternative. La famille s'est manifestée comme un modèle extrêmement flexible parvenant à se maintenir tout en modifiant ses caractéristiques internes. Là où, dans les années 30, Burgess identifiait un changement allant de l'institution à la camaraderie, De Swaan, un demi-siècle plus tard, discerne plutôt un changement d'organisation qui passe du modèle 'commandement' au modèle 'négociation'.

Le changement important est en fait la non-fixité, caractérisée par le fait que les rôles sont interchangeables. Ceci n'implique pas qu'il n'y ait pas de répartition des rôles ni que les maris/pères partagent équitablement les tâches ménagères (bien qu'il semble que pour certains jeunes cela corresponde à la réalité), mais implique qu'une telle organisation est considérée comme norme à atteindre. Le déséquilibre est ressenti comme une injustice.

Dès lors, pour décrire cette situation, on a inventé le terme de 'famille symétrique'. Si changement il y a dans la répartition des tâches, il est visible dans la part plus importante des pères/partenaires dans le rôle de parent. Dans les années 80, on a assisté à la parution de nombreuses publications sur l'image des 'nouveaux pères'. Pensons aux remarques critiques du style "Je t'en prie, papa, cesse de me materner". Pour en revenir aux choses sérieuses, il faut discerner deux problèmes majeurs :

a) Dans une perspective de développement et d'éducation, certains auteurs cherchent à circonscrire l'impact sur l'identité sexuelle de l'enfant.

b) D'autres mettent l'accent sur la compétitivité entre mari et femme en ce qui concerne l'attribution des rôles et les faveurs affectives de l'enfant. L'enfant est considéré comme générant un bien rare, notamment le sentiment de satisfaction. Le débat se joue entre les psychologues comportementalistes et les spécialistes du développement. D'un point de vue sociologique, on a assisté à un débat analogue concernant le problème des femmes au travail, des mères au travail et des familles où les deux conjoints poursuivent une carrière.

La transition de la famille, d'un groupe autoritaire vers un groupe plus démocratique (position de prescription/négociation), est reflétée dans l'émergence d'éléments nouveaux dans le domaine de la recherche et de la théorie sociales. Dans les années 50, l'unité d'analyse observationnelle était la famille en tant qu'unité (famille de col-blanc, famille dirigée par une femme etc.). Dans les années 60 et 70, les sous-systèmes de la famille, mari-femme, parent-enfant, fratrie, étaient en vogue, et plus particulièrement la relation au niveau des partenaires (Blood and Wolfe,

Husbands and Wives, 1960). Ce n'est que dans les années 80 que l'enfant devient l'élément central, et aujourd'hui, - fin des années 80, début des années 90 - on assiste à l'apparition d'approches du type 'familles d'enfants'. L'unité d'observation s'est déplacée vers l'enfant et la famille n'est analysée que dans cette perspective; la différence est de taille, même en termes d'analyse purement statistique. La question n'est plus celle du nombre de divorces mais celle de savoir combien d'enfants - et à quel âge - auront à vivre une situation de divorce. Le questionnement est différent et il révélera donc des situations différentes.

Le changement le plus spectaculaire, cependant, se situe dans le fait que l'attention se déplace des différences entre familles aux différences au sein même de la famille. A ce jour, il y a déjà une littérature abondante au sujet de la distribution des ressources (temps/espace) dans les familles. Les résultats montrent, p.ex., que dans les familles, les hommes reçoivent plus d'attention que les femmes - les femmes en sont les pourvoyeuses.

Ces données sont assez surprenantes quand on les projette sur la trame de la structure démographique. Cette constatation nous mène à la troisième approche, notamment les échanges entre la famille et la société.

3. Echanges entre famille et société

Le retour d'une politique de la famille n'est pas dû uniquement à la capacité de survie de la famille (Berger and Berger, War on the Family) mais également à la transition fondamentale de la société contemporaine, transition qu'on a appelée 'postmoderniste'.

Cette transition est e.a. caractérisée par la transformation de la société providence en société pourvoyeuse de soins. Dans cette nouvelle société, la famille ne rend pas plus de services qu'auparavant mais il y a reconnaissance implicite des soins prodigués par la famille aux membres de celle-ci. De plus, les familles sont réinvesties de certaines fonctions, même partiellement ou à temps partiel. Les familles prennent donc les plus jeunes et les plus âgés en charge. Le développement démographique de l'Europe occidentale joint à l'érosion de l'Etat providence s'accompagne simultanément de grands changements dans la famille. Il en découle une situation assez paradoxale. Au moment où la famille perd de sa stabilité, la société l'incite à reprendre des tâches, allouées formellement à l'Etat providence. Il s'agit dès lors pour la famille de trouver un équilibre entre le poids de la charge et la capacité à le supporter. Il n'en reste pas moins que l'on observe un investissement quasi illimité de la famille dans les soins dont elle entoure ses membres dépendants (enfants, personnes âgées) et, bizarrement, il apparaît que ces soins ne sont pas réservés à ceux qui ont perdu leur autonomie ou à ceux

qui ne l'ont pas encore acquise. Même les membres les plus aptes, les plus instruits, les adolescents p.ex., ont tendance à rester plus longtemps dans leur famille d'origine. Le départ semble de plus en plus retardé. L'expression 'famille-sandwich' devrait être remplacée par l'image d'un oeuf sur le plat, tourné et retourné. Les liens familiaux n'ont plus de limites précises. La famille est non seulement flexible quant à son organisation mais elle l'est quant à sa structure (enfants rentrant au bercail après un divorce).

Le lien entre la famille et la société peut être illustré par la relation entre la famille et le travail. La prétendue famille symétrique, caractérisée par l'émergence du nouveau père, apparaît simultanément à (ou peu après) l'émergence de la nouvelle épouse/mère. Celle-ci n'est plus confinée à remplir des rôles purement expressifs mais elle assume également des rôles instrumentaux. Il y a évolution des femmes au travail (double tâche) à la famille au sein de laquelle homme et femme mènent une vie professionnelle. Ensuite, il y a retour au type 'two pay checks'. Le marché du travail dual, la déstructuration du travail et, actuellement la flexibilité croissante (en termes de temps, de conditions de travail et des profils) vont de pair avec l'accès croissant de tous les membres adultes de la famille à ce marché du travail (parfois à temps partiel). La politique actuelle de la famille tend essentiellement à réconcilier la flexibilité exigée par ce marché du travail avec la flexibilité requise par les positions différenciées dans la famille. Il pourrait bien s'agir d'une variable clé sur le plan social (fertilité) et sur le plan économique (production/revenu). La réalisation potentielle de cette réconciliation décidera de la prospérité ou du déclin de la famille. D'un point de vue sociologique, il faut noter que les années 80 sont celles de la convergence entre la politique de la famille et celle de l'émancipation. Les années 60 et 70, par contre, étaient marquées par la rencontre de ces politiques, rencontre qui revêtait, de l'avis de certains, un caractère conflictuel.

Il est paradoxal qu'au moment où la famille devient plus autonome, la société s'immisce davantage. Le degré d'immixtion peut atteindre des proportions inconnues jusqu'alors. Il y a p.ex. les actions programmes (préventives et curatives), actions concernant l'abandon d'enfant et les violences familiales de tout ordre. Ceci est l'illustration des changements fondamentaux dans la structure interne de la famille ainsi que de la relation entre la famille et la société. Si, dans le passé, la famille était une institution - l'appartenance de chacun des membres était évidente - elle ne peut plus être comprise actuellement que comme un ensemble de réseaux servant à soutenir les membres de la famille. Ce soutien ne s'opère pas à sens unique mais en relation constante avec la société. La famille est

devenue le pivot (quasi-exclusif), entre les individus et la société. Je vois deux conséquences. En premier lieu (et en ceci je me situe en porte à faux par rapport à certains de mes collègues qui prédisent un individualisme croissant, en insistant sur l'opposition entre les prétendues valeurs individuelles et les prétendues valeurs familiales), je n'observe, personnellement, pas de mutation dans le sens famille/individu. Je constate, quant à moi, un changement de la famille elle-même. Même le nombre croissant de ménages d'une personne ne reflète pas forcément une progression de l'individualisme mais elle est plutôt le signe de l'émergence de nouvelles formes relationnelles, telles que les relations de type 'LAT' (Living Apart Together) ou de positions intermédiaires. Celles-ci marquant le passage entre une forme de vie familiale antérieure et la suivante. Je crois qu'il est plus important de souligner que l'immixtion dans la vie de la famille (illustrée ci-dessus par le cas de violences familiales), reflète, en fait, l'attitude de la société vis-à-vis de la famille.

La société demande et impose même que la famille soit réseau de soutien des personnes et non réseau d'oppression. Il y a d'autres domaines où l'on remarque la même tendance, notamment dans le changement d'attitude manifeste en matière de procédure de divorce et de médiation en cas de divorce, et ce sur trois points :

a) une attention renouvelée pour la réconciliation familiale ou pour la médiation en cas de divorce;
b) une reconnaissance légale accrue, en Europe occidentale, pour un type de garde conjointe de l'enfant;
c) l'accent mis sur le soutien moral et émotionnel de l'enfant et non sur l'effort en vue d'un montant minimum pour la pension alimentaire.

Si la société considère toujours davantage la famille comme un réseau de soutien, la famille, elle, revendique que son action soit reconnue et légitimée afin qu'elle puisse optimaliser le soutien qu'elle apporte à ses membres. Tout ceci ne pouvant être, par un retour des choses, que bénéfique pour le bon fonctionnement de la société. Les parents demandent à être représentés plus effectivement dans le système scolaire, tendance visible dans la quasi-totalité des pays européens. D'autre part, on remarque l'émergence de structures permettant aux parents de briser le quasi-monopole qu'exercent les écoles sur leurs enfants. On assiste à des développements similaires en matière de soins de santé.

On retrouve le même esprit de corps quand il s'agit de formuler des revendications concernant les conditions de travail s'accordant mieux aux

nouvelles exigences auxquelles sont soumis les différents membres de la famille (voir ci-dessus).

En conclusion, il est clair que la famille occidentalo-européenne ne peut plus être comprise en tant qu'institution mais qu'il faut la définir comme un réseau de soutien de base, comme un véritable pivot entre l'individu et la société.

La famille et le changement socioculturel en Afrique

Manga BEKOMBO

Le phénomène de changement socioculturel constitue un des domaines au coeur des sciences sociales. Non pas seulement parce nous avons en permanence conscience du changement sans cesse réitéré de la société et des institutions qui la gèrent, mais aussi, et surtout, parce que le changement envisagé comme processus, se révèle insaisissable au cours de son développement. Le sociologue le constate à un moment donné, à travers les actes de la vie sociale et, pour en saisir la substance et le sens, il est obligé de remonter le temps, c'est-à-dire, de recourir à l'histoire susceptible de lui fournir des repères, de lui révéler les facteurs ayant concouru à son accomplissement. Atteignant la conscience collective, le changement social et culturel étonne et provoque parfois un sentiment plus ou moins profond de désarroi. Car il est d'abord ressenti ou pensé comme une rupture, comme une remise en question insurmontable de notre propre identité, et de ce qui a fondé la rationalité de notre existence. Il s'agit plus profondément d'une remise en question de notre manière de penser, de l'idée que nous nous faisons de la continuité des institutions, d'autant plus que celles-ci traduisent des valeurs ancrées en nous.

Parler en ces termes c'est, d'une manière, considérer plus particulièrement les sociétés africaines par rapport au monde occidentale; c'est aussi introduire une nuance entre ce qu'il conviendrait d'appeler évolution, d'une part, et mutation, d'autre part. Le premier terme pourrait s'appliquer aux sociétés relevant de l'aire civilisation occidentale : le second, aux sociétés qui ont été conduites à procéder à une sorte de déviation de leurs processus internes. Je n'insisterai pas sur ce point, tant que l'on ne s'offusquera pas de mon étonnement devant ce fait caractéristique de notre époque qui veut que la plupart des sociétés du monde extra-occidental et, en particulier, les sociétés africaines, en soient venues à concevoir les mêmes axes sociaux de l'accomplissement du destin de l'homme, à aspirer au même bonheur, à arrêter de comparables projets de développement et à rechercher des moyens identiques pour les réaliser - que les sociétés occidentales. Déjà, en 1920, Max Weber se demandait "à quel enchaînement de circonstances doit-on imputer l'apparition, dans la civilisation occidentale et uniquement dans celle-ci, de phénomènes culturels qui [...] ont revêtu une signification et une valeur universelle ?" : la question reste pertinente encore de nos jours !

Le changement socioculturel se présente alors comme un phénomène global, et ne révèle que lorsqu'il a déjà affecté les secteurs principaux de la vie sociale. Les facteurs qui le provoquent sont multiples et divers, même si son révélateur, revêtant la forme d'un événement, prend un caractère particulier et unique. En outre, ces facteurs interviennent par faisceaux car, considérés isolément, aucun d'entre eux n'a un poids véritablement déterminant. C'est pourquoi l'étude de ce phénomène conduit le plus souvent à envisager des secteurs de l'espace social et, sans doute, la famille s'offre-t-elle comme un lieu privilégié d'observation et d'analyse des bouleversements de la société.

1. Des uns et des autres

Le mot famille évoque une réalité qui nous paraît d'autant plus évidente qu'elle relève de l'expérience de la vie sociale la plus élementaire. En effet, la famille n'est pas un 'produit' de la nature, observable partout identique à elle-même; elle se conçoit, plutôt comme une des élaborations culturelles les plus révélatrices du génie humain; témoin, les différentes formes qu'elle est susceptible de revêtir, la diversité de types d'organisation dans lesquels elle s'inscrit et la variété des modes de fonctionnement qu'elle manifeste à travers la diversité des aires de civilisation ou au fil de temps, d'une époque à une autre de l'histoire d'une même société.

Ainsi que nous venons de le souligner la famille n'est pas un objet en soi, une chose douée d'une quelconque matérialité et donnée comme telle à l'observation et à l'analyse : elle se laisse appréhender, plutôt, comme la combinaison subtile de diverses opérations de classification, c'est-à-dire des disjonctions et des inclusions successives de catégories de personnes, opérées dans un ordre d'opposition et de complémentarité. Ainsi envisagée, la famille ne peut être abordée qu'en tant que configuration et, prise comme objet, son étude conduit à des détours, impliquant alors principalement l'étude du système de parenté et des rapports de celui-ci avec le système social global.

2. Espace imaginaire, espace de vie : parenté et famille

Sans doute établissons-nous intuitivement une distinction entre les notions de parenté et de famille. La première refère à une 'réalité naturelle' qui embrasse, jusqu'à la limite socialement arrêtée par convention ou historiquement fixée par la mémoire collective, la totalité des personnes prises dans les deux lignes maternelle et paternelle, liées entre elles par le fait qu'elles partagent le 'même sang'; la seconde est conçue comme un sous-ensemble à structure fort variable, construit à l'intérieur du champ

parental, mais dont il se distingue cependant, pour devenir tout à fait autre chose, puisque par nécessité, il inclut en son sein des 'parents' et des 'non-parents'. D'un point de vue anthropologique, ces deux espaces (parental et familial) déterminent des cadres de référence, en quelque sorte des modèles sur lesquels les sociétés semblent se fonder pour déterminer leur organisation familiale. On observe, en effet, que, tantôt le champ de la parenté tend vers une réduction extrême pour se confondre avec les dimensions de l'espace familial; dans ce cas, la notion de fonction de reproduction est prédominante, et conduit à développer la famille dite biologique. Tantôt, on remarque le mouvement inverse consistant plutôt à étendre l'espace familial jusqu'aux limites du champ couvert par la parenté, ce dernier choix est celui, généralement adopté par les sociétés africaines, où il est donné d'observer que, par-delà la référence biologique, c'est la notion de rôle qui prévaut, la parenté étant conçue davantage en tant qu'elle implique des échanges sociaux positifs ou négatifs. Sur ce point, on notera que la plupart des langues locales ne comportent pas de termes distinctifs pour désigner la 'famille' et la 'parenté' : les formules utilisées sont descriptives, et permettent de différencier les deux notions à l'aide des auxiliaires 'être' et 'avoir' que l'on associe alternativement à un même terme. Il y a ainsi une sorte de recouvrement des deux systèmes, c'est-à-dire une dissolution de la famille dans la parenté, ce qui confère à cette dernière l'aptitude qu'elle manifeste à structurer la société globale et à déterminer l'ensemble des autres systèmes sociaux.

Il s'ensuit que les langues africaines comportent un vocabulaire de parenté souvent très riche, regroupant jusqu'à une trentaine de termes, ces termes servant tout aussi bien à désigner les niveaux de la morphologie sociale que les catégories d'individus qui s'inscrivent. Il ne s'agit nullement de personnes singulières, car ici, un géniteur qui devient un parent ne fait qu'accéder à un rôle social que plusieurs autres personnes de la même classe d'âge et de la même catégorie sexuelle peuvent exercer, en même temps, vis-à-vis du même enfant.

C'est dans ces conditions que tout homme et toute femme, localisés ou non dans un même réseau de parenté, mais appartenant à la même classe d'âge que les géniteurs véritables méritent d'être le ou la destinataire des mêmes termes de parenté que l'on réserve généralement aux parents effectifs. Ainsi, sont appelées 'mères' toutes les soeurs réelles ou classifications de la génitrice; et l'on appelle 'père', les frères de tous ordres du père.

3. Entre le père et la mère, l'enfant

Les sociétés traditionnelles offrent les deux systèmes de filiation les plus marquants. Le système dit matrilinéaire se décompose en deux sous-systèmes : le premier est propre aux sociétés qui semblent ignorer l'institution matrimoniale, les individus s'adonnant plutôt à ce qu'on appellerait ici 'concubinage'. Les sociétés ici visées sont en fait peu nombreuses; on les trouve surtout en Afrique de l'Ouest, notamment chez les Senufo de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Le second sous-système reconnaît le mariage et pratique la virilocalité du couple. Le système patrilinéaire donne la prééminence au groupe paternel auquel seront juridiquement rattachés les enfants à naître qui jouiront, en toute légitimité, des charges (titres, droits et obligations) transmises, en fonction de leur sexe, par les ascendants directs. Or le 'lieu d'origine' de ces enfants reste le foyer matrifocal qui apparaît comme un espace relativement autonome bien qu'inséré dans l'espace domestique familial régi par le père. Cet espace est ainsi le lieu d'une dualité impliquée par l'alliance matrimoniale elle-même, et qui exprime l'indépendance relative de chacun des époux. En effet, en milieu africain, le mariage n'est pas ce qui occasionne la 'fusion' de l'homme et de la femme, chacun restant membre à part entière de sa famille d'origine, il n'est pas davantage ce qui constitue le premier acte de fondation de la famille qui les engloberait, l'un et l'autre : il en résulte, compte tenu du principe d'unifiliation en vigueur, que les enfants appartiennent toujours à une famille dont est exclu l'un de leurs parents.

La nature et l'importance de l'intérêt porté à l'enfant varie ainsi selon qu'il s'agit du père ou de la mère. Ces dispositions expliquent, du moins partiellement, l'importance toute particulière que revêt la relation frère-soeur puisque, selon la ligne de filiation considérée, le frère de la mère apparaît soit comme le parfait rival du père, soit comme la figure paternelle à l'usage de ces neveux et nièces. Ce phénomène est encore davantage marqué dans les sociétés à filiation maternelle où un homme n'acquiert le statut et le rôle de père que relativement aux enfants issus de sa soeur.

Cette observation ne fait que confirmer le point de vue africain qui donne la priorité au rôle social plutôt qu'à la fonction biologique. Ce point de vue a des implications sociologiques sur lesquels nous ne nous attarderons pas ici.

4. Donner sa fille et recevoir une épouse

S'appliquant à l'alliance matrimoniale, la logique des conceptions et des pratiques signalées plus haut fait que, en milieu traditionnel africain, l'alliance est conclue, non pas directement entre les individus principalement visés, mais, plutôt, entre les groupes familiaux dont ils relèvent respectivement. Ici, en effet, les 'conjoints' deviennent en quelque sorte les acteurs des clauses d'un contrat établi en dehors d'eux, ce 'jeu' ayant, pour finalité, la réalisation des attentes de l'une et l'autre des deux familles. Dans un tel contexte, l'alliance conclue s'inscrit dans une longue durée et revêt ainsi la forme d'un véritable 'pacte de fidélité' réputé inaltérable, dans la mesure où le sentiment d'amour n'est ni un préalable, ni une justification de l'union interindividuelle et où la dissolution du couple n'a pas pour effet la rupture du contrat.

Les perspectives que nous venons de dégager ont pour intérêt immédiat qu'elles rendent compte des modes de constitution et des cycles de vie différents de l'unité familiale. On s'aperçoit que la famille moderne, fondée sur deux générations en présence, prend juridiquement et socialement naissance à l'occasion de chaque nouveau mariage et qu'elle se dissout, en quelque sorte, pour revenir à l'état initial de 'ménage', dès lors que les enfants, à leur tour, se marient. Le processus à l'oeuvre ici est d'une extrême rapidité, l'unité familiale se constituant et se décomposant en moyenne à chaque génération. Très tôt, les éléments du couple initial se retrouvent confrontés l'un à l'autre, dans une complémentarité rendue d'autant plus nécessaire qu'elle dissimule l'angoisse de la solitude qui guette chacun d'eux. En revanche - nous l'avons déjà souligné - dans le contexte traditionnel africain, un nouveau mariage n'est ni pensé, ni réalisé en tant que point de départ d'une nouvelle unité familiale. La famille, envisagée comme unité sociale et résidentielle, se construit sur une double dimension temporelle et spatiale : sa constitution requiert une durée plus longue qui embrasse, en moyenne, cinq générations successives (à partir d'un parent reconnu comme fondateur et donné éventuellement comme 'ancêtre' de référence) et, en raison de la pratique de la polygamie, une extension horizontale plus grande, liée au nombre d'alliances réalisées par un homme. L'unité familiale se décompose ainsi de deux sous-groupes constitués d'une lignée père/mère-enfants et d'une succession d'épouses provenant de différentes autres familles.

Les deux modes de constitution de la famille ainsi dégagés renvoient tout naturellement à des systèmes d'organisation et de fonctionnement différents. Dans les sociétés où la famille est une formation relativement

restreinte, la fission intervenant dès la deuxième génération, les enfants ne peuvent être statutairement rattachés ni à la famille du père, ni à celle de la mère; ils sont, pendant une durée socialement ou légalement arrêtée, uniquement les enfants du couple de parents. En revanche, selon le modèle africain, on procède à l'affectation des enfants à l'un ou à l'autre des deux lignées maternelle et paternelle.

L'émergence de l'individu et l'évolution des structures familiales en Afrique

Quelle famille ?

Les observateurs des sociétés traditionnelles africaines ont souvent insisté sur l'importance que ces dernières accordent à la parenté qui, pense-t-on, continue à commander l'ensemble des relations sociales. Ils manifestent, parfois avec force, leur étonnement devant le fait qu'en dépit des décennies, voire des siècles de contact avec le monde extérieur, le fait parental continue à influencer ou même à déterminer les comportements dans des secteurs de la vie sociale qu'on voudrait différenciés et régis par d'autres principes. S'inspirant de l'histoire de l'évolution des sociétés occidentales, les spécialistes des sciences sociales ont pensé pouvoir dégager les facteurs exogènes susceptibles de provoquer le changement inéluctable de leurs structures familiales. Dans cette perspective, les transformations escomptées devaient passer par l'industrialisation et l'urbanisation, la scolarisation, l'accession dans l'univers des nouveaux métiers ouverts aux jeunes des deux sexes, etc. Ces divers processus devaient donner lieu à une stratification sociale fondée sur des classes définies essentiellement en fonction du niveau de connaissance et du pouvoir économique. Ils devaient également susciter une nouvelle éthique conduisant notamment à l'abandon de certaines pratiques matrimoniales (la polygamie, par exemple) et, d'une manière générale, à un nouveau type de rapports entre l'homme et la femme, entre les parents et leurs enfants, entre l'individu et la société. Enfin, l'insertion de ces pays dans l'ordre économique, juridique et politique mondial devait inciter à l'instauration d'institutions dont la mise en oeuvre devait favoriser les mutations escomptées. Il s'avère que les effets réels de ces processus sont malaisés à cerner, ce qui conduit à se demander si le développement des villes entraînant des mouvements de population et une modification sensible de l'habitat, constitue autant de facteurs qui ont eu une incidence significative sur la composition de la famille et les échanges intrafamiliaux. Dans le même ordre d'idées, il serait intéressant de savoir si la scolarisation de la femme et sa mise au travail dans le secteur

moderne a entraîné une transformation suffisante de son destin social. Il est difficile de répondre à ces questions avec la précision souhaitable. En se fondant sur des enquêtes réalisées ici et là, on est cependant autorisé à insinuer qu'aucun des facteurs évoqués ci-dessus n'est individuellement opératoire et que c'est sans doute leur conjonction dans des contextes définis qui est susceptible d'entraîner les changements de mentalité et de pratiques et cela, très probablement, à un niveau de la réalité qui n'affecte pas globalement et significativement les communautés concernées.

C'est que le développement des infrastructures qui n'a pas pour base l'évolution concomitante des valeurs, ne paraît pas apte à provoquer le changement global de la société; l'on pourrait même dire que c'est le désir de mettre en actes cette évolution des valeurs qui suscite et commande les bouleversements. Dans les sociétés africaines, les changements intervenus dans les relations familiales semblent davantage dûs à l'avènement de l'individu pris comme entité autonome et responsable, et socialement identifié comme tel. Ce phénomène marque l'adhésion des membres de la société à l'idéologie qui prévaut dans le monde moderne, et les effets perturbateurs de cette adhésion sur la famille africaine sont nombreux.

Tout d'abord, elle affecte la conception même de la parenté, c'est-à-dire, les principes de classification qui commandaient la distribution des individus et des groupes sociaux dans des catégories proches ou éloignées (tout autant que l'ordre dans lequel l'ensemble des êtres et des choses était appréhendé). Le lien de parenté n'est plus donné par la nature des échanges interpersonnels, mais plutôt, par l'idée de consanguinité, ce qui a pour conséquence, non seulement la caducité du principe d'unifiliation qui entraîne donc - du moins en principe - une proximité plus grande des membres du couple conjugal et une implication morale et psychologique égale de l'un et de l'autre vis-à-vis de leurs enfants, mais qui entraîne aussi la rupture d'un certain type de relations entretenus jusque-là entre un homme ou une femme et les enfants de ses frères ou soeurs. Le mot enfant précédé de l'article mon ne s'applique plus qu'à celui qu'il aura engendré. Par ailleurs, l'individu étant réputé libre et responsable de ses choix, son mariage, de même que la gestion de sa vie conjugale ne concerneront plus, en principal, que lui seul. Or la pleine conscience de son individualité apparaît assez tôt, soit de manière spontanée, soit en vertu d'une règle; très tôt également interviendra l'éclatement de l'unité familiale constituée, laquelle s'accompagne souvent de rapports conflictuels opposant parents et enfants...

Nous nous apercevons qu'en fait, l'Afrique moderniste tend à reproduire les conceptions et les pratiques de l'Occident et cela, sans se

soucier, la plupart du temps, de l'adéquation de son nouveau comportement avec l'environnement social et culturel encore dominant.

Cette Afrique-là est soutenue, en outre, par une législation de type moderne, mais quasi totalement dépourvue de moyens pour s'assumer. Une Afrique incertaine voisinant avec une Afrique vestige : il n'est point encore de lieu, ici, où s'élabore un système de valeurs et de normes susceptible de servir de base à la formation d'un nouveau modèle familial africain.

Une étude comparée des effets du changement socioculturel sur la famille africaine et la famille européenne tendrait à montrer que les deux ensembles de sociétés se retrouvent dans un même tournant de l'histoire, mais elles sont orientées dans des sens opposés.

Nous venons d'indiquer le sens de la quête africaine et, considérant certains phénomènes de changement qui interpellent la conscience des Européens, on est parfois conduit à y percevoir, en perspective, des traits caractéristiques du modèle africain. En effet, la précocité de l'expérience sexuelle, la multiplication des familles monoparentales volontairement constituées, le refus de plus en plus affirmé du mariage contractuel associé à une plus grande fréquence du divorce, le désir fortement accusé d'une plus grande proximité entre les membres du couple conjugal contrastant avec le besoin de plus en plus attesté d'entretenir des relations avec la génération alterne, sont autant d'options qui nous semblent impliquées dans les systèmes matrimoniaux africains.

Tout se passe alors comme si, en matière d'organisation et de fonctionnement de la famille, il ne pouvait pas y avoir de véritables innovations, comme s'il y avait déjà saturation de modèles. Ainsi pourrait-on dire que les sociétés n'inventent pas, mais se révèlent réceptives à des modèles déjà expérimentés ailleurs - ce qui veut dire, peut-être, qu'elles éprouvent le besoin de changer les institutions qui les régissent.

Structures familiales actuelles en Europe centrale et orientale

Katja BOH

J'ai été fort embarrassée à la réception de la lettre de Lily Boeykens me demandant une contribution au sujet des structures familiales en Europe centrale et orientale. Je me demandais s'il serait possible de parler de l'Europe centrale et orientale comme s'il s'agissait d'une entité. Ceux d'entre vous qui connaissent cette partie de l'Europe seront d'accord pour dire que les régions qui appartiennent à cette partie de notre continent sont loin d'être uniformes. Elles varient énormément, tant à cause de leur tradition culturelle que de leur histoire et même à cause de leur situation économique et politique actuelle.

Elles ont néanmoins une chose en commun. Elles ont connu le même ordre politique et économique (ou un ordre similaire) pendant près de cinquante ans; ce système a modelé la vie des gens de manière particulière. Ceci justifie une analyse comparée, même si la tâche ne s'en trouve pas facilitée. C'est pourquoi j'aimerais m'excuser pour le fait que, dans ma contribution, je resterai au niveau d'une analyse très générale. Et ce, tout simplement parce que je crains que les détails ne nous mèneraient bien au-delà du sujet proposé et que ce n'est qu'en réduisant la complexité qu'il est possible de traiter le sujet dans une perspective comparatiste.

La seconde révolution

Les pays d'Europe centrale et orientale post-socialistes sont confrontés à une nouvelle grande révolution qui par l'impact qu'elle exerce sur la vie quotidienne des gens, sur leur mode de pensée et sur leurs activités n'est pas moins révolutionnaire que celle qui succéda à la seconde guerre mondiale. Les prémisses sur lesquelles reposait le système socialiste sont ébranlées. Le nouvel ordre politique, l'introduction de l'économie de marché et le processus d'intégration européenne exigent une réorientation totale et une mutation des valeurs de base dans tous les domaines de l'activité humaine.

L'ampleur et la complexité des changements n'ont véritablement aucun précédent dans l'histoire. Les événements politiques de 1989, la transition vers des démocraties pluralistes qui s'ensuivit, ainsi que l'économie de marché, furent la source des rêves de prospérité et de meilleures conditions de vie les plus fous. Malheureusement les rêves ne se réalisèrent pas car il parut évident que le redressement serait beaucoup

plus long que prévu. "... Les nations d'Europe centrale et orientale sont heureuses parce qu'elles ont recouvré la liberté. Simultanément, elles sont confrontées à de nombreux problèmes qui leur étaient inconnus jusqu'alors". Voici les mots du message envoyés par le Président V. Havel à la conférence de l'UNICEF/ICDC à Florence (18.6.1991.)"... la vive émotion qui nous avait envahis dès le lendemain de nos victoires et de nos révolutions respectives est en train de refluer car nous avons à affronter des incertitudes et des difficultés nouvelles...". Ceci vaut non seulement pour la Tchécoslovaquie mais pour tous les pays post-socialistes.

L'économie s'est détériorée à un rythme rapide. Les intérêts sont souvent divergents. Les efforts de privatisation et de reprivatisation retardent le processus de dénationalisation. Les problèmes de droits de propriété nous font perdre du temps. Dans la plupart des pays post-socialistes, on assiste à une chute des niveaux de production et, pour l'heure, il n'y a pas de signe annonçant la reprise. Au contraire, on peut s'attendre à une baisse accrue des taux de croissance en 1992.

Selon certaines analyses, il y aurait trois groupes d'états post-socialistes : le premier, composé de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Pologne et de la Slovénie, devrait recouvrer la santé économique dans quelques années. Potentiellement, la Croatie pourrait appartenir à ce groupe, bien que la récente guerre l'ait cruellement marquée et qu'au moins 1/5 de ses villes et de ses villages ait été détruit. Il faudra plus de temps à la Bulgarie, à la Roumanie et aux Républiques du sud et de l'est de l'ex-Yougoslavie. Elles se trouvent dans une situation extrêmement critique, suite aux graves conflits ethniques et politiques. Cependant, les Républiques soviétiques et l'Albanie se trouvent, elles, dans une situation tout à fait désespérée. Aucune estimation n'a été faite jusqu'à ce jour quant à la durée du redressement économique.

L'inflation est élevée dans toute la région. Dans la plupart des régions, l'inflation toujours à la hausse, est contrôlée par de sévères mesures d'austérité et par une politique monétaire et anti-inflationniste des taux de change.

Le salaire réel est en baisse. En Pologne, le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, en Pologne, a progressé de 23 % en 1989, à 40 % en 1990. En Bulgarie, par exemple, suite aux réformes radicales de février 1991, 20 % de la population se retrouva en-dessous du seuil de survie minimum, alors qu'un tiers de la population atteint un niveau social minimum légèrement supérieur ou se trouve sous ce niveau. En 1989, en Hongrie, une famille moyenne (deux salaires deux enfants) dépensait 45 % de son revenu pour se nourrir et se vêtir; ce taux s'élevait

à 55 % en 1990 pour atteindre 85% dans la première moitié de 1991 (rapport UNICEF/ICDC, 1991). En Slovénie où les gens avaient un niveau de vie assez élevé dans le passé, on constate qu'en 1991 à peu près 14 % de la population vit sous le niveau minimum de survie.

Ces chiffres suggèrent que la pauvreté fait tache d'huile et qu'elle affecte un nombre croissant de personnes. Dans certaines parties de la région, des personnes risquent la famine (les ex-Républiques soviétiques, l'Albanie et la Roumanie).

La restructuration économique débuta par la fermeture rapide d'industries et d'entreprises. L'industrie lourde se détériora, ce qui ne fit qu'amplifier le nombre de sans-emplois. Le chômage est devenu un des problèmes majeurs. L'emploi qui, pendant plusieurs décennies, était l'unique source de rentrées pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne, est devenu aléatoire et s'est raréfié. Le chômage croît rapidement. Des milliers de personnes et de familles se retrouvent dans le dénuement le plus total. La politique du plein emploi a créé la compétition sur le marché. La compétition était totalement ignorée de plusieurs générations qui n'avaient pas été socialisées dans cet esprit. On sabre dans les budgets de l'Etat destinés au financement d'activités et de programmes sociaux. Les dépenses publiques sont drastiquement diminuées alors que la collectivisation des risques sociaux n'est désormais plus acceptée.

La plupart de ces pays ont introduit des projets d'assurance chômage mais les allocations de chômage grèvent les budgets de l'Etat; il s'avère que, dans certains pays, on assiste déjà à une réduction des conditions d'accès au chômage et à l'amputation des revenus de remplacement.

L'ouverture vers l'économie de marché et le virage vers le domaine privé (la famille incluse), combinés avec l'idée de pluralisme dans les services publics, nécessitent une reconceptualisation du système des services publics. Le concept 'collectiviste' encouragé par les régimes socialistes, dans lequel l'Etat était le seul pourvoyeur d'assistance sociale, est devenu inopérant. Certains essaient de promouvoir une conception extrêmement libérale qui prône la seule responsabilité de l'individu en matière de sécurité sociale. Elle n'est pas plus adéquate. Le nouveau paradigme de développement requiert un nouvel équilibre entre l'individu et les responsabilités collectives. Cet équilibre doit encore être atteint. Les nouveaux gouvernements démocratiques sont déchirés entre les désirs et les contraintes sévères dues à des problèmes économiques et sociaux sans précédent. Il leur faut trouver des solutions nouvelles.

L'émigration est inévitable. Dans le rapport UNICEF/ICDC (1991) on peut lire que 1.3 million de personnes en provenance des anciens pays

socialistes ont émigré vers l'ouest. On note la présence de nombreux mineurs non accompagnés. Rien qu'en Italie, on compte 3200 enfants de 11 à 17 ans, sans surveillance parentale. On peut s'attendre à une émigration plus massive encore, si le déclin économique s'accentue davantage et si de graves événements venaient perturber le climat politique comme c'est le cas dans l'ex-Yougoslavie et dans l'ex-Union soviétique.

Tendances actuelles des structures familiales

Par manque d'information, il est très difficile de présenter une vue d'ensemble des tendances actuelles mais il est possible, à partir de l'expérience, de se faire une idée des changements en cours ou à venir en Europe centrale et orientale.

Il faut mentionner, tout d'abord, les nouvelles tendances dans le domaine de l'emploi, provenant d'un fort taux de chômage qui frappe aussi bien les hommes que les femmes. Pendant près de cinq décennies, la politique du plein emploi était appliquée dans tous les ex-états socialistes avec des répercussions très importantes sur la répartition des rôles à l'extérieur et à l'intérieur de la famille. Un examen minutieux des politiques de l'emploi concernant les femmes fait apparaître, il est vrai, des ruptures et des contradictions ainsi que certaines différences d'un pays à l'autre quant à l'enthousiasme à promouvoir le travail salarié des femmes. Néanmoins, il faut reconnaître que dans l'ensemble, le travail des femmes y a toujours été encouragé. On est frappé par la rapidité de l'insertion des femmes dans le marché de l'emploi, si bien que dans les décennies 70 et 80 la proportion de femmes était fort élevée, avec un taux de 45 à 50 % en Bulgarie, en Union soviétique et en RDA, de 47 % en Tchécoslovaquie, de 45,4 % en Hongrie, en Pologne et en Slovénie et de 40 % en Roumanie (A. Kroupova, 1991). Pour être plus précis : 45 à 50% de femmes au travail, cela signifie que la proportion de femmes mariées salariées s'élevait à près de 80 à 90 %.

En Slovénie, le taux d'emploi des femmes de 20 à 24 ans n'était inférieur que de 5 % à celui des hommes de la même tranche d'âge. Il est estimé à 84 % dans la tranche d'âge de 25 à 29 ans. Les femmes âgées de 20 à 34 ans sont les mères de 4/5 des enfants. Ceci implique que le pourcentage de femmes qui ont des enfants en bas âge et qui travaillent est assez élevé, plus élevé même que dans la plupart des pays occidentaux où ce pourcentage ne dépasse 50 % que dans quatre pays de la C.E., notamment en France,en Belgique, au Danemark et au Portugal.

La participation des femmes au marché de l'emploi s'opéra en même temps en Europe orientale et en Europe occidentale. Les deux systèmes

ne sont pas assimilables pour autant. Alors que l'individualisme de l'occident capitaliste créait une atmosphère de libre choix et proposait un éventail de possibilités, le choix était beaucoup plus réduit dans les pays socialistes. Les salaires étaient bas et un seul salaire ne suffisait pas à couvrir les besoins de la famille. Il est vrai que les motivations des femmes n'étaient pas exclusivement pécuniaires mais que la préoccupation dominait quand même. La participation de la femme au marché de l'emploi était indispensable. On estime de 30 à 40 % la part des femmes dans le budget familial des anciens pays socialistes. Cette part n'atteignait pas 20 % dans certains pays occidentaux (en RFA elle n'était que de 18 % - G. Erler, 1990).

Ceci explique qu'il était très important de disposer de deux salaires. Il arrivait que les deux salaires ne permettent pas de maintenir le niveau de vie désiré. Les membres de la famille recouraient alors à des ressources complémentaires. Afin de compenser les déficiences du système en vigueur, les gens développèrent une production de biens et de services parallèle. Si les hommes produisaient un travail salarié supplémentaire et avaient un deuxième emploi ou cultivaient la terre, les femmes, quant à elles, étaient obligées de s'affairer à un plus grand nombre de tâches ménagères. C'est en combinant ressources du travail salarié, revenus d'un deuxième emploi, ménage et aide importante des réseaux familiaux d'entraide que les familles pouvaient assurer le quotidien.

Tout a basculé du jour au lendemain. La sécurité de l'emploi s'est réduite comme peau de chagrin et les deuxièmes emplois ne sont plus disponibles. Les réformes économiques, auxquelles la population n'est pas préparée, se déroulent sur fond économique et social extrêmement précaire.

La restructuration des entreprises, la rationalisation et la privatisation ont provoqué un taux de chômage massif, sans précédent. Dans la plupart de ces pays, le taux de chômage n'a jamais dépassé les 3 %. En 1991, il s'élevait à plus de 8 % en Pologne et à 10 % en Slovénie. Il progresse dans d'autres pays et pourrait sous peu provoquer des remous économiques et menacer les jeunes démocraties.

Le chômage accru, qui affecte les hommes et les femmes de manière égale, causera des changements dans les structures familiales. Le type prédominant de la famille bi-salariée vacille et un nombre croissant de familles devra se contenter temporairement ou pour une periode plus ou moins longue, d'un seul salaire. Ce ne sera pas forcément celui du mari. Il y aura un plus grand nombre de familles dans lesquelles l'épouse/mère sera la seule salariée et où le père sera chômeur. Cette situation pourrait

apporter des changements importants dans la distribution des rôles et dans la répartition des tâches ménagères.

Des programmes de réinsertion ont été mis sur pied mais il est possible qu'ils ne soient bénéfiques que pour ceux qui ont déjà une formation antérieure. Un grand nombre d'hommes et de femmes seront bientôt confrontés au chômage de longue durée et beaucoup ne retrouveront pas d'emploi. Seront les plus touchés, et dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée, les jeunes qui commencent à travailler. On peut s'attendre à ce qu'ils retardent le mariage et ne soient pas à même de fonder un foyer.

Dans certains pays, on constate que le taux de chômage est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Il ne faut pas sous-estimer le fait qu'indépendamment de la situation actuelle, les opportunités de garder un emploi ou d'en retrouver un autre sont sans doute encore plus grandes pour les femmes que pour les hommes. Il y a de bonnes raisons à cela. Malgré le fait que de nombreux emplois occupés par des femmes soient aujourd'hui superflus, les femmes risquent de retrouver plus facilement un emploi. Le marché du travail aura besoin du travail des femmes, spécialement dans le secteur des services, secteur négligé aujourd'hui, mais en expansion demain. Par ailleurs, les chances de survie de l'industrie lourde qui employait surtout des hommes, sont réduites. L'avenir est aux petits commerces et aux petites entreprises, susceptibles d'embaucher des femmes. Le danger est réel de voir un nombre croissant d'embauches de femmes 'au noir', comme ce fut le cas dans de nombreux pays européens, dont l'Italie, pendant la récession des années 70.

Il y a cependant des tendances inverses. Malgré la situation économique difficile (ou comme conséquence de celle-ci), des tentatives de redéfinition du rôle des femmes et de reconceptualisation des politiques de la famille pourraient prendre un tournant conservateur. Des sondages montrent que de nombreuses femmes seraient contentes d'arrêter de travailler. Même celles qui apprécient leur indépendance économique opteraient pour une réduction du nombre d'heures. La renaissance d'une philosophie de l'amour et du foyer renforce une tendance qui leur permettrait d'échapper au fardeau de la double tâche.

D'autre part, en réaction, on voit l'émergence de mouvements dirigés par des femmes instruites. Elles sont les apôtres du féminisme et fortement opposées à ces tendances, rétrogrades à leurs yeux. Il est trop tôt pour présumer de l'influence de ces mouvements. Il faudra tenir compte de l'impact et des projets des protagonistes potentiels. Le problème de l'avortement en est un exemple. La législature en la matière

a été modifiée en Pologne, où l'influence de l'Eglise catholique est forte. En Slovénie par contre, l'argumentation féministe a été acceptée et le droit à l'avortement préservé dans la nouvelle constitution au titre de droit de l'Homme.

Le docteur Maja Pnakratova de l'Institut de Sociologie de L'Académie des Sciences, rapporte que les médias avaient lancé une campagne pour rappeler aux femmes leur 'rôle naturel d'épouses et de mères'. Avant la campagne, un sondage indiquait que 1/5 des femmes resteraient à la maison si le salaire des maris doublait. Ce taux était multiplié par deux après la campagne.

L'image, jadis, extrêmement valorisée de la femme au travail est en train de se transformer. Les femmes elles-mêmes, semblent déplacer les priorités en faveur de la famille. Le débat public porte sur la création d'un climat favorable, ne discriminant pas les femmes au foyer tout en glorifiant la maternité. Dans son livre "Perestroïka", l'ex-Président Gorbatchov affirme lui aussi que les femmes ne consacrent pas assez de temps ni d'intérêt à la famille, en raison de leurs activités hors du domicile.

Au diapason de ces mêmes valeurs, il y a la dissatisfaction profonde à propos des femmes au travail et la mise en évidence de l'impact négatif de ces activités sur les enfants et sur la famille, le tout agrémenté d'arguments mettant en doute l'opportunité des crèches. L'accent à nouveau déplacé sur 'le rôle irremplaçable de la mère', surtout à l'âge préscolaire, a déclenché un débat d'une telle ampleur qu'il remplit les pages de la presse populaire. N'assiste-t-on pas ici à un retour vers une vision plus conservatrice et traditionnelle du rôle de la femme ? La courroie de transmission de la propagande fait aujourd'hui son beurre des éventuelles retombées de la position - non encore résolue - de la femme et de la famille sous le régime socialiste. Elle prépare, en outre, le terrain pour des changements plus importants, favorables au retrait des femmes du marché de l'emploi et à un retour aux rôles traditionnels. L'appel aux femmes pour un renoncement au travail salarié en faveur de celui des hommes n'est qu'un des signes de la nouvelle orientation.

La famille en crise

Les familles en Europe centrale et orientale sont en crise. Une série de raisons, étrangères à la famille et sur lesquelles la famille n'a aucune prise, en sont la cause.

La crise qui n'affecte certainement pas seulement les chômeurs mais en fait l'ensemble des populations et des familles, n'est pas passagère. Il est possible qu'elle s'étire sur une période assez longue. Cette crise

affecte un monde qui s'est écroulé. Surmonter ces situations exige des stratégies qui facilitent la survie et qui aident à développer des modèles de comportement mieux adaptés aux nouvelles circonstances.

On peut supposer qu'en réponse à la crise, les familles réagiront comme elles l'ont fait dans de nombreuses situations similaires, à savoir en réduisant le nombre d'enfants. Les familles ont toujours essayé de maintenir un équilibre entre les ressources qu'elles arrivaient à accumuler et le nombre de membres de la famille devant en vivre. Quand les ressources se raréfient, comme c'est actuellement le cas, les familles tendent à réduire le nombre d'enfants désirés. Les guerres, les crises politiques sévères et les récessions économiques poussent les couples à retarder la paternité/maternité ou à ne plus la prendre en considération. Ce modèle de reproduction sera sans doute suivi par de nombreux parents des ex-pays socialistes.

Les expériences du passé nous apprennent que le déclin de la fertilité dans les ex-pays socialistes n'a pas été causé par la situation actuelle. C'est une tendance de longue durée.

Les changements démographiques en Europe occidentale et orientale, ont suivi des tendances similaires à celles de nombreux pays européens. Si le déclin fut moins rapide et variait selon les pays, la baisse du nombre de naissances a pu être observé dans toute la région, malgré une politique de la famille très active. Mais, et il est important de le souligner, on peut s'attendre à une baisse accélérée de la natalité, en raison de la profonde récession économique et de la situation politique instable. Il n'est pas sorcier d'imaginer que ceci aura des retombées de longue durée sur les structures familiales.

Quand on leur demande pourquoi ils ne veulent pas d'(autre) enfant, les parents se plaignent de problèmes financiers et de difficultés de logement. Ils invoquent aussi le fait qu'ils doivent tout faire eux-mêmes. De mauvaises expériences dans le passé et la peur de l'avenir seront, pour de nombreux couples, un obstacle à un (autre) enfant "... La perspective d'un deuxième enfant est un cauchemar," affirmait une jeune mère moscovite quand on lui demandait pourquoi elle ne voulait plus d'enfants (V. Maier, 1990). Une étude en Slovénie, présente des résultats similaires. Pour la première fois, les interrogés slovènes invoquèrent les conflits politiques et écologiques pour expliquer le fait qu'ils ne désiraient pas d'(autre) enfant. Un des facteurs démotivants, mentionné surtout par les mères, était la non-disponibilité de systèmes de garde d'enfants.

L'institutionnalisation de la garde d'enfants, dans les ex-pays socialistes, fut pendant longtemps un instrument important de la politique de la famille, fort apprécié par la majorité des parents. C'est dans ce

domaine que l'Allemagne de l'Est obtint des résultats spectaculaires. Ayant dû recommencer à zéro après la Seconde Guerre mondiale, l'ex-RDA était l'un des pays les mieux équipés en matière de services familiaux. Les jardins d'enfants couvraient 95 % des enfants de trois ans en début de scolarité. Les crèches couvraient 65 % des enfants, plus jeunes, qu'elles prenaient en charge, dès le départ de la maternité jusqu'à l'âge de trois ans.

Les garderies de jour était bien développées également en Tchécoslovaquie, englobant 95 % des enfants en âge d'aller au jardin d'enfants et 22 % d'enfants plus jeunes, dans les crèches. Alors qu'en RDA et en Tchécoslovaquie, la plupart des centres de garde d'enfants étaient publics et administrés par les autorités, soit communales, soit d'Etat, en Hongrie, certaines de ces institutions dépendaient d'organisations ouvrières. Si en Hongrie la couverture était de 94 % pour les jardins d'enfants et de 80 % pour les crèches, en Slovénie, pays où les centres étaient des institutions publiques couramment administrées par les municipalités, 63 % des petits allaient au jardin d'enfants et 22 % dans les crèches. En Union soviétique, la situation était plus mauvaise : en tout 65 % environ des enfants jusqu'à trois ans étaient accueillis dans des centres. La Pologne en comptait encore moins, 5 % pour les crèches, et moins de 50 % pour les jardins d'enfants. En ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie, nous n'avons pas d'informations.

En dépit des critiques arguant que les politiques de la famille et leur mise en oeuvre n'étaient pas essentiellement orientées vers le bien-être de l'enfant et de la famille, mais plutôt vers les intérêts de la collectivité et vers la réalisation de buts économiques et politiques, que les dispositions institutionnelles ne répondaient pas aux réels besoins des gens et ne couvraient qu'une petite partie de leurs exigences, les gens acceptaient ce qui leur était offert et ce qui était disponible. Cela finit par faire partie de leur vie.

Aujourd'hui, tout a changé et les gens ne peuvent plus compter sur ces institutions. Soit elles ont disparu, soit elles sont désormais inabordables.

La baisse de la production va de pair avec une baisse des revenus du fisc. En cette période particulièrement inflationniste, le budget public n'arrive plus à faire face aux besoins accrus en matière d'assistance sociale, aux factures élevées du secteur public et au paiement des nombreuses dettes (intérieures et extérieures). L'abrogation de la fixité des prix et les réductions sévères dans les services publics, notamment la santé, les services de soins aux personnes âgées et aux enfants, ne font que détériorer des conditions de vie déjà très précaires.

De nombreuses crèches et de nombreux jardins d'enfants, fortement subventionnés par le passé, ferment leurs portes ou augmentent la participation et privatisent. Comme en Hongrie, où les crèches et les jardins d'enfants ne sont plus subventionnés, il faut mettre la clé sous le paillasson. A Lodz, en Pologne, p.ex. plus de 100 jardins d'enfants sur les 218 existant en 1989, ont été fermés au début de 1991. Dans de nombreux jardins d'enfants, la participation égale ou dépasse le salaire minimum.

Nous ne disposons pas encore d'informations pertinentes et récentes, puisque la recherche accessible porte surtout sur la période antérieure au grand bouleversement. Il est trop tôt pour faire une analyse d'ensemble et il est extrêmement difficile de prévoir dans quel sens iront les développements. Comme il n'y avaient pas de modèle de famille commun dans le passé (K. Boh, 1989), nous pouvons supposer qu'en Europe centrale et orientale, ces modèles garderont quelques-unes de leurs particularités. Ceci n'a rien d'étonnant puisque nous avons affaire à des pays et à des populations qui diffèrent de manière significative, tant sur le plan de leur histoire et de leur héritage culturel que sur le plan des divers 'socialismes' qu'ils ont pratiqués.

Il est toutefois légitime de proposer quelques scénarios au sujet de l'avenir et d'essayer d'envisager de quoi aura l'air la famille d'ici à quelques années ou à quelques décennies et surtout, dans quelle mesure elle sera arrivée à surmonter les difficultés actuelles.

On sait maintenant que l'expérience socialiste n'est pas arrivée à résoudre les problèmes de la famille. En dépit de sa position idéologique bien assise en faveur de l'égalité des sexes, sa tentative de réconcilier les rôles dans la famille et hors de la famille et de remplacer la famille par d'autres institutions sociales a clairement échoué. Les problèmes n'ont pas été résolus, les tensions entre le travail salarié et non salarié persistèrent et les femmes furent autant exploitées - ou même plus - que dans les autres sociétés modernes.

Les politiques de la famille n'ont pas atteint le but qu'elles s'étaient proposé : les taux de mariage et de divorce restèrent relativement élevés. Le taux de natalité déclina, en dépit des investissements dans les programmes familiaux. L'élaboration et la mise en oeuvre de politiques de la famille visant l'accroissement de la natalité, se sont toujours avérées inefficaces.

Toutefois, j'aimerais mettre en évidence le fait que la famille a toujours été fort appréciée en Europe centrale et occidentale, en dépit des différentes tentatives visant à la déprécier et à limiter ses fonctions en faveur d'institutions non familiales.

Le rôle de la famille fut donc extrêmement important pendant toutes ces années et les réseaux de relations sociales entre la famille et les proches ont continué à fonctionner en tant que ressources indispensables pour la satisfaction des besoins de base de la population. Les parents aidaient les jeunes couples à résoudre les problèmes ménagers, ils gardaient les petits-enfants. Il y avait aussi les soins aux personnes âgées et à tous ceux qui, sans emploi et sans revenu aucun, dépendaient uniquement de l'aide de la famille et des proches : les centaines de milliers d'émigrant(e)s, les rescapés des camps, les jeunes dissidents. C'est le modèle de famille qui aida les individus et les familles à survivre et rien ne permet de supposer que ce modèle, si efficace - si souvent répété - dans le passé, ne se reproduise pas dans le futur. C'est ce que la théorie de la crise nous apprend aujourd'hui, notamment que les comportements appris dans le passé tendent à persister et même à s'amplifier en temps de crise. La question qui se pose toutefois est celle de savoir si les familles, affaiblies par la récession et par les privations, arriveront à soutenir leurs membres ? Ces considérations joueront un rôle significatif dans le développement futur et dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de la famille. Le débat sur les rôles homme/femme et sur la famille, commencé dans le passé, a repris après une interruption. De nombreuses choses auront à être reconstruites dans cette région et certainement les relations familiales. Mais il faut savoir qu'il est essentiel de respecter les expériences du passé et d'être extrêmement sensibles aux préoccupations futures.

J'espère très sincèrement que ce papier sera une contribution aux débats et que, dans la crise actuelle, il sera source de nouvelles idées sur l'élaboration de politiques de la famille et sur les modalités d'aide aux personnes.

Références

Boh K., *European Family Life Patterns - a reappraisal*, in : Boh K. et al. (eds) : Changing Patterns of European Family Life - A comparative analysis of 14 European countries, Routledge, Londres, 1989.

Cernigoj Sadar N., *Paid Work and Family Life*, in : Boh K. et al (eds), op.cit.

Erler G., Jaeckel M., Meier U., Pettinger R., Sass J., *Familienpolitik im Umbruch*, Deutsches Jugendinstitut e.v., Münich, 1990.

Kroupova A., *The Promotion of Equality for Women in Central and Eastern Europe*, Prague, 1991.

UNICEF/IDCD Seminar. Report, Florence, 1991.

La famille en Amérique du Sud

Magdalena E. PIÑERA

Ce document a principalement pour base les présentations effectuées par les pays de la région à l'atelier "Dynamique de la Famille, du Développement et de la Population" organisé par ECLA-CELADE à Santiago du Chili en Novembre 1991.

L'Amérique du Sud est une région très hétérogène qui rend difficile la description d'une réalité socio-culturelle. Il n'y a pas de famille sud-américaine qui partage les mêmes caractéristiques dans cette région, et même pas à l'intérieur d'un pays donné. Il y a plutôt une variété de structures familiales façonnées par des forces géographiques, socio-économiques, nationales et politiques, ethno-culturelles différentes.

En Amérique du Sud, il y a des pays peuplés principalement par des descendants d'Européens comme le Chili, l'Argentine et l'Uruguay, de même que d'autres comme le Pérou, la Bolivie et l'Equateur où les descendants des civilisations pré-colombiennes représentent une part importante de la population. Cette situation façonne des réalités familiales distinctes marquées par des différences culturelles qui varient entre les pays de la région et à l'intérieur de ces pays.

Contexte historique et socio-économique

Pour cette raison, le facteur historique le plus important est, sans aucun doute, la conquête espagnole et portugaise et la colonisation consécutive qui marqua les cultures indigènes, créant de nouveaux modèles de familles qui commencèrent à coexister avec les modèles indigènes. En dépit des changements que la société a traversé bien des fois, certains traits de ces familles évoquent la présence de mentalités qui ont été modelées depuis les temps éloignés.

Nous ne disposons que de peu d'information sur l'organisation familiale dans la société pré-colombienne et ce que nous savons est fondamentalement lié aux cultures les plus avancées telles que celles des Aztèques et des Incas. Parmi ces peuples, la famille avait pour base le mariage monogame - excepté pour les élites - et était réglementée par des lois strictes, avec un rôle important de l'Etat. Dans d'autres communautés, comme celle des Araucanos, la polygamie était la norme.

En général, quand les conquérants arrivèrent, il y avait toute une variété de pratiques et d'interdictions qui guidaient les relations entre les sexes et celles-ci différaient d'une culture à une autre. Un seul modèle

américain commun relatif aux familles et aux relations entre hommes et femmes ne peut être défini, mais il y avait plutôt un certain nombre de normes et de conduites portant la marque d'une certaine homogénéité. Le colonisateur chercha à implanter son propre système de valeurs sans ménager les cultures d'origine.

Malgré eux, les conquérants furent incapables d'effacer les normes et les valeurs pré-hispaniques. Le processus d'adoption de la culture du conquérant est incomplet dans ces pays où il y a encore un grand nombre de populations indigènes.

Trois sortes de familles ont coexisté pendant la période de la conquête :

* Quelques communautés indigènes isolées qui résistèrent à l'influence du conquérant et conservèrent l'organisation familiale en général égalitaire où les femmes possédaient une certaine autonomie comme reproductrices et où les hommes protégeaient leurs femmes et avaient l'autorité sur les enfants.
* Des familles formées par l'union d'hommes espagnols et de femmes indiennes - qui généralement n'étaient pas mariés légalement - qui furent à l'origine de la race métisse. Ces familles étaient généralement très instables, avec des enfants illégitimes, une cohabitation consensuelle, des relations pré-maritales et extra-maritales, et formèrent la base de nouvelles normes culturelles encore présentes dans la société américaine. Le rôle de la mère : seule responsable pour élever et subvenir aux besoins des enfants, étant donné que le père blanc avait tendance à ignorer sa responsabilité paternelle. Ce modèle masculin fut imité par les secteurs dominés de la population, au fur et à mesure que progressait la désintégration socio-culturelle des cultures indigènes.
* La troisième sorte de famille était constituée par les conquérants mâles et leurs épouses espagnoles. Là, les normes patriarcales européennes dominaient, soutenues par l'Eglise et la Couronne. Cette sorte de famille trouvée dans la classe dominante devint la norme des structures familiales, même si c'était la minorité.

Ces types de famille devinrent l'origine d'un système de stratification sociale dont les blancs constituèrent le groupe supérieur, les métis le groupe intermédiaire et les indigènes le groupe inférieur. Quand les esclaves noirs africains arrivèrent, les mulâtres, les métis (enfants de noirs et d'indiens), et les noirs devinrent le groupe le plus bas.

Ces types de famille se modifièrent et se stabilisèrent pendant la longue période de colonisation qui suivit la conquête. Le métissage se

répandit largement et les membres de cette communauté dépassèrent en nombre la population européenne.

Des vagues massives d'émigration européenne, qui commença véritablement au 19ème siècle, renforcèrent le type de famille européenne et imposèrent une homogénéité sociale considérable dans certains pays de la région.

L'Amérique du Sud a appliqué une stratégie de développement basée sur l'industrialisation depuis le milieu du siècle, ce qui accéléra le processus de migration rurale vers la ville, car les familles déménageaient dans les villes, à la recherche d'un niveau de vie plus élevé associé à des programmes mis en place par l'Etat dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement. Les basses classes urbaines apparurent et les classes moyennes gagnèrent de l'importance. Néanmoins, le système ne pouvait pas absorber l'apport croissant de main-d'oeuvre et c'est alors qu'apparurent autour des grandes villes ce que l'on nomme les 'ceintures de pauvreté'. La pauvreté urbaine aussi bien que la pauvreté rurale sont maintenant largement répandues pour bien des familles de la région.

Le processus de modernisation dans les sociétés sud-américaines a causé des transformations qui survinrent beaucoup plus rapidement là que dans les premiers pays industrialisés et a forcé les familles à adopter des modifications radicales. Celles-ci comprenaient un transfert des travailleurs d'entreprises familiales vers des affaires non familiales affaiblissant la communauté et les liens filiaux. Les niveaux d'études s'améliorèrent, spécialement chez les femmes. Le nombre d'enfants s'accrut d'abord en raison d'un taux plus élevé de survie et puis diminua très vite en raison de la diffusion de programmes de contrôle des naissances. Il est d'abord important de souligner les changements dans l'accès aux média et leur contenu, et leur impact sur les valeurs et les attentes des membres de la famille hautement influencés par l'effet de démonstration des styles de vie des sociétés industrialisées.

Tous les secteurs de la société n'ont pas été également affectés par ces changements. Les classes urbaines supérieures et moyennes ont graduellement modernisé leur comportement. Le niveau d'études plus élevé des femmes les a conduites à travailler hors de chez elles, retardant l'âge du mariage et réduisant le nombre d'enfants. Les mariages sont basés sur plus d'égalité, même si les femmes ont encore la responsabilité des obligations domestiques et du soin des enfants. Les enfants sont élevés d'une manière moins autoritaire et avec plus de dialogue. Tout ceci nécessite un processus de redéfinition des rôles en matière de sexe, couple, parents et enfants.

La classe urbaine la plus basse connaît cependant une situation différente, même si elle est aussi soumise à une modernisation du fait de l'implication des hommes dans l'industrie et de l'impact de la communication de masse. Elle conserve les restes des normes culturelles rurales traditionnelles qui favorisent un modèle paternel autoritaire, un taux élevé de naissances et le maintien des femmes à la maison tandis que les hommes assurent les moyens de subsistance du ménage et dirigent. Ces normes sont appliquées même avec un niveau de vie qui rend le modèle non viable quand le maigre revenu est insuffisant pour accéder aux avantages offerts par la société moderne.

La crise économique mondiale des années 80 a affecté les secteurs pauvres en aggravant et en empirant la précarité de leur niveau de vie. Dans ce contexte, les familles ont développé diverses stratégies de survie, la plus importante étant le départ des femmes de la maison et leur entrée dans le monde du travail où elles assurent toutes sortes de travaux mal payés. L'emploi de la femme cause des conflits dans le couple en raison de l'opposition du mari et cause des tensions en raison de la détérioration des soins aux enfants, ceux-ci restant souvent sans surveillance.

Les rôles traditionnels d'autorité paternelle ont tendance à être maintenus dans les secteurs ruraux, de même que le taux élevé de naissances et la participation de toute la famille dans la production agricole. Cependant, la crise économique et la modernisation de l'agriculture provoquent des changements dans les familles de la région, les femmes prenant des emplois hors du foyer.

Par qui la famille est-elle dirigée en Amérique du Sud ?

Je voudrais d'abord souligner qu'en Amérique du Sud, l'importance de la famille n'a pas décliné. Nous sommes un continent orienté vers la famille, les personnes de sexes et de générations différentes continuent à considérer la famille comme le pilier de leurs vies. Fidélité, stabilité et paternité sont encore hautement estimées. Les relations avec les grands-parents, oncles, cousins et autres membres de la famille font partie de la vie quotidienne et sont considérées comme droits et devoirs de solidarité et de soutien mutuel.

Alors que d'autres institutions ont pris en charge quelques-unes des fonctions autrefois assumées par la famille, celle-ci continue à être le centre des modèles affectifs et le transmetteur des valeurs.

Certaines tendances peuvent être aujourd'hui observées dans les pays de la région, en dépit de leurs différences. Certaines sont semblables à celles qui prévalent en Europe Occidentale et en Amérique du Nord.

1. En ce qui concerne la taille et la composition de la famille, il y a, en Amérique du Sud, un accroissement de la famille nucléaire constituée d'un ou de deux parents et d'un seul enfant, avec un affaiblissement de la famille élargie.

La famille idéale de la région semble être la famille nucléaire, les jeunes aspirent à créer un foyer indépendant de celui de leurs parents.

La famille élargie cependant continue à être en vogue dans la région. Par exemple au Chili, bien que sa fréquence ait diminué, la famille élargie représentait 39 % des foyers lors du dernier recensement des années 80. En Argentine et en Uruguay environ 25 %, au Pérou 32 % et au Vénézuela 11 % des foyers comptent des apparentés et non-apparentés.

La famille élargie n'est pas tant une norme culturelle qu'une solution combinant des stratégies de survie et l'accomplissement des fonctions familiales dans les familles pauvres. Ceci est dû aux puissants modèles de solidarité familiale qui sont présents dans la culture de la région. Dans quelques zones urbaines, la composition d'une famille élargie est due à la migration de parents qui emménagent avec leur famille de manière à trouver une place dans la vie citadine.

Le manque de logements et les difficultés pour les jeunes d'assumer l'installation de leur propre foyer sont aussi des facteurs d'adoption de vie de famille élargie.

L'instabilité conjugale étant à l'origine des foyers monoparentaux, généralement constitués de femme et enfants, favorise aussi la constitution de familles élargies. Au Chili, la plupart des ménages monoparentaux vivent avec d'autres membres de leur parenté.

Vivre dans une famille élargie a des avantages pour les enfants et adolescents pauvres, qui atteignent des niveaux d'éducation plus élevés du fait qu'il y a plus d'adultes disponibles pour s'occuper d'eux et les stimuler.

D'autre part, il y a eu une diminution de la taille de la famille, variant entre 3,9 et 5,3 personnes par famille dans les années 80. Cette décroissance est principalement associée à l'abaissement du taux de la natalité.

Les familles des zones rurales et pauvres sont plus nombreuses.

L'accroissement des foyers d'une seule personne est une réalité nouvelle dans la région, en raison de l'élévation de la durée de vie. Ces foyers sont surtout composés de veuves âgées, de retraités ou pensionnés qui résident dans les centres urbains.

2. En ce qui concerne le mariage, l'idéal d'une monogamie de longue durée est maintenu, même si les jeunes se marient fréquemment pour des raisons de circonstances, sans être conscients des droits et des devoirs acquis par le mariage et s'ils gardent à l'esprit la possibilité d'une séparation comme alternative d'une vie conjugale à problèmes.

L'âge du mariage a été retardé, spécialement chez les femmes des villes au niveau d'éducation plus élevé.

Une autre des caractéristiques du continent est l'union consensuelle dont l'histoire remonte à la manière dont les femmes indigènes s'unissaient aux conquérants. Dans quelques pays, les unions consensuelles représentent plus de 20 % des ménages tandis que dans le cône du Sud, celles-ci sont beaucoup moins fréquentes.

La cohabitation est plus fréquente dans les secteurs ruraux et pauvres. Dans ces derniers, les difficultés économiques rendent les jeunes circonspects pour prendre des engagements stables et l'affaiblissement de contrôles sociaux de la conduite des adolescents s'ajoute à la tradition culturelle. Dans de nombreux cas, la cohabitation marque le début d'une vie conjointe qui n'est légalisée qu'à la naissance des enfants, quand le mariage prend alors toute sa valeur. Cette sorte d'union se rencontre habituellement chez les adolescentes enceintes, les mères célibataires et les femmes qui ont été abandonnées par leur époux. Elles voient dans la cohabitation une source de protection et de soutien économique et souvent changent de partenaire successivement. La cohabitation a tendance à avoir un effet négatif sur les enfants parce qu'elle s'accompagne généralement d'un climat d'insécurité émotionnelle, de violence verbale et physique et même d'abus sexuel.

Récemment, il y a eu un accroissement de ce genre d'union entre jeunes des classes aristocratiques dans quelques pays, comme réponse aux idéologies modernes, mais sans représenter un modèle de la région.

Bien que leur nombre soit encore beaucoup moins élevé qu'en Europe et en Amérique du Nord, il y a eu une augmentation du nombre des séparations, annulations et divorces dans la région. Le taux en a doublé entre les années 60 et 80 dans certains pays.

Jusqu'en 1985, plusieurs pays, dont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Paraguay et le Chili n'avaient pas de législation sur le divorce. Le Chili n'en a toujours pas.

La résiliation d'un mariage se produit plus fréquemment dans les zones urbaines que dans les zones rurales, cependant il n'est pas évident de savoir dans quelle classe sociale elle est la plus fréquente. Dans l'aristocratie, elle est associée avec des attentes de relations plus élevées et d'une indépendance économique accrue pour la femme. Dans les

familles plus pauvres, elle est associée à des difficultés économiques et d'emploi.

Les couples qui se séparent le plus sont ceux :

* qui se sont mariés jeunes,
* qui sont issus de parents séparés ou ne vivant pas ensemble,
* qui ont de mauvaises relations, ou n'en ont pas du tout, avec leur famille d'origine,
* qui ne se réclament pas d'une religion ou professent des croyances non-chrétiennes,
* qui se marient en raison d'une grossesse ou d'autres motifs sans relation avec un engagement conjugal,
* qui n'ont que deux enfants ou moins,
* qui ne se sont pas mariés devant une cour ou une église,
* et là où la femme travaille ou étudie et dont les revenus sont égaux ou supérieurs à ceux de son mari.

Les mariages ont tendance à se briser principalement pendant les quelques premières années et, parfois, quand les enfants du couple ont quitté la maison.

Les femmes sont celles qui restent avec les enfants et en charge de la maison. La prédominance de la femme comme parent unique est reflétée par la fréquence des femmes chefs de famille qui atteint 20 % des familles en Amérique du Sud et est plus fréquente dans les familles les plus pauvres.

La famille monoparentale entraîne généralement un amoindrissement de l'éducation des enfants, la mère ayant à partager son temps entre un emploi pour subvenir au ménage et l'attention à porter à l'enfant. Cette situation est encore pire dans les familles pauvres qui n'ont personne pour les aider.

Ceci explique pourquoi la femme seule avec des enfants à charge recherche aide et protection en formant une famille élargie ou en vivant successivement d'un homme à l'autre.

Les pères ont tendance à se dissocier de leurs enfants, surtout dans les secteurs pauvres.

3. En ce qui concerne les enfants, le processus de réduction progressive de la natalité commença dans la seconde moitié des années 70, grâce aux politiques démographiques pratiquées dans les pays du continent. La fécondité a été réduite de 40 % en vingt ans et le taux des naissances tomba dans certains pays au-dessous de trois enfants par femme, bien que dans d'autres il s'élève jusqu'à cinq enfants par femme.

Les femmes des villes ont moins d'enfants que les femmes de la campagne et la fécondité est plus basse chez les femmes ayant une éducation supérieure. Celles-ci repoussent l'âge de leur mariage, ont accès à l'information, accordent moins de prix à avoir de nombreux enfants et ont des ambitions sociales et économiques qui sont incompatibles avec des familles nombreuses. Ces femmes pensent que leur domaine s'étend au-delà de leur maison et de la maternité.

Cependant, la pratique du contrôle des naissances est limitée dans ce continent et n'atteint que quelques femmes parmi celles en âge de procréer.

En Amérique du Sud, le sujet du sexe est encore tabou et des jeunes de tous les niveaux sociaux font preuve d'un manque de connaissance, notamment dans les secteurs pauvres. Ce manque d'information est contredit par une nouvelle pratique largement répandue dans tous les secteurs sociaux : les rapports sexuels pré-maritaux parmi les adolescents.

Les jeunes s'engagent dans des relations sexuelles mais peu utilisent la contraception. En conséquence, les grossesses des adolescentes sont devenues un problème dans la région.

Les unions consensuelles et les relations sexuelles entre adolescents ont entraîné un grand nombre de naissances d'enfants hors mariage. Au Vénézuela, environ 55 % des enfants nés depuis 1960 sont illégitimes, en Argentine 32 %, au Chili 33 %.

Cette illégitimité s'accroît principalement chez les enfants de mères de moins de 20 ans. En Uruguay,leur nombre a doublé entre 1960 et 1980, atteignant presque la moitié des naissances. Au Chili, le taux a doublé depuis 1970, atteignant presque 60 % en 1988.

L'illégitimité en Amérique du Sud entraîne généralement un amoindrissement du bien-être de l'enfant : discrimination sociale, manque d'éducation et manque de protection légale.

4. En ce qui concerne les relations des sexes, même si la majorité des femmes en âge de travailler travaille exclusivement à la maison en Amérique du Sud, leur incorporation progressive dans le monde du travail à partir des années 50 a peut-être été la tendance qui a le plus affecté la répartition des rôles selon le sexe.

La sortie des femmes hors de leur environnement purement domestique vers d'autres sphères a été plus fréquente dans la classe moyenne et la classe plus élevée qui ont accès à des professions plus satisfaisantes et mieux payées. Pour les femmes mariées, le travail hors de la maison apporte une possibilité d'épanouissement personnel et leur salaire complète le revenu de la famille. Ceci leur a permis d'acquérir

plus de pouvoir et de participer davantage aux prises de décision et d'une façon générale d'avoir une relation plus égalitaire avec leurs maris. En même temps, il a modifié le rôle de l'homme - non sans mal - alors que les hommes acceptent apparemment et approuvent ces changements en théorie, dans la pratique c'est plus difficile pour eux, et il aboutit à des conflits menant souvent à des ruptures.

Dans les secteurs pauvres, la situation est différente. Les femmes ont toujours participé aux activités agricoles dans les zones rurales et les communautés indigènes, en y gagnant quelque autonomie à l'intérieur du système patriarcal. Dans les zones urbaines, les femmes n'ont travaillé hors de la maison que dans des cas d'urgence et l'effet de leur travail dans la répartition du pouvoir entre les sexes n'est pas évident, de même que dans la division traditionnelle du travail. Un des effets constatés est l'affaiblissement de leur autorité et des rôles des hommes en tant que mari et homme dans les zones pauvres. Le rôle des hommes en tant que producteurs et pourvoyeurs est remis en question face aux limites du système de marginalisation socio-économique et par la participation croissante des femmes au monde du travail.

Un échec en tant que producteurs, joint à une culture de chauvinisme machiste, leur a fait perdre leur identité et leur propre estime. L'autoritarisme et la violence domestique, aggravée par l'alcoolisme, sont des tentatives pour imposer par la force une autorité perdue.

Les modifications dans les rôles des sexes ne paraissent pas ici être le résultat de modifications idéologiques et d'une nouvelle conception des rôles, mais, à la place des hommes, les femmes dans cette situation jouent des rôles qu'elles n'ont ni voulus ni choisis.

De toute manière, aujourd'hui, la région expérimente une transition où coexistent diverses définitions des rôles des sexes qui sont associées à la classe d'âge et à la classe sociale des couples.

Le système du 'gagne-pain' se trouve surtout dans les secteurs pauvres et les couples plus âgés. C'est un système asymétrique mutuellement acceptable.

Le partage des tâches, où la vie de famille et la vie sociale sont également réparties entre les deux époux, est plus fréquent chez les jeunes couples au niveau d'éducation plus élevé.

La définition intermédiaire, où les femmes sont surtout des mères et des ménagères, même en travaillant hors du foyer, et les hommes les principaux pourvoyeurs mais aident aussi à s'occuper des enfants et des tâches ménagères, est surtout constatée dans les couples d'âge moyen des classes moyennes et supérieures.

Quand hommes et femmes ne sont pas d'accord sur le rôle que chacun doit jouer, cela mène fréquemment à des conflits conjugaux.

Quant à la qualité de l'union entre les époux, des études prouvent que les femmes ont tendance à être moins satisfaites que les hommes, surtout dans les zones pauvres où une bonne relation est principalement basée sur l'accomplissement par les deux époux des rôles inhérents à leur sexe.

Dans les groupes des classes moyennes et supérieures, l'affection et l'expression de l'affec-tion, la communication, l'harmonie sexuelle et la solidarité pour faire face aux problèmes aussi bien que le respect mutuel sont considérés comme des facteurs importants dans la qualité des relations.

5. En ce qui concerne les relations entre les générations, l'importance des enfants dans la famille sud-américaine doit être soulignée. Les enfants représentent une grande ambition des hommes et la source, pour les femmes, de satisfactions affectives, de communication et de compagnie. La maternité est encore la principale mission des femmes.

Les enfants vivent longtemps avec leurs parents et ne les quittent généralement que pour fonder leur propre famille.

Dans les secteurs urbains des classes moyennes et supérieures, il y a une tendance à une relation ouverte et égalitaire entre parents et enfants. Généralement, les jeunes savent qu'ils peuvent compter sur leurs deux parents mais se sentent plus près de leur mère, partageant davantage avec elle et se confiant à elle. Les enfants se déclarent satisfaits de leur famille.

Dans les zones urbaines pauvres, les relations entre parents et enfants sont généralement empreintes d'autoritarisme, d'un manque de communication et de l'utilisation du châtiment corporel comme discipline. Le père est l'image de l'autorité, la mère de la protectrice.

Dans les familles rurales pauvres, le père détient l'autorité, organise les tâches productives et enseigne à ses enfants les techniques de travail, ce qui légitime son autorité aux yeux de ses enfants. Malgré de fréquentes interactions physiques, ces jeunes se plaignent d'un manque de communication avec leurs parents. Une absence de marques d'affection est un autre trait de ces familles.

En ce qui concerne les personnes âgées dans les groupes des classes moyenne et supérieure où une bonne partie des femmes travaillent hors du foyer, la présence des grands-mères est irremplaçable dans les cas d'imprévus.

Dans les familles pauvres, quand les femmes sont laissées seules avec des enfants à charge, elles déménagent auprès de leurs parents afin de joindre les deux bouts et d'élever leur famille.

De nombreuses familles élargies sont constituées d'une grand-mère, de ses filles séparées et de leurs enfants. La grand-mère prend habituellement soin des enfants et prépare la nourriture, pour que ses filles puissent travailler à l'extérieur.

En Amérique du Sud, la famille est encore la source du soutien affectif et matériel des personnes âgées. Les femmes, telles les filles, les nièces ou les petites filles, sont chargées de prendre soin des personnes âgées. Quand les femmes rejoignent le monde du travail, les personnes âgées deviennent un fardeau pour la famille.

Même si la plupart des personnes âgées ne deviennent pas dépendantes d'autres membres de la parenté, mais restent plutôt dans leur propre maison jusqu'à leur décès et admettent même que des parents viennent vivre avec elles, de très vieilles veuves vont souvent vivre chez leurs enfants.

Les adultes aînés semblent aider leurs familles plus que celles-ci ne les aident. Ils aident en fournissant de l'argent, un logement et des services.

Dans les familles des secteurs pauvres, le syndrome n'est pas celui du 'nid vide' mais plutôt du 'lit chaud' comme un auteur en a inventé le terme. Quel que soit l'espace vacant dans la maison des aînés, celui-ci est vite occupé par les enfants, petits-enfants, neveux ou demi-frères et soeurs.

Quelques politiques recommandées

Les politiques suivantes sont des lignes directrices pour la région, qui ont reçu l'accord de l'atelier "Famille, Dynamique du Développement et de la Population", organisé par l'ECLA-CELADE à Santiago, Chili en novembre 1991.

1. Aider la constitution et la consolidation de la famille, spécialement parmi les jeunes, en protégeant ses caractéristiques de nid protecteur :
* éduquer aux fonctions et responsabilités familiales et aux problèmes de relations sexuelles,
* fournir des opportunités de travail permettant aux jeunes de créer des familles et de pourvoir à leurs besoins fondamentaux,
* développer les services qui subviennent à l'éducation de l'enfant,
* élaborer des programmes pour aider les couples et les familles à résoudre les conflits,

* accroître le sentiment de responsabilité des enfants et des époux, en l'équilibrant par les besoins de développement personnel.

2. Politiques inter-générations :
* protéger légalement les enfants sans tenir compte des liens de parenté,
* informer sur le divorce dans une optique qui ne constitue pas la fin d'une famille et des liens avec les enfants,
* aider les familles nucléaires monoparentales à remplir leurs fonctions familiales,
* accroître les systèmes d'aide aux personnes âgées vivant seules et pour les familles qui les prennent chez elles.

3. Restructurer les rôles de pourvoyeur de revenu, de responsable de la maison et éducateur dans les relations des couples et des parents :
* assurer la sauvegarde de l'importance de l'homme en tant que mari et père,
* promouvoir l'égalité dans le couple.

4. Relations entre le monde publico-social et celui privé de la famille :
* élargir les politiques protégeant les fonctions familiales,
* honorer la famille en tant que source d'éducation, santé et identité culturelle,
* définir les politiques sociales, tout en prenant en compte leur effet sur la famille,
* surveiller le temps nécessaire à l'interaction familiale, le temps qui permet aux membres de la famille de conserver des relations leur permettant de remplir leurs rôles de socialisation et de support affectif.

Vers un nouveau contrat social. Le rôle des femmes dans la famille

Chafika MESLEM

Permettez-moi de vous exprimer mon appréciation pour l'organisation de cette conférence sur la famille dans une société en mutation. Je suis particulièrement reconnaissante à l'organisatrice d'avoir suggéré de mettre l'accent sur le rôle du père dans la famille. C'est la première fois que ce sujet vient en première ligne et je saisis volontairement l'occasion de parler du rôle de la femme dans la famille - ce qui serait le thème de mon exposé - et de faire des réflexions sur le rôle du père. Cet accent est d'autant plus important à l'heure actuelle que la famille subit des transformations qui affectent tous ses membres à des degrés différents mais de manière interdépendante.

Permettez-moi d'abord de faire une distinction entre la famille en tant qu'institution morale et idéologique et le ménage en tant qu'unité de vie familiale dans le sens le plus large et concret. Quand je parle de la famille je me réfère au terme de ménage qui est sociologiquement plus claire et englobe les personnes qui vivent ensemble sous le même toit et partagent les ressources pour assurer la survie et la reproduction. Toute discussion sur la famille n'est jamais abstraite, générale et impersonnelle. C'est quelque chose qui nous touche au fond de nous-mêmes, qui touche notre vie, nos expériences, nos espoirs et nos déceptions et nous devons en être conscients.

La famille prend des formes variables dans différents contextes culturels et politiques. Les différents exposés ont montré les différences de structures familiales dans différentes régions du monde. Leur composition est influencée par des facteurs extérieurs et reflète le développement social, économique et culturel.

Jetons un regard sur le passé pour mieux comprendre le présent. Dans la société ancienne, il y avait un contrat social avec des règles strictes entre l'homme et la femme dans une famille. La femme était chargée par nécessité du secteur de la reproduction, l'homme de la production. Lui était le gagneur de pain, responsable du soutien matériel et de la reproduction économique de la famille. Elle remplissait les tâches de la reproduction démographique et sociale. Des grossesses fréquentes et le soin des enfants en bas âge définissaient son champ d'action et sa raison d'être. Sa présence au foyer était indispensable. Les différents travaux dans le ménage - préparation de la nourriture, nettoyage, lessive -

demandaient beaucoup de temps et d'efforts physiques. En plus les femmes travaillaient dans les champs, cultivaient des jardins, s'occupaient de l'élevage des animaux. Quand ces travaux ne pouvaient pas être exécutés par la maîtresse de la maison personnellement ou seule, elle était assistée par d'autres, soit des femmes de la famille, les mères, soeurs non mariées et filles, soit des domestiques. Ou bien d'autres femmes que le mari avait choisi dans le système polygame.

Ce contrat n'était pas négociable, ni pour l'homme, ni pour la femme. Il était renforcé par des sanctions. Le père était le 'pater familias' qui avait toute l'autorité sur le ménage. Son rôle était transmis au premier fils. La femme était la reine au foyer, responsable pour le bien-être de tous les membres de la famille. Elle créait l'environnement dans lequel se développaient les enfants, où les hommes se reposaient. Elle transmettait les valeurs culturelles et traditionnelles d'une génération à l'autre. Mais elle n'avait pas le droit d'initiative ni de décision, surtout en dehors de la famille. Dans certaines sociétés elle n'était même pas consultée sur des décisions familiales à prendre, tel que vente ou achat de propriété, migration ou mariage des enfants. Les exemples sont nombreux, où les femmes étaient mises devant un fait accompli - l'arrivée d'une deuxième femme dans les sociétés polygames, déménagement ou migration vers une autre ville, un territoire plus fertile, un emploi mieux payé. La famille appliquait les décisions que le père prenait et les exécutait. L'image de la suprématie masculine était culturellement renforcé par la religion, l'enseignement et la politique. Cette domination se traduisait par le pouvoir politique et légal. Seulement en période de crises le contrat pouvait être suspendu. En temps de guerres par exemple, les femmes devaient prendre les postes des hommes partis. La place vacante d'une femme dans le foyer par contre n'était pas remplacée par l'homme mais par d'autres femmes.

La modernisation a mis en question cet ancien modèle. La révolution industrielle, la maîtrise de la fécondité, la migration et l'urbanisation ont entraîné des changements profonds. La famille étendue d'antan a été remplacée par la famille nucléaire composée de parents et un petit nombre d'enfants. Le maintien de l'ancien contrat n'était plus possible quand les familles étaient dispersées et isolées par la migration. Plusieurs développements ont eu une influence considérable, notamment sur la condition de la femme dans la société et sur les rôles attribués aux femmes dans la famille. On a assisté à une accélération des changements et de leurs conséquences sociales pendant les quarante dernières années. Nous constatons un processus similaire dans les pays en voie de

développement, même dans les cultures où le système patriarcal est encore plus dominant.

Le père gagneur de pain n'est plus la norme, la famille de couche moyenne ne peut plus remplir ses besoins croissants avec un seul salaire. La récession économique, le chômage et la défaillance ou la non-existence des systèmes de couverture sociale ont contribué à diminuer le rôle de l'homme en tant que fournisseur unique des besoins familiaux. La femme a fait son entrée sur ce terrain de la production économique jadis réservé à l'homme. Les femmes restent sur le marché du travail après le mariage tout en ayant des interruptions de carrière pour raison de maternité et soins d'enfants. Parallèlement les femmes ont plus accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Les femmes ont compris qu'il faut une bonne formation au départ pour améliorer leurs chances sur le marché du travail. En plus, de nouvelles technologies ont pris d'assaut le ménage et réduit la corvée des tâches domestiques considérablement. Mais l'événement le plus spectaculaire est le contrôle de leur fécondité. Les femmes - et les hommes - ont maintenant les moyens pour décider sur le nombre des enfants désirés. Les analyses démographiques nous montrent une corrélation très claire entre le niveau d'éducation des femmes, le travail rémunéré, l'entrée au mariage, l'âge à la première naissance et le nombre d'enfants.

Il y a aujourd'hui une nouvelle définition des rôles sociaux. D'un côté la femme est entrée sur le terrain de la production, de l'autre côté elle reste quand même sur la reproduction sociale. Elle est toujours assistée par d'autres femmes de la famille, notamment la mère, mais dans les pays développés de plus en plus par des services privés et publics. Il y a les garderies pour les enfants. Il y a les cantines. L'homme aussi est entré sur le terrain de la reproduction sociale avant réservé à la femme. Beaucoup de tâches d'entretien ne demandent plus beaucoup de temps ni de savoir spécialisé. Rappelons nous les journées de lessive de jadis et la facilité de mettre la machine à laver en route, à n'importe quelle heure de la journée.

Nous sommes témoins d'une désorganisation familiale et d'une réorganisation. Tous ces changements dans la vie sociale et des rôles attribués aux hommes et aux femmes ont entraîné une transformation fondamentale de styles de vie, d'aspirations personnelles et de phénomènes que nous ne pouvons pas négliger. Nous observons une multitude de nouvelles formes de vie familiale qui sont le résultat de contraintes extérieures et de choix personnels. Le premier phénomène est le nombre croissant de femmes chefs de famille. Ceci n'est pas seulement une contrainte de circonstances extérieures telle que la migration.

Beaucoup de femmes préfèrent vivre seule avec les enfants et non avec un père fantôme et partenaire sur lequel elles ne peuvent pas compter. Une plus grande confiance en elles-mêmes a contribué à l'augmentation du nombre de divorces. Le sentiment de résignation est moindre depuis qu'elles ne dépendent plus à 100 % économiquement de leur mari. Dans le couple, il y a une variété de relations qui s'est installée, pas seulement dans les pays développés. Il y a par exemple un nombre croissant de cohabitants surtout parmi les jeunes générations. Des études sur la cohabitation montrent que les motivations pour mener cette forme de relation sont très différentes. Mais c'est peut-être le style de vie de deux partenaires qui veulent garder leur indépendance et ne pas y mettre le même engagement comme dans un mariage. Il y a des couples et des familles qui ne se voient que les week-ends à cause d'engagements professionnels dans différentes villes, par conséquence de migration. Il y a le nombre croissant de personnes habitant seules, dont beaucoup sont âgées. Ce chiffre atteint plus de 30 % dans beaucoup de métropoles. Il y a des nouveaux liens de soutien non parentaux qui se créent entre amis, voisins, dans les communautés. La 'comadre', la 'marraine' est un personnage de soutien important pour les familles en migration, les femmes chefs de famille, les personnes sans attaches familiales. Il y a beaucoup de divorces, mais il y a aussi beaucoup de nouvelles familles qui se créent après le divorce, de nouvelles constellations parentales qui se font entrainant des problèmes d'intégration souvent difficile à résoudre.

Tenant compte de tous ces changements et transformations, nous constatons qu'il y a pertes et profits. Hommes et femmes tâtonnent pour trouver un nouveau chemin. Ils sont à la recherche d'un nouveau contrat social.

La femme a gagné son droit à l'égalité. La reconnaissance de ses droits l'a mise sur le même plan d'égalité que l'homme en tant qu'être humain. La Charte des Nations Unies, l'instrument principal qui doit nous inspirer et nous guider, a souligné la prééminence de l'égalité entre l'homme et la femme, comme un des principes fondamentaux de toutes les sociétés. 111 pays ont ratifié ou accédé à la Convention sur l'Elimination de toute Forme de Discrimination Contre la Femme qui contient des articles sur la famille et le mariage. Mais l'exemple de la famille et du couple en tant qu'unité la plus intime de la société montre aussi qu'on ne peut pas régler le comportement et la vie commune seulement par des lois. Bien qu'il y ait un contexte juridique qui doit régler le cadre, il reste une brèche entre la loi et l'intimité qui échappe au contrôle et qui dépend du respect mutuel. Dans beaucoup de sociétés, les

facteurs culturels et religieux jouent un rôle plus important que la loi en déterminant les droits dont les femmes peuvent réellement jouir.

Les femmes ont gagné plus de confiance en elles-mêmes. Beaucoup de femmes ont commencé à s'activer et à s'organiser. La femme veut assumer un rôle dans la société et se heurte souvent à une incompréhension tacite, implicite. Les obstacles qu'elle rencontre sur son chemin sont multiples. Dans beaucoup de sociétés on n'encourage pas la fille à continuer ses études, on la dirige vers des études qui ne donnent pas de perspectives de carrière intéressantes. Au travail, elle n'est pas payée comme son collègue masculin, même si le travail est identique. Elle travaille dans les postes les plus ingrats, sans sécurité d'emploi et avec peu de possibilités de promotion. Son point de vue n'est pas pris en considération dans la politique. Dans le cas d'un gouvernement : ne consulte-t-on pas le ministre de l'intérieur sur toute décision à prendre en politique extérieure, économique ou sociale ?

Nous constatons que certains comportements et attitudes n'ont apparemment pas changé malgré les transformations de style de vie. Hommes et femmes disent que la famille reste le point de référence le plus important dans leur vie. Mais si nous regardons de plus près, nous constatons que la vie de la femme s'adapte davantage aux besoins de la famille à ses différents stades. Les étapes de la vie d'une femme sont plus complexes que celles d'un homme et soumises à plus de changements. Ces changements sont liés à son rôle de procréation. En tant que fille et soeur, épouse et mère, la femme prend soin des autres, des enfants, des personnes âgées, des petits-enfants, elle est génératrice de revenus, que ce soit dans le secteur structuré ou non structuré. De multiples études ont montré que les femmes donnent toujours la priorité aux obligations familiales. Leur vie professionnelle se caractérise par de fréquentes interruptions de carrière. Les femmes arrêtent une activité pour s'occuper des enfants en bas âge, des parents malades. Elles préfèrent un emploi mal payé ou dans le secteur non structuré si cela permet une meilleure coordination avec les tâches familiales. De nombreuses femmes préfèrent rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants en bas âge à cause du coût trop élevé des crèches et de leur manque de qualité.

Les femmes se définissent par rapport à la famille, par rapport à leurs relations avec leurs parents, époux, enfants. Regardons les thèmes abordés dans le cadre de la promotion de la femme car ils en donnent une bonne illustration. Dans tous les sujets il y a une référence à la famille ou au ménage. Si je vous cite les thèmes prioritaires sur lesquels la Division pour la Promotion de la Femme travaille en ce moment, vous comprendrez qu'il ne peut pas y avoir promotion de la femme sans

promotion de la famille. Si nous travaillons sur les femmes vulnérables, les femmes chefs de famille, si nous étudions le manque de femmes à des postes de direction et leurs problèmes ou si nous préparons un rapport sur les femmes et l'environnement, il y a toujours une question principale qui vient en première ligne : les responsabilités familiales des femmes. Comment combiner les responsabilités familiales avec d'autres responsabilités, soit professionnelles, politiques ou sociales. Il est toujours question d'intégration de responsabilités non familiales dans la vie familiale.

La femme continue donc à être partout la principale responsable de la famille. Nombreuses sont les femmes professionnelles qui passent leur week-end à préparer les repas de la semaine. Ou encore ces femmes en postes de direction qui en mission à l'étranger attendent des heures pour placer un coup de téléphone et se rassurer que tout va bien à la maison pendant leur absence. D'où vient cet esprit de responsabilité ? Est-ce culturel ? Est-ce une question de mentalité ? D'éducation et de socialisation ? Pourquoi la femme se sent culpabilisée si elle n'est pas capable de remplir toutes ses tâches parfaitement - dans le foyer, dans l'éducation des enfants, dans son poste de travail. Personne n'a le don de l'ubiquité. La femme non plus ne peut pas être partout à la fois et d'une manière parfaite.

Une réponse se situe dans les liens affectifs de la femme en tant qu'épouse, mère, soeur, fille, qui sont d'une nature particulière. Pendant ces dernières années, beaucoup a été dit et écrit sur 'ces femmes qui aiment trop' et les hommes 'qui se font aimer'. Ces femmes s'enferment dans le piège de l'amour dont elles ne savent plus sortir, se sacrifient, elles deviennent victimes d'exploitation. Elles se sentent toujours responsables pour les autres. Et de nouveau on parle aujourd'hui dans les religions de l'épanouissement de l'homme, de l'enfant dont la femme est responsable.

La femme est à la recherche d'un nouveau style de partenariat avec l'homme. La distribution des tâches dans le foyer donne une bonne illustration de ce manque de nouveau partage. La femme qui prend un travail salarié en dehors de la maison ne peut plus remplir ses fonctions dans le foyer comme avant. Une étude récente de l'Université des Nations Unies sur l'emploi du temps des membres du ménage dans différents pays sélectionnés a montré que les femmes prennent en charge le gros du travail domestique. Si les deux époux ont un emploi en dehors du ménage, le partage du travail domestique se fait de manière inégale, le travail rémunéré en dehors augmente les heures de travail de la femme considérablement. Les femmes travaillent plus et remplissent plusieurs

tâches à la fois alors que l'homme participe de manière marginale. La majorité de ces femmes disent qu'elles ne connaissent pas de loisirs. Il y a d'autres études intéressantes sur l'allocation des ressources financières dans le ménage et leur contrôle qui montrent que les femmes ont plus tendance à dépenser leurs propres revenus et économies sur le ménage et notamment pour les enfants alors que les hommes font des économies pour leurs besoins et intérêts personnels. Dans ce contexte il est nécessaire de valoriser le travail domestique et de le prendre en compte dans le budget national comme importante contribution non rémunérée.

Beaucoup de changements politiques et économiques affectent de façon différente les femmes et les hommes. Fidèles à leur rôle traditionnel, les femmes essayent de se 'débrouiller' et 'de faire' avec peu de moyens. En période de crises - crises politiques et économiques - on fait explicitement appel aux femmes. Les femmes doivent s'adapter aux changements, s'occuper de tout, souvent dans une optique sacrificielle. Si le prix du pain augmente, les femmes recommencent à faire le pain à la maison. S'il y a des pénuries de vivres, elles cherchent les sources les moins chères pour s'approvisionner ou font la queue pendant de longues heures. Si on coupe les dépenses dans le secteur de la santé, on compte sur elles pour soigner les malades à la maison.

Et le père dans tout cela ? Que se passe-t-il si l'ancien contrat social n'est plus valable à cause des changements inégaux auxquels sont confrontés les deux partenaires ? Le 'pater familias' d'antan n'existe plus et son autorité est caduque. On entend moins souvent cette phrase de soumission 'c'est toi qui décide'. Le rôle du père omnipotent a été mis en cause économiquement d'abord. Cela a entraîné un affaiblissement de l'image du père comme modèle d'autorité pour les futures générations. La promotion des droits égalitaires de la femme a creusé cette suprématie masculine et a questionné des valeurs traditionnelles jadis considérées comme sacrées. La différence entre les modèles idéals de la vie familiale et les contraintes de la vie moderne entraîne une reconsidération de l'image traditionnelle du père et de l'époux. Le père se trouve aujourd'hui pris dans un cercle vicieux. Incapable de remplir sa tâche de 'pater familias' il voit son autorité s'affaiblir et a tendance à se détacher de la famille. En tant qu'époux et père il perd sa propre estime parce qu'il ne peut pas remplir son rôle traditionnel et ne voit pas vers où se tourner pour remplir un nouveau rôle.

Si les valeurs de l'ancien régime telles que la domination et la subordination ne sont plus des atouts, de nouvelles voies s'ouvrent pour les hommes et les femmes. La mise en question de son rôle de père lui donne la possibilité de trouver une nouvelle identité. Il n'est pas question

de s'ajuster, mais d'ajouter des nouvelles valeurs. Les attitudes et les valeurs dites féminines telles que prendre soin, l'intimité, la référence à la vie personnelle et familiale peuvent donner une nouvelle dimension à la 'masculinité'. Nous nous éloignons de plus en plus des stéréotypes. Aujourd'hui les hommes aussi doivent montrer leur amour, leur affection pour leurs enfants, parler de leur vie personnelle et de leurs sentiments. La vie familiale se verra enrichie de nouvelles qualités.

Vers quel avenir nous dirigeons-nous ? Vers quel nouveau contrat social ? Pour le moment il n'y a que des solutions personnelles, trouvées souvent avec beaucoup de peine. Il y a beaucoup de pionniers - femmes et hommes - qui essaient d'installer quelque chose de nouveau, qui luttent pour trouver de nouveaux compromis, des solutions au niveau personnel. Mais il y a un devoir envers les générations futures. Nous devons leur donner des modèles sur lesquels ils peuvent baser leur avenir. La solution se trouve donc aussi au niveau de la société.

Cette conférence marquera une étape importante dans les préparations pour l'Année Internationale de la Famille. La famille devra trouver, du moins nous l'espérons tous, une nouvelle vigueur, pour assurer le bien-être des différents membres qui la composent. Voilà l'objectif final de cette Année Internationale de la Famille.

La paternité en transition

Arlene SKOLNICK

Le point de départ de ce texte est constitué par la mutation des rôles des pères aux Etats-Unis. Il permettra d'examiner les mutations de la paternité dans le monde. Il est admis communément que les rôles des hommes et des femmes se transforment constamment sous la pression de changements économiques et sociaux. Cependant, il arrive qu'à certains moments, le changement soit particulièrement dramatique et fondamental. C'est le cas pour la dernière décennie de ce 20ième siècle, tant dans le monde industrialisé qu'ailleurs.

Le meilleur terme pour décrire les changements récents des pères américains est bien celui de la contradiction. D'une part, on voit que les pères s'occupent davantage de leurs enfants. On pouvait lire récemment, à la une du San Francisco Chronicle : "Plus de pères célibataires chefs de famille". Se basant sur les données du recensement démographique, le journaliste poursuit en montrant que les années 80 ont vu doubler le nombre de pères célibataires élevant leurs enfants. Aux Etats-Unis, un ménage monoparental sur six est dirigé par un homme.

Dans le même article, on cite les résultats d'une étude menée à l'Université de Stanford. Cette étude porte sur plus de mille familles en cours de divorce. Il apparaît que si, au lendemain du divorce, la majorité des enfants vivaient toujours avec la mère, 1/5 des enfants partageaient équitablement le temps entre le père et la mère. Contrairement à ce qui était apparu dans des recherches antérieures, les chercheurs de Stanford montrent qu'il n'y avait pas tant de pères qui démissionnent de leur rôle de parent.

Les pères divorcés ne sont pas les seuls à s'occuper davantage de leurs enfants. La décennie 80 a vu fleurir les publications sur la paternité. Dans 'USA today', un article de 1984, 'les super-pères' décrit une génération d'Américains qui est plus impliquée que jamais dans l'éducation des enfants. "Ils restent à la maison avec leurs enfants, les langent, les conduisent et vont les chercher à l'école."

Plus uniquement soutien de famille, le nouveau père est nourricier, soignant, émotionnellement branché sur les sentiments de ses enfants. Le comédien Bill Cosby est l'exemple le plus connu du nouveau père. Dans sa série télévisée, un des programmes les plus populaires des années 80 aux Etats-Unis, il joue le rôle du nouveau père. Son livre sur la paternité fut un best-seller. Il suffisait de voir les hommes portant des bébés à la mode des kangourous ou sur le dos. On les voyait partout, dans les rues

des villes, dans les centres commerciaux des banlieues. Ils étaient l'image vivant de l'intérêt que portaient les pères à leurs jeunes enfants. Ce nouveau mode de paternité eut des conséquences sur l'aménagement des toilettes publiques pour hommes dans les aéroports et les centres sportifs américains, où des tables à langer sont prévues.

Il y a cependant une image moins reluisante de la paternité en Amérique. Les médias véhiculent l'image de celui que Barbara Ehrenreich (1983) nomme le mâle fuyant l'engagement. Ehrenreich prétend que les hommes, et non les femmes, ont été les premiers à se libérer des liens familiaux. Poussés par un nombre de forces culturelles, les hommes de ces 30 dernières années ont fui tout engagement envers les femmes, les enfants et la famille.

L'argumentation peu nuancée d'Ehrenreich ignore la majorité des hommes - pères ancien et nouveau style - qui respectent leurs engagements dans le mariage et envers les enfants.

Il reste qu'une proportion révoltante de pères américains se soustraient aux responsabilités envers leurs enfants.

Plus de la moitié des pères qui devraient verser une pension alimentaire à leurs enfants, suite à un divorce, négligent de le faire. De nouvelles lois sont promulguées pour forcer ces pères démissionnaires à remplir leurs obligations. Un grand nombre de pères divorcés s'évanouissent tout simplement de la vie de leurs enfants.

Les médias américains apportent une couverture importante à la 'crise de la famille noire', en signalant que la majorité des enfants afro-américains sont nés de mères célibataires.

Comment conjuguer ces deux visions contradictoires de la paternité ? Quelle est la relation entre les tendances en matière de paternité en Amérique et celles qui existent dans le reste du monde ? Dans un essai sociologique provocateur "Good Dads, Bad Dads : Two Faces of Fatherhood" (Bons Pères, Mauvais Pères, les Deux Faces de la Paternité) (1988)), Frank Furstenberg soutient que l'émergence, ces dernières années, du bon père est la réponse aux changements récents dans la division du travail au sein de la famille. L'entrée des femmes dans le marché du travail a modifié la stricte définition des rôles masculins et féminins, qui prévalut pendant plus d'un siècle. Les hommes réagirent de deux manières différentes, soit en élargissant leurs rôles dans la famille, soit en démissionnant tout de go. Dans la suite, j'élaborerai les thèmes énoncés par Furstenberg. Le rôle changeant des pères en Amérique n'est qu'un des aspects d'un renversement des rôles liés au sexe. Ce renversement se manifeste à des degrés divers de par le monde. Il est ancré dans l'idéologie et dans l'économie politique.

Avant de continuer, je voudrais vous dire que je ne me propose pas de faire un examen exhaustif des recherches universelles concernant les pères. Bien qu'il y ait beaucoup plus de données sur les modèles de paternité qu'il y a quelques années, la moisson reste très modeste. Des études longitudinales font certainement défaut. De toute façon, je m'attacherai surtout à donner une vue d'ensemble des facteurs qui modifient la nature de la paternité. Je formulerai aussi quelques conjectures sur l'avenir de la paternité.

Les arguments présentés ici peuvent être énumérés comme suit :

1. Dans les pays industrialisés, le mariage et les relations parents-enfants ont été modifiés par l'entrée massive des épouses dans le monde du travail, entrée qui est la conséquence d'une mutation du marché dans le sens du tertiaire et de l'économie de l'information.
2. Dans le monde, la modernisation1), et plus spécialement l'introduction des systèmes éducatifs, mettent en péril les anciennes structures patriarcales de la vie familiale. On assiste à une reconnaissance croissante des droits de la femme et des enfants - définis tantôt comme droits du citoyen, tantôt comme droits de l'homme, des femmes, des enfants.
3. Les modèles familiaux ne changent pas forcément très vite; il est possible qu'il y ait des hommes et des femmes qui résistent aux forces de modernisation. Un renforcement massif du patriarcat est un des paramètres des mouvements fondamentalistes dans le monde. Il se trouve aussi des situations où tradition puisse rimer avec modernité.
4. Les réactions des hommes aux changements de rôle des femmes et des enfants se manifestent sous trois formes : un désistement au niveau des rôles familiaux, un rôle à la Cosby - de type nourricier engagé et la réaffirmation du patriarcat et des rôles traditionnels. Je ne discuterai pas du dernier modèle, mais il faut se dire qu'il s'agit, là aussi, d'une riposte aux récents changements familiaux.

Une nouvelle révolution mondiale dans les modèles familiaux

L'impact de l'industrialisation et de la modernisation sur la famille a été un thème central et controversé dans la sociologie de la famille. L'une des contributions dans le genre fut le livre de William J. Goode, "World Revolution in Family patterns" ("Une révolution mondiale des modèles familiaux"). Grâce à la collecte de données nombreuses, tant historiques que multiculturelles, Goode démontra que les systèmes sociaux dans le monde semblaient se diriger simultanément vers l'industrialisation et vers une forme de système de famille conjugale - notamment vers une accentuation de la relation mari/femme.

Les changements dans les modèles familiaux n'étaient toutefois pas simplement fonction de l'industrialisme. Goode considérait que l'idéologie était un facteur indépendant dans la mutation de la famille : l'idéologie du progrès p.ex., du mariage d'amour, de l'idéal de relations démocratiques dans la famille bousculant les hiérarchies des sexes et d'âge. Ces idées peuvent devenir influentes, bien avant l'introduction de l'industrialisation dans un pays donné.

Certains critiques arguèrent que la théorie de Goode était unilinéaire, ne prenant en compte que la modernisation occidentale. De plus, elle ignorait la résistance des modèles de la famille traditionnelle. Goode a reconnu récemment que ce ne sera pas demain la veille que tous les systèmes de famille se ressembleront. Il soutient, de concert avec d'autres chercheurs, que les membres de la famille peuvent modeler le fonctionnement des institutions économiques. Il insiste néanmoins sur le fait que de par la nature du travail dans les sociétés industrielles, les stratégies économiques basées sur les relations de parenté, sont soumises à de fortes pressions. En fait, les gens gagnent leur vie dans des emplois leur garantissant un salaire pour des tâches effectuées indépendamment de la famille.

Ces dernières années, en effet, des chercheurs du monde entier ont pu confirmer la progression significative de la famille conjugale; le choix personnel dans la sélection du conjoint, la tendance des couples à habiter leur propre logement plutôt que de partager celui de proches, l'importance de l'amour et de la camaraderie dans le mariage. Cette tendance est réelle en Arabie Saoudite et dans d'autres parties du monde arabe, en Afrique occidentale, en Amérique latine et ailleurs.

Depuis la parution du travail original de Goode, on assiste toutefois à une nouvelle révolution des modèles familiaux. L'un des paramètres en est l'entrée des femmes mariées dans le marché du travail. Dans le monde entier, la participation des femmes au marché de l'emploi grandit parallèlement à l'évolution de l'industrialisation. Les étapes suivantes de la révolution industrielle dénouent la division du travail entre mari et femme, qui s'était développée dans les stades antérieurs.

Le démographe Kingsley Davis (1988) a étudié les effets de cette révolution, toujours en cours d'ailleurs. La première transformation des rôles homme/femme apparut au moment où le travail quitta le foyer. Le déclin de l'agriculture et de l'artisanat et le passage au travail en usine, dans les bureaux et dans les magasins, a détruit l'économie familiale à laquelle tous les membres de la famille participaient, sous la supervision du père.

Davis avance que la famille de type 'soutien de famille/femme au foyer', que les Américains et autres occidentaux voient comme la famille traditionnelle est en fait un modèle très peu commun et, historiquement parlant, une modalité de courte durée. "Ce fut", écrit-il, "une aberration qui émergea à un moment particulier du développement et qui tend à se reproduire dans les pays qui se développent aujourd'hui."

Selon Davis, la famille de type 'soutien de famille' se développe lentement dans les premiers temps de l'industrialisation; elle caractérise la montée d'une classe moyenne, encore réduite. A l'apogée de ce mouvement qui décline ensuite, peu de femmes mariées travaillent. Des femmes de plus en plus nombreuses trouvent du travail dans le tertiaire, en pleine expansion tels les bureaux, les hôpitaux et les magasins. Aux Etats-Unis, l'apogée du système 'soutien de famille' se situait aux environs de 1860-1920. En 1890, moins de 5 % des femmes participaient aux forces de travail rémunérées. Il est évident qu'au cours de ces années, beaucoup de femmes, non salariées, gagnaient de l'argent non enregistré par le fisc en étant logeuses p.ex..

D'autres pays représentent des étapes différentes du même processus; au Japon p.ex., si la majorité des femmes en sont encore à fournir un travail non rémunéré dans les familles, un nombre rapidement croissant d'entre elles s'intègrent dans le marché du travail. Dans de nombreux pays arabes, en voie de modernisation rapide, on assiste à une tension entre le désir de garder la femme au foyer et, tout comme en occident, le besoin de travailleuses dans le tertiaire. Certains de ces pays importent de la main-d'oeuvre étrangère, alors que d'autres, l'Egypte et le Koweit p.ex., commencent à employer les femmes de leur pays.

Davis se montre pessimiste au sujet des changements récents. Il voit l'émergence d'une famille plus égalitaire mais moins stable. A son avis, c'est le passage au travail hors du foyer qui a détruit les liens qui liaient les femmes et les maris, les parents et les enfants, dans une entreprise commune. Le mouvement des femmes hors du foyer ne fait que dénouer davantage ces liens.

Néanmoins, il reconnaît avec d'autres, que les gens se soucient encore beaucoup du mariage et de la famille et qu'ils pourraient éventuellement trouver des solutions aux dilemmes posés par la nouveauté du travail et des arrangements familiaux.

Alors que des gens de nombreux pays se lamentent sur le déclin de la famille 'soutien de famille/mère au foyer' et de ses rôles bien déterminés, il faut reconnaître que ce modèle n'était pas exempt de problèmes. Dans les années 50, les plus éminents théoriciens en la matière en étaient conscients; bien que Talcott Parsons (1955), croyait

que le modèle de la famille nucléaire typique était, et universel et fonctionnel, dans les sociétés industrielles modernes, il reconnut également que chaque rôle familial, particulièrement celui de la femme au foyer, était soumis à des tensions inhérentes. Plus récemment, des analystes de la famille ont mis en évidence les tensions inhérentes au rôle de soutien de famille.

Le passage de chef de l'économie familiale à celui de soutien de famille fut un passage révolutionnaire dans la vie des hommes en tant que maris et en tant que pères. Devoir soutenir une famille d'êtres dépendants était une très lourde tâche. De plus, l'image de soi en tant qu'homme était liée à ses succès professionnels. Aux Etats-Unis, le système de soutien de famille et ses rôles polarisés selon le sexe, était soumis à des tensions qui peuvent être mesurées au taux accru des divorces, dans le courant du 19ième siècle ainsi qu'au nombre important d'hommes qui tout simplement quittèrent leur famille (Demos, 1986).

L'expansion des droits individuels constitue un autre processus de défis pour les notions moteurs de virilité et de paternité. Les Etats-Unis et l'Europe occidentale ont connu, dans les dernières décennies, une révolution dans le domaine des droits, appelée la 'démocratisation de l'individualité' (Clecak, 1983). Au centre de ce changement, il y a la revendication des droits politiques et culturels des groupes désavantagés les plus divers : minorités raciales, handicapés physiques, homosexuels, personnes âgées et aussi femmes et enfants. On assiste à un processus similaire dans le monde entier. Selon John Meyer et ses collègues, le développement social et économique est le corollaire de l'expansion de l'économie d'Etat. La montée du pouvoir étatique tend à faire progresser les droits de citoyen des femmes et des enfants. On sait par exemple, que les lois interdisant le travail des enfants et introduisant l'obligation scolaire ont un impact très important sur les relations parent-enfant; l'introduction de la scolarité obligatoire a des effets dramatiques sur le taux de fertilité, comme l'a démontré John Caldwell (1982). Suite à ces changements, les enfants, d'aide économique pour les parents sont devenus 'économiquement inutiles' mais 'émotionnellement sans prix' (Zelizer, 1985).

Ces changements du statut des femmes et des enfants ont amené les hommes à la perte des privilèges et de l'autorité légitime dont ils jouissaient jadis. Selon certains chercheurs, la vie de famille a moins à offrir aux hommes qu'autrefois. Certains ont réagi à l'érosion des rôles masculins traditionnels en devenant plus nourriciers et plus impliqués émotionnellement, d'autres semblent avoir opté pour un refus du mariage et de la famille.

J'aimerais maintenant évaluer ces tendances et les mettre en perspective. Quel est le modèle de paternité qui prévaudra dans le futur ? Disposons-nous de suffisamment de données pour pouvoir juger des effets de ce type de structure familiale ? Avons-nous quelque indication sur la tendance - le type de père - qui sera dominante dans les années à venir ?

Les pères et les enfants

Aux Etats-Unis, les mutations familiales des dernières années ont engendré un taux d'angoisse important, plus spécialement dans les familles monoparentales. Les nouvelles réalités sont en porte-à-faux par rapport à l'idéologie à forte dominante conjugale de la culture américaine. En outre, la présomption que dans son développement psychologique, l'enfant doive souffrir du fait de n'être pas élevé, surtout dans l'enfance, dans un foyer de deux parents, est fortement ancrée. Une longue tradition de recherche a mis en évidence l'importance du foyer désuni et de l'absence du père, facteurs de problèmes comme la délinquance juvénile par exemple. Plus récemment, les chercheurs ont redécouvert la paternité et ont examiné l'impact de la présence des pères sur le développement émotionnel, cognitif et moral de leurs enfants (Lamb, 1981).

Il y a eu une tendance, aussi bien dans la recherche que dans les attitudes publiques, de confondre la forme de la famille et son fonctionnement. Ainsi, il me semble que les chercheurs tendent à n'éclairer qu'un seul paramètre d'un problème. Ils cherchent à cerner les effets nocifs provenant de l'éloignement de la structure familiale traditionnelle, sans prendre en compte les facteurs qui permettent aux familles de bien fonctionner. La recherche disponible soutient cependant que ce qui importe pour le bien-être de l'enfant, c'est moins la morphologie de la famille que son bon fonctionnement. De nombreuses études montrent la relation entre l'absence du père et des problèmes divers de développement. Toutefois il apparaît que les mères sont capables d'élever, seules, des enfants bien équilibrés. Un consensus croissant s'établit pour reconnaître qu'il faut attribuer les tensions au sein de la famille monoparentale aux privations et à l'isolement social; un examen des publications montre que dans les recherches sur les conséquences de l'absence du père il y avait confusion entre la structure de la famille et les facteurs économiques.

Après plusieurs décennies de recherche, la question de l'impact sur les enfants de la présence ou de l'absence des pères est toujours d'une étonnante actualité. Un compte rendu exhaustif de la littérature dans ce domaine montre qu'il y a pénurie de preuves "pour affirmer que le père serait un élément formateur important du développement de l'enfant"

(Lamb, et al., 1987, p. 123). Nombreux sont ceux qui pourraient trouver que ce manque de clarté sur l'importance des pères défie tout bon sens - la plupart d'entre nous se rendent bien compte que nos propres pères furent des personnages importants de notre développement. Et que si nous avons été élevés sans père, il s'agit d'une donnée essentielle de notre biographie.

Tirer des conclusions générales sur l'impact des pères est un autre problème. La recherche n'est pas arrivée à le faire pour de nombreuses raisons. Furstenberg (1988) prétend que, même avec deux parents au foyer, on assistera très souvent à la prééminence de la figure de la mère dans la vie de l'enfant. En outre, la présence ou l'absence du père au foyer n'est qu'un élément de la réalité complexe de la vie de l'enfant.

Les enfants grandissent dans un réseau de relations sociales et dans un tissu complexe de circonstances en interaction constante. La variabilité des expériences de l'enfant dans chaque grande catégorie de structure familiale - un parent ou deux parents, une mère au travail ou au foyer - sera aussi grande ou plus grande que la variabilité entre les catégories mêmes. De plus, ce qui se passe dans les familles est influencé par leur écologie : l'environnement professionnel des parents, l'aide et les services disponibles.

Une étude transculturelle de la paternité donne plus de champ à la perspective. Les données anthropologiques montrent que, dans le monde, la paternité est beaucoup plus variable que la maternité, bien que le rôle des mères varie aussi. La paternité est un statut social qui diffère selon les droits, les devoirs et les obligations. Le père biologique n'est pas toujours reconnu comme celui qui, dans les faits, élève l'enfant.

Il y a de par le monde, un nombre de communautés où l'on trouve des ménages dirigés par des femmes où l'on a souvent affaire aux retombées de la pauvreté et/ou à un taux élevé de migration de main-d'oeuvre masculine.

Plus récemment, dans de nombreuses régions, des femmes en grand nombre ont décidé de vivre séparées de leurs maris. Aux Etats-Unis par exemple, un nombre restreint mais significatif de femmes de la classe moyenne choisissent d'avoir et d'élever un enfant en célibataire. Le fait que des femmes célibataires puissent avoir et élever des enfants sans être marquées au fer rouge, constitue une mutation majeure des normes, étant bien entendu que cette mutation n'est pas universellement acceptée. Lors des débats électoraux aux Etats-Unis, la maternité en célibataire fut un des sujets-clés, le vice-président ayant eu la malencontreuse idée d'attaquer un personnage de fiction d'une série américaine populaire, Murphy Brown, parce qu'elle élevait seule un enfant. Il accusait le

programme de 'se moquer' des pères. Montrer qu'une famille monoparentale arrive à bien fonctionner ne relève pas de la moquerie; il ne s'agit pas non plus de dénigrer la famille monoparentale quand on mentionne les difficultés d'élever un enfant sans pouvoir en partager la charge avec un autre parent. Quelle que soit la contribution des pères dans le processus de socialisation, il est certain que les conséquences de l'implication des hommes dans la famille dépassent la question des effets sur les enfants. On sait que la vie de famille influence le bien-être des hommes. On dispose d'un grand nombre de données qui montrent que le mariage est bénéfique pour l'homme et que le célibataire court plus de risques d'avoir des problèmes de santé et des problèmes psychologiques.

Ensuite, il est établi que l'implication des hommes dans les familles a été liée à la qualité de la vie dans la société. L'anthropologue Michelle Rosaldo (1974) a observé que les sociétés les plus égalitaires et celles où règnent le moins d'antagonisme entre les hommes et les femmes ne sont pas celles où hommes et femmes partagent la vie et les pouvoirs publics. Ce sont bien plus des sociétés dans lesquelles les deux sexes prennent part à la vie publique et privée et dans lesquelles les hommes participent activement aux tâches du ménage.

Les Ilongots des Philippines, peuple étudié par Rosaldo, sont un exemple d'une telle culture. Les Ilongots accordaient, il est vrai, une valeur plus culturelle aux activités de chasse des hommes mais il n'y avait pas d'autre évidence d'asymétrie entre les sexes. Chez les Ilongots, comme chez les Arapesh, étudiés par Margaret Mead, les hommes et les femmes partageaient les soins donnés aux enfants. Dans les deux sociétés, hommes et femmes formaient le noyau de l'unité culturelle.

L'avenir de la paternité

En conclusion, j'aimerais dire quelques mots au sujet de l'avenir de la paternité et des retombées politiques de tout ce qui a été dit précédemment. La division entre 'bons' et 'mauvais' pères se poursuivra-t-elle ou peut-on plutôt s'attendre à la prédominance d'un seul type ? Si tel est le cas, de quel type s'agira-t-il ? Il est difficile de faire des conjectures sur les tendances familiales futures pour un seul pays, pour ne pas parler de prévisions à l'échelle mondiale. Ensuite, dans chaque pays, on assiste à des tendances conflictuelles. Nous avons vu, qu'en dépit des énormes changements économiques, politiques et sociaux de ces dernières décennies, les traditions culturelles ont particulièrement bien résisté. Plus personne n'a l'audace de prétendre que l'avenir nous réserve des sociétés qui fonctionneraient toutes sur le même système familial. En prenant toutes ces choses en considération, j'aimerais proposer un raisonnement

prudemment optimiste qui favoriserait l'acceptation et l'expansion du modèle de type 'père impliqué'.

Il est possible, en premier lieu, qu'il y ait moins de véritables fuites des responsabilités qu'il n'y paraît à première vue. La division pure et simple des enfants en deux catégories, notamment ceux qui vivent avec leurs deux parents et ceux qui ne vivent qu'avec un seul parent est réductrice et ne reflète pas la réalité complexe du vécu des enfants. Un grand nombre d'enfants qui sont recensés dans le groupe de 'foyer sans père', ont en fait des contacts suivis avec leur père ou avec les remplaçants du père (Mott, 1990).

En deuxième lieu, il y a beaucoup de pères qui se sont soustraits aux obligations matérielles envers leur progéniture ou qui ont disparu de leur vie, en réaction aux conflits incessants avec leur ex-femme, ou comme riposte aux frustations et au chagrin liés au droit de visite où ils ont le rôle de 'Papa gâteau'(Loewen, 1988). De nombreux divorcés essaient d'échapper à cette souffrance en espaçant les visites. Ils continuent cependant à en ressentir cruellement la perte et souffrent de dépression. Ces données tendent à montrer qu'il faut développer des politiques qui pourraient aider les couples à surmonter les difficultés émotionnelles liées au divorce et à parrainer la continuité de l'implication du parent non-tuteur après le divorce.

Les pères d'enfants élevés dans des familles monoparentales

La plupart des hommes, du moins aux Etats-Unis, se remarient après un divorce et deviennent ainsi beaux-pères ou pères une seconde fois. Pour les enfants délaissés, la question ne se pose pas de savoir s'il est moins pénible pour le père de déserter la famille tout simplement ou de transférer l'allégeance à une nouvelle famille. Mais d'un point de vue de politique sociale et de compréhension du comportement masculin, il est important de savoir s'il y a effectivement une démission massive des hommes face aux obligations ou s'il y a transfert des obligations envers une autre famille.

De plus, une grande part de ce qui ressemble à des stratégies pour se soustraire aux obligations serait peut-être un des paramètres des changements économiques. Traditionnellement, le mariage et la charge des enfants sont assez indissolublement liés à l'aptitude du père à soutenir sa famille. Il faut savoir que depuis deux décennies, aux Etats-Unis, les hommes jeunes arrivent de plus en plus difficilement à conjuguer ces tâches. Les hommes jeunes qui ne gagnent pas assez pour pouvoir subvenir aux besoins d'une famille risquent deux à trois fois plus de rester célibataire que ceux qui disposent d'un revenu suffisant (Johnson,

et al., 1988). Ce sont surtout les Noirs qui ont souffert de la désindustrialisation des villes américaines et de la stagnation économique depuis le début des années 70. Le taux élevé de parents uniques dans la communauté noire, est inextricablement lié au déclin des opportunités économiques offertes aux hommes noirs.

En conclusion, prouver qu'un grand nombre d'hommes manquent à leurs obligations envers les enfants ne veut pas encore dire qu'il y ait une transformation dans la culture ou dans la norme dans ce domaine; personne ne prône cet idéal et il n'y a pas d'approbation unanime dans ce sens. De nos jours, il y a peu de pièces à l'appui de l'attitude radicalement individualiste que l'on avait coutume de trouver dans la littérature américaine. De Rip Van Winkle à Huckleberry Finn aux romans de Ernest Hemingway, cette tradition représentait le mariage et la famille comme autant de pièges pour les hommes.

De plus, une attitude cynique envers le mariage et la famille, teintée de sophistication et à la mode autrefois, semble ringarde aujourd'hui. Les films de Woody Allen en sont le reflet. On les voit évoluer de la libération sexuelle à la quête de relations pour aboutir à la célébration des enfants, des liens familiaux et des rituels de famille.

Des études, aux Etats-Unis et en Europe occidentale, soulignent la persistance des valeurs familiales. Ces mêmes études montrent que tant les hommes que les femmes préfèrent une division plus équitable du travail entre les deux sexes (voir Kiernan, dans ce volume). Il y a cependant un écart entre les attitudes et les réalités des changements de comportement au foyer. Dans d'autres parties du globe, les écarts les plus marqués ne concernent pas les attitudes et les comportements, mais les hommes et les femmes. Et, partout où il y a des changements familiaux, il y a des écarts dans le groupe du même sexe. Il y a ceux/celles qui sont les gardiens de la tradition et il y a ceux/celles qui adhèrent aux nouveaux modèles.

Je dirais donc que nous sommes en période de transition, transition qui pourrait durer une génération. Il n'est pas facile de vivre en période de transformations touchant les aspects les plus intimes de la vie. Quand les changements sont rapides et universels, les normes et les attentes culturelles en vigueur - que l'anthropologue Clifford Geertz (1973) compare à un négatif qui nous servirait de modèle pour nos expériences de vie - ne sont plus conformes aux réalités quotidiennes. Des études anthropologiques portant sur la mutation culturelle, suggèrent que la mutation se poursuit accompagnée d'un processus pénible d'adaptation (Wallace, 1970).

Les stades précoces de changement, stades où les normes existantes sont ébranlées, sont caractérisés par des tensions individuelles et familiales. Les gens présentent des symptômes psychologiques et physiques. L'écart entre les générations s'élargit, du fait que les parents ne guident plus leurs enfants d'une main aussi assurée. Les époux sont susceptibles de se quereller. Il peut arriver aussi que des problèmes personnels deviennent des problèmes publics. Il s'ensuit une période de lutte culturelle - pendant laquelle les chefs religieux et politiques et les commentateurs débattent de la signification des changements et de l'émergence de mouvements sociaux. Certains plaident pour un retour aux formes anciennes, d'autres s'engagent dans la nouveauté avec passion. Se forme alors un nouveau consensus qui réconcilie les anciennes valeurs culturelles et les nouvelles réalités.

La nouvelle synthèse devient le nouveau négatif culturel. La société peut, dès lors, espérer une période de stabilité relative s'étendant jusqu'à l'accumulation excessive de nouveaux changements.

Puisque la fin de ce siècle est en vue, on continuera à débattre de la signification des transformations de la vie familiale de ces trois dernières décennies. Le rythme de la mutation semble s'être apaisé mais la transformation de la vie des femmes, ancrée dans une mutation économique et sociale de longue durée, ne pourra sans doute plus être inversée. La question qui se pose pour la décennie 90, est de savoir comment les hommes et les institutions changeront afin de permettre une adaptation aux nouvelles réalités de la vie familiale.

1) Le mot 'modernisation' réfère à l'ensemble des changements sociaux et économiques, associés à l'expansion de l'économie de marché industrielle. Le terme ne suppose pas de processus d'évolution du développement sociétal, comme ce fut le cas dans les théories de modernisation des années 50 et 60.

Références

Caldwell, J. *Theory of Fertility Decline*, New York : Academic Press, 1982.

Clecak, Peter. *America's Quest for the Ideal Self*, New York : Oxford University Press, 1983.

Davis, Kingsley. *Wives and Work : A Theory of the Sex Role Revolution and its Consequences*, dans Feminism, Children and Families. Eds. Sanford M. Dornbusch and Myra H. Strober. New York : Guilford Press, 1988.

Demos, John. *Past, Present and Personal : The Family and the Life Course in American History*, New York : Oxford University Press, 1986.

Ehrenreich, Barbara. *The Hearts of Men : American Dreams and Flight for Commitment*, Garden City, New York : Anchor Press, Doubleday, 1983.

Furstenberg, Frank, F. Jr. *Good Dads - Bad Dads : Two Faces of Fatherhood*, dans The Changing Family and Public Policy. Eds. Andrew J. Cherlin. Washington, D.C. : Urban Institute Press, 1988.

Geertz, C. *The Interpretation of Cultures*, New York : Basic Books, 1973.

Goode, W.J. *World Revolution and Family Patterns*, New York : Free Press, 1963.

Lamb, Michael E. (Ed.) *The Role of the Father in Child Development*, New York: John Wiley and Sons, 1981.

Lamb, Michael E., Joseph H. Pleck, Eric Charnov, and James A. Levine. *A Biosocial Perspective on Paternal Behavior and Involvement*, dans Parenting Across the Lifespan : Biosocial Dimensions. Eds. Jane B. Lancaster, Jeanne B. Altman, Alice S. Rossi, and Lonnie R, Sherrod. New York : Aldine de Gruyter, 1987.

Loewen, James. *Visitation Fatherhood*, dans Fatherhood Today : Men's Changing Role in the Family. Eds. Phyllis Bronstein and Carolyn Pape Cowan. New York : Wiley, 1988.

Meyer, John W. *Myths of Socialization and Personality*, dans Reconstructing Individualism : Autonomy, Individuality and the Self in Western Thought. Eds. Thomas C., 1986.

Heller, Morton Sosna, and David E. Wellbery. Stanford, Ca. Stanford University Press

Mott, Frank L. *When is a Father Really Gone ? Paternal-Child Contact* in Father-Absent Homes, Demography 27 : 499-515, 1990.

Parsons, Talcott. *The American Family : Its Relation to Personality and the Social Structure*, dans Family Socialization and Interaction Process. Eds. T. Parsons and R.F. Bales. New York : Mc Graw-Hill, 1965.

Rosaldo, Michelle Z. *Women, Culture and Society : A theoretical Overview*, dans Women, Culture and Society. Eds. M. Rosaldo and L. Lamphere. Stanford : Stanford University Press, 1974.

Wallace, Anthony, F.C. *Revitalization Movement*, American Anthropology 58 : 264-81, 1956.

Zelizer, Viviana A. *Pricing the Priceless Child : The Changing Social Value of Children*, New York : Basic Books, 1985.

La fonction paternelle après rupture conjugale

Bernadette BAWIN-LEGROS

La fonction paternelle a, comme toutes les grandes fonctions sociales, subi les avatars du temps. Ni la paternité, ni la maternité ne constituent des invariants que ce soit dans l'espace social ou dans le temps.

Il existe des modes différents d'exercer la fonction parentale de société à société et dans une même société les rapports parents/enfants varient selon les groupes d'appartenance même s'ils ne suivent plus strictement la pente des classes sociales.

Aussitôt qu'on la considère, en tant que sociologue, cette fonction paternelle se révèle être d'une grande complexité. Comme le décrit très bien l'historienne Yvonne Knibiehler dans son ouvrage "Les pères ont aussi une histoire", la fonction paternelle comporte à première vue trois aspects : la reproduction - fonction biologique, la relation éducative - fonction psycho-pédagogique, la transmission d'un nom et d'un patrimoine - c'est la fonction sociale. Il y a cependant quelques artifices à séparer ces trois fonctions car celles-ci se recoupent et se recouvrent sans cesse.

Ainsi, engendrer est bien une fonction biologique mais perpétuer la famille ou repeupler une nation sont des actes éminemment sociaux. L'homme qui désire procréer se met déjà lui-même dans un rapport psychologique encore imaginaire avec un enfant. De même, éduquer un enfant si c'est d'abord le nourrir au sens premier du terme, c'est aussi lui transmettre des savoirs qui lui seront utiles et nécessaires dans le monde social où il devra s'intégrer. Enfin, si transmettre un patrimoine est bien une fonction sociale, il faut se rappeler que le patrimoine ne se compose pas seulement de biens matériels, il comprend aussi des gênes qui nous renvoient au biologique. C'est donc tout un ensemble de fonctions symboliques qui constituent l'essentiel de la fonction paternelle. L'homme ne met pas les enfants au monde, n'est jamais sûr de sa paternité mais cependant à travers toute notre histoire, il crée la loi au sein de la famille.

Paradoxalement, aucune des trois fonctions décrites ne s'impose réellement à l'homme-père. Certains hommes ne procréent pas, soit par impossibilité, soit par choix, mais il arrive qu'ils adoptent et élèvent des enfants engendrés par d'autres. Ce fait est d'autant plus courant que l'on a assisté depuis vingt ans à une flambée des divorces, suivis dans 75% des cas de remises en couple.

Grâce aux nouvelles techniques de procréation, il est possible aux hommes d'élever des enfants qui sont de leur femme sans être d'eux-mêmes. La fonction éducative ne s'impose plus. Beaucoup d'hommes s'en dispensent et délèguent leurs responsabilités à divers substituts, soit aux femmes, tant que l'enfant est petit, à des éducateurs professionnels ensuite. Quant à la transmission des biens et des titres, elle n'existe que pour ceux qui ont quelque chose à transmettre. Tout compte fait, le père apparaît aujourd'hui tel un rôle mal défini. Parfois très éloignée de l'enfant, insaisissable, la paternité est souvent éclatée, assumée par diverses personnes.

Bref, si concrètement le rôle du père, ou la fonction paternelle apparaît comme complexe et diffus, par contre l'image mythique du père reste dans nos sociétés comme extrêmement prégnante et importante. Cette image mythique 'au nom du père' s'est infiltrée dans les moeurs et dans les lois en inspirant ce qu'on appelle communément le patriarcat. Elle a de plus trouvé une dimension sacrée grâce aux religions monothéistes. Dieu est père et dès lors la paternité est devenue une fonction d'une stabilité surprenante, capable de traverser les siècles et de survivre à tous les bouleversements. La paternité en Occident n'a rien perdu de son caractère sacré. De ce fait, elle apparaît presque insaisissable à l'historien tant la chronologie ou la périodisation semblent sans objet dès qu'il s'agit du père. Le temps met en lumière cependant la force des facteurs socio-économiques qui ont influencé les structures familiales et transformé en même temps la fonction paternelle. De même des facteurs culturels au 19ème et 20ème siècle ont peu à peu façonné des modèles de conduite paternelles que l'on accepte aujourd'hui sans s'interroger sur leurs fondements.

Si l'on peut envisager l'évolution de la fonction paternelle dans une perspective diachronique qui mettrait l'accent sur l'évolution de la puissance du père vers le pouvoir paternel, vers l'autorité ensuite et aujourd'hui dans le partenariat avec la mère et les institutions, on peut également à tous les moments de l'histoire d'une société, examiner comment le rôle est assumé différemment selon le milieu social auquel on fait référence ou auquel on appartient.

Ainsi, aujourd'hui, même dans une société qui tend à l'homogénéisation des comportements, sous l'influence de courants idéologiques puissamment médiatisés, le paysan laborieux, le bourgeois ambitieux, l'ouvrier menacé de chômage n'assument pas leur paternité de la même manière. De plus, les carrières conjugales n'ont plus la garantie de la continuité ni celle de s'établir sur le modèle de la famille conjugale traditionnelle (papa, maman, enfants pour toute une vie).

Il faudra donc envisager qu'au cours d'une même existence, le rôle du père puisse subir différentes transformations qui l'amèneront à être plus ou moins présent ou absent dans la vie de ses enfants. "Chaque histoire s'écrit droite avec des lignes courbes", écrivait Paul Claudel. Plus que jamais, cette image est devenu réalité.

Cette idée nous permet d'aborder de plein pied ce qui est l'objet de cet exposé, à savoir que devient la fonction paternelle après une rupture conjugale.

Le divorce qui entraîne par définition un éclatement de la cellule familiale s'accompagne souvent dans les faits d'une mise à l'écart des pères. La pratique judiciaire confirme cet éloignement en attribuant dans presque 80 % des cas en Belgique, la garde des enfants à la mère, au nom du principe idéologique de l'intérêt de l'enfant. Ce principe veut que la mère soit la meilleure gardienne de la santé psychologique de son enfant surtout s'il est en bas âge. Malheureusement, dans de nombreux cas, intérêt matériel et psychologique de l'enfant sont confondus et les conséquences matérielles de la mise à l'écart du père sont dramatiques pour l'avenir des enfants.

De plus, les femmes ne se voient pas autrement que comme les seules propriétaires de leurs enfants. Le divorce et la mise à l'écart des pères est inscrite dans la répartition traditionnelle et ancestrale des rôles familiaux. Les automatismes judiciaires ne remettent pas ces questions en cause ni les choix faits par les conjoints ni le modèle conventionnel selon lequel la mère serait la meilleure éducatrice de ses propres enfants.

Du divorce il résulte donc que les pères se trouvent coupés de la nouvelle cellule familiale issue du divorce et qu'ils perdent progressivement le contact avec leur ex-conjoint mais aussi avec leurs enfants. Le résultat est attendu par le processus même de la dissociation de la famille. Elle se trouve renforcée lorsque la mésentente entre conjoints trouve de nouvelles raisons de se manifester dans la séparation. Il n'y a pas lieu ici d'illustrer cette suite attendue du divorce qu'on appelle la 'déresponsabilisation' des pères en rapportant ici en détail des données d'enquête. Il suffit de rappeler pour se faire une idée de l'extension du phénomène que le non-paiement total des créances alimentaires atteint 18 % pour toute la Belgique et 24 % pour la Wallonie. Ces chiffres proviennent de deux enquêtes nationales réalisées en 1987 et 1989, à la demande du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation, Madame Miet Smet, portant sur les créances alimentaires en Belgique et réalisées par deux centres universitaires de Liège et d'Anvers (UFSIA).

Les chiffres pour la France sont plus alarmants puisqu'ils donnent un tiers des pères non payeurs en plus des nombreux pères qui n'ont plus de

contact avec leurs enfants. Il ne faut cependant pas croire que le non-paiement des créances alimentaires, qui est l'indice le plus efficace pour mesurer la continuité des liens pères-enfants, se distribue au hasard dans la population. Selon l'étude que nous avons faite, on a pu mettre en évidence qu'il existe une continuité certaine dans le comportement des pères avant et après le divorce. Ainsi, les couples qui ont connu une répartition équitable des tâches durant la vie conjugale et familiale, qui ont opté pour le divorce négociation plutôt que pour le divorce affrontement, maintiennent des liens plus actifs après le divorce et dans ces familles le père continue à voir ses enfants et à les entretenir.

Au contraire, dans les familles dites 'domestiques', caractérisées par un fonctionnement de repli sur leur propre univers, et qui organisent leurs rapports sur la base de la réciprocité immédiate entre les membres, le divorce est souvent plus douloureux, déchirant et les parents se quittent en mauvais termes. Dès lors que l'un des membres de la famille ne participe plus aux échanges quotidiens qui fondent la cohésion du groupe, il en est exclu. Il apparaît impossible de poursuivre avec lui des échanges significatifs et de le considérer comme membre de l'unité familiale. Dans ce type de famille, aux rapports hommes/femmes codés et fondés sur l'ordre de la nature, c'est le fonctionnement du groupe qui structurellement entraîne la mise à l'écart des pères et leur déresponsabilisation.

Dans les cas contraires, où la prise en charge commune des enfants persiste après la séparation, du moins sur le plan parental, où le divorce ne remet pas en cause la conception du rôle de parent fondée sur la nécessité, d'une prise en charge commune et consensuelle des parents, le paiement de la pension alimentaire est le résultat d'arrangements privés entre les conjoints et s'effectue régulièrement. Les familles dans lesquelles cette variante peut être observée sont celles qui, à l'inverse des foyers domestiques évoqués plus haut, sont capables d'intégrer dans leur univers quotidien des personnes qui n'appartiennent pas au ménage sensu stricto. Le fonctionnement de ces familles que des chercheurs tels Bastard et Vonèche qualifient de méta-domestiques, se caractérise précisément par le fait qu'elles ont besoin, pour subsister, d'être en prise constante avec des réseaux sociaux plus larges. La famille ne se définit pas comme un noyau exclusif et autosuffisant mais comme des constellations d'interactions. Les limites du groupe sont fluctuantes et peuvent être redéfinies en fonction des conjonctures et des intérêts familiaux du moment. C'est ainsi que l'homme, mari et père durant le mariage peut devenir père et ami après le divorce tout en restant membre du groupe

familial fondateur. La cohésion de la famille, c'est-à-dire, la relation parentale, ne se trouve pas nécessairement modifiée par la rupture.

Contrairement donc à ce que pourrait nous dire le sens commun, l'abandon financier des pères est moins lié à une appartenance sociale précise qu'à un mode de fonctionnement familial, préalable, un ethos qui trouve son fondement dans la famille d'origine des conjoints. Si l'on devait cependant épingler des facteurs qui favorisent la déresponsabilisation paternelle, on en relèverait quatre.

1) Un mariage éphémère (moins de 5 ans) prédispose au non-paiement. Ceux qui investissent moins longtemps dans un projet matrimonial tendent à délaisser le lien de solidarité après la séparation.
2) Un mariage organisé sur un mode traditionnel, fondé sur un cloisonnement des rôles sexuels et familiaux, dans lequel l'éducation des enfants et le travail domestique sont pris en charge exclusivement par la mère, incite à une démission du rôle paternel après le divorce.

Tout se passe donc comme si non seulement la durée de l'investissement familial mais encore son intensité, traduite par la part prise par l'homme dans la gestion du domestique et dans l'éducation des enfants, incitaient celui-ci à maintenir l'exercice de ses devoirs parentaux. L'activité professionnelle de l'épouse conduit à un partage des tâches plus fréquent, choisi ou contraint1); elle constitue dès lors le double garant d'une sécurité économique pour la créancière, par les revenus qu'elle procure et par le désengagement paternel moins fréquent qu'elle induit. Paradoxalement, celles des femmes qui ont fait la réalisation du projet familial leur tâche exclusive et que la rupture du lien conjugal va confiner dans cette spécificité, sont plus fréquemment délaissées par leurs ex-époux.

3) Le remariage reste, dans le sens commun, associé à un non-paiement des pensions. En fait, c'est moins l'engagement du père dans une nouvelle union qui provoque le décrochage que l'absence de relations, voire la prédominance de 'mauvaises' relations entre ex-époux.

Aucune différence significative ne distingue les débiteurs isolés et ceux qui sont remariés ou cohabitants, l'engagement dans une nouvelle relation conjugale n'ayant pas d'influence sur la régularité du paiement. Par contre, la majorité des hommes dont la situation est déclarée inconnue n'exercent plus leur droit de visite et ne paient plus les pensions alimentaires. Il s'agirait moins d'une réelle méconnaissance que de la trace de conflits qui continuent de teinter les relations entre ex-conjoints. Mentionner que l'on ne connaît pas la situation familiale de son ex-époux

peut signifier ou que l'on n'en a véritablement aucune idée (il y a dès lors rupture dans les relations), ou que l'on ne souhaite pas en parler (en quelque sorte un refus de montrer que l'on porte encore de l'intérêt à son ex-époux). Dans l'un et l'autre cas, il sera question de relations restées conflictuelles.

4) Enfin, certaines catégories socio-professionnelles se distinguent par une plus grande irrégularité dans l'exercice du droit de visite et dans le paiement.

Les intermédiaires du secteur social, de la santé et de l'enseignement, les cadres supérieurs et les salariés du public sont les débiteurs les plus réguliers. Les professions libérales, les employeurs, les ouvriers qualifiés, les employés du privé paient plus irrégulièrement tandis que les ouvriers non qualifiés, les indépendants et les inactifs (chômeurs indemnisés, pensionnés, invalides) ont plus fréquemment interrompu leurs obligations parentales. Les chômeurs non indemnisés et les 'sans statut précis' constituent la majorité des inactifs 'mauvais' payeurs.

L'ensemble des facteurs qui semblent influencer le paiement des créances alimentaires et contribuer ainsi à l'intérêt matériel de l'enfant, peuvent être résumés dans le schéma suivant.

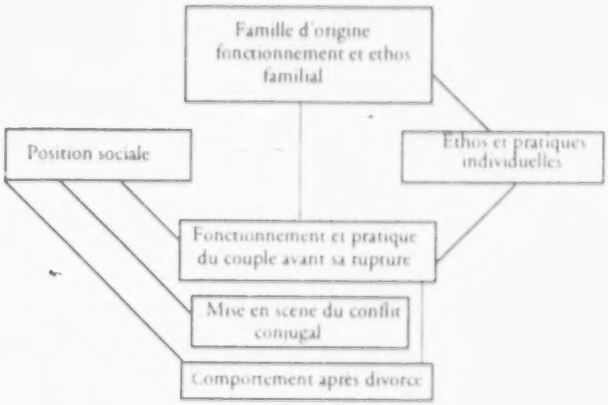

Afin de préciser les relations éventuelles entre les quatre facteurs (position sociale - fonctionnement familial - mise en scène du conflit conjugal - comportement après divorce), nous avons choisi trois questions successives :

1) la position sociale, mesurée par la catégorie socio-professionnelle de l'homme débiteur, détermine-t-elle le mode de fonctionnement familial?
2) la position sociale et le mode de fonctionnement familial, influencent-ils la mise en scène du conflit conjugal ?
3) le mode de fonctionnement familial rejaillit-il enfin sur le comportement parental d'après le divorce ?

Position sociale et mode de fonctionnement familial

Le mode de fonctionnement familial, perçu au travers de types d'interaction entre les membres de la famille, serait intimement lié à la position sociale occupée (Kellerhals J., Troutot P.U., 1985, 1987). Les données statistiques de nos deux enquêtes confirment cette relation. Les catégories sociales composées d'intermédiaires de la santé, du social et de l'enseignement ainsi que de cadres supérieurs privilégient un mode de fonctionnement égalitaire, voire associatif. Dans ces groupes familiaux où la quasi-totalité des femmes exerçaient, au temps du mariage, une activité professionnelle, les décisions étaient plus fréquemment prises en commun par les deux conjoints, l'éducation des enfants et les travaux ménagers (pour les professions intermédiaires surtout) plus souvent partagés. D'autres groupes sociaux fonctionnent selon un mode plus 'traditionnel'. Un tiers des épouses d'ouvriers non qualifiés n'exerçaient pas d'activité professionnelle au temps de la vie commune, assurant plus fréquemment la gestion du ménage, tant dans ses aspects pratiques que dans la prise des décisions.

Position sociale, mode de fonctionnement familial et mise en scène du conflit conjugal

Le recours privilégié à une forme négociée du conflit conjugal de la part des membres des professions intermédiaires et des cadres supérieurs (73 % et 65 % des divorces y résultent d'un consentement mutuel) satisfait l'hypothèse d'une continuité du mode de fonctionnement instauré pendant le mariage et se perpétuant au moment de la séparation. Au-delà de la diversité des conditions sociales, les couples qui, au temps du mariage, se partagaient le mieux les rôles et prenaient leurs décisions en commun, ont tendance à régler sans médiation le divorce et ses suites.

Mode de fonctionnement familial et paiement des pensions

Les familles 'associatives' émergeant de classes sociales moyennes supérieures se distinguent donc par un paiement des pensions et un exercice du droit de visite plus réguliers. Les 'professionnels de la relation' instaurent dans leur famille un mode de communication proche ou analogue à celui qui a cours sur le lieu du travail. Plus globalement, des règles identiques guident le déroulement des différentes situations d'interaction sociale, qu'elles se produisent dans la famille ou dans le cadre professionnel. Il est difficile de savoir si le mode de communication vécu dans la famille d'origine a poussé les individus à préférer une activité plus particulièrement orientée vers les relations humaines ou si ce sont les règles en vigueur dans le monde professionnel qui ont imprégné la famille. Néanmoins, en fonction de ce qui précède, nous avançons l'hypothèse d'une cohérence dans les modes de fonctionnement individuels, cohérence qui plonge ses racines dans la famille d'origine et dans l'histoire familiale et sociale de l'individu.

Dans les mariages à organisation plus traditionnelle, basée sur un cloisonnement des rôles, plus fréquents parmi les ouvriers non qualifiés, les employés, les indépendants et les professions libérales, les divorces s'opèrent sur une base plus conflictuelle et se soldent par un désengagement plus fréquent du débiteur. Sans doute le projet familial de départ reposait-il sur une forte solidarité entre les différents membres, le 'nous-couple-famille' prévalant sur le 'je'. Cette solidarité ne semble toutefois pas survivre au divorce. Au contraire, elle s'émousse d'autant plus sensiblement que ces mariages fonctionnent selon la règle d'une réciprocité des rôles sexuels et où l'effort financier auquel l'homme consent correspond à la prise en charge des tâches éducatives et domestiques par l'épouse.

Or le divorce bat en brèche cette réciprocité puisqu'il installe une double distance, à la fois affective et spatiale. Privés de la présence quotidienne de leurs enfants, les pères n'éprouveraient plus le sentiment d'une juste rétribution en proportion de leur participation financière à l'entretien de leur famille, et seraient dès lors inclins à se défaire de leurs obligations2). Ces mariages à base plus traditionnelle se jouent sur la base d'une loyauté figée dans le projet de mariage initial (excluant le divorce), alors que les couples à base plus associative optent pour une loyauté adaptative à la dynamique familiale.

Conclusion

L'analyse du paiement des créances alimentaires nous permet d'appréhender, au travers de facteurs monétaires, le maintien ou au contraire la rupture des relations du parent non-gardien (en général, le père) avec ses enfants. L'intérêt économique, ou matériel, de ces enfants mineurs semble bien dépendre de la capacité qu'ont les parents, titulaires d'une position sociale et acteurs d'un projet familial, à assumer leurs devoirs après la rupture du lien conjugal.

Certains groupes sociaux (classes moyennes scolarisées) sont meilleurs payeurs que d'autres (ouvriers, employés et indépendants principalement).

A partir de l'organisation familiale d'origine, on peut saisir la dynamique à la fois professionnelle et familiale du couple. Paradoxalement les femmes qui disposent, depuis le mariage, des ressources les plus fortes se voient verser leur pension de manière régulière, alors que celles qui cumulent les handicaps (faible qualification, absence de partenaire, charge d'enfants importante) ne la reçoivent plus du tout. Ce paradoxe apparent trouve son explication dans l'articulation très forte de la sphère privée à la sphère publique. Ainsi, les femmes qui ont des ressources scolaires, sociales, culturelles concluent un mariage de type homogamique, et sont capables de convertir leurs atouts sociaux en valeurs monnayables dans leur vie conjugale. Le développement d'une organisation familiale de type associatif facilitera la négociation du conflit conjugal et le maintien des relations avec le père des enfants.

Par opposition, les femmes qui, pour leur survie et celle de leurs enfants, dépendent du paiement des pensions alimentaires, ne les reçoivent pas. Souvent sans emploi, avec de nombreux enfants à charge, ces femmes vivent dans un isolement relationnel certain. Elles sont en effet plus nombreuses à déclarer ne disposer d'aucune aide, ni de leur famille, ni de leurs réseaux d'amitiés. Retranchées dans leur solitude, elles deviennent même incapables de développer des stratégies de revendication.

Malgré l'importance des déterminismes sociaux dans les comportements parentaux après divorce, il ne saurait être question de négliger ni la dynamique familiale et individuelle qui permet la mise en place d'un mode de fonctionnement familial, ni le contenu de l'expérience propre des conjoints en matière de vie familiale : on est un père ou une mère à proportion de sa propre histoire. L'intérêt de l'enfant, économique ou psycho-affectif, réside dans 'l'ordre des places', c'est-à-dire dans l'ensemble des conditions sociales de production d'un individu.

1. La femme inactive a tendance à assurer seule l'exercice des tâches ménagères et l'éducation des enfants, disposant moins fréquemment d'une aide de la part de son époux. Ainsi, 97 % des femmes inactives prennent seules en charge les tâches ménagères (n = 143) pour 87 % des femmes actives (n = 446). De même, 90 % des femmes inactives déclarent s'occuper seules de l'éducation des enfants, contre 76 % de celles qui exercent une activité professionnelle.

2. Ainsi, dans la mesure où 69 % des débiteurs qui n'ont pas obtenu de droit de visite ne versent plus de pensions alimentaires ou n'en versent qu'une partie, il est probable que le non-paiement est consécutif à l'absence de relations affectives entre le père et ses enfants.

Le rôle du père dans la famille : aspects psychologiques

Ingrid PONJAERT-KRISTOFFERSEN

Introduction

Il y a environ 200 ans, le docteur C. August Truve (1767-1807) affirmait: "Il faut que les pères soient concernés par les premiers soins et par l'éducation de leur progéniture. Pour ce faire, il faut que les deux parents participent à l'éducation de leurs enfants. L'affection réciproque et l'harmonie s'en trouveront fortifiées de jour en jour et deviendront ainsi indissolubles".

Il est fort possible que le bon August Truve se soit senti bien solitaire, alors qu'il propageait cette bonne parole. Le 18ème siècle n'était pas précisément axé sur l'enfant, ni sur l'amour maternel. Quant à l'amour paternel, n'en parlons pas ! Dans son livre "L'amour en plus", Mme Elisabeth Badinter illustre d'ailleurs abondamment cet état de chose. Récemment encore, il était admis que l'éducation des enfants, surtout celle des petits, revenait à la femme. Il faut noter cependant que dans cette manière, il y avait équivoque puisque les préceptes de 'bonne' éducation étaient édictés par les hommes, auteurs de solides ouvrages pédagogiques.

Dès lors, il n'est pas étonnant que lorsque l'éducation ne se déroulait pas comme on l'avait escompté, la responsabilité en incombait à la mère. Il y a peu, ce même raisonnement inductif était toujours de mise dans la littérature psychologique. Depuis une vingtaine d'années, la littérature psychologique attache de plus en plus d'attention au père. En témoignent les nombreuses recherches (depuis 1970) portant sur le rôle du père dans le développement de l'enfant.

Voici un aperçu succint des constatations les plus importantes, selon moi, dans ce domaine.

Le rôle du père : trois paradigmes

En psychologie, les recherches sur le rôle du père peuvent être présentées selon 3 paradigmes. Ils sont le reflet de l'évolution des points de vue concernant le rôle du père depuis 1940 (Robert Fein, 1978).

1. Pendant les années 40 et 50, le paradigme 'traditionnaliste' était de vigueur. Il découlait de la psychanalyse et des points de vue de Talcott-Parsons qui distinguait deux rôles : le rôle 'instrumental' (= le rôle du père) et le rôle 'expressif' (= le rôle de la mère).

Les chercheurs considéraient les pères comme des êtres distants, à l'écart. Le rôle du père consistait à soutenir la mère dans sa relation avec les enfants. Les pères n'avaient de l'importance qu'en tant que partenaire de la mère ou comme pôle du fameux triangle oedipien.

Cette approche reflète une société dans laquelle la plupart des mères étaient essentiellement mères de famille et où les pères faisaient office de gagne-pain.

2. A partir des années 60, les préoccupations des chercheurs sont caractérisées par un autre paradigme : le paradigme prétendument 'moderne'. Au début, le pôle était les pères 'absents'. En effet, l'influence du père sur le développement de ses enfants était calculé en fonction de leur développement quand il n'était pas (plus) là. Il faut dire que l'on constata assez vite que les familles où le père était absent différaient à d'autres égards de celles où il était présent : la situation financière, socio-économique; l'attitude de la mère vis-à-vis du père; l'image de soi de la mère.

Pour illustrer ceci, on peut mentionner que la raison de l'absence du père est sans doute un facteur plus important que l'absence elle-même. Des recherches auprès d'enfants dont le père était absent suite à un décès, un divorce, des activités professionnelles (navigation au long cours) le prouvent.

A partir des années 60, les chercheurs s'attachent à l'interaction père-enfant dans des familles 'traditionnelles' où le père est essentiellement le gagne-pain et où la mère ne travaille pas hors du foyer.

Il ne faut pas perdre de vue que les recherches sont basées sur des données fournies par les mères. Ce que les pères pensaient de leur paternité, ce qu'ils faisaient quand ils étaient à la maison, ce que la paternité signifiait pour eux, tout ceci n'entrait pas en ligne de compte. La raison de cette défaillance méthodologique est assez évidente : les chercheurs étaient eux aussi absorbés par leur profession pendant la journée, tout comme les pères dont ils voulaient étudier le rôle au sein de la famille.

Il s'ensuit qu'un grand nombre, qu'un trop grand nombre de données portant sur le rôle des pères dans le développement de leurs enfants provient de questionnaires remplis par leur femme !

Malgré cette critique, il est intéressant de faire part de quelques constatations : bon nombre de recherches font apparaître que les pères exercent au travers de leur comportement et de leur conduite une

influence sur le rôle lié à l'identité sexuelle, sur les aptitudes sociales, le développement intellectuel et cognitif et sur les performances académiques de leurs enfants.

En voici quelques exemples :

a) rôle lié à l'identité sexuelle, on constate que

* les garçons dont le père est absent ou peu impliqué présentent un comportement typiquement 'viril' (rouleur de mécaniques, brutal, etc.);
* les filles dont les pères manifestent des intérêts typiquement 'masculins' ont des intérêts plus typiquement 'féminins'.

b) développement social : on constate notamment que la délinquance des jeunes est plus fréquente quand le père est absent ou quand il n'a pas d'aptitudes sociales (très passif ou coercitif). L'absence du père quand l'enfant a entre 4 et 7 ans semble avoir une influence significative.

c) les performances scolaires : à ce propos, il semble que :

* les enfants dont le père est absent obtiennent de moins bons résultats que les enfants de familles bi-parentales (Bill, 1969, Skinn, 1978);
* les enfants dont le père est fort impliqué sur le plan cognitif, soient plus compétents et plus motivés dans les études. A ce propos et dans le cadre de ce congrès, il faut mentionner la recherche de Lozoff (1973). Celle-ci porte sur un groupe de "college women" (femmes universitaires) émancipées. Lozoff distingue trois types de femmes :
  - le premier type est celui des femmes 'autonomes' qui sont à même de combiner harmonieusement vie professionnelle et ménage. Ces femmes ont d'habitude un père dynamique, ambitieux et brillant alors que la mère est une femme stable qui soutient et admire son partenaire;
  - le deuxième type est composé de femmes hypercompétentes, célibataires et ayant des relations changeantes. Leur père est d'habitude un personnage distant, perfectionniste, faisant preuve d'auto-discipline. Il a également beaucoup d'exigences envers ses enfants et exige la perfection;
  - dans le troisième type de 'femmes universitaires', on trouve des femmes 'peu autonomes'. Elles ont un père qui a 'réussi' professionnellement et qui, en outre, présente un comportement très rigide quant à la différenciation des rôles liés à l'identité sexuelle. Il attend de sa femme qu'elle trouve un bon parti pour sa fille... Ces constatations permettent également d'affirmer que l'implication affective du père influencerait surtout le développement social des garçons alors que pour les filles, elle aurait une incidence sur les performances académiques.

3. Pendant les années 70 et 80, on voit surgir un troisième paradigme dans la recherche portant sur le rôle des pères. Ce paradigme est essentiellement caractérisé par l'accent qui est mis sur l'égale importance des pères et des mères dans le développement de leurs enfants.

Dans ce paradigme 'androgyne', plusieurs sous-divisions apparaissent, selon l'accent qui est mis sur tel ou tel aspect. Il y a des recherches sur :

a) l'influence de l'implication (affective) du père sur le développement comportemental de son enfant;
b) les différences observées entre l'interaction mère-enfant et père-enfant;
c) les similitudes observées dans ces mêmes relations. J'illustrerai, à présent, ces trois tendances, à l'aide de quelques exemples.

Recherche portant sur l'implication (affective) du père

Il est surtout fait référence aux soins quotidiens, aux jeux et aux interactions avec la vie scolaire de l'enfant.

Il apparaît que les pères (Yogman, 1983) tout comme les mères, peuvent arriver à établir des relations d'une grande intensité avec leur bébé. Bon nombre d'entre eux aimerait être plus impliqué dans l'éducation de leurs enfants (Lamb, 1982). Il semble pourtant que les changements dans l'exécution du rôle soient moins spectaculaires qu'on ne l'affirme (Lamb, Pick, 1986).

La collecte des résultats obtenus jusqu'à présent, montre que, paradoxalement, une implication accrue des pères n'a pas forcément des résultats positifs comme corollaire.

Il s'ensuit qu'une implication accrue des pères ne doit pas être un idéal à poursuivre coûte que coûte. Les retombées seront positives si cette implication accrue correspond aux désirs et aux idéaux des deux parents ! On peut ajouter à ce propos, que l'attitude du père vis-à-vis des femmes constitue d'habitude un indicateur fiable de la mesure dans laquelle il s'impliquera (volontairement) dans l'éducation de son enfant (Bailey, 1987).

Ceci explique aussi pourquoi certaines recherches (Rodin, 1986) montrent que beaucoup de pères, chômeurs au foyer, s'occupent effectivement de leurs enfants mais qu'ils ne sont pas pour autant caractérisés par une implication plus grande que les pères actifs professionnellement. Par 'implication plus grande', nous comprenons des activités ludiques stimulantes pour l'enfant.

Si par contre l'implication accrue du père est conforme au système de valeurs en vigueur dans la famille, elle aura des retombées positives

sur la motivation scolaire, l'assurance, l'empathie et l'image de soi de l'enfant (Sagi, 1982).

En conclusion, il faut mentionner également que les familles dont le père assume des responsabilités de plein gré et avec l'accord de la mère, et ce tant au niveau des soins que de l'éducation, présentent également d'autres caractéristiques positives pour le développement de l'enfant...

Les différences entre les relations (interactions) mère-enfant et père-enfant

D'emblée, il apparaît que la relation père-enfant dépend davantage de facteurs culturels que la relation mère-enfant. On constate que dans la civilisation occidentale, beaucoup de pères sont d'excellents camarades de jeu pour leurs (jeunes) enfants. Activités et comportement ludiques diffèrent de ceux de la mère dans la mesure où ils sont plus stimulants et plus excitants pour l'enfant. Le contact corporel semble important. Il peut s'agir de 'chatouilles', de luttes simulées, de 'cheval de bon papa', e.a. ... Il n'est dès lors pas étonnant que beaucoup de bébés et de bambins préfèrent leur père à leur mère 'verbalisante' comme camarade de jeu.

De nos jours, il semble que, plus que jamais auparavant, de nombreux hommes découvrent le charme de la vie de famille. Ils assument des rôles qui ne semblaient pas de mise autrefois. Cependant ces attitudes concernent surtout les jeunes enfants.

La scolarisation des enfants émousse l'activité et l'implication des pères (Yogman, 1983).

Pourrait-on avancer l'hypothèse que, quelle qu'en soit la raison, les pères seraient découragés ou tenus à l'écart ?

Les ressemblances entre pères et mères

Nombre de chercheurs affirment que les pères témoignent autant d'intérêt et d'affection à leurs (jeunes) enfants que les mères. Cette affirmation est basée sur les résultats suivants :

On n'a pas pu observer de différences entre les pères (motivés) et les mères en ce qui concerne leur aptitude à communiquer avec des bébés, par le biais de soins et de jeux (Parke, 1976; Comfort, 1987; Mac Keay, 1985).

A l'instar de la plupart des mères, la majorité des pères adorent leurs enfants. Les jeunes bébés (de 6 à 8 mois) s'attachent sans distinction à leur mère et à leur père (figures référentielles).

Il semble, en outre, (Henderson, 1980) que le père (si on le lui permet) ait tout autant envie de toucher son nouveau-né que la mère :

d'abord du bout de doigts, ensuite avec toute la main, le long des bras, des jambes et du tronc de l'enfant.

Dans l'interaction avec des enfants un rien plus âgés, les pères (motivés) présentent les mêmes aptitudes. La recherche de Hanson (1986) montre que dans le cas des familles monoparentales-paternelles, il s'avère que la plupart des pères s'occupent activement de leurs enfants et les soutiennent efficacement.

La relation entre ces pères et leurs enfants était ressentie de manière positive et affectueuse par les deux parties en présence. Bien que l'échantillon ait été composé essentiellement de pères extrêmement motivés, d'un niveau de formation supérieur, cette recherche témoigne de la capacité des pères d'assumer les soins et de fonctionner en tant que figure parentale porteuse d'affection.

Le comportement parental ne semble donc pas aussi 'gender dimorphic' (différencié selon le sexe du parent) qu'on ne l'affirme d'habitude. Compte-tenu de ces résultats, on peut se demander pourquoi la plupart des pères jouent toujours un rôle moins important dans l'éducation de l'enfant et pourquoi l'implication accrue et volontaire du père ne s'accompagne pas toujours de retombées positives.

Un quatrième paradigme concernant le rôle du père

Un quatrième paradigme pourrait aider à élucider ce problème. Nous pourrions le définir comme le 'paradigme de la triade'. Jusqu'à présent, le rôle du père a toujours été considéré comme 'direct'. Le rôle du père dans le développement psychologique de l'enfant peut aussi apparaître de manière indirecte, par exemple par le biais d'un(e) intermédiaire.

Selon Yogman (1983), l'exercice du rôle du père n'est pas seulement influencé par certaines forces extérieures à la famille, comme l'activité professionnelle ou le contexte socio-culturel, mais il est défini également par des forces au sein de la famille, comme le comportement et les désirs de la mère, ainsi que par la qualité de la relation père-mère. Lewis (1980) montre que père et mère donnent plus d'attention et d'affection à leurs enfants, dès lors que la relation entre la mère et le père est équilibrée et positive.

Le degré de contentement de la mère quant à sa maternité ainsi que son comportement vis-à-vis de son enfant dépendent aussi du soutien qu'elle reçoit de son mari et de ses amis. Il en découle que le développement de l'enfant est indirectement conditionné par cette relation entre le père et la mère.

Selon Rutter (1973), il est vrai aussi que les dissensions et l'inimitié entre père et mère ont une influence beaucoup plus néfaste sur le

développement émotionnel, social et cognitif des enfants que l'absence de l'un d'eux. On peut affirmer également qu'une implication accrue du père n'a d'influence positive sur le développement de l'enfant que dans la mesure où la relation entre le père et la mère est plus ou moins harmonieuse et dans la mesure où la mère apprécie le fait que le père s'occupe activement de l'enfant. Jusqu'à présent, force est de constater que beaucoup de femmes considèrent que leur mari est 'malhabile' et que de ce fait elles n'ont pas fort confiance en leur capacité de 'soignant'. De plus, de nombreuses femmes, bien qu'exerçant une profession, ont toujours tendance à se nommer ministre des affaires intérieures, leur partenaire étant affecté aux affaires extérieures.

Il faut ajouter que la qualité de la relation père-enfant a une influence sur le développement de la personnalité du père. Il apparaît qu'un contact intense entre le père et son bébé a une influence positive sur l'image de soi et sur le contrôle de l'impulsivité du père! (Henderson, 1981; Zeren, 1987). De l'avis de Liljeström (1983), les hommes sont trop souvent réduits au rôle de 'donneurs de sperme', vivant à la périphérie de la famille. Une enquête auprès de jeunes de 18 ans fait cependant apparaître que le nombre de garçons présentant des velléités de mariage est supérieur (90 %) à celui des filles (75 %). Y aurait-il là une explication du fait que beaucoup d'hommes d'un certain âge témoignent de leur joie d'être grand-père ?

Ils parlent, ils écoutent, racontent des histoires, jouent et soignent leurs petits-enfants quand ceux-ci sont en visite. Selon Russel (1986), c'est dans ce rôle qu'ils mettent à profit leur compétence d'éducateur. Ce sont des occasions qu'ils ont ratées autrefois, dans une autre phase de l'âge adulte.

Conclusion

Compte tenu de toutes les constatations reprises ci-dessus, il est clair que pères et mères influencent le développement de l'enfant, non seulement par leur comportement et leur attitude vis-à-vis de l'enfant mais aussi par la manière dont ils se comportent mutuellement. Mère et père peuvent influencer le développement de leurs enfants de manière comparable. On sous-estime souvent les capacités éducatrices des pères. Il n'a cependant jamais été prouvé que le père était nécessaire pour garantir un développement harmonieux de l'enfant. En effet, les enfants ont également des contacts avec d'autres agents de socialisation : les grands-parents, les frères et soeurs, les compagnons d'âge, les professeurs... Il n'en reste pas moins que l'adulte qui n'est pas seul responsable de l'éducation des enfants aura moins de doutes et d'incertitudes concernant

son propre comportement, qu'il pourra en débattre et qu'il aura plus l'occasion de se montrer tel qu'il est.

En conclusion : il faut une recherche plus approfondie sur l'activité du père dans la famille. Jusqu'à présent, on a surtout spéculé sur le rôle du père dans le développement de l'enfant sans étayer les points de vue de recherches sérieuses sur le plan méthodologique. Voici un défi lancé aux protagonistes de 'l'émancipation'.

Restructuration des réalités familiales : les hommes ont vraiment de l'importance

Don EDGAR

Nous voulons démontrer dans ce document que les modifications des structures et l'évolution de la vie familiale ont été plus graves pour les femmes australiennes que pour les hommes. Bien que ces changements affectent les deux sexes, les mutations effectives concernant les femmes ont révélé, non seulement une conscience nouvelle de leurs capacités et de leurs droits, mais aussi l'existence d'options élargies du comportement. Elles ont aussi apporté (bien qu'encore imparfaits) des appuis structurels à celles qui ont choisi d'exercer ces options.

Les hommes, qu'ils soient époux ou pères, saisissent peu à peu cette nouvelle réalité, mais la vie masculine suit une route plus établie, plus normalisée, moins sujette aux changements et aux nouvelles possibilités. De plus, comme les hommes ont plus à perdre de leurs pouvoirs et puisque les idéologies prédominantes de l'instauration d'un foyer et d'une descendance sont encore négatives, la motivation pour accepter la restructuration de la réalité est plus faible chez les hommes que chez les femmes. En Australie cependant nous trouvons une raison d'optimisme entre le désarroi et la résistance au changement.

En Australie comme dans la plupart des sociétés occidentales les structures et les méthodes familiales ont profondément changé au cours des récentes décennies. La période suivant la Seconde Guerre mondiale a vu les femmes être chassées du monde du travail pour devenir les mères de la génération du Baby Boom. Les mariages précoces, les grossesses prématurées, le dévouement au foyer et à la famille sont devenus presque universels et les normes idéologiques de la famille nucléaire et le modèle de la femme pilier de la famille et ménagère étaient la réalité. La croissance d'après-guerre et une abondance relative signifiaient qu'un salaire unique était suffisant pour élever une famille et être propriétaire de sa maison. Le flot d'immigration a entraîné avec lui, pour des femmes d'ethnies différentes, de nouvelles possibilités de se procurer des revenus, mais dans un cadre d'idéologie familiale encore plus fort.

L'histoire du changement est familière et peut être rapidement esquissée ici. Une meilleure éducation des filles leur a ouvert la voie à de nouveaux choix. La pilule contraceptive et la législation sur l'avortement ont réduit l'assujettissement des femmes à leur corps et à leurs partenaires sexuels. L'abondance a entraîné le désir d'un niveau de vie plus élevé,

d'un plus haut niveau d'investissement dans moins d'enfants, l'option pour les jeunes adultes de retarder leur mariage tout en cherchant à faire carrière et en ayant des expériences sexuelles, et à minimiser l'idée que tout le monde doit se marier et se fixer. L'isolement des mères dans des maisons de banlieue, leur pouvoir inégal à celui des hommes, leur mécontentement croissant quant à la qualité des relations du couple tout cela a conduit à la montée du taux des divorces. Les femmes mariées et les mères de jeunes enfants ont voulu et sont de plus en plus rentrées dans le monde du travail salarié, bien qu'elles préfèrent toujours le travail à temps partiel (Glezer, 1988).

L'augmentation des prix et des taux d'intérêt relatifs à l'habitat signifiaient qu'un salaire n'était plus suffisant. La séparation et le divorce ont plongé beaucoup de femmes et d'enfants dans la pauvreté, mais les pensions servies par le gouvernement aux parents isolés ont permis aux femmes de ne plus se maintenir dans une union violente et insatisfaisante.

Dans un certain sens, l'Australie a bien réussi à offrir des aides structurelles à l'évolution de la famille. Nous avons voté des lois sur l'égalité des chances dans les années 60 et 70, et en 1974 la clause d'égalité des salaires représentant tout au moins un rejet symbolique de l'homme comme soutien de famille. Les clauses du congé de maternité, bien que largement non payé, ont été étendues au secteur privé en 1979 et à la possibilité de prendre un congé parental en 1991. L'allocation à la mère soutien de famille devint une pension pour les parents soutiens de famille en 1992. Les allocations gouvernementales pour soins aux enfants ont été plus largement distribuées.

Mais celles-ci n'ont pas été suffisantes pour réduire les pressions faites sur les familles et elles ont jusqu'à maintenant eu plus d'impact sur la vie des femmes que sur celles des hommes. Ce sont les femmes qui accélèrent le déroulement des changements dans la famille parce que leurs engagements hors du foyer ont évolué si rapidement. Jusqu'à ce que nous réalisions une véritable réforme de l'emploi, atteignant les hommes comme les femmes, beaucoup d'hommes continueront à définir la situation comme une gêne à adapter facilement à la maison, plutôt que comme une nouvelle réalité structurelle nécessitant une vue du monde totalement différente.

Inévitablement, de tels changements ont eu un fort impact sur les hommes. Leur contrôle des finances de la famille pose un problème. Leur droit établi de dominer les prises de décisions dans la famille, où vivre et travailler, est menacé. Les enfants voient leurs mères jouer de nouveaux rôles, être plus indépendantes et confiantes en elles-mêmes, réussir dans leurs carrières aussi bien que dans la tenue de la maison. Il y a moins de

temps pour cuisiner et nettoyer et les pères sont poussés à s'occuper davantage des enfants. Les expériences et les espérances sexuelles se sont accrues et le mâle macho est moins attrayant et moins sûr de lui. La fragilité de l'ego masculin, son trouble quant à son rôle, son désarroi d'être laissé pour compte physiquement et mentalement, nous inclinent à décrire les hommes comme le 'sexe fragile'.

Mais nous voulons dans ce document peindre un portrait plus soigné du 'père supposé invisible', du 'mâle troublé', de 'l'homme nouveau'. La recherche australienne nous donne plusieurs vues sur les changements des rôles familiaux qui suggèrent un point de vue moins triste, moins stéréotypé de la place occupée par les pères au sein de la famille. De plus, elle indique que des précautions sont à prendre lorsqu'on attribue une résistance au changement de la part des hommes dans le seul contexte familial. Le vrai problème vient de ce qu'il y a eu peu de changements simultanés dans la structure du travail, dans l'éducation, dans la législation, dans les services communaux d'entraide, ni dans le cadre politique dans lequel les familles fonctionnent. Tant que ces changements n'auront pas pris place, les objectifs d'égalité des chances, de partenariat dans le mariage, de partage du rôle de parents et de participation à l'éducation des enfants resteront des chimères intangibles. A notre point de vue, il y a un changement plus réel, une restructuration plus active dans l'attitude des familles qu'il n'y a en a eu dans les institutions qui entourent la vie familiale.

En 1984, Brian Jackson a appelé le père 'un double locomotive derrière les capacités de l'enfant'. Nous avons négligé la moitié des possibilités de développement positif de l'enfant parce que nous avons minimisé le rôle des hommes. L'Institut Australien d'Etudes sur la Famille a pu vérifier cette proposition dans son étude sur les enfants et leur point de vue sur la vie de famille (Amato, 1987; Edgar, 1985; Ochiltree, 1990). Les enfants sont très honnêtes dans leurs commentaires sur les parents, ils disent que la plupart du temps les pères 'dorment', 'regardent la télévision', 'restent assis', 'bricolent', 'jardinent' tout en 'criant et buvant beaucoup'. Mais ils sont très affectueux en parlant de leurs pères comme de leurs mères. Les pères sont vus à travers leur travail, mais aussi comme des sources d'amusement et de jeux, un luxe que les ménagères actives ne peuvent toujours s'offrir. Mais lorsque nous comparons les points résultant de leurs propres appréciations avec l'estimation du temps où chaque parent parle avec eux et leur offre son aide, il y a une corrélation plus forte de l'intervention des pères que de celle des mères. De la même façon lors de l'évaluation de la compréhension des lectures par les enfants. Ajoutez à cela la conclusion

que les conflits familiaux nuisent à la compétence de l'enfant et que la cohésion de la famille améliore les mesures de ces résultats et l'importance du rôle du père devient très claire.

Le père 'absent', consacrant son temps à son travail mais négligeant toute communication avec son enfant et l'intérêt pour lui nuit à la fois à la compétence de l'enfant et à la conscience qu'il a de sa propre valeur. Son message représentant une autre signification importante pour l'enfant peut vouloir dire soit que vous valez la peine, soit que vous êtes sans importance. De tels résultats devraient être transmis à tous les pères pour que leur capacité d'action sur le développement de l'enfant soit mieux exploitée et structurée.

Une autre de nos études révèle d'autres faits intéressants sur les hommes. C'est une étude étalée dans le temps sur la composition de la famille en Australie, sur un échantillon national de personnes âgées de 18 à 34 ans en 1981-82 et retrouvées 10 ans plus tard âgées de 28 à 44 ans. C'est la génération née dans les années 50 qui a expérimenté la plupart des changements structurels concernant les améliorations de la vie féminine décrites plus haut. S'il y a encore un doute que les définitions antérieures étroites de ce que devrait être le rôle des femmes ont changé, nos données australiennes le dissipent définitivement.

D'enquêtes menées en 1971, 1981 et 1991, nous pouvons constater que les femmes mariées sont progressivement revenues sur leur accord que la maternité est leur rôle le plus important dans la vie; qu'une femme ne peut être vraiment comblée que si elle devient mère; et que les décisions importantes pour la famille doivent être prises par le mari.

L'étude de 1981-1991 sur la composition de la famille nous a permis de comparer les attitudes masculines et féminines par rapport au mariage et aux rôles dans la famille. Les hommes rejettent aussi la validité des trois points déjà mentionnés. Ils considèrent que le rôle des maris est d'apporter une protection plus que leurs épouses ne le font, mais sur un point où il est question de sacrifier leurs propres besoins à leur épouse et à leurs enfants, les hommes paraissent moins individualistes et plus axés sur la famille que les femmes.

Même lorsque nous avons groupé l'échantillon sur un éventail de questions de valeurs reconnues comme 'non traditionnelles' dans leurs orientations familiales, il y avait deux fois plus de chances pour que les hommes 'non traditionnels' soient d'accord avec leur contenu que leurs homologues féminins. L'accord donné à cette notion était plus important pour les hommes et les femmes en 1981 qu'une décennie plus tard, mais les hommes continuent à exprimer un penchant familial plus fort que les femmes.

L'étude a porté aussi sur la répartition des tâches domestiques dans les familles de couples mariés. Il n'est pas étonnant qu'en 1991 ce soient les hommes qui vident la poubelle et tondent la pelouse pendant que leurs épouses font la cuisine, le ménage, la plupart des courses et la vaisselle. Mais comme il ressort de nos recoupements plus détaillés, quand la femme travaille à plein temps, il y a une répartition plus équitable pour les achats, la cuisine, la vaisselle et même le nettoyage de la salle de bains.

Plus intéressants, cependant, sont les résultats concernant le rôle joué par les pères vis-à-vis de leurs enfants. Là ou l'épouse ne travaille pas du tout ou seulement à mi-temps, c'est elle qui emmène ses enfants aux rendez-vous pris chez le dentiste ou le docteur. Lorsqu'elle travaille à plein temps, le mari partage ces tâches de plus en plus fréquemment. 'Jouer avec les enfants' est également partagé avec beaucoup plus d'égalité. De plus, il y a un léger désaccord dans les comptes rendus des hommes et des femmes sur le partage des travaux ménagers dans leur ensemble : 'les deux en font la même quantité' prévaut sur 'la femme en fait plus'.

Il y a certainement un véritable accord en termes de valeurs sur des responsabilités parentales égales. Si l'on compare les hommes mariés aux femmes mariées, il y a une augmentation intéressante de l'accord, allant du niveau structurel (ils doivent tous les deux contribuer aux revenus du foyer) à une acceptation de son impact sur les processus internes de la famille. Les hommes sont encore incertains des effets du travail rétribué de la mère sur les relations de celle-ci avec ses enfants. Mais plus de 3/4 des maris, comme des femmes, pensent que 'l'homme devrait être préparé à rester à la maison auprès d'un enfant malade' et près de 90 % que 'l'homme devrait partager à égalité les soins donnés aux enfants'. Il y a très peu de variation selon le statut du travail de la mère.

Dans une analyse remontant en arrière pour identifier les facteurs affectant la mutation vers des valeurs familiales plus libérales, nous n'avons trouvé que de faibles effets sur les hommes sauf leur propre niveau d'éducation, leur libéralisme et un âge précoce pour quitter le foyer familial. Pour les femmes, les effets sont beaucoup plus forts, surtout le niveau d'éducation de leur père. Le fait d'être heureuses et acceptées à la maison (ce qui reflète encore l'attitude positive du père vis-à-vis de sa fille) et la pratique religieuse des parents affecte aussi les valeurs familiales des femmes. La mutation plus intense chez les femmes reflète les forts changements structurels touchant les chances offertes dans la vie à ces groupes de femmes australiennes.

Dans une autre étude de l'Institut portant sur les soins aux jeunes enfants et leur impact sur ceux-ci, nous avons posé les mêmes questions sur ce qui se passait lorsqu'un enfant était malade. Aux mères, on a demandé si elles étaient d'accord avec la formule 'si un enfant tombe malade et que les deux parents travaillent, l'homme devrait accepter autant que sa femme de rester à la maison et de s'absenter de son travail pour s'occuper de son enfant'. Seulement 11 % des mères n'étaient pas d'accord, alors que les mères qui travaillent étaient vraisemblablement le plus souvent tout à fait d'accord. Mais à la question de qui reste à la maison, les mères étaient encore le plus souvent celles qui ont pris sur leur temps de travail pour soigner un enfant malade.

Ce désaccord apparent entre les attitudes et le comportement actuel a été constaté partout dans le monde (ex. Northcott, 1983; Lupri, 1991; Lamb et al, 1976), mais, comme Ochiltree et Greenblat (1991) le soulignent, il dépend probablement des réalités du monde du travail autant que de l'attitude des pères et de leur consentement à s'occuper d'un enfant malade. Selon Kahn & Kamerman, (1987:190) 'Pour beaucoup de parents, un enfant malade signifie que celui des deux parents qui a le travail le moins important, ou un travail plus flexible ou un patron ou un directeur plus sympathique, restera à la maison'. En Australie, comme ailleurs, il est plus probable que le père travaille à plein temps et perçoive un salaire plus élevé; la mère sera plus probablement employée à temps partiel (60 %) et gagnera moins. Nos études sur les attitudes des employeurs montrent aussi qu'elles reflèteront plus probablement la division traditionnelle du rôle de sexes et que les employeurs accepteront que les mères soignent leurs enfants malades plutôt que les pères ne prennent sur leur temps de travail (Wolcott, 1987-1991).

En fait, nous soutiendrions que le fossé entre l'attitude et le comportement disparaît. Grâce à notre échantillon national de composition de la famille nous avons trouvé que 16% des pères (comparé à 20 % des mères) avaient réellement pris un ou deux jours de congé pour s'occuper d'enfants malades pendant les 12 derniers mois. 7 % des hommes avaient pris de 3 à 5 jours et 3 % de 6 à 10 jours, chiffres toujours inférieurs à ceux des absences féminines, mais révélateurs de la bonne volonté à s'adapter à la réalité de la famille bi-salariée et de partager ces tâches de soins (Glezer, 1991).

Même dans l'étude des soins aux enfants mentionnée ci-dessus, où les deux partenaires travaillent, ce sont dans 7 % des cas les pères qui prennent 'habituellement' un congé pour soigner un enfant malade. Et quand l'enfant commence à fréquenter l'école, et que les mères travaillent, l'étude a permis de constater que la répartition des soins était

encore plus partagée. Les mères restent plus à la maison (28 %) mais les pères le font pour 8 % des cas; ils partagent entre eux dans 14 % des familles et avec d'autres dans encore 7 % des cas. Donc, près de 1/3 des pères prennent sur leur temps de travail à un moment ou à un autre pour s'occuper d'un enfant trop malade pour aller à l'école. D'un point de vue constructif prenant en compte la réalité, il apparaît raisonnable que si les deux partenaires reconnaissent la nécessité économique du travail des femmes comme des maris, ils reconnaîtront aussi probablement la nécessité de partager les travaux domestiques, les soins aux enfants et d'autres responsabilités familiales communes. Le contrôle par rapport à la réalité montre l'inexactitude d'attitudes qui ne sont plus adaptées.

Ces constatations nous ont conduits à examiner les sensations de tension qui pouvaient apparaître à la suite des antagonismes entre travail et responsabilités familiales. La Convention 156 du Bureau International du Travail (B.I.T.) fait appel aux employeurs de tenir compte des responsabilités qu'ont les hommes et les femmes qui travaillent vis-à-vis de l'éducation et des autres soins à donner à leurs enfants, mais il y a encore un long chemin à faire pour changer les attitudes selon lesquelles le travail et la vie familiale devraient être gardés séparément, comme si cela a jamais été possible (Wolcott, 1991).

Nous avons examiné les réponses d'hommes et de femmes mariés en ce qui concerne les domaines de la vie où l'antagonisme entre les responsabilités du travail et de la famille est cause de stress. Nous nous sommes basés sur une application modifiée de la mesure multidimensionnelle de Small et Riley (1990) de l'empiétement du travail sur la vie familiale. Il apparaît clairement que la majorité des hommes comme des femmes reconnaît que le travail contrecarre leur temps de loisir, l'énergie qui leur reste pour voir des amis et leurs activités à la maison. Même les hommes dont les femmes ne travaillent pas pensent que c'est un problème. Les pères plus que les mères disent que le travail empiète sur le temps passé avec leurs enfants et qu'avoir l'énergie suffisante pour être de bons parents fait défaut à beaucoup de parents. Les perturbations causées par le travail sur la qualité des relations conjugales sont moins pressantes, mais restent encore un souci pour 1/5ème à 1/3.

Une échelle du stress travail-famille a été établie à partir de ces données (Alpha-reliability, 1983) et certaines présentations préliminaires de facteurs associés au stress famille-travail ou à l'empiétement du travail sur la vie de famille ont été préparées.

Pour les femmes ayant un emploi ceci montre que de longues heures de travail, peu de satisfaction au travail, dans des occupations à statut peu élevé et le sentiment d'être financièrement vulnérables sont associés à un

stress famille-travail élevé. Mais l'analyse montre aussi que les femmes ayant des occupations d'un statut élevé, qui travaillent pendant de longues heures, vont également connaître, très probablement, un niveau très élevé de stress travail-famille.

Les facteurs qui contribuent au stress famille-travail chez les hommes sont très semblables. Les hommes qui se sentent financièrement vulnérables, qui ne se sentent pas maîtres de leur vie, qui travaillent pendant de longues heures et n'ont que peu de satisfaction dans leur travail ressentent un fort stress famille-travail. Egalement, les hommes ayant des occupations d'un statut élevé et travaillant de longues heures sont plus centrés sur le travail que sur la famille et ressentent des stress élevés.

L'impact de l'empiétement du travail sur la vie familiale se manifeste aussi bien en bas qu'en haut de l'échelle sociale.

Ce n'est pas là une image de mâles rejetant le partage des rôles, c'est plutôt le portrait de couples luttant contre les exigences de gagner un salaire dans un système qui ne laisse évidemment que peu de temps pour créer un foyer mais qui entraîne aussi un stress parce qu'ils ressentent différemment leurs obligations envers la famille. Si les hommes croyaient encore que leur rôle n'était que d'être le gagne-pain, le stress donnant un sentiment de culpabilité serait plus faible ou inexistant.

Ceci signifie bien évidemment que les structures du travail devront changer plus rapidement pour s'adapter à l'évolution de la famille. Des entreprises offrant des avantages en rapport avec la famille ont déjà récemment commencé à faire des recherches sur le rapport coût-efficacité résultant d'une position plus flexible, en termes de réduction du turn-over des employés et de leur absentéisme, de réduction des coûts de recrutement et de recyclage et d'amélioration de la productivité et du moral. Malheureusement, les employeurs tranchants sont faits ainsi; la plupart sont brusques, mornes et incapables de répondre à un besoin (Carmody, 1991). Peu importe de savoir combien de pères accepteraient de jouer un rôle plus important dans les soins à donner à leurs enfants et la tenue du foyer, ils seront incapables de le faire tant que les structures de travail n'auront pas changé.

Il y a bien sûr un autre secteur important où le modèle de vie familiale de partage des responsabilités est encore plus difficile à réaliser. C'est lorsqu'un mariage est rompu et que les enfants doivent encore être entretenus et surveillés.

Bien que les nouvelles lois sur le divorce respectent la prédominance des intérêts majeurs des enfants et la responsabilité conjointe des parents d'enfants dépendants, elles contiennent des contradictions internes et

souvent ne parviennent pas à faire observer ces principes dans la pratique. Les hommes que leurs femmes ont quittés (60 % des cas de divorce en Australie) éprouvent souvent de la rancune et refusent de payer la pension de l'enfant parce qu'elle va à la mère. De plus, le droit de visite du père à ses enfants représente un tas de problèmes et le langage de la loi renforce l'image de 'gagnants' (ceux qui ont la garde) contre les 'perdants' (ceux qui ont le droit de visite seulement), malgré la façon d'aborder le divorce soi-disant 'sans tort'. On peut en effet se demander si jamais il sera facile de passer du modèle de partenariat partagé pour une famille intacte à la notion de parenté partagée une fois que la famille a éclaté, que les biens ont été partagés, que les enfants ont été confiés à la garde d'un parent et que la reprise d'un partenaire est devenue une possibilité ou une réalité pour les deux parents.

Malgré des soucis de recherches (et des preuves) sur la question des dommages psycho-émotionnels causés aux enfants par les conflits et la séparation, la conséquence principale du divorce demeure la pauvreté pour les femmes et les enfants. Les études de l'Institut Australien sur les conséquences économiques de l'échec d'un mariage démontrent non seulement l'importance de la perte d'un père pour les mères et les enfants isolés, mais aussi combien vivre à nouveau avec un partenaire semble être le seul moyen d'augmenter le niveau de vie.

Dans le livre 'Setting up' (McDonald et al, 1986), nous avons comparé les revenus avant la séparation (en supposant une distribution égale pour les hommes et les femmes) avec ceux d'après la séparation, en 1984. Un suivi de l'étude les a comparés à nouveau en 1987. La richesse des hommes a augmenté après le divorce alors que les femmes s'étaient en moyenne rapprochées de la ligne de pauvreté. Alors que les hommes seuls avaient été avantagés de 72 AUD par semaine, les femmes seules avaient perdu 84 AUD et les mères seules 78 AUD par semaine. Ceci bien que les femmes touchent une moyenne de 60 % du règlement des biens matrimoniaux (retraite exclue) et ceci provenait de deux facteurs-clés. Premièrement, se procurer un revenu pour une femme qui a la garde des enfants est plus difficile. Deuxièmement, les pères ne payaient en moyenne que 20 AUD seulement par enfant et par semaine pour l'entretien. Une étude ultérieure du nouveau projet de soutien aux enfants a révélé que seulement 76 % avaient demandé une pension alimentaire, parmi ceux-ci seulement 53 % étaient en possession d'une décision ou d'un accord d'un tribunal; et parmi ceux auxquels la pension alimentaire était due, moins des 2/3 recevaient des versements au moment de l'enquête (AIFS, 1990, 1991).

Quand nous avons suivi notre échantillon de divorces environ trois ans plus tard, nous avons encore constaté que la situation des mères avait empiré plus que celle des pères après le divorce.

Les pères qui ont continué à vivre seuls ont mieux réussi que les mères seules dont les revenus ont diminué et sont restés statiques. Les hommes qui se sont remis en ménage avec des enfants ont subi une diminution alors que les mères qui ont repris un compagnon ont bénéficié d'une nouvelle rentrée de revenus et par suite d'un meilleur niveau de vie. Les hommes avaient dans l'ensemble des avantages dans chacune des périodes postérieures au divorce (Weston, à paraître).

Ces découvertes ont mené le gouvernement australien à réaffirmer le principe de base de la Loi sur la Famille qui stipule que les deux parents continuent à assumer la responsabilité de subvenir à l'entretien des enfants après le divorce. L'incapacité des juges à accorder des pensions suffisantes, l'incapacité des tribunaux de même imposer celles-ci et, en conséquence l'augmentation des pensions d'aide aux parents par l'Etat ne pouvait être tolérée plus longtemps. Ceci représentait un changement majeur : d'accepter les conséquences publiques de décisions privées et la notion d'autonomie et de choix dans les relations personnelles et familiales envers l'Etat réaffirmant son rôle d'arbitre moral (Funder et al, à paraître).

En Australie, les hommes séparés ou divorcés ne sont pas tous contents de cette réaffirmation du principe de partage des responsabilités. Beaucoup sont très mécontents que l'Etat défend les rôles financiers des parents mais soit moins explicite au sujet de la participation à égalité de l'aspect socio-émotionnel du rôle des parents. Nos études montrent que la garde des enfants par la mère entraîne souvent une réduction du temps où le père a le droit de visite et est en contact avec ses enfants. Un remariage réduit encore les contacts du père avec ses enfants du premier lit alors que pour les femmes cela signifie prendre ses enfants avec elle dans une situation de belle-famille.

Ici encore, la modification structurelle implique des conséquences différentes pour les hommes et les femmes. Pour les femmes, le divorce peut apporter la pauvreté mais il apporte aussi l'indépendance et de nouvelles options quand les enfants doivent suivre mais représentent un engagement. Pour les hommes, l'interruption de carrière est minimale, l'habitation peut changer, la possibilité de voir les enfants devient un problème et le remariage réduit encore plus l'engagement vis-à-vis du partenariat original dans son rôle de parent.

Que de nombreux hommes expriment leur regret et leur colère devant la perte de leur famille antérieure et que beaucoup d'entre eux

forment de nouveaux partenariats dans lesquels la précédente différenciation des sexes est brisée et ils deviennent des partenaires plus égaux et plus prêts à partager les tâches, tout cela suggère que les hommes penchent peu à peu vers un modèle de mariage en partenariat mieux partagé. Que le taux des divorces après un second ou de suivants remariages soit plus élevé que lors des premières unions indique cependant que la société a encore un long chemin devant elle.

Références

Adie, J.A. and Carmody, H.I. *Families at work : practical examples from 140 businesses*, Melbourne, Council for Equal Opportunity in Employment, 1991.

Amato, P. *Children in Australian families : the growth of competence*, Prentice-Hall, 1987.

Edgar, D. *Getting the family act together : Children, competence and family process*, Australian Journal of Educational Research, novembre, 1985.

Funder, K., Harrison, M. and Weston, R. (à paraître), *Settling Down*, Australian Institute of Family Studies

Glezer, H. *Maternity leave in Australia : Employee and employer experiences*, Australian Institute of Family Studies, Monographie No. 7, 1988.

Glezer, H. *Juggling Work and Family Commitments*, Family Matters No. 28, avril, 1991.

Harrison, M., Snider, G. and Merlo, R. *Who Pays for The Children : A first look at the operation of Australia's new Child Support Scheme*, Australian Institute of Family Studies, Monographie No. 9, 1990.

Harrison, M., Snider, G., Merlo, R. and Lucchesi, V. *Paying for the Children : Parent and employer experiences of stage one of Australia's Child Support Scheme*, Australian Institute of Family Studies, Monographie No. 10, 1991.

Jackson, B. *Fatherhood*, London, George Allen & Unwin, 1984.

Kahn, A.J. and Kamerman, S.B. *Child Care : Facing the Hard Choices*, Auburn House, Dover, 1987.

Lamb, M.E. and Lamb, J.E. *The Nature and Importance of the Father-Infant Relationship*, The Family Coordinator, (25)4:370-85, 1976.

Lupri, E. *Fathers in transition : the case of dual-earner families in Canada*, in Jean E. Veevers (ed), Continuity & Change in Marriage & Family, Toronto : Holt, Rinehart and Winston of Canada, 1991.

McDonald, P. (ed) *Settling Up : property and income distribution on divorce in Australia*, Sydney, Prentice-Hall, 1986.

Northcott, H.C. *Who stays home ? Working parents and sick children*, International Journal of Women's Studies, Vol. 6, No. 5, pp. 387-394, 1983.

Ochiltree, D. *Children in Stepfamilies*, Sydney, Prentice-Hall, 1990.

Ochiltree, G. and Greenblatt, E. *Sick children : How working mothers cope*, Australian Institute of Family Studies, Early Childhood Study Paper No. 2, 1991.

Small, S.A. and Riley, D. *Toward a Multidimensional Assessment of Work Spillover into Family Life*, Journal of Marriage and the Family No. 52 (février), pp. 51-61, 1990.

Weston, R. (à paraître), *Income circumstances of Parents and Children : a longitudinal view*, in Funder et al Settling Down, Australian Institute of Family Studies

Wolcott, I. *Workers with family responsibilities : Implications for employers*, Australian Institute of Family Studies, Discussion Paper No. 14, 1987.

Wolcott, I. *Work and Family : Employers' Views*, Australian Institute of Family Studies, Monographie No. 11, 1991.

Politiques de la famille en Afrique subsaharienne

Inonge M. LEWANIKA

C'est un plaisir et un honneur pour moi de participer à cette conférence 'Familles en mutation dans une société en mutation', organisée par le Conseil International des Femmes.

J'aimerais témoigner mon appréciation admirative au Conseil International des Femmes d'avoir pris l'initiative d'organiser en temps voulu une rencontre sur un sujet aussi actuel.

Dans certains pays, la notion de famille s'estompe et on ne sait plus très bien ce qu'elle recouvre. Dans beaucoup d'endroits, la famille est menacée. Il faut aller à sa rescousse.

Cette conférence pourrait être un pas important dans ce sens. Il est possible que grâce à nos recommandations les actions nécessaires soient mises sur pied.

L'Année Internationale de la Famille 1994 est une bonne initiative. Elle sera sans aucun doute un support pour la famille et pourra aider à rendre à la famille la place qui lui revient à juste titre. Nos efforts communs, l'échange et le partage d'expérience la soutiendront efficacement.

Le sujet que l'on m'a demandé de développer traite des politiques de la famille. Je parlerai ici de l'expérience africaine. Pendant dix ans et demi, de 1980 à 1990, j'ai eu l'occasion de travailler dans la plupart des pays subsahariens.

Y a-t-il une politique particulière de la famille dans cette partie de l'Afrique ?

S'il fallait répondre par un oui ou par un non, ce serait non. De plus, la famille et les matières connexes sont souvent à l'ordre du jour et on en discute ici et là. Prenons l'exemple de la conférence nationale sur les enfants qui s'est tenue en Zambie, le 20 décembre 1991. Un texte portant sur la famille a été présenté aux participants, qui en ont discuté par la suite.

En outre, l'Afrique subsaharienne est riche en potentiel pouvant être inclus dans une (des) politique(s) de la famille. Certains modèles de la famille traditionnelle, d'autres provenant de l'époque de l'occupation coloniale, de la période d'après l'indépendance et des démocraties multipartites actuelles pourront s'avérer utiles. Il sera donc possible d'arriver à formuler de manière positive des politiques de la famille.

Commençons par un examen succint des structures de la famille traditionnelle, de l'époque coloniale, d'après l'indépendance et des démocraties multipartites d'aujourd'hui.

1. La famille traditionnelle

Dans la configuration précoloniale traditionnelle, la famille est une structure très importante de la société. C'était un élément essentiel au niveau individuel et au niveau de la nation. Chacun(e) appartenait à une famille.

Tout le monde travaillait 'pour' la famille. Il était impensable de ne pas appartenir à une famille. On se sacrifiait pour la famille. On se conformait à la famille, on adaptait son comportement pour le bien de la famille actuelle ou future.

La famille traditionnelle comprenait les enfants, les parents, les grands-parents et le clan.

La notion de parents inclut ce qu'en anglais et en français on appelle les oncles et les tantes. Par 'grands-parents', on comprenait également les soeurs et les frères de ceux-ci.

Le clan comprend toute la parenté d'ancêtres communs. La famille était vaste et était constituée de ce que, dans la culture occidentale, on nomme la famille élargie. Dans la discussion sur les pères et les mères, la famille élargie sera mise en évidence.

Les enfants

Les enfants étaient le souffle de la vie, le but premier de la famille. Toutes les familles comptaient des enfants. Ils en étaient l'espoir et leur donnaient un sens. Les enfants, c'était l'avenir et donc la continuité. C'est pourquoi, ils étaient fort appréciés et tenus en haute estime. Tout bébé était accueilli et élevé dans la conscience que lui ou elle était un futur parent et un membre de la famille.

Les enfants étaient accueillis avec faste et cérémonie. Les préparatifs à leur venue commençaient, en fait, bien longtemps avant la naissance. Les garçons et les filles étaient élevés en tant que futurs parents. L'éducation des enfants comprenait une formation au rôle de parent, et ce par le biais de jeux de rôle et de disposition d'esprit favorable vis-à-vis des bébés. L'initiation à l'âge adulte comprenait un cours formel d'entraînement au mariage, au rôle de parent et à l'éducation des enfants.

On était aux petits soins avec la femme enceinte, afin d'assurer la naissance de l'enfant.

Toute la famille s'occupait de la femme enceinte et des préparatifs pour la naissance éventuelle. La future mère, ainsi que les autres membres de la famille, devaient observer de nombreux tabous.

Tout le monde participait au bien-être, physique et émotionnel, de la femme enceinte. Il était interdit de l'énerver, de lui faire peur ou de la fâcher. Elle était entourée de soins, d'attention, de soutien matériel, émotionnel et spirituel.

Les parents

Le concept de parent inclut forcément la mère et le père naturels. Il faut y ajouter cependant la fratrie des parents que l'on appelait aussi parents et que l'on traitait en conséquence. Toutes les soeurs de la mère étaient appelées 'mère' ou 'maman' et on les traitait de la sorte. Il n'y avait pas de terme signifiant cousin(e). Ce que l'Occident a coutume d'appeler 'cousin(e)' se nommait 'frère' ou 'soeur'.

Dans certaines cultures, les frères de la mère étaient appelés 'oncles' mais dans d'autres on les appelait quand même 'mère' ou 'il/mère' compte tenu du lien biologique avec la mère. Dans certaines cultures, on distinguait une/des mère(s) aînée(s), c.-à-d. la/les soeur(s) aînée(s) de la mère et une/des mère(s) cadette(s), c.-à-d. la/les soeur(s) plus jeunes que la mère. Dans la même optique, les frères du père étaient appelés pères et/ou père(s) aîné(s) ou cadet(s). Les soeurs du père étaient appelées 'tantes' dans certaines cultures, alors que dans d'autres, on les appelait 'pères' ou 'elles-pères'. Ces appellations et ces relations étaient déterminées par le lien qu'ils/elles avaient avec les parents biologiques. La fratrie des pères (frères ou soeurs) étaient tous/toutes des pères. De même que la fratrie des mères (frères et soeurs) étaient tous/toutes des mères.

Chaque enfant avait donc plusieurs mères et pères. Un des avantages du système était, bien sûr, qu'il n'y avait pas d'orphelin(e)s ni d'enfants abandonnés. Les enfants n'appartenaient pas seulement à une famille; ils avaient, en outre, - et ce de manière ininterrompue - des mères et des pères. Si un parent biologique venait à mourir, la fratrie du/de la défunt(e) continuait à fonctionner en père(s) ou mère(s). Aucune discrimination n'existait dans la relation avec les enfants biologiques ou apparentés. Dans la plupart des cas, les enfants biologiques ou les enfants apparentés étaient semblablement traités.

Les grands-parents

Les grands-parents avaient un rôle-clé dans l'éducation des enfants. La femme enceinte était d'habitude confiée aux bons soins de ses propres

grands-parents, surtout de sa grand-mère. Les grands-parents avaient une relation toute particulière avec les enfants. Ils étaient source d'information et de compétences. En outre, ils étaient les confidents. A toute âge, les petits-enfants entretenaient avec eux une relation empreinte de liberté et d'ouverture. Avec les grands-parents, il était possible de poser toutes les questions, d'aborder tous les sujets, aucun n'étant tabou. Les grands-parents expliquaient patiemment et répondaient à toutes les questions posées. De plus, ils disposaient de tout le temps nécessaire. Toujours disponibles, ils avaient, pour les petits enfants, une mer de temps. Les grands-parents jouaient un rôle important dans le sevrage qui, d'habitude, était soudain et abrupt. L'enfant était alors confié à plein temps à sa grand-mère qui lui consacrait toute son attention. Il était de coutume que la grand-mère dorme avec l'enfant.

Les enfants gardaient des relations très intimes avec leurs grands-parents.

Les frères et soeurs des grands-parents étaient aussi appelés grand-maman. Dans de nombreuses langues, le mot grand-maman était employé indistinctement pour les grands-parents masculins et féminins.

Dans certaines cultures, les Lozi de Zambie occidentale p.ex., le mot arrière-grand-père /arrière-grand-mère n'existait pas. Cela signifie que les générations se suivaient sur le modèle : enfants, parents, grands-parents, enfants, parents, grands-parents, etc.

La famille s'exprimait dans les termes enfants, parents, grands-parents. On recommençait alors à 'enfants'.

Le clan

Le clan était composé de membres de la famille qui avaient des ancêtres communs. De plus, toute la progéniture des parents, grands-parents, etc était membre de la famille et du clan.

La soi-disant famille élargie n'était pas considérée comme élargie. C'était tout simplement la famille. Le concept de famille nucléaire n'existait pas et n'existe toujours pas dans de nombreuses cultures.

Dans la période pré-coloniale, il n'y avait pas de lignes de conduite écrites. Celles-ci n'étaient d'ailleurs pas discutées, ni soumises à l'approbation d'un parlement. Dans les sociétés à tradition orale, elles étaient exécutées et approuvées. L'exécution et la continuité étaient assurées de génération à génération, par le biais de la pratique, de la socialisation, de mythes, d'histoires, de proverbes, de dictons, etc.

Il est significatif de noter que la famille formait une unité solide et appréciée. Les membres de la famille y remplissaient des fonctions bien définies et en garantissaient la pérennité.

2. Les influences coloniales

L'époque coloniale signifia l'introduction de la famille nucléaire. Toutefois, les attaches et les liens solides de la famille africaine furent un frein à son implantation. Pour les Africains, la famille restait la famille telle qu'ils l'avaient toujours connue, tous ses membres faisant partie du même cercle.

Certaines mesures prises par les gouvernements coloniaux désorganisèrent la famille africaine. Notons l'introduction de la mobilité et l'exode rural. Il y eut la création de centres urbains destinés à abriter l'administration coloniale. Certains Africains, surtout des hommes, furent obligés d'aller y travailler.

Dans certains pays, en Zambie p.ex., l'exploitation des mines de cuivre exigeait de la main-d'oeuvre. Celle-ci était constituée de villageois, obligés de quitter leurs villages. Le logement des gardiens et des ouvriers excluait la famille. Gardiens et ouvriers ne rendaient visite à la famille que pendant les congés. La politique de logement ne prévoyait que l'hébergement des ouvriers, à l'exclusion de la famille.

L'introduction du système scolaire, non répréhensible en soi, fut un autre facteur de désorganisation de la famille. L'école était d'habitude construite à une certaine distance du village. La socialisation et l'éducation traditionnelle se passait dans la famille et dans le village, par le biais de la participation aux activités quotidiennes. L'école coloniale et/ou de la mission s'organisait en dehors du contexte de la famille. De plus, ceux qui étaient scolarisés ne pouvaient plus participer pleinement à la vie et à la socialisation dans la famille. Les longues heures passées hors du village les en aliénaient progressivement. La durée de la scolarisation était proportionnelle au degré de rupture avec la famille. Certains diplômés étaient employés par les missionnaires et par les gouvernements coloniaux. Imperceptiblement, ils perdaient ainsi leur place au village.

Les gouvernements coloniaux, malgré de bonnes intentions, furent les premiers à désorganiser la famille. Jamais plus la famille africaine ne serait la même.

L'époque coloniale était porteuse de ses propres systèmes et modèles. A cette époque, les gouvernements coloniaux n'avaient pas de politique précise de la famille. C'est la raison pour laquelle le vide en ce domaine fut créé et perpétué.

Des règles isolées et des réglementations diverses concernant certains membres de la famille - surtout les ouvriers salariés - faisaient partie du 'colis' colonial. Plus tard, il y eut l'introduction des Children's

Acts du Parlement britannique. Ils pourront servir de base potentielle pour une politique actuelle de la famille.

3. L'Afrique des indépendances

Les années 60 signifièrent l'indépendance, par rapport aux réglementations coloniales. En réalité, on assista au maintien de la plupart des politiques et des modèles coloniaux. L'aliénation de la famille traditionnelle africaine n'avait fait que croître et les modèles coloniaux n'offraient pas de solutions de rechange. Les termes de 'famille élargie' devinrent plus acceptables et étaient plus utilisés. La confusion s'installa dans les familles. Pour les parents ruraux, seul le modèle de la famille traditionnelle était accepté, alors que les citadins penchaient plutôt vers la famille nucléaire.

Le logement urbain était, à présent, conçu pour la famille nucléaire. Toutefois, il arrivait souvent que la famille élargie s'y entassât. La division claire et nette entre le travail et la contribution de chacun des membres de la famille était devenue vague, ad hoc et confuse.

Les Nations Unies

Les Nations Unies et ses diverses organisations introduisirent les Droits de l'Homme et plus tard, les Droits de la Femme. La Convention des Droits de l'Enfant et autres Droits préparèrent le terrain et fournirent un contenu à d'éventuelles politiques de la famille.

L'Année Internationale de l'Enfant, la Décennie des Femmes, l'Année Internationale des Infirmes, celle des Personnes Agées furent extrêment utiles, mettant en évidence l'engagement de certains membres de la famille. On peut affirmer qu'au niveau de la formulation et des politiques de la famille, il en résulta une prise de conscience à l'égard des enfants et des femmes.

L'Année Internationale de la Famille en 1994 arrive en temps voulu et à propos. Les préparatifs serviront à sensibiliser les gens à la famille. L'Année de la Famille contribuera à sauver la famille de l'extinction.

4. La famille dans les démocraties africaines multipartites

En 1994, Année Internationale de la Famille, la démocratie multipartite aura gagné du terrain dans les pays africains. Ces démocraties mettent l'accent sur les Droits de l'Homme et adhèrent aux principes des Droits de la Femme et de l'Enfant. Les gouvernements de notre décennie défendent la cause du Droit des Peuples. C'est pourquoi on peut s'attendre à des politiques plus favorables à l'égard des membres de la famille et de la famille elle-même.

Il faudra néanmoins sensibiliser les gouvernements aux problèmes de la famille. les aider dans les domaines de la recherche et leur fournir les données nécessaires.

Tant au niveau national qu'international, l'information et le partage des connaissances seront très utiles lors de l'élaboration de politiques favorables à la famille.

Les partenaires

Les partenaires comme les Nations Unies et ses organisations, les ONG locales et internationales les institutions religieuses, etc. peuvent alimenter les politiques de la famille. Une organisation comme UNICEF a déjà soutenu les Droits de l'Enfant et de la Femme. Elle a travaillé de concert avec les gouvernements pour produire du matériel utile, dont le 'Savoir pour sauver', la 'Déclaration du Sommet Mondial pour les Enfants', 'Plan d'action pour la survie, la protection et le développement de l'enfant', etc. Tous ces documents seront utiles quand il s'agira d'élaborer des politiques.

Certaines oganisations internationales comme le Defense for Children (DCI) ont fait un travail très important. Des ONG s'occupant de femmes, de jeunes et d'enfants ont alimenté l'élaboration de politiques favorables à la famille.

En Afrique, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), a bien accueilli la convention des Droits de l'Enfant et a formulé sa propre version des Droits de l'Enfant Africain. 1986 fut proclamée Année de l'Enfant Africain. En Zambie, 1992 fut déclarée Année de l'Enfant Zambien.

Il s'avère dès à présent que l'enfant pourrait bien être le point de départ de l'élaboration d'une politique de la famille. Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'approche multisectorielle a fait ses preuves et a été appliquée avec succès. Le 20 décembre 1991, en Zambie, une conférence nationale sur l'enfance proposa un texte suivi d'une discussion au sujet de la 'famille'. Le texte mettait en évidence l'importance des problèmes touchant à la famille comme la pauvreté, le conflit entre les cultures urbaine et rurale, les orphelins, les abandonnés et les enfants des rues... .

En outre, le texte cernait des stratégies visant à consolider la famille : la sensibilisation du gouvernement, la mise sur pied d'une campagne d'information. D'autres stratégies visent à favoriser le dialogue et la communication avec les groupes locaux, à multiplier les centres d'assistance, à implanter des centres de conseil familial et à parrainer des approches holistiques en vue de résoudre les problèmes touchant les

enfants. Il faudra, pour ce faire, impliquer toute la famille et pas seulement la mère.

Il est clair que l'intérêt pour la famille peut être optimalisé là où il existe déjà et suscité là où il n'existe pas. Dans de nombreuses régions, dans de nombreuses cultures, l'unité de la famille est ardemment désirée.

Il faudrait combiner tous les efforts mentionnés ci-dessus pour arriver à élaborer des politiques de la famille. Il sera important d'impliquer pour ce faire différents représentants de la famille, de groupes d'âge différents, de générations différentes. Les politiques devront être traduites en différentes langues et mises en oeuvre par tous.

Comme nous partageons tous le même village, il faudra, lors de l'élaboration de politiques de la famille, veiller à maintenir les contacts interculturels et internationaux.

Nous savons que les politiques de la famille refléteront et influenceront notre projet d'avenir pour les nations du monde. Des politiques de la famille bien pensées seront porteuses d'un avenir prometteur.

Références

UNICEF, Savoir pour sauver, Déclaration du Sommet Mondial pour les Enfants, Plan d'action pour la survie, la protection et le développement de l'enfant, UN, Social Development Division, The International Year of the Family

The Family, M. Mwanang'uku, Ministry of Community Development and Social Welfare, 20 December 1991, Lusaka, Zambie

The Family, Ph. D. Dissertation, I. Mbikusita-Lewanika, Université de New York 1979

Le rôle des femmes et des hommes dans l'Europe de demain

Kathleen E. KIERNAN

Introduction

Il y a deux questions centrales que je voudrais poser. D'abord, les relations entre hommes et femmes dans l'Europe d'aujourd'hui sont-elles substantiellement différentes et plus égalitaires que celles des décennies et des générations précédentes dans des domaines tels que l'emploi, les soins à ceux qui sont dépendants, la division des tâches ménagères, la gestion et le contrôle des ressources ? Secondement, tandis que nous avançons vers le 21ème siècle, y a-t-il des signes indiquant que le futur proche sera différent d'aujourd'hui?

Tendances, modèles et problèmes en matière d'emploi

La tendance clef et à long terme qui a un effet fondamental sur les rôles des hommes et des femmes est l'accroissement marqué du niveau de participation des femmes sur le marché du travail. Durant les années 80, la part des femmes dans le volume de l'emploi a augmenté dans tous les Etats de la Communauté. Cette augmentation du taux de l'activité féminine était largement due à l'accroissement des travaux à temps partiel dans le secteur des services. Les femmes constituent une ressource sous-utilisée dans un domaine où la population en âge de travailler se réduit en raison du déclin persistant de la fertilité, aussi bien qu'en raison de l'entrée plus tardive des jeunes sur le marché du travail, par suite d'un allongement des périodes consacrées à l'éducation et d'autre part d'un retrait plus précoce du monde de travail avec l'abaissement de l'âge de la retraite.

Changement dans le domaine de l'éducation

Avec l'augmentation des proportions de femmes qui atteignent un plus haut niveau éducatif (3ème niveau), les femmes peuvent aussi représenter une ressource de qualité sous-utilisée. A travers la Communauté, l'égalité entre les sexes au niveau de l'éducation secondaire a été atteinte vers la fin des années 70. Les différences au niveau supérieur persistent encore mais s'amenuisent.

Travail à temps partiel contre travail à plein temps

Après leur entrée sur le marché du travail, deux traits principaux distinguent les trajectoires de l'emploi masculin et féminin : les femmes

ont moins de chances d'avoir des carrières professionnelles continues et plus de chances de travailler à temps partiel. Ces différences sont essentiellement une conséquence directe de la maternité. Les salaires des femmes sont généralement moindres que ceux des hommes. Une des raisons souvent invoquées pour expliquer les salaires féminins plus bas est le temps passé hors du monde du travail associé au fait d'avoir des enfants et toutes les conséquences qui en découlent, telles que l'interruption de l'expérience et la perte d'ancienneté. Si les femmes devaient de plus en plus avoir un emploi continu alors, toutes choses étant égales, les différences de salaires entre hommes et femmes diminueraient.

Qu'adviendra-t-il dans l'avenir pour les types d'emplois ?

Les changements démographiques peuvent conduire à une demande accrue pour le travail féminin dans les décennies à venir. La diminution de la fertilité depuis les années 70 a eu pour résultat une diminution des entrants dans le monde du travail, assortie du fait que les femmes dont le degré d'éducation s'accroît, avec apparemment une meilleure orientation de carrière et une expansion ultérieure dans les secteurs de services de l'économie, peut conduire à une diminution des différences qui existent couramment dans le cursus de travail des hommes et des femmes. Des emplois dans le secteur tertiaire ou celui des services présentent un large éventail en termes de paiement, de prestige et d'exigences de qualification. Ils vont de travaux peu payés et sans spécialisation dans les secteurs de services de vente au détail et de personnel jusqu'aux professions hautement qualifiées dans les sphères scientifiques et techniques, les professions de la finance et de l'administration, etc... Avec le vieillissement de la population, les domaines des loisirs, de la médecine et du bien-être ont des chances de s'élargir. Beaucoup de ces professions de service ont déjà fourni des opportunités meilleures pour les femmes, les exceptions notables étant dans les domaines les plus techniques et scientifiques. On peut prévoir que les femmes, toutes choses étant égales, devraient pouvoir maintenir leur position dans le domaine tertiaire qu'elles dominent déjà et parvenir à d'autres sphères, en raison de la démographie qui est de leur côté, la demande de l'emploi paraissant dépasser la capacité de réponse des hommes. Etant donné la petite dimension du groupe appelé 'baby bust', les femmes instruites de cette génération peuvent aussi être les premières à atteindre un accès plus symbolique aux positions de premier plan. Un accès plus large à de telles positions peut aider à réduire les différences entre les sexes et la ségrégation sur le marché du travail. Un mouvement des sphères d'influence moyennes, que les femmes occupent couramment, vers des

échelons plus élevés peut aider à supprimer la notion que les femmes constituent une force de travail flexible et extensible à laquelle on peut faire appel comme et quand on en a besoin. Si les femmes deviennent plus présentes dans la répartition des ressources, des débouchés et de l'élaboration de politiques, alors les différences entre les sexes au regard de l'emploi, des salaires, du prestige et du statut devraient diminuer.

Le développement de l'emploi féminin transforme probablement les dispositions économiques entre hommes et femmes. Symptôme de ce changement, la taxation qui de façon croissante s'éloigne du système de taxation famille/couple vers des schémas de taxation individuelle. Les femmes peuvent de façon croissante prendre une plus large part du soutien économique du ménage, la responsabilité fondamentale des hommes a des chances de s'amoindrir. La proportion des femmes qui dépendent des hommes et leur degré de dépendance devrait diminuer dans l'avenir alors que les femmes acquièrent plus d'instruction, empiètent sur une plus large gamme de professions, progressent dans les hiérarchies professionnelles et politiques et prennent moins de temps hors du marché du travail pour s'occuper de leurs jeunes enfants. De telles tendances prouvent que l'implication des hommes et des femmes dans le monde du travail deviendra de plus en plus similaire tandis que nous approchons du prochain millénaire.

Attitudes des hommes et des femmes

Les attitudes concernant les rôles respectifs des hommes et des femmes sont-elles en train de changer ? Il est évident qu'un clair changement se fait jour dans le rôle des sexes au cours de la dernière décennie dans la plupart des pays européens, bien qu'avec des points de départ très différents. Les femmes et les hommes épousent de plus en plus des points de vue que l'on peut considérer comme plus égalitaires. Quelques éclaircissements intéressants et perspicaces sont fournis par les réponses à une question posée en 1987 par l'enquête Eurobaromètre sur la distribution des rôles dans la famille. Il était demandé aux interrogés, parmi les trois arrangements suivants, quel était celui qui était le plus proche de leur idée d'une famille :

Premièrement : Une famille dans laquelle le mari et la femme ont à la fois un travail absorbant et dans laquelle les tâches ménagères et de surveillance des enfants sont partagées à égalité par le mari et la femme. Ceci pourrait être considéré comme l' 'Option égalitaire'.

Deuxièmement : Une famille dans laquelle le travail de l'épouse est moins absorbant que celui du mari et dans laquelle celle-ci prend en

charge plus de tâches ménagères et de surveillance des enfants (Option médiane).

Troisièmement : Une famille dans laquelle le mari seul travaille et la femme s'occupe de la maison (Option ménagère/gagne-pain).

En 1987, dans les 12 pays européens, le choix des rôles traditionnels de la femme responsable du ménage et de l'homme qui gagne la subsistance de la famille était à moins de 25 % des réponses établissant que cette formule correspondait de plus près à leur idée de la famille. 41 % préconisaient une division égalitaire du travail et 29 % l'option médiane.

La différence dans la proportion d'ensemble des hommes et des femmes préférant le modèle 'égalitaire' était faible. Les jeunes hommes ou femmes étaient vraisemblablement ceux qui préféraient ce modèle. Et, ce qui n'est pas étonnant, les hommes dont les femmes travaillent et les femmes dans le monde du travail étaient aussi probablement en faveur de ce modèle.

Il y avait de substantielles différences nationales dans le degré auquel les hommes et les femmes étaient favorables à ces différents arrangements. Le Danemark, par exemple, représente un extrême. Les hommes et les femmes danois, parmi les citoyens de la Communauté européenne, seraient ceux qui préfèrent le modèle 'égalitaire' (51 % d'hommes et 55 % de femmes) et qui excluent le modèle traditionnel (12 % d'hommes et 13 % de femmes). L'autre extrême est composé d'un groupe de pays : l'Allemagne de l'Ouest, l'Irlande et le Luxembourg. Dans ces trois pays, la proportion d'hommes et de femmes préférant le modèle traditionnel, femme ménagère/homme gagne-pain l'emportait sur ceux qui préféraient les rôles égalitaires.

Le domaine domestique

Si les attitudes et les préférences adoptées deviennent apparemment plus justes, la conduite dans le domaine domestique devient-elle plus égalitaire ? Jusqu'à quel point hommes et femmes partagent-ils les responsabilités domestiques ?

Les données limitées et la littérature grandissante sur la division du travail à la maison selon le type et le nombre de tâches ou le budget-temps suggèrent que les maris des femmes qui travaillent à l'extérieur ne partagent pas avec égalité les tâches de soins aux enfants et du ménage. Le travail féminin jusqu'à maintenant ne semble avoir qu'un effet modeste sur le partage des tâches de la maison. Les femmes ont typiquement la responsabilité de l'organisation du quotidien du ménage, du travail ménager et assurent la plupart des tâches de routine, telles que : repas,

nettoyage, lavage. Les femmes qui travaillent à l'extérieur, particulièrement celles qui travaillent à plein temps, reçoivent plutôt plus d'aide de leur mari que celles qui ne travaillent pas à l'extérieur. Surveiller les enfants semble être une activité plus populaire chez les pères qu'assurer les tâches ménagères de routine. Plus d'hommes en moyenne prennent un rôle plus actif dans le secteur domestique que c'était le cas dans le passé, mais c'est probablement pour jouer un rôle d'aide, peu jusqu'alors partagent les responsabilités et les tâches domestiques. La pression doit se poursuivre pour que les hommes prennent leur juste part des tâches domestiques mais l'allure du changement ne peut au mieux être décrite que comme lente.

Associer travail et vie de famille

De nos jours, la plupart des hommes et des femmes européens passent une large part de leur vie quotidienne au travail, à la maison ou à se rendre de l'un à l'autre. Que les mondes du travail et de la famille soient complémentaires ou conflictuels doit nécessairement avoir des conséquences importantes sur la qualité de leurs vies. Le travail est la source importante du soutien économique des familles tandis que la famille fournit et socialise la génération suivante et les deux domaines sont souvent des sources de satisfactions sociales et psychologiques pour les membres de la famille. Le travail peut être contraignant pour la vie de famille en limitant le temps disponible pour les tâches familiales, les activités et les interactions entre les membres de la famille. De même, la famille avec ses obligations et responsabilités peut intervenir comme une contrainte sur la participation au monde du travail ou sur l'exécution du travail.

Historiquement, l'intérêt sur l'interface entre travail et famille tendait à se focaliser davantage sur les conséquences négatives pour les familles de la séparation du travail et de la maison, entraînant l'absence du père pendant une partie importante de la journée et plus récemment également de la mère. L'hypothèse implicite a été - et elle prévaut encore dans de nombreux pays - que s'il est besoin d'adaptation, c'est à la famille qu'incombe la responsabilité de s'ajuster aux exigences du travail. De plus, tant qu'un parent, invariablement la mère, était prêt à rester à la maison pour s'acquitter des tâches familiales et ménagères, les tensions entre travail et vie de famille étaient jusqu'à un certain point supprimées. Au cours des années récentes, l'accroissement de la participation au monde du travail de femmes mariées avec enfants, et de plus en plus de jeunes enfants, tendance, qui, toutes choses restant égales, ne paraît pas devoir se renverser, a réduit le degré de disponibilité des mères pour

organiser et assurer le secteur domestique et soutenir les membres de la famille qui effectuaient un travail salarié.

En conséquence, la tension entre famille et travail devient plus sévère. Les coûts psychiques pour combiner travail et soins des enfants jeunes peuvent se profiler derrière quelques constatations frappantes de l'enquête Eurobaromètre 1990. Les résultats de cette enquête suggèrent que si hommes et femmes dans la Communauté avaient à faire un choix complètement libre, environ 8 femmes sur 10 et 4 hommes sur 10 préfèreraient ne pas travailler à plein temps quand leurs enfants sont au-dessous de l'âge scolaire.

Dans le passé récent, le monde du travail et celui de la famille ont été généralement considérés comme deux sphères très distinctes ou au pire en conflit. Un important problème à envisager est de savoir jusqu'à quelle ampleur les tensions peuvent être atténuées et comment le réaliser ? On préconise des panacées et des politiques incluant :

* un congé de maternité payé et un congé parental;
* un nombre de jours de travail plus réduit pour les parents;
* un congé familial pour soigner un enfant malade;
* une multiplication des écoles maternelles et un accueil post-scolaire;
* un allégement d'impôts et des allocations pour les enfants

Ces dispositions sont habituellement assorties de l'assurance qu'il n'y aura ni perte d'emploi ni mise à la retraite. Si je ne me trompe , la Finlande est le premier pays à avoir introduit (en 1991) un salaire pour les parents restant à la maison pour s'occuper de leurs enfants.

De nombreux pays européens prennent des mesures pour introduire quelques-unes de ces dispositions, sinon toutes, les unes sous la rubrique problèmes féminins, les autres comme un problème travail/famille. Cependant, les politiques et les engagements sont extrêmement variables.

Considérations démographiques

Les rôles des hommes et des femmes ainsi que les relations entre les sexes changent. Il y a une grande variété d'ampleur de ces changements entre les nations, une certaine inadaptation entre les tendances dans les sphères publiques et domestiques de la vie et entre les attitudes et la pratique, mais il est clair que la position des femmes dans la société a inexorablement changé dans les récentes décennies. Parallèlement à ces évolutions ont lieu des changements démographiques tout à fait dramatiques. Hommes et femmes cohabitent davantage, se marient plus tard, deviennent parents à un âge plus avancé et ont moins d'enfants, de même qu'ils mettent fin à leur mariage plus fréquemment que dans un passé récent et que hommes et femmes vivent plus longtemps.

La nature automatique du mariage et de l'état de parents est remis en question de plus en plus, ce ne sont plus des éléments inéluctables, mais l'objet de choix réfléchis.

Un mariage et plus particulièrement une maternité plus tardifs donnent aux femmes des occasions accrues pour obtenir des qualifications pédagogiques, une formation professionnelle et l'expérience d'un emploi. Les femmes peuvent avoir eu plus de difficultés à s'investir en 'capital humain' quand elles avaient des enfants tôt. Un accroissement en capital humain peut augmenter le pouvoir des femmes au sein de la famille, et des expériences élargies en tant que travailleurs peuvent leur donner plus de confiance en soi et des ressources plus grandes pour exprimer et négocier leurs besoins. Passer un temps plus long comme couple avant de devenir parents a toutes chances d'accroître la capacité de la femme à se procurer des revenus, améliorer le bien-être du couple en termes d'habitat, des biens de consommation et des activités de loisirs et peut-être à mettre en oeuvre le partage des tâches domestiques. Le couple peut développer des modes de vie basés sur deux revenus et peut, d'une façon plus catégorique que dans le passé, assumer un enfant avec un revenu prévu à l'avance. En Europe, les femmes peuvent avoir des enfants plus tard et en moindre nombre parce qu'elles ont plus de choix dans leurs vies combinés avec les moyens effectifs de contrôler leur fécondité. Ces choix peuvent réduire leur contribution de reproduction mais accroître leur contribution globale à la société.

Relations entre hommes et femmes âgés

A l'autre bout du cycle de la vie, de plus en plus d'hommes et de femmes survivent jusqu'à un âge avancé. Une préoccupation croissante concerne le coût de l'Etat de la dite 'population grisonnante'. Dans l'avenir, le niveau de dépendance des paiements sociaux des personnes âgées peut être réduit en accroissant les perspectives de couverture des emplois et des pensions par la population adulte du moment. Ceci est encore plus important dans le cas des femmes puisqu'elles constitueront une haute proportion des futures personnes âgées. Les femmes continuant à travailler au cours de leur vie ou recevant des compensations pour les périodes consacrées à leurs enfants allégeront le fardeau des pensions.

Un autre point en rapport avec le vieillissement de la population est de savoir si les femmes continueront à soigner les membres de leur parenté âgés comme elles le faisaient autrefois. Si les femmes sont de plus en plus considérées comme des travailleurs d'abord, et des parents ensuite, ont un rattachement plus continu à leur profession, utilisent largement les facilités de garde d'enfants, vont-elles vouloir ou pouvoir

prendre soin de leurs parents âgés ? Les générations de femmes qui ont demandé des équipements pour la garde de leurs enfants pourraient bien aussi demander des équipements pour les soins aux personnes âgées et une législation adaptée qui permettrait de combiner les rôles de travailleur et de soignant, à la fois pour les hommes et pour les femmes.

Conclusion

En conclusion, le débat des années 70 était centré autour du changement du rôle des femmes dans la société, celui des années 80 sur le changement des rôles des hommes et des femmes. Tandis que nous avançons vers le prochain millénaire, il y a une prise de conscience grandissante de ce que le problème fondamental n'est pas le changement des rôles respectifs des hommes et des femmes mais la nature des relations entre travail et vie de famille.

Le travail rétribué continuera à jouer un rôle central dans les vies à la fois des hommes et des femmes. Cependant, si les sociétés doivent survivre, elles exigeront des enfants et elles ont besoin qu'ils soient bien entourés et efficacement élevés s'ils doivent devenir des adultes productifs et créatifs et à leur tour éduquer la nouvelle génération. Jusqu'à maintenant, les changements économiques n'ont pas vraiment nécessité de mettre en question les relations entre les sexes ou d'en faire une priorité. Ceci peut ne pas être le cas à l'avenir et bien que les changements soient largement progressifs, il y a seulement un pas - encore que ce soit un pas essentiel - dans le processus conduisant à l'équité. Nous avons tendance à insister sur le côté économique plutôt que sur le côté sociopsychologique des relations entre hommes et femmes, peut-être parce que le premier est plus tangible et plus facile à mesurer et que les progrès peuvent avoir été plus rapides là que dans les domaines plus personnels où le changement est peut-être plus progressif et difficile à définir. Jusqu'ici, nous avons vu un changement limité sur le front domestique où c'est une affaire de relations privées et de négociations entre hommes et femmes.

Des changements dans la législation, une participation accrue sur le marché du travail, un engagement vers l'égalité des chances et des programmes d'action donnent l'impression qu'un progrès considérable a été fait dans la poursuite de l'indépendance et de l'égalité pour les femmes. Sans doute, la tendance va dans le sens d'une plus grande égalité, et indépendance entre hommes et femmes et d'un éloignement des relations d'asymétrie et de dépendance. Cependant, il peut y avoir un fossé entre la réalité et la perception de l'indépendance et de l'égalité des femmes. La largeur de ce fossé peut varier considérablement selon les pays et la rapidité avec laquelle ce fossé se comble est aussi variable.

Les sociétés continueront vraisemblablement à rechercher des directions sociales progressives. La Communauté européenne est déjà une force importante de changement en ce domaine par ses considérations, ses mises en lumière et ses initiatives aussi bien qu'en assurant un puissant et symbolique leadership auprès des pays qui peuvent être considérés comme les moins progressistes et les plus réticents. Le Programme d'Action de la Communauté 1982-85 contenait 'l'action' suivante :

"Encourager le partage des responsabilités professionnelles, familiales et sociales entre hommes et femmes, de sorte que les femmes puissent jouer un rôle plus actif dans le monde du travail et dans la vie politique et sociale".

Le second Programme d'Action pour l'Egalité des chances (1986-90) mettait l'accent sur le but d'une répartition plus équitable des responsabilités familiales, professionnelles et sociales à l'intérieur du couple et dans la société en général. Remarquez l'accent qui passe des femmes au couple. La ligne de base est qu'une certaine forme de coopération entre hommes et femmes est nécessaire pour maintenir la société. Jeter un pont sur ce qui divise hommes et femmes pour créer un monde vraiment équitable tant public que privé demandera certainement un temps très long. Mais le progrès est en marche.

Déclaration
(texte lu par Hans Wagener)

Nafis SADIK

Le rôle de la famille est essentiel au niveau de la population et du développement. En effet, elle est l'unité de base de la société, quelle que soit la nature de la famille. Il peut s'agir de la famille 'nucléaire', de la famille élargie, ou, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, d'une famille composée d'un seul parent et d'enfants.

Le FNUAP reconnaît cette position centrale de la famille dans tous ses programmes d'assistance. Le soutien qu'elle apporte a pour but de consolider aussi bien l'unité familiale que les individus qui la composent. Elle réalise ses objectifs par des voies diverses mais surtout dans le domaine des soins apportés à la mère et à l'enfant et dans les programmes de planning familial.

Le droit des individus de décider du nombre d'enfants et de l'espacement des naissances est reconnu dans tout document touchant à la famille. La Conférence Internationale des Droits de l'Homme de 1968, ratifiée par 157 gouvernements, affirmait que "les parents ont le droit fondamental de déterminer librement le nombre d'enfants et l'espacement des naissances". Ce droit et le droit à l'information et aux services de soins a été réaffirmé à maintes reprises par la communauté internationale.

On sait depuis longtemps que le planning familial a des retombées positives sur la santé de la famille entière et surtout sur celle des femmes et des enfants. Donner naissance au début ou à la fin de la fertilité et à intervalles trop courts, précarise la santé de la mère et du nouveau-né. La mortalité infantile varie en fonction du rang. Les premiers-nés sont plus touchés que les deuxièmes; les risques de mortalité augmentent graduellement pour les enfants nés après le troisième ou le quatrième enfant. De nombreuses recherches ont également montré que la mortalité infantile s'accroît quand les grossesses sont trop rapprochées .

Le planning familial est également une composante essentielle de la santé des mères. Dans ma pratique médicale, j'ai pu constater, de mes propres yeux, les souffrances inutiles des femmes, causées par un suivi inadéquat de leur fertilité. La mortalité maternelle s'élève annuellement à 500.000 femmes, majoritairement dans les pays en voie de développement. Pour les femmes enceintes des pays en voie de développement, le risque de mourir est de 80 à 600 fois plus élevé que celui des femmes des pays développés. La pénurie de personnes formées

à assister la naissance, le manque de services de planning familial, une mauvaise nutrition et l'inaccessibilité aux soins de santé de qualité sont, e.a., les causes de ce risque accru. J'aimerais développer ce point plus avant. Je dirais donc que le risque élevé de mortalité maternelle dans de nombreux pays, n'est qu'une preuve supplémentaire du statut précaire des femmes. Bien que dans de nombreux pays la reproduction soit considérée comme la fonction essentielle de la femme, ces mêmes pays ne sont pas capables de pourvoir aux soins de santé nécessaires pour que cette fonction puisse être remplie en toute sécurité.

Annuellement, un demi-million de femmes meurent en couches ou des suites de la grossesse.

Le planning familial va bien au-delà de la contraception. C'est l'un des éléments d'un environnement dans lequel des possibilités et des choix sont offerts à chacun. L'aménagement de ces possibilités commence dès la naissance, au sein de la famille. Il dépend, e.a., de la situation des filles et des femmes dans une société donnée.

Les femmes, qui représentent la moitié de la population mondiale, sont au centre du développement. Ceci est amplement reconnu par la communauté internationale. Des disparités importantes persistent, cependant, entre les hommes et les femmes dans la plus grande partie du monde, et ce sur tous les fronts - l'éducation, l'emploi, les salaires, le pouvoir politique, l'accessibilité aux soins de santé et la capacité d'exercer des droits 'de l'homme' fondamentaux.

On suppose trop facilement, même aujourd'hui, qu'il n'y a pas de réelle nécessité en matière d'information et de services concernant l. planning familial. Dans certains pays en voie de développement, des études montrent pourtant que 50 à 80 % des femmes mariées souhaitent limiter ou espacer des naissances futures. Sur notre terre, on dénie ce droit fondamental à des millions de femmes, et ce pour des raisons diverses; il peut s'agir d'un manque de services de soins ou d'attitudes négatives envers le droit fondamental des femmes d'exercer un choix en la matière.

J'aimerais conclure en insistant sur le rôle et sur les responsabilités des hommes en tant que membres de la famille. Il faut attirer l'attention sur ce point. Les preneurs de décisions (mâles) ont, dans l'ensemble, négligé les problèmes soulevés ici. En effet, avoir négligé tragiquement la santé des mères montre que dans la plupart des sociétés, les besoins des femmes ne sont en aucun cas une priorité.

Le FNUAP reconnaît que, afin d'être opérationnel à long terme, la plupart des méthodes de planning familial doivent fonctionner par consentement mutuel. Dans le monde en voie de développement, les

hommes sont d'habitude les décideurs, même dans les domaines des contraceptifs et dans celui du comportement reproductif. Il arrive qu'ils décident du planning familial et de la contraception au nom de leur femme. Le FNUAP soutient les programmes d'éducation et de communication qui tendent à améliorer la communication entre les membres de la famille, plus spécialement entre les parents et les enfants, entre les maris et les femmes ou entre les partenaires. Nous pensons qu'une meilleure communication entre les membres de la famille est l'une des voies qui mènera à sa consolidation.

Les politiques finlandaises à l'égard de la famille

Eeva KUUSKOSKI

Notre monde est une communauté élargie de familles. Les membres des familles sont fortement liés les uns aux autres par l'intermédiaire de l'économie mondiale, des relations culturelles et de la politique internationale. Nous avons vu comment des frontières anciennes ont été effacées et de nouvelles créées. Le monde change rapidement. Et la famille également. Ceci est très nettement visible dans mon propre pays. Les changements politiques et économiques survenus en Europe et en Finlande ont eu un impact sur la vie familiale et ont créé de nouveaux défis pour notre politique familiale.

Lorsque l'on regarde des images d'enfants de diverses parties du monde, indépendamment de leur nationalité, de leur couleur ou de leur race, on les trouve toujours aussi charmants. Il y a toutefois dans le monde entier des familles qui vivent dans la pauvreté ou dont les conditions ne sont en tout cas pas favorables aux enfants. L'enfant a toujours besoin d'une famille pour sa protection. C'est pourquoi l'environnement de l'enfant doit aussi être suffisamment stable pour rendre possible un développement favorable.

Pour des raisons historiques, culturelles, nationales, ethniques et religieuses, la forme, les us et coutumes de la famille et la manière d'éduquer les enfants varient beaucoup. Beaucoup d'enfants vivent sans que personne ne les éduque, en apprenant seulement de l'un à l'autre socialement. Malgré cela, de nombreux enfants deviennent des adultes sains et équilibrés.

La manière dont les enfants sont éduqués n'a pas nécessairement une influence aussi décisive sur le développement de l'enfant qu'on ne le pense souvent, si les conditions de croissance de l'enfant sont autrement sauvegardées. Toutefois, dans le monde entier, les parents sont inquiets de savoir s'ils sont capables d'assurer le développement de leurs enfants.

Je vais parler des conditions de mon pays et des problèmes de la vie familiale typiques de la société finlandaise. Nous pouvons ainsi déterminer ensemble les limites dans lesquelles l'enfant et la famille peuvent mener des vies heureuses. Ces limites ne devraient pas être dépassées par la famille ou la société, car on entrerait alors dans une zone de risque où le développement harmonieux de l'enfant et de la famille ne peut être garanti.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la Finlande était une société agraire à développement relativement lent. La famille était très cohérente. Les mariages étaient conçus comme devant durer toute la vie. Les familles étaient grandes et comprenaient souvent au moins trois générations. L'agriculture demandait beaucoup de main-d'oeuvre. Les familles n'avaient pas les moyens d'employer de la main-d'oeuvre extérieure, mais devaient faire face à tout le travail elles-mêmes.

Il n'y avait toutefois pas assez de terre à cultiver pour tous. Une grande population qui ne possédait pas de terre exista bientôt en Finlande, vivant en locataires dépendants. Les familles avaient beaucoup d'enfants, bien que les chances que les parents avaient de subvenir à leurs besoins fussent relativement faibles. Il était typique de cette phase du développement que l'homme et la femme finlandais travaillaient pour leur famille en partenaires égaux cultivant la terre et élevant du bétail. On s'occupait des enfants en plus des autres travaux.

Des organisations non gouvernementales commencèrent à aider les familles dont la situation était très difficile. Un système moderne de santé des enfants fut créé. Dans son cadre, la formation des familles en matière de soins médicaux, de nutrition et d'hygiène de base fut mise en route. L'un des principaux pédiatres, le Dr Arvo Ylppö, est le père de notre maternité et de notre puériculture modernes. Il est décédé récemment à l'âge de 104 ans. En raison de la rareté des ressources, l'activité devait être focalisée sur les diverses sortes de consultation. Pour faire participer les mères aux activités de consultation, un système spécial d'allocations de maternité fut créé.

Chaque femme enceinte qui se rend à un centre de consultation reçoit une allocation de maternité. Elle peut choisir entre l'argent ou un paquet de maternité. La plupart des mères choisissent le paquet de maternité. Notre famille a aussi choisi le paquet de maternité l'année dernière, avant la naissance de notre fille. Depuis sa naissance, nous avons utilisé les jolis vêtements et les autres choses contenues dans le paquet.

Le système est destiné à toutes les mères et n'en privilégie aucune. C'est pourquoi les mères finlandaises ont appris à utiliser les services des centres d'assistance à la maternité et à l'enfance. Ce service a contribué à rendre la mortalité infantile en Finlande l'une des plus basses au monde.

En Finlande, les expériences d'un système de consultation en matière de maternité et de santé des enfants ont été très positives. Ces expériences pourraient être appliquées dans tous les pays qui n'ont pas assez de ressources pour introduire un système de soins médicaux hiérarchisé systématiquement. En étendant le système du médecin de famille dans les

centres médicaux locaux, la Finlande met en oeuvre ces anciennes méthodes, sous une forme seulement un peu différente.

Les problèmes de la famille finlandaise étaient très concrets. Comme il n'y avait pas de système global de sécurité sociale dans le pays, les familles devaient se débrouiller en employant les revenus qu'elles pouvaient gagner. La société ne faisait que garantir un revenu minimum. C'est dans cette situation que le système des allocations familiales a été créé en 1948. Cela s'est traduit par le plus grand remboursement des frais familiaux effectué au moyen d'un système. De cette manière, la société a commencé elle aussi à renforcer les conditions économiques pour la fondation d'une famille. Soutenues de cette manière, les familles devaient venir à bout des difficultés de jour en jour.

On ne connaissait pas de problèmes spéciaux dans l'éducation des enfants et on ne faisait pas de diagnostics spéciaux. Les parents pouvaient aller jusqu'à battre les enfants lorsqu'ils le jugeaient nécessaire. Si la famille ne réussissait pas à élever les enfants, la société intervenait en prenant des sanctions sévères.

A cette époque, on ne parlait pas beaucoup de bonheur familial. Les femmes étaient liées à la famille. Le divorce était en principe possible, mais difficile en pratique. Il est toujours bon de garder cela présent à l'esprit lorsque l'on parle du bon vieux temps. La famille et le rapide changement structurel de la société finlandaise.

La Seconde Guerre mondiale a changé tant la société que la famille finlandaise. Tandis que les hommes étaient au front, les femmes travaillaient à l'agriculture et à l'industrie. Des dizaines de milliers de femmes participaient aussi au travail sur le front. Cela a eu un effet permanent sur la famille et la société finlandaises. Après la guerre, tout avait changé. Les femmes étaient devenues indépendantes.

La Finlande commençait par la même occasion à s'industrialiser et les gens se déplaçaient de la campagne vers les villes. Ce changement structurel a été le plus grand et le plus rapide d'Europe. Des centaines de milliers de gens quittèrent la Finlande pour la Suède pour y travailler. De jeunes gens et des familles avec enfants partirent et les personnes les plus âgées restèrent en Finlande. Il y a dix ans, un enfant finlandais sur dix naissait en Suède.

Il n'y a pas beaucoup d'étrangers en Finlande en comparaison avec d'autres pays. La famille multiculturelle devrait également être prise en compte dans notre politique familiale. Les conséquences se sont fait sentir non seulement par l'accroissement de l'emploi des femmes en dehors du foyer, mais aussi dans leur formation et leur participation à l'activité politique. Les femmes progressèrent méthodiquement dans ces domaines.

En Finlande, un tiers des membres actuels du parlement sont des femmes. C'est une proportion plus grande que dans tout autre pays. Plus de femmes que d'hommes ont des grades universitaires.

Nous avons dû chercher une réponse à la question de savoir comment concilier les exigences des femmes, de la famille et de la vie professionnelle. Il n'allait plus de soi que la femme reste à la maison pour s'occuper de son époux et de ses enfants. Elle prenait maintenant part au marché du travail de la même manière que l'homme. Les différences de salaires entre les hommes et les femmes étaient encore grandes. Toutefois, elles avaient été aplanies au point qu'une femme pouvait subvenir en cas de divorce aux besoins de ses enfants avec son salaire. C'était quelque chose de nouveau dans l'histoire de la famille finlandaise.

Il y a toutefois eu pendant des décennies une controverse sur la direction de la politique sociale. Depuis 1964, mettre un enfant au monde donne droit à la mère à une indemnité sur base de l'assurance maladie générale. La période de l'allocation de maternité et de parenté a été progressivement allongée jusqu'à 275 jours ouvrables.

A la naissance d'un enfant, les parents ont un droit égal à des congés de maternité, de paternité et de parents. Ils peuvent recevoir une allocation de maternité, de paternité et de parenté durant cette période. Le système finlandais des allocations de maternité, de paternité et de parenté satisfait dans une grande mesure les désirs des familles. L'employeur est tenu d'accorder les congés qui appartiennent au système des allocations de maternité, de paternité et de parenté et des congés d'absence. La mère et le père peuvent choisir qui des deux s'occupera de l'enfant durant les onze premiers mois. Ce droit a aussi été utilisé. En 1990, environ 90 % des mères ont utilisé leur droit de s'occuper de leur enfant à la maison. Les mères s'occupaient de leur bébé à la maison durant plusieurs mois. Après la naissance de l'enfant, le père peut prendre jusqu'à trois semaines de congé. En 1990, 40 % des pères ont usé de ce droit. Ils sont restés chez eux pour s'occuper de leur bébé deux semaines durant juste après la naissance de l'enfant. Les parents sont autorisés à retourner à leurs emplois précédents après les congés de maternité et de paternité.

Des garderies d'enfants municipales ou privées sont offertes pour les enfants, dans notre pays, depuis longtemps. Au début, le gouvernement ne participait pas aux frais des garderies. Les municipalités devaient veiller à ce que la garde et l'éducation des enfants soient équitablement assurées. Mais maintenant l'Etat partage les frais de garderie avec les municipalités. Et tous les enfants qui ont besoin d'être mis en garderie pendant la journée peuvent l'être. D'abord cela n'a été qu'une expression

de volonté en principe. Les conditions pratiques n'atteignaient pas encore ce niveau.

Depuis 1990, tous les enfants de moins de trois ans peuvent profiter des garderies municipales. Début 1993, ce droit sera étendu à tous les enfants de moins de quatre ans. Les objectifs visés ont été réalisés avec un grand succès.

L'allocation de garde des enfants à domicile peut être mentionnée comme un trait particulier de la politique familiale finlandaise. Le but est de développer le système de garde des enfants de telle façon que les différents besoins des familles puissent être pris en compte. Un choix réel est donné aux familles pour organiser la garde de leurs enfants.

Ce système a lui aussi été développé progressivement. En 1980, le versement d'allocations de garde des enfants à domicile a commencé avec un soutien égal aux familles d'au moins trois enfants au-dessous de l'âge scolaire. Depuis 1985, les parents ayant des enfants de moins de trois ans ont droit à l'allocation de garde à domicile. Le droit de recevoir une allocation de garde à domicile a été progressivement étendu jusqu'à ce qu'il s'applique également aux familles n'ayant qu'un enfant.

Les parents d'enfants de moins de trois ans ont droit à l'allocation de garde à domicile si l'enfant n'est pas dans une garderie municipale. Depuis le début de 1990, tous les parents d'enfants de moins de trois ans ont le droit de choisir soit l'allocation de garde à domicile, soit la garderie municipale. A partir du début de l'année prochaine, la limite d'âge sera portée à quatre ans.

Dans le développement des systèmes de congé parental et du congé de garde des enfants, on a estimé important qu'il soit garanti aux deux parents des possibilités égales de participer à la garde des enfants. Depuis 1985, les parents des enfants de moins de trois ans ont le droit de rester chez eux pour s'occuper de leurs enfants. Le père ou la mère a également le droit d'abréger ses horaires de travail si l'enfant a moins de quatre ans ou commence l'école.

Ces dispositions ont été particulièrement importantes lorsqu'il s'agissait d'évaluer le statut de l'homme et de la femme finlandais d'aujourd'hui. Le droit d'avoir place de garderie ou le droit de garder l'enfant à domicile ont renforcé le statut des femmes. Cela a introduit en même temps des considérations d'égalité dans la politique familiale finlandaise. La forte position de la femme finlandaise sur le marché de l'emploi a transformé de bien des manières les relations entre les hommes et les femmes. Cela se voit en partie dans l'augmentation des divorces dans lesquels l'initiative a été prise par la femme et aussi dans l'accroissement des unions libres.

Historiquement, l'association entre l'homme et la femme a été importante dans les familles finlandaises. Toutefois, l'indépendance des femmes a été une surprise pour quelques hommes. La dépendance économique entre les hommes et les femmes a été rompue avec le développement économique et les mesures prises par la société. Le mariage moderne est une sorte d'accord où le mari et la femme conviennent de la contribution de chacun lorsqu'ils fondent une famille. Si cet accord tacite n'est pas respecté, le mariage est en danger.

Les femmes finlandaises font plus de travaux domestiques que les hommes finlandais et leurs horaires de travail totaux sont plus longs que ceux des hommes. Cependant, un net accroissement de la participation des hommes aux travaux domestiques a été enregistré ces dernières années.

Nous n'aurions pas pu arriver à cette situation en Finlande sans une base économique saine. Cependant, les systèmes de présentations qui ont été mis en place n'existeront plus dans l'avenir si la situation économique du pays ne se stabilise pas.

On ne peut rien dire qui soit complètement exempt d'ambiguïté sur la structure familiale en se basant sur les statistiques. Les mariages et les familles changent tout le temps. Nous connaissons le nombre de mariages et de divorces par année. En 1990, environ 24.000 mariages ont été enregistrés en Finlande. Durant la même année, environ 13.000 mariages ont abouti au divorce. Sur la base de cette information, nous ne pouvons toutefois pas conclure qu'un mariage sur deux sera dissous. Plus de 15 % des couples vivent en union libre. Environ 15 % de toutes les familles avec enfants sont des familles avec un seul parent. Les familles se composant d'une mère et d'enfants sont au nombre d'environ 86.000 et il y a environ 12.000 familles composées d'un père et d'enfants.

La Finlande a aussi besoin d'une forte politique familiale dans l'avenir. La politique familiale devrait comprendre tant l'égalisation des frais familiaux que le maintien d'un système de garderie varié.

Le modèle de l'emploi en ce qui concerne les femmes est quelque peu différent de celui des pays voisins. Par exemple, la part des femmes finlandaises dans la structure de l'emploi est un peu plus restreinte que celle de leurs soeurs suédoises. En Finlande, environ 70 % des femmes travaillent hors de leurs foyers, alors que 80 % des femmes suédoises sont employées hors de leurs foyers. Toutefois, les femmes finlandaises travaillent plus souvent à plein temps que les femmes suédoises. Cela signifie que la contribution des femmes finlandaises au marché de l'emploi est parmi les plus importantes d'Europe.

Les femmes travaillent moins que les hommes en dehors de leurs foyers. Mais, si nous prenons en compte le travail au foyer, nous voyons que les horaires de travail hebdomadaires des femmes sont plus longs que ceux des hommes.

Des essais ont été faits pour estimer la valeur du travail à la maison et elle s'est avérée étonnamment élevée. Toutefois, les résultats dépendent du mode de calcul utilisé.

On ne peut pas mener une politique familiale forte si le développement de la population ne se stabilise pas. Nous devons nous soucier de la politique familiale et en même temps de la politique concernant les personnes âgées. Elles ne s'opposent aucunement. Un système de pensions bien géré dispense les familles de se soucier de leurs parents. Du point de vue de la population âgée, il serait raisonnable d'investir tant dans la politique familiale qu'un développement égal de la population et un revenu des impôts suffisant dans le pays soient assurés.

Je voudrais également attirer votre attention sur les deux facteurs qui ont été des obstacles aux mariages et à la fondation de familles. Le premier est que l'on prend plusieurs années pour achever par exemple des études universitaires. Le second est la situation difficile du logement.
En Finlande, il y a un système de soutien aux étudiants relativement bon. Mais il ne rend pas facile la fondation d'une famille pendant les études. La fondation d'une famille retarde souvent l'achèvement des études et les études repoussent le moment où la jeune personne peut commencer à gagner sa vie. La politique familiale des années 1990 devrait prendre sérieusement ce fait en compte.

Le logement est un autre problème. En raison de nombreux facteurs, le manque de logements fait qu'il est difficile pour les jeunes gens de se procurer un logement propre de façon à devenir indépendants et à fonder une famille. Cela semble être un problème éternel. Ceux qui ne peuvent pas acheter un appartement ou une maison ont des difficultés à trouver un endroit où habiter. Malgré de nombreux efforts, la création d'un système de production de logements qui fournirait des appartements et des maisons à ceux qui fondent des familles n'a pas réussi en Finlande. Je désire souligner le fait qu'une bonne politique familiale comprend aussi une politique de logement bien gérée.

La famille et l'enfant représentent la continuité dans la vie de l'humanité. Dans les sociétés changeantes, le mariage est une forme exigeante de communauté. Dans notre société, tout le monde n'en est pas preneur. Le grand nombre d'unions libres et de divorces est un indice de la situation difficile des familles.

Manquons-nous d'aptitude à nous lier à une autre personne ? Les relations humaines sont-elles devenues des relations 'jetables' qui peuvent être achetées, vendues et échangées comme une marchandise ? Où les gens trouvent-ils la sécurité nécessaire pour créer des relations humaines durables ? Il y a plus de questions que de réponses.

Conclusions

Notre but est d'édifier une politique sociale et une politique familiale qui donnent des possibilités égales à la femme et à l'homme pour se développer eux-mêmes, pour étudier et participer à tous les secteurs de la société. Nous avons rencontré beaucoup d'obstacles et le système est loin d'être parfait. Nous aurons à faire face à de nombreux défis.

Tous les services sociaux sont coûteux. Ils présupposent un niveau d'imposition relativement élevé. Lorsque l'économie se déséquilibre, la structure existante des services et le système de transfert des revenus sont remis en question. Pour bien de gens, l'équité sociale signifie la consolidation de leur propre position, puis la solidarité dans la mesure où il existe encore un surplus à partager. Dans notre société, la solidarité semble prendre fin très rapidement lorsque le budget national fait apparaître un déficit.

Je pense que toutes les sociétés devraient sauvegarder les besoins de base et les revenus de base des citoyens. La question est de savoir ce que la société veut que l'on fasse. Il peut y avoir une équité même dans le cadre de maigres ressources si seulement les gens sympathisent les uns avec les autres dans la misère et ressentent leur responsabilité pour leurs voisins.

Les pays nordiques ont quelques difficultés à maintenir leur bon développement social, leur sécurité sociale et leur politique familiale. Qu'adviendra-t-il aux autres qui veulent avoir les mêmes avantages sociaux ?

Nous étudions actuellement les systèmes de congés de maternité et de congé parental dans les pays de la CE. Nous savons que, en comparaison avec les pays nordiques, la garde des enfants pendant la journée est presque inexistante en Europe occidentale centrale. Certains Finlandais considèrent cela comme une menace pour notre politique familiale et pour l'égalité entre les hommes et les femmes. D'autres le considèrent comme un défi : nous pourrions influencer les politiques sociales de l'Europe occidentale et centrale.

Que nous nous joignions à la CE ou non, la décision finale aura un effet sur la politique familiale et sur les familles. C'est un bon exemple de

l'interaction entre les décisions politiques et économiques et la politique familiale.

La récession actuelle en Finlande nous rappelle qu'il y a aussi d'autres valeurs dans la vie que les valeurs économiques. Le mariage, la famille, les rapports entre les membres de la famille sont des facteurs qui amènent les gens à répondre aux besoins des autres. Nous devrions protéger les familles dans toutes les sociétés du monde entier. Toutes les nations et la communauté mondiale en ont la responsabilité. Nous sommes tous dépendants les uns des autres. Si une famille ou un membre d'une famille a besoin de nourriture, d'instruction, de sécurité sociale, d'emploi ou de droits humains, le monde entier en sera tôt ou tard confronté aux conséquences.

Les enfants de moins de douze ans

Peter MOSS

Dans cet exposé, je voudrais examiner les relations existant entre les enfants en bas âge et les hommes adultes. Je me concentrerai tout particulièrement sur deux relations homme/enfants - d'abord les hommes dans leur rôle de père, et puis en tant que travailleurs dans les services d'accueil pour les enfants. Une analyse complète devrait néanmoins prendre en considération entre autres : le rôle des hommes en tant que membres de la famille, et celui des rapports généraux entre les hommes, pris comme groupe, et les enfants. Une perspective élargie - qui s'étend au-delà du rôle du père et qui va jusqu'à celui du gardien - se justifie pour une série de raisons. Nous ne pouvons considérer la paternité isolément, mais plutôt dans le cadre de théories plus élargies sur les hommes-gardiens, et les relations que les hommes doivent normalement établir avec leurs enfants et celles qu'ils établissent dans la réalité. En outre, nous vivons dans des sociétés où, déjà à l'âge de 3 ans, la majorité des enfants sont inscrits à une sorte d'institution, où ils connaissent de plus en plus une espèce de garde non parentale à un âge toujours plus jeune. Les professionnels de ces services d'accueil pour les enfants, et les rapports existant entre les services et les parents, les parents eux-mêmes, revêtent une importance fondamentale dans la vie quotidienne de jeunes enfants. Une étude récente sur l'enfance dans les pays nordiques, où l'inscription très précoce à une forme de garde non parentale est aujourd'hui très répandue, souligne l'importance de prendre en compte à la fois le foyer et l'institution.

"Dans les pays nordiques, une grande proportion des enfants en bas âge vivent dans plusieurs mondes qui influencent tous leur développement. Une des conséquences est le fait qu'on arrive difficilement à expliquer la réalité du jeune enfant en se servant de concepts tels que 'la socialisation primaire' et la 'socialisation secondaire'. Nous préférons plutôt décrire la situation dans laquelle l'enfant se trouve comme 'une situation de socialisation double'. L'enfant transfert l'expérience acquise dans un milieu à l'autre, et vice versa. Il se passe que l'un des milieux prend une signification pour l'enfant en fonction de l'intégration de cette expérience dans la configuration totale des expériences. Ce qui est essentiel n'est pas ce que l'enfant vit dans le centre d'accueil lui-même, mais plutôt la façon dont cela s'intègre dans

toute la structure de vie d'expériences de l'enfant." (Elgaard et al 1989, p. 13).

Donc, pour bien comprendre la vie et les expériences quotidiennes de l'enfant, il faut considérer ou, au moins observer l'enfant dans le cadre, à la fois, de sa famille et du milieu institutionnel ou de garde non parentale (car la garde d'une grande partie d'enfants de moins de 3 ans est souvent assurée par des nurses ou des membres de famille plutôt que par des services d'accueil en groupe). Dans les deux cas, le rôle des hommes est limité. Au sein de la famille, on constate de plus en plus l'absence des pères, car les enfants vivent dans des familles monoparentales; un nombre croissant d'enfants vivent également dans des ménages comportant des beaux-pères. Ces évolutions soulèvent elles-mêmes des questions importantes sur les relations entre les enfants et leurs pères-géniteurs mais séparés, et leurs beaux-pères. Lorsque les enfants vivent avec leurs pères-géniteurs - c'est le cas pour la grande majorité - leurs rapports ainsi que la participation des pères à la garde d'enfants, sont fortement influencés par l'intensité de l'engagement du père dans son travail rémunéré. Sauf en cas de chômage forcé, les hommes ont tendance à travailler à temps plein pendant toute leur vie. A une exception près (la Suède), très peu de pères tirent parti du congé parental lorsqu'il est prévu, ou bien, réduisent leur participation au marché de l'emploi lorsque les enfants sont encore en bas âge. Dans la Communauté Européenne, en 1988, 92 % des hommes avec enfants de moins de 10 ans exerçaient une activité professionnelle, la majorité des 8 % restants cherchaient du travail; en revanche, seulement 44 % des femmes avec enfants de moins de 10 ans exerçaient une activité professionnelle, tandis que 8 % du restant cherchaient du travail. En outre, les pères actifs travaillaient de longues heures. Seulement 2 % ont des emplois à temps partiel, par rapport à 17 % de mères. Lorsqu'on compare le travail à temps plein, on observe que les pères travaillent en moyenne des heures plus longues - 40 à 49 heures par semaine contre 30 à 39 heures pour les mères. Globalement, 2/3 des pères ont normalement une prestation hebdomadaire de plus de 40 heures et 17 % ont une prestation supérieure à 50 heures par semaine (Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants 1990a).

Les horaires du travail des pères contribuent à mais n'expliquent pas totalement leur engagement limité dans la vie de leurs jeunes enfants. Que voulons-nous dire par engagement ? Il convient de distinguer plusieurs niveaux. Au niveau le plus général, il y a simplement le temps passé à la maison lorsque l'enfant est présent, même si cela n'implique pas une interaction continue. Puis, il y a la vraie interaction avec les enfants. Cela

peut englober le jeu, et même l'accomplissement de tâches de soins précises. On peut citer en troisième lieu le travail résultant de la garde d'enfants mais qui n'implique pas une interaction, par exemple la lessive, la cuisine, le nettoyage etc. Il y a finalement le concept plus nébuleux de la prise de responsabilité pour le bien-être de l'enfant et pour sa garde, cela peut être décrit comme : "la considération de la différence entre être responsable de la garde d'enfants, et être capable et prêt à 'donner un coup de main' lorsqu'il n'y a pas d'inconvénient" (Lamb 1987, p. 8).

Quel que soit le niveau de participation, il est clair que, par rapport à la mère, le père continue à jouer un rôle subsidiaire. Un rapport publié en 1988 par le Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants résume la situation dans les Etats membres de la CE : "Si la participation des pères a accusé une hausse au cours des dernières années, cette augmentation n'a pas été considérable et les femmes continuent à endosser la plus grande part du travail ... les hommes dont les partenaires exercent une activité professionnelle en prennent une plus grande part que les hommes dont les partenaires ne travaillent pas ... Les hommes se consacrent plus à la garde d'enfants qu'aux travaux domestiques (les 2 domaines du travail ne peuvent néanmoins être séparés dans la réalité car la présence des enfants fait augmenter le travail domestique). Même en ce qui concerne la garde d'enfants, les pères et les mères assument souvent des aspects différents de la garde. Les pères se concentrent plutôt sur les aspects plus agréables, plus 'propres' et moins exigeants tel que le jeu" (Moss 1988, p. 32).

Une étude récente portant sur les ménages à double revenu en Grande Bretagne témoigne d'une situation semblable. Les pères ne consentissent un effort égal à celui des femmes que dans 10 % des ménages. Les chercheurs ont trouvé que "à quelques exceptions près, (les pères) assumaient ou continuaient à assumer le rôle d'assistant : ils donnaient un coup de main pour la garde d'enfants et d'autres tâches domestiques sans pour autant assumer le rôle de participant égal" (Brannen et Moss, 1990, p. 191).

Si nous nous intéressons au monde extérieur, aux milieux de garde non parentale, nous observons que les hommes ne s'engagent que de façon très marginale en ce qui concerne les enfants en bas âge. Dans son rapport de 1988, le Réseau des Modes de Garde d'Enfants a démontré que : "Dans l'ensemble des pays, les gardiens d'enfants sont dans une très large majorité des femmes - au moins 90 % dans chaque pays et souvent 95 % ou plus. Plus l'âge des enfants est élevé, plus la proportion d'hommes est élevée : il n'y a pratiquement pas d'hommes dans les 'crèches collectives', très peu dans les 'jardins d'enfants' et 'l'enseignement (maternel)', les hommes travaillent le plus souvent dans

les centres d'accueil 'périscolaires'. Les gardiens et les baby-sitters sont à presque 100 % des femmes" (Moss 1988, p. 205).

Je me pencherai à présent sur la possibilité d'une modification de la participation des hommes à la garde d'enfants en bas âge, mais avant de faire cela, il convient de poser la question suivante : le niveau actuel très bas de la participation, est-il important ? Faut-il nécessairement encourager une plus grande participation des hommes à la garde d'enfants? A mon avis, la réponse aux deux questions est 'oui' et cela pour une série de raisons différentes et une série de points de vue : je ne prétends pas que ce qui suit constitue un raisonnement complet, il offre néanmoins quelques possibilités qui permettraient peut-être de stimuler des discussions ultérieures.

Lorsqu'on prend les enfants individuellement, il pourrait bien être vrai, comme l'affirment Lamb et ses collaborateurs, que "une participation paternelle accrue n'a en elle-même peu d'effets précis ou directs" (Lamb et al 1987, p. 109); comme Jalmert le soutient, les conséquences peuvent être indirectes, subtiles et plus à long terme. Jalmert soutient par exemple que grâce à une plus grande participation du père, un garçon nouerait plus facilement des relations étroites avec d'autres personnes, tandis qu'une fille aurait peut-être plus de facilité à se considérer comme un être distinct et indépendant (Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants 1990b). Plus globalement, une plus grande participation des hommes, en tant que pères et gardiens, offre aux enfants une gamme plus étendue de relations potentielles et une plus grande diversité de modèles à émuler.

Etant donné que peu de recherche a été effectuée sur les effets que la participation accrue du père a sur le père lui-même, la discussion dans ce domaine se limitera à la spéculation. Jalmert, par exemple, soutient que "une relation étroite avec l'enfant pourrait développer l'aptitude à établir des relations étroites avec d'autres personnes, et aussi à exprimer des sentiments personnels ... (et) il y a lieu de croire qu'elle aurait pour effet un développement de la compétence à la communication chez les pères". En outre, un engagement plus important dans les enfants pourrait offrir aux hommes - comme c'est le cas chez les femmes l'occasion d'acquérir de nouvelles aptitudes et de vivre des expériences et des relations à la fois nouvelles et enrichissantes.

Pour les femmes, la participation accrue des pères à la garde d'enfants et aux autres travaux domestiques, assortie d'un changement du comportement professionnel, semble être une des conditions nécessaires à la réconciliation de l'emploi avec les responsabilités familiales. Elles réduisent la charge globale du travail féminin et permettent aux femmes

de rivaliser, d'égal à égal, avec les hommes sur le marché de l'emploi. Si ces changements ne surviennent pas du côté des hommes, les femmes devraient faire face à un choix difficile : elles devraient, ou bien essayer d'entrer en concurrence avec les hommes en émulant leur comportement professionnel - qui traditionnellement ne prend nullement en considération les responsabilités familiales - et en même temps assumer une charge de travail domestique plus lourde, ou bien adopter un comportement professionnel qui serait plus compatible avec les responsabilités familiales, mais qui, en effet, rendrait impossible toute concurrence avec les hommes sur le marché de l'emploi.

Un engagement plus important des hommes en faveur de leurs enfants est également essentiel pour la vie familiale. Dans son étude marquante sur les ménages américains à double revenu, Hochschild fait état de la tension qui ne cesse d'augmenter entre les mères et les pères, une tension provenant du fait que les pères ne sont pas parvenus à assumer une plus grande responsabilité au sein de la famille pour compenser la participation accrue des mères au marché de l'emploi : "Ceux qui soutiennent que c'est l'activité professionnelle de la femme qui est à la base du divorce, se limitent à examiner uniquement les femmes. Ce qui a contribué au bonheur, c'était le fait que les hommes étaient prêts à prendre en charge les tâches domestiques. Les couples étaient plus heureux lorsque les hommes participaient plus" (Hochschild 1989, p. 212).

Je proposerais enfin que la santé et l'équilibre de la société dépendent d'une plus grande participation des hommes à la garde d'enfants, non seulement parce qu'elle constitue une réponse nécessaire à la participation accrue des femmes au marché de l'emploi, mais aussi parce que nous devons faire disparaître la barrière qui existe entre l'autorité et les prises de décisions d'un côté ainsi que la garde et la responsabilité d'enfants de l'autre. La séparation qui existe actuellement entre ces deux domaines contribue à créer des sociétés où la garde d'enfants est dépréciée, où les valeurs économiques ont de plus en plus priorité sur les valeurs humaines, où les enfants sont de plus en plus considérés comme des travailleurs futurs plutôt que comme des citoyens à part entière.

Je voudrais, en guise de conclusion, examiner les possibilités de changement. Mon point de départ sera la Recommandation sur la Garde d'Enfants adoptée par le Conseil des Ministres au mois de décembre 1991 à Maastricht. Le contenu final de cette Recommandation nous sera révélé lorsqu'elle sera publiée officiellement. Toutefois, il est fort probable que la Recommandation fasse appel aux Etats membres pour 'promouvoir et

encourager une plus grande participation des hommes (aux responsabilités découlant de la garde et de l'éducation d'enfants), afin d'arriver à une répartition plus équitable de responsabilités parentales entre hommes et femmes'. Il faut expliquer que le premier objectif de la Recommandation, c'est de proposer des mesures qui permettraient aux hommes et aux femmes de réconcilier l'emploi et les responsabilités familiales, et que la Recommandation est basée sur la compétence de la Communauté en ce qui concerne la recherche d'un traitement égal pour les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi. Donc, la Recommandation se concentre sur la problématique de l'emploi et de l'égalité des sexes, plutôt que sur les besoins, pour ainsi dire, des enfants - un domaine dans lequel la Communauté n'a à présent aucune compétence.

Avant d'entamer la discussion sur ce que les Etats membres pourraient faire pour faire respecter la Recommandation, je voudrais poser deux questions. Est-ce possible que pour une raison ou une autre, on ne souhaiterait pas une plus grande participation des hommes à la garde d'enfants ? Quelles seraient les limitations à cette participation accrue ? Si on prend d'abord la première question, certains prétendraient que dans le domaine de la garde d'enfants, les hommes ne sont pas aussi compétents que les femmes, et que par conséquent, une participation accrue de la part des hommes constituerait une division plutôt inefficace du travail. La recherche effectuée dans ce domaine est formelle: potentiellement, les hommes sont tout aussi compétents que les femmes en matière d'éducation d'enfants. Comme Lamb l'affirme : "Ce qui est essentiel, c'est le développement de l'assurance - quant aux aptitudes elles-mêmes, elles seront facilement acquises par la suite. Nombreux sont les pères qui ne se rendent pas compte que la majorité des mères primipares sont tout aussi incompétentes et terrifiées qu'eux. La différence réside dans le fait que les femmes ne peuvent pas se soustraire aux défis impliqués" (Lamb 1987, p. 19).

Dans les discussions portant sur l'engagement des hommes concernant leurs enfants, on entend souvent s'exprimer des inquiétudes au sujet du risque accru de mauvais traitements aux enfants. Bien que nous reconnaissions et prenions en compte la gravité de ces inquiétudes, la situation doit être mise dans son contexte.

"La participation accrue des pères à l'éducation des enfants ne débouche pas nécessairement sur une augmentation de mauvais traitements infligés à ces derniers. Des relations intimes entre père et enfant dès la naissance semblent constituer une protection contre les mauvais traitements" (Kraemer 1991, p. 6).

Enfin, la participation accrue des hommes, comme pères ou dans les services d'accueil, pourrait ébranler la position des femmes, tant au sein de la famille que dans les services : deux domaines où elles ont gagné un certain contrôle et une certaine autorité. En bref, tout progrès fait par les hommes dans ce domaine pourrait se solder tout simplement par des pertes pour les femmes, et cela sans gains compensatoires. Tout en reconnaissant l'importance de cette problématique et le besoin de prendre impérativement en considération cette inquiétude, j'estime, pour des raisons que j'évoquerai par la suite, qu'il ne s'agit pas d'une objection insurmontable.

Quelles sont donc les limitations à un engagement plus important des hommes ? On peut distinguer une série d'obstacles - psychologiques, sociales, économiques - qui jouent à des niveaux différents : les niveaux personnel, familial, de la communauté, du lieu du travail, de la société. La corrélation étroite entre ces obstacles est un problème auquel tout partisan de changement doit faire face. Il est inutile de considérer isolément, ou d'essayer d'éliminer un de ces obstacles.

Au niveau personnel, il faut affronter le fait que de nombreux hommes ne désirent pas s'engager davantage en faveur des enfants ou, au moins, ne veulent pas assumer la gamme complète de l'engagement, qui comprendrait les travaux ennuyeux, répétitifs et sales et la prise en charge du bien-être des enfants. Outre le fait qu'elle libère les hommes de ces exigences, la situation actuelle leur permet également de se consacrer plutôt aux tâches socialement appréciées qui consistent à gagner de l'argent et du pouvoir. La réussite dans ces domaines influence profondément l'identité et l'amour-propre de la majorité des hommes. Le revers de la médaille c'est que de nombreuses femmes ne souhaitent pas un engagement accru des hommes. Lamb attire notre attention sur des sondages effectués aux Etats-Unis qui indiquent que : "entre 60 et 80 % des femmes ne souhaitent pas que leurs maris s'impliquent plus qu'ils ne le font actuellement ... les attitudes des femmes ont peu changé pendant les 15 dernières années". Un autre problème qui est lié au dernier : les femmes ne s'attendent peut-être pas à ce que leurs partenaires s'engagent davantage. Une étude récente effectuée en Grande-Bretagne a trouvé que: "Les femmes s'adaptent à cette inégalité (de la répartition de travaux domestiques) en faisant appel à une série de stratégies qui leur permettent de minimiser la critique. Ces stratégies comprennent plusieurs actions : excuser les maris en citant d'autres responsabilités surtout en ce qui concerne l'entretien économique de la famille; ne s'attendre qu'à très peu d'eux; les combler d'éloges pour ce qu'ils parviennent à faire; et faire des critiques implicites qui pourraient être rétractées ou contrebalancées par

des éloges" (Brannen et Moss 1990, p. 213). On a affaire ici à un problème important, mais tout en reconnaissant son importance, il faut également reconnaître que les attitudes et les préférences se modifient à travers le temps. Des études effectuées aux Etats-Unis auprès des pères indiquent "le désir de s'engager plus en faveur de leurs enfants" (Lamb 1987, p. 20). Au Danemark au début des années 60, lorsque le taux de l'emploi était toujours relativement bas chez les femmes, une majorité des femmes avaient déclaré qu'elles préféraient rester à la maison et laisser leur partenaire travailler à temps plein. Toutefois, dès le milieu des années 80, lorsque le taux d'emploi chez les mères s'était élevé à plus de 80 %, la majorité des femmes ont déclaré qu'elles préféraient exercer une activité professionnelle; plus de 50 % ont affirmé qu'elles préféraient que leurs partenaires aient des horaires de travail réduits. Donc, sur une génération, les femmes danoises ont passé d'une situation où elles préféraient une organisa-tion plus traditionnelle de la famille, à la recherche d'un nouvel équilibre qui reposerait sur le travail - à des horaires réduits - des deux parents.

L'étude menée par Hochschild aux Etats-Unis semble également indiquer qu'une mutation se poursuit. Hochschild a trouvé que l'idéologie des sexes était en mutation, mais une mutation plus rapide chez les femmes que chez les hommes; les femmes avaient plus tendance à rechercher l'égalité au sein de la famille que les hommes : "40 % des femmes et 3/4 des hommes ne croyaient pas à la vraie répartition des responsabilités et des tâches (dans le foyer) ... 40 % des unions conjugales connaissent un conflit d'idéologie des sexes ... de nombreuses femmes se battent pour éviter, supprimer ou masquer un conflit terrifiant ... car elles sont obligées de faire le choix entre l'égalité et le mariage".
Ces résultats laissent donc à penser que le changement est possible, changement des préférences ainsi que des attentes des femmes. Il est possible que certains changements se passent chez les hommes également. On pourrait assister à la disparition progressive des objections que les femmes soulèvent contre l'engagement accru des hommes dans les enfants (au sein de la famille ou des services), surtout si les femmes ont la possibilité d'accéder aux chances - à la fois meilleures et satisfaisantes - à l'extérieur de la maison et des services d'accueil pour les enfants. Il est question de savoir comment gérer et soutenir le changement afin de réduire les tensions et anxiétés qu'il pourrait engendrer et pour garantir que le changement conduira à une augmentation de chances, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

On pourrait évoquer brièvement d'autres limitations potentielles. Les idéologies de la maternité et de la paternité qui veulent que les enfants

continuent d'être la responsabilité primordiale de la femme, et l'entretien économique de la famille celle de l'homme sont encore d'actualité. Elles s'insinuent dans les opinions des parents et des professionnels de services d'accueil. Il existe sur le marché de l'emploi des forces puissantes qui souhaitent maintenir ou même renforcer les modèles traditionnels du comportement masculin. Les structures et l'organisation de l'emploi qui exigent ces modèles de comportement sont soutenues par une culture puissante qui établit des concepts gouvernant le 'bon' comportement du travailleur. L'afflux de femmes avec enfants sur le marché de l'emploi, au lieu de conduire à un changement général, crée souvent un système à deux vitesses - avec des conditions spéciales pour les mères, qui ne s'étendent nullement aux autres employés.

"De nombreuses organisations de travail ont commencé à admettre qu'elles doivent appliquer des mesures qui permettraient de réduire les conflits emploi/famille pour les femmes ... les mesures introduites - par exemple les interruptions de carrière professionnelle, assistance pour la garde d'enfants, la formation continue et des horaires plus souples - ont pour résultat d'étayer la situation de la femme sur le marché du travail, lui permettant ainsi de continuer à prendre en charge la plus grande part de la garde d'enfants tout en faisant partie de la main-d'oeuvre. Or, si les pères ne profitent pas autant que les mères de ces mesures, ces dernières iront à l'encontre du but recherché, c.-à-d. l'égalité des sexes ... (et) elles pourraient également finir par enfermer les femmes dans un 'ghetto' sur les lieux du travail" (Rapoport 1990, p. 4).

En effet, en même temps que l'on crée une sorte de ghetto spécial pour les femmes avec enfants, il est possible que les pressions de la concurrence internationale débridée poussent les hommes actifs à travailler plus dur pendant un plus grand nombre d'heures et à s'engager toujours plus dans leur travail.

"(Aux Etats-Unis) il y a de plus en plus de preuves qu'aujourd'hui les pères sont plus tendres et expriment plus facilement leurs émotions envers leurs enfants, et qu'ils veulent passer plus de temps avec eux. Toutefois, leurs heures de prestation ne cessent d'augmenter" (Rapoport 1990, p. 2).

Les facteurs économiques jouent également un rôle primordial. En général, les hommes gagnent plus que les femmes, ce qui crée un cercle vicieux qui oblige les hommes à donner priorité au travail rémunéré et les femmes à donner priorité aux enfants. Cette dévalorisation de la garde d'enfants se traduit par des politiques de congés parentaux qui, dans la communauté européenne au moins, sont ou bien nullement indemnisés, ou bien assortis d'une allocation très réduite, ce qui pourrait expliquer

pourquoi la majorité des pères n'en tirent pas parti. La dépréciation de la garde d'enfants se traduit également par le niveau très bas des salaires et des conditions de travailleurs dans ce secteur - un élément de dissuasion important pour les hommes qui souhaiteraient travailler dans ce secteur.

Un dernier facteur restrictif est tout simplement l'absence de mesures visant à soutenir et à encourager une plus grande participation des hommes à la garde des enfants, ce qui reflète le peu d'importance que l'Etat accorde à cet objectif. Par exemple, aucun pays CE n'a jamais prêté une attention sérieuse à ce problème : on ne l'a jamais retenu en tant qu'objectif, aucune mesure n'a été prise dans ce domaine. Autre preuve : il n'y a qu'un pays qui propose une période de congé de paternité indemnisé.

Donc, que faut-il faire ? Il faut d'abord insister sur le fait que ni les mères ni les pères ne pourraient être contraints au changement. Le changement ne peut pas non plus survenir rapidement ou en bloc. Nous avons affaire ici à un processus à long terme, à des individus, à des familles et à des sociétés qui avancent à des rythmes différents. Ce que nous pourrions faire, c'est créer un contexte public positif qui promouvrait et soutiendrait le changement.

Je propose qu'un tel contexte englobe au moins cinq composants de base. Une action possible qui permettrait de soutenir la participation des hommes à la garde d'enfants, et une analyse plus détaillée de la problématique des gardiens masculins, se trouvent dans le rapport du séminaire "Les hommes et la garde d'enfants" organisé par le Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants à Glasgow en mai 1990.(1) Le travail entamé à ce séminaire est poursuivi par un Groupe de Travail mis sur pied récemment par le Réseau. Ce groupe se charge d'examiner comment on pourrait accroître la participation des pères auprès de leurs enfants et aux services d'accueil, et aussi le nombre d'hommes travaillant dans ces services d'accueil.

1. Des mesures de sensibilisation par l'intermédiaire des écoles, du média, de la politique, des lieux de travail, des services etc. A titre d'exemple : le gouvernement régional d'Emilia-Romagna a élaboré un programme de travail sur la paternité, qui comprend l'allocation des fonds pour la recherche sur la paternité, la formation des professionnels de la garde, formation qui se concentre sur des thèmes tels que la maternité et la paternité et le partage des responsabilités familiales, et la création, avec le concours de ces travailleurs, de groupes pour les mères et les pères au sein des crèches collectives. Des hommes distingués, par exemple des hommes politiques de haut rang

ou des directeurs, servant de modèles à émuler, pourraient contribuer de façon importante à cette sensibilisation.

2. La formation, pour développer en particulier les aptitudes et l'assurance des hommes vis-à-vis de la garde des enfants, surtout pendant la période qui suit directement la naissance.
3. Le congé de paternité joue un rôle primordial; rôle à la fois symbolique, car il témoigne de la valeur sociale attribuée à la garde d'enfants, et pratique, car il crée plus de chances pour les hommes qui désirent s'engager davantage en ce qui concerne les enfants. Il est extrêmement important que les pères aient droit non seulement au congé parental et au congé de paternité, mais aussi à un congé pour la garde d'enfants tombés malades. En outre, on ne doit pas se limiter simplement à mettre ces congés à la disposition des pères, on doit également encourager les pères à en tirer parti. Une fois introduits, il faudrait étudier la fréquence avec laquelle les pères en tirent parti, pas seulement pour savoir comment les pères s'en servent mais aussi pour savoir quels facteurs influencent la prise de ces congés. On ne retrouve pas à présent ces conditions dans les programmes de congé parental de la CE. En effet, il semble que les gouvernements des pays CE s'attendent à ce que le congé soit pris presque entièrement par les femmes. Pour autant que je sache, seul le Danemark a commandé une étude pour examiner pourquoi tellement peu d'hommes tirent parti du congé.

En revanche, en Suède, où on a introduit certaines conditions essentielles, 40 % des pères, bien que ce soit en moyenne pour uniquement 6 à 7 semaines, tirent parti du congé parental; presque tous les pères tirent parti du congé de paternité, et le congé pour soigner un enfant tombé malade est partagé de façon presque égalitaire entre les mères et les pères. Si on ne peut pas encore affirmer qu'on a atteint l'égalité des sexes, il existe néanmoins des preuves manifestes que de façon quotidienne les hommes suédois participent plus à la garde des enfants.

"Bien qu'il y ait une répartition des tâches domestiques conformément au sexe et que les femmes continuent à prendre en charge la plus grande partie des tâches de routine, il semble qu'il y a eu un changement : (surtout) que les hommes participent plus aux activités ayant rapport aux enfants. La tâche consistant à déposer les enfants aux garderies et à aller les chercher par la suite est partagée équitablement ... une grande proportion des pères assument eux-mêmes la responsabilité de leurs enfants de façon quotidienne" (Nasman, 1990b; p.).

4. Les lieux de travail doivent jouer un rôle fondamental grâce à l'élaboration de politiques, de pratiques et de nouvelles cultures qui soutiennent les travailleurs avec enfants et qui reconnaissent et appuient le rôle des gardiens masculins. Les moyens éventuels d'avancement ont fait l'objet d'autres ouvrages (Rapoport et Moss 1990; Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants 1990b).
5. Les services d'accueil. Les services peuvent non seulement contribuer à la sensibilisation au sujet du rôle des pères mais aussi soutenir le changement. On peut élaborer des politiques qui permettraient d'accroître la participation des pères aux services auxquels leurs enfants sont inscrits, et d'augmenter la proportion d'hommes employés dans les services. Il y a déjà quelques exemples sur lesquels nous pourrions bâtir. Le Réseau des Modes de Garde d'Enfants a recommandé aux Etats membres de "prendre des mesures actives pour accroître le nombre d'hommes dans les services d'accueil, afin d'arriver à une participation de 20 % en 5 ans" (Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants 1990b).

Ces propositions sont très limitées. Elles se concentrent uniquement sur les pères et les travailleurs; même pour ces groupes, elles ne sont nullement complètes. Néanmoins, une fois que l'on a mis l'objectif d'accroître la participation masculine à l'ordre du jour, il sera possible d'étudier les deux initiatives séparées et de voir comment elles pourraient s'intégrer dans un programme cohérent. La Recommandation du Conseil sur la Garde d'Enfants défie les Etats membres de mettre en marche ce processus.

Je suis aussi parfaitement conscient du fait que je n'ai pas soulevé la question du rôle des pères ou même des hommes comme travailleurs dans les services d'accueil. Les hommes, comme pères ou travailleurs, ont-ils un rôle spécial ou différent à jouer par rapport aux femmes ? Les participants au séminaire du Réseau portant sur le thème "Les hommes et la garde d'enfants", ont adopté des positions très différentes à ce sujet. D'aucuns ont souligné et fait valoir les différences des sexes tandis que d'autres ont mis en doute l'approche dans son entier. Je ne vois pas pourquoi les tâches et les responsabilités qu'implique la garde d'enfants devraient supposer des rôles différents pour les pères et les mères. Ici, le rôle du père c'est de partager plus équitablement les exigences, à la fois importantes et croissantes, auxquelles les parents doivent faire face dans la société moderne. La répartition précise des tâches et des responsabilités pourrait varier de ménage en ménage.

Mais, plus généralement, on pourrait se demander si les hommes et les femmes apportent des qualités et des aptitudes différentes à leurs

interactions avec leurs enfants, qualités et aptitudes qui seraient différentes mais complémentaires. Dans le cadre d'une répartition plus équitable des tâches et des responsabilités, existe-t-il toujours un rôle 'féminin' ou un rôle 'masculin' dans la fonction parentale et dans les services d'accueil ? S'il existe bel et bien des différences, sont-elles des différences innées ou des différences créées par la société qui, à travers le temps, deviendraient moins liées à l'identité sexuelle et plus liées aux différences individuelles ? - ou comme l'a affirmé un psychologue brittanique distingué : "Maman ne doit pas être une femme ... certains pères pourraient faire de meilleures mamans" (Schaeffer 1977) ?

(1) Disponible gratis dans toutes les langues de la Communauté à la Commission européenne (DGV/B/4), 200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles, Belgique.

Références

Brannen, J. et Moss P. *Managing Mothers : Dual Earner Households after Maternity Leave*, London : Unwin Hyman, 1990.

Elgaard, B., Langsted, O. et Sommer, D. (eds) *Research on Socialization of Young Children in the Nordic Countries*, Aarhus : Aarhus University Press, 1989.

Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants *Mothers, Fathers and Employment*, Bruxelles, Commission des Communautés européennes, 1990a.

Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants (1990b), *Les hommes et la garde d'enfants*, Bruxelles, Commission des Communautés européennes

Hochschild, A. (1989), *The Second Shift*, New York : Viking Books

Kraemer, S. (1991), *Fathers' roles : research findings and policy implications*, rapport non-publié

Lamb, M. (1987)

Moss, P. (1988), *Childcare and Equality Of Opportunity*, Bruxelles, Commission des Communautés européennes

Nasman, E. (1990), *The importance of family policy for fathers' care of their children* - Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants - Les hommes et la garde d'enfants, Bruxelles, Commission des Communautés européennes

Rapoport, R. (1990), *Men's Involvement as fathers with children : possibilities for change in the workplace* - Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants - Les hommes et la garde d'enfants, Bruxelles, Commission des Communautés européennes

Rapoport, R. et Moss, P. (1990), *Men and Women as equals at Work*, TCRU Occasional Paper no. 11, London : Thomas Coram Research Unit

Schaeffer, R. (1977), *Mothering*, London : Fontana

Des identités changeantes dans des familles en mutation : le rôle du père

Vincent DUINDAM

Introduction : les jeunes et leurs problèmes

Comment se fait-il qu'en ce moment, les garçons aux Pays-Bas sont plus sexistes à l'école secondaire que les filles ? (Vollebergh, 1986) Pourquoi les filles aux Pays-Bas se plaignent-elles qu'elles ne puissent toujours pas parler aux garçons de leur âge (De Waal, 1989) ? D'où vient que les garçons ne consacrent toujours pas plus que la moitié du temps aux tâches ménagères et familiales que les filles (Rapport social et culturel, 1988) ? Comment expliquer que les garçons entre 14 et 17 ans ont des idées très stéreotypées sur la violence sexuelle : "Elle l'aura bien provoqué elle-même avec cette mini-jupe". "Eh oui, si tu accompagnes un homme dans sa voiture, tu peux t'attendre à quelque chose de ce genre". Ces dernières paroles sont reprises dans une étude que les autorités des Pays-Bas ont fait réaliser en préparation à la campagne actuelle menée contre la violence sexuelle. (Etude préliminaire Campagne "Violence Sexuelle", 1991)

Ma réponse à ces quatre questions, en substance, est la suivante : les garçons n'ont pas tellement changé, parce que leurs pères n'ont pas tellement changé non plus. Chez les filles et les femmes, en revanche, on voit plutôt le contraire. Les femmes se sont adaptées davantage à ce qui avait toujours été considéré comme 'le rôle de l'homme' qu'il n'y a eu d'évolution en sens inverse. A cet égard, elles donnent aussi un meilleur exemple à leurs filles que les hommes à leurs fils. Si nous voulons une relation plus équitable entre les femmes et les hommes, si nous voulons vraiment offrir des chances égales aux filles et aux garçons, la participation des hommes au travail domestique devra s'accroître.

Voilà le point de vue que j'entends commenter et soutenir dans cet exposé. Pour cela, je traiterai d'abord de la répartition des tâches entre femmes et hommes dans les Pays-Bas d'aujourd'hui. Comme je viens de le dire, ce sont surtout les femmes qui semblent avoir changé. Ensuite, je traiterai des conséquences que cette situation entraîne pour les enfants et notamment pour les garçons. Il convient de remarquer que les parents jouent un rôle important non seulement pendant l'enfance, mais aussi pendant l'adolescence des enfants. A ce sujet, Coleman avance que : "It is undoubtedly a popular assumption that ... parents have a more important

part to play during childhood than during adolescence. ... this is far from the truth" (Coleman, 1990, p. 95).

C'est précisément dans l'adolescence que les schémas de comportement dictés par le rôle social ont une grande importance. Les adolescents dépendent dans une mesure non négligeable de la connaissance et de l'exemple de leurs parents (voir aussi Dusek, 1987, p. 139). Mais dans la présente dissertation, je vais également traiter du problème de l'enfance. Je me réfère, à ce sujet, aux idées de Chodorow (1978) et de Hunt (1980). Pour donner corps à la thématique du changement, je m'évertuerai aussi, de plusieurs façons, à élargir la théorie de Chodorow. En premier lieu, je fais une distinction explicite des trois niveaux suivants :

a) l'environnement actuel (allant du contrôle social au salaire que l'on reçoit pour son travail);
b) les normes (intériorisées);
c) l'identité de sexe (Duindam, 1991 (a)).

En deuxième lieu, je soulignerai l'importance des processus 'same sex' : que les garçons changeront, dépende essentiellement de leur père; le changement des filles a beaucoup à voir avec le mode de vie changé de leur mère.

Mon discours se terminera par quelques remarques concernant des stratégies pour une modification de la situation.

La répartition des tâches aux Pays-Bas

Au courant des dernières années, de plus en plus de femmes se sont intégrées au marché du travail. En 1960, 26 % des femmes néerlandaises avait un travail rémunéré à l'extérieur. De nos jours, ce pourcentage est monté à 54 %, c.-à-d. plus que le double. Les Pays-Bas ont ainsi atteint le niveau de la C.E. en ce qui concerne la participation des femmes au travail rémunéré hors de la maison. Il convient toutefois de remarquer que 60% d'entre elles travaillent à temps partiel.

Les changements dans la participation de l'homme au travail à la maison non rémunéré, en revanche, ont été bien moins spectaculaires. Il est vrai que, les dernières années, cette participation s'est accrue, mais il ne faut certainement pas la surestimer. Ainsi, en 1980, un père consacrait en moyenne 5,1 heures par semaine au soin de son (ses) enfant(s), ce qui veut dire une heure et demie de plus qu'en 1975. Mais sa partenaire, en 1980, y consacrait toujours trois fois autant de temps que lui. Quand nous regardons leur contribution au ménage, l'augmentation s'avère être encore moindre : de 2,7 heures par semaine, on est passé à 3,3, ce qui

signifie une augmentation de 0,6 heure. Sa partenaire, en 1980, y consacrait sept fois autant de temps, à savoir 24,5 heures.

En conclusion : les hommes se sont remarquablement moins adaptés à ce qui a toujours été considéré comme le rôle de la femme. Les femmes, au contraire, se sont mieux adaptées à ce qui était considéré comme le rôle de l'homme.

La prime jeunesse détermine le décor pour l'avenir

L'importance de la prime jeunesse, juste avant l'adolescence, a été relevée, entre autres, par Matteson (1975), qui souligne les problèmes pouvant surgir lorsque les adolescents quittent la maison parentale. A son avis, ces problèmes pourraient diminuer si les pères et les mères partageaient davantage le travail à domicile. En effet, les garçons et les filles pourraient alors développer tout leur potentiel, sans être gênés par une trop grande séparation des orientations 'expressives' et 'instrumentales'. Pour de pareilles idées, je me suis également basé sur l'oeuvre de Chodorow, que j'ai discutée ailleurs de façon beaucoup plus détaillée (Duindam, 1991 (a)). Selon Chodorow, une mère a, dans une situation traditionnelle, davantage un sentiment d'unité et de continuité à l'égard d'un bébé-fille qu'à l'égard d'un bébé-fils. C'est qu'elle a le même sexe que sa fille et qu'elle a été fille elle-même. La mère a tendance à voir sa fille comme une prolongation d'elle-même. Suite à la manière dont sa mère la traite, la fille développe un profond désir de relations intenses, primaires. Sa conscience de soi est continue avec celle des autres, ce qui veut dire qu'elle développe des limites d'ego 'perméables'. L'amour qu'elle commence à sentir pour son père ne se substitue pas à l'amour de la mère, mais se développe à côté de celui-ci. Les pyschanalystes parlent à cet égard d'un complexe d'Oedipe 'complet'. Tout le développement de la fille est marquée d'une forte continuité. Dès le premier instant, elle peut s'identifier à la mère et l'apprentissage du rôle lié au sexe s'y relie tout aussi facilement. Elle peut s'identifier 'personnellement' à sa mère parce que celle-ci, en tant que modèle d'identification très concret, est toujours dans les environs. Les processus affectifs et l'apprentissage du rôle lié au sexe sont liés les uns aux autres. Tout ceci a pour conséquence que les filles développent une identité de sexe très prononcée.

Avant de discuter du développement des garçons, je voudrais encore faire une seule remarque. A l'heure actuelle, la plupart des filles grandissent avec une mère qui travaille. De ce point de vue, le modèle doit donc être nuancé. Fait étrange, cet apport de nuance implique en même temps une confirmation de la théorie, dans ce sens que le travail

rémunéré des femmes à l'extérieur a, en règle générale, un effet positif sur ses filles, notamment en termes d'indépendance et de motivation, (Hoffmann, 1974; Hansson, 1977; Lamb, 1982), ce qui concorde parfaitement avec la théorie de Chodorow : lorsqu'une mère investit (une partie de) son énergie dans un travail en dehors de la maison, on attend moins vite un 'surinvestissement' dans ses enfants. L'argumentation de Chodorow se maintient presque entièrement : comme nous venons de le voir, les hommes ont été beaucoup moins impliqués dans le travail à la maison que les femmes ne l'ont été dans le travail à l'extérieur.

D'après Chodorow, une mère considère son fils avant tout comme un être de sexe différent. Elle perçoit le garçon comme étant 'différencié' d'elle-même. Elle sent des limites et par là même, en établit. Nous partons ici de nouveau de la situation traditionnelle. Etant donné que son mari est peu présent/disponible, tant émotionnellement que de fait, elle sexualise le lien avec son fils, ce qui ne tarde pas à engendrer des conflits oedipiens avec le père. L'amour du garçon découle de l'unité intense entre la mère et l'enfant, constituant ainsi une menace pour son ego. Cette menace et la rivalité avec le père mènent à une forte suppression de son amour oedipien. Dans ces conditions, le développement du garçon connaît plus de ruptures et de discontinuités que celui de la fille. Une fille ne doit pas se distinguer de sa mère, du moins pas pour se sentir féminine. Pour un garçon, le processus de détachement revient à déterminer son identité par rapport à son sexe, tandis que pour une fille, il n'existe pas de lien entre les deux.

Il est plus difficile pour un garçon d'établir une telle identité stable, car son père, en tant que modèle concret d'identification, n'est pas présent. Les activités des hommes se réalisent quasi exclusivement en dehors de la maison, la charge des enfants étant presque entièrement laissée aux mains des femmes. Pour le petit garçon, la masculinité devient ainsi quelque chose d'abstrait. Et comme il n'y a pas d'autres possibilités, il va définir la masculinité dans le sens négatif comme 'non féminin', 'qui n'a pas à voir avec les femmes'. Il s'ensuit de cette situation que les garçons finissent par refouler leurs sentiments de solidarité (avec leur mère). Ils développent ainsi une résistance contre les relations et créent des limites d'ego 'rigides'. Chez les garçons, le lien entre les processus affectifs et l'apprentissage du rôle lié au sexe est cassé, étant donné que, d'une part, ils doivent se distinguer de leur mère et que, d'autre part, ils doivent s'identifier 'positionnellement' avec les aspects du rôle masculin. De ce fait, le garçon reste en quelque sorte toujours incertain de son identité. Cette réaction contre sa mère est en outre attisée par le fait que toute cette situation entraîne en réalité une angoisse et de la rancune à

l'égard des femmes. La dévalorisation de la féminité et des femmes est ainsi incorporée dans la psyche masculine. Les hommes finissent par mépriser ce qu'ils considèrent comme féminin en eux-mêmes et dans le monde qui les entoure.

Je crois que cette argumentation de Chodorow a permis, en grande partie, de donner une réponse aux questions posées dans l'introduction concernant le sexisme, la communication défectueuse et le non-partage du travail de ménage. Janet Hunt (1980) élabore entre autres précisément cet exposé-là. Ce qui importe pour nous, c'est qu'elle établisse explicitement un lien entre, d'une part, la première enfance et la période scolaire et l'adolescence d'autre part. Elle affirme que la situation, telle que décrite ci-dessus, implique au fait que les garçons doivent passer une sorte de 'privation' dès leur prime jeunesse. C'est pourquoi ils brûlent d'envie, pour ainsi dire, de rattraper ce déficit, pour encore se prouver et s'affirmer. A l'école, ils réagissent dès lors de façon très compétitive et s'imposent devant les occasions qui leur sont offertes. Et, objectivement parlant, ils bénéficient de plus d 'occasions aussi. Les filles, en revanche, en raison de l'appui efficace et positif qu'elles ont vécu dans leur jeunesse, seraient moins tentées par la recherche de ces manières de s'affirmer. Paradoxalement, leur jeunesse pourrait ainsi mener à une acceptation 'passive' de la domination masculine.

Notre prévision peut donc être que des garçons qui grandissent avec des dispositions plus symétriques seront moins sexistes, qu'ils dévaloriseront moins la féminité, qu'ils seront plus ouverts aux relations et qu'ils n'auront plus tellement le besoin obsessionnel de se prouver à soi-même et de démontrer leur masculinité.

Les processus 'same sex'

Que ce soit précisément le rôle du père qui est important pour les garçons ressort d'un grand nombre d'études. Stevenson & Black (1988), dans une méta-analyse réalisée sur 67 études, découvrirent que, lors d'une absence totale du père, il y a plus d'effets significatifs (néfastes) pour les garçons que pour les filles. A l'inverse, le rôle de la mère est très important pour les filles. Nous avons déjà vu que le travail rémunéré des mères en dehors de la maison a généralement un effet positif sur leurs filles. Auprès des garçons, par contre, un tel effet favorable ne fut pas constaté.

Je suppose que celui-ci ne se manifestera que lorsque les hommes aussi travailleront davantage à la maison et lorsque les garçons pourront s'identifier à leur père d'une façon 'personnelle'.

Trois niveaux : situation, normes et identité

En revenant aux filles et aux garçons en âge moyenne de scolarisation, nous distinguons trois niveaux auxquels ils peuvent être situés (Duindam, 1991 (a)).

Il y a, en premier lieu, la situation de fait : en famille, à l'école, par groupe d'âge et (éventuellement) au marché du travail. Leur comportement et leur expérience seront en partie déterminés par la façon dont ils sont approchés par chacune de ces instances socialisantes. Par exemple : les filles et les garçons à l'école doivent-ils répondre aux mêmes exigences ? Ou formule-t-on à l'égard des filles des exigences moins élevées, sinon contradictoires ?

Un deuxième niveau, y lié, est celui des normes et des valeurs. Certaines normes et valeurs, par exemple celles empruntées à la famille d'origine, seront déjà intériorisées. Il s'agit cependant d'un processus continué, dans lequel il peut y avoir des glissements. Entre autres les médias peuvent y jouer un rôle. Nous citons, à titre d'exemple, la campagne menée par les autorités des Pays-Bas contre la violence sexuelle, avec, notamment, des spots à la télé qui véhiculent un message inéquivoque.

Le développement de la connaissance de ces filles et de ces garçons adolescents peut également jouer un rôle important. Ils savent appréhender des notions abstraites et ils apprennent à concevoir tant ce qui est actuellement présent que ce qui est possible. C'est précisément à ce stade-là dans leur développement qu'ils peuvent remettre en question les rôles usuels des sexes et réfléchir sur d'éventuelles alternatives.

Le troisième niveau est celui de l'identité primaire liée au sexe. Ceci est le plus difficile à changer. Il s'agit de questions comme : comment te vois-tu toi-même (aussi inconsciemment) par rapport aux autres et par rapport à l'autre sexe ?

Chacun de ces trois niveaux a sa propre dynamique et son propre rythme de changement. Ils sont liés et s'influencent les uns les autres. Ainsi, les normes intériorisées peuvent confirmer l'identité primaire, mais elles peuvent également être en contradiction flagrante avec celle-ci. Une fille qui a développé des limites d'ego perméables peut s'approprier par la suite des idées émancipées. Ceci peut mener à une friction psychodynamique et, éventuellement, à des processus de changement.

Stratégie/politique

Qui veut changer les garçons de l'avenir, doit changer les pères d'aujourd'hui. Bon nombre des problèmes que nous avons soulevés, peuvent diminuer par une plus grande participation du père au travail à la maison. Les trois niveaux que je viens de distinguer, peuvent servir également lorsque nous voulons définir une politique d'intervention. En voici quelques exemples :

La situation actuelle : Par son système d'impôts, l'Etat aux Pays-Bas continue de subsidier la famille traditionnelle. Ceci pourrait changer et il y a même déjà eu des propositions à ce sujet. Je tiens toutefois à faire remarquer que je ne suis pas partisan d'un travail à plein temps à la fois des hommes et des femmes et d'une collectivisation des crèches. Mon idéal, en revanche, serait : des parents qui travaillent tous les deux à temps partiel à l'extérieur et qui s'occupent aussi ensemble des enfants et du ménage. L'Etat pourrait dès lors promouvoir ceci en fixant des limites au nombre d'heures rémunérées, que l'on pourrait prester en dehors de la maison. Il apparaît, en effet, que ce sont précisément les hommes avec des enfants jeunes qui travaillent quelque trente heures en dehors de la maison, qui participent le plus à la maison également (Knulst & Schoonderwoerd, 1983).

Les normes : Nous devrons apprendre à mieux apprécier les charges de la famille, ce qui pourrait se traduire par l'introduction dans les écoles d'une matière s'y rapportant. En outre, les professions de soins (infirmerie, etc.) devraient être mieux rémunérées, de sorte qu'elles soient aussi mieux valorisées. Plus en général, le grand écart entre la vie privée et la vie publique, le travail à la maison et le travail à l'extérieur devrait probablement être réduit.

Identité : Selon la théorie de Chodorow, il se passe au moins une génération avant que l'identité ne change. Nous ne devons toutefois pas oublier que les hommes aussi développent, en première instance, l'aptitude de relations primaires (et à l'égard des 'plus âgés'). Plus tard, cette aptitude est en partie refoulée, mais la potentialité demeure de façon latente. Ceci se manifeste par exemple dans le fait que les hommes, lorsqu'ils sont confrontés à une situation où ils doivent devenir le parent primaire, ils en sont parfaitement capables. Ou en tout cas, ils peuvent l'apprendre, car pour les femmes aussi, il s'agit là évidemment d'un processus d'apprentissage.

Ma conclusion est dès lors que les femmes doivent solliciter l'appui de leur époux.

La troisième et la quatrième génération

Brigid DONELAN

Un jour, dans une ville, on exposa un ours dans une cage. La ville décida d'aménager un grand parc pour l'ours. Travaux qui durèrent environ une année. Ensuite, on enleva la cage. Dans son parc, entouré de larges espaces, l'ours continua à marcher de long en large - tout comme il avait coutume de le faire dans l'étroitesse de sa première cage.
Etroitesse qui s'était imprégnée dans son esprit et dont il ne parvenait pas à se défaire, étroitesse qui était un frein à ses mouvements.

Le vieillissement de la population - causée, en ce 20ème siècle par une chute de la mortalité et de la fertilité - modifie nos conditions de vie. Mais il est possible que nos perceptions (au niveau individuel, de la famille, des communautés ou des gouvernements) ne se soient pas encore modifiées. Mettre les perceptions au diapason de la réalité et accorder les rôles et les relations est d'une importance cruciale pour assurer le bien-être de personnes âgées et pour que fonctionne la solidarité familiale. Pourtant la perception est barrée de nombreuses façons : certaines barrières sont inhérentes au cycle de vie individuel; d'autres sont le produit de notre héritage culturel. D'autres encore sont liées aux sexes ou aux générations. Certaines barrières sont actualisées par les prises de décision, soit au niveau des familles, soit au niveau de la communauté ou du gouvernement.

J'aimerais analyser ici certaines situations à l'intérieur de la famille; situations dans lesquelles les perceptions, les relations et les rôles anciens semblent entrer en conflit avec la nouvelle réalité du monde extérieur des populations vieillissantes. En préparant cet exposé, j'ai parcouru la littérature des Nations Unies consacrée au vieillissement et à la famille. J'ai pu utiliser certaines données (voir références). Ce que je présente ici n'est cependant pas une publication des Nations Unies, mais l'exploration d'un thème qui pourrait, s'il apparaissait fructueux, déboucher sur une étude plus exhaustive en vue de l'Année Internationale de la Famille. Vos commentaires pourraient guider, dans ce sens, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires des Nations Unies, et ce en examinant la question de la perception, des relations et des rôles intrafamiliaux dans le processus de vieillissement. Il faudrait examiner p.ex. si c'est une démarche utile ou vaine, si cette démarche pourrait être traduite en mesures pratiques, si elle pourrait bénéficier d'une approche globale.

Symboles archétypes

'Vieux' et 'jeune' ont des acceptions biologiques et démographiques évidentes. Le vieillissement commence dès la naissance mais nous pouvons rester jeune à un âge avancé.

Etre jeune est un symbole archétype représentant la croissance, l'énergie, l'ouverture d'esprit; (péjorativement, il peut s'agir d'impulsivité). Est jeune, celui (celle) dont le fonctionnement psychologique, social et biologique est teinté d'énergie et d'ouverture d'esprit - quel que soit son âge biologique.

De même être vieux est un symbole de maturation et de complétude (ou, négativement de désuétude). L'écrivain africain Masamba ma Mpolo (1984, p. 2) décrit très à propos le sens de 'vieux' : " ... au Zaïre, les personnes de 40 ans et plus sont considérées comme assez âgées puisque l'espérance de vie à la naissance est de 42 ans. De toute façon, la vieillesse n'est pas un concept lié à l'âge. Le statut et les honneurs du grand âge peuvent être octroyés à toute personne qui assume des responsabilités au sein de la famille ou dans la communauté et dont le comportement moral est sans reproche, même si cette personne a moins de 40 ans et n'a ni cheveux gris ni grande progéniture."

La polarité jeune/vieux

La polarité jeune/vieux doit être résolue dans chaque phase de développement. Au niveau individuel, on peut se sentir vieux à la fin de chaque phase de vie et jeune au début de la phase suivante.

Erik Erikson relève 8 phases psychologiques dans le cycle de vie - le premier âge, la petite enfance, l'âge du jeu, l'âge scolaire, l'adolescence, le jeune âge adulte, l'âge adulte et la vieillesse. A chaque phase, nous avons à apprendre : pour Erikson, il s'agit respectivement de l'apprentissage de la confiance, de l'autonomie, de l'initiative, de la diligence, de l'identité, de l'intimité, de la générativité et, dans la vieillesse, de l'intégrité de l'ego.

Dans son livre "The Life Cycle Completed", Erikson montre que les expériences d'apprentissage précoces peuvent mûrir au fil des ans pour aboutir aux multiples facettes de la sagesse dans la vieillesse. La confiance, acquise dans la petite enfance, est une aptitude qui, à un âge avancé, permet d'apprécier l'interdépendance et la proximité affective. L'initiative, apprise à l'âge du jeu mène à l'humour, à l'empathie et à l'élasticité d'esprit dans la vieillesse.

De plus, on remarque que la personne âgée qui croit à la vie après la mort, ne renforce pas seulement des expériences antérieures mais se place dans un processus qui la prépare à une toute nouvelle phase de vie.

La croissance individuelle est en grande partie négociée à l'intérieur de la famille. Or, la famille est une institution qui subit des changements structuraux. Ainsi, dans le domaine de la démographie, on assiste au développement d'une structure, essentiellement verticale qui n'est pas sans ressembler à une rame pour haricots (beanpole family).

La famille à extension verticale

La famille 'beanpole', c.-à-d. la famille à extension verticale de quatre, cinq et même six générations, remplace la famille à extension horizontale formée de trois grandes générations. Aujourd'hui, une femme (ou un homme) pourrait devenir grand-mère(père) à 30 ans, arrière-grand-mère(père) à 45 ans et filer sa vie pour devenir arrière-arrière-grand-mère(père) à 60 ans.

Cette extension verticale de la famille se matérialise comme suit : un plus grand nombre de couples pourrait survivre ensemble jusqu'à la phase de 'désertion du nid', période où les enfants, devenus grands, quittent le ménage. Il reste aux parents bon nombre d'années, de temps à partager avec leurs enfants-adultes. Les années de vie qui se sont ajoutées semblent provoquer certains changements dans les relations entre les époux et entre les générations.

Quand soudain le nid désert...

Etant donné les conditions de mortalité actuelles aux E.-U., 50 % des mariages contractés à l'âge de 25 ans pourraient survivre (si on exclut la mort de l'un des conjoints) pendant 45 ans, contre 19 % en 1900 (Uhlenberg, 1990, p. 15). Ce taux ne reflète pas l'accroissement du nombre des divorces. On assiste à la même tendance, notamment la potentialité accrue d'une vie commune, dans d'autres pays. La faculté de survivre ensemble, alors que les conjoints ont eu des tâches très différenciées, respectivement dans les domaines de l'éducation des enfants et du gagne-pain, est menacée par deux obstacles caractéristiques à l'approche de la période dite de 'désertion du nid' : l'éloignement des conjoints et, en corollaire, une différenciation des besoins dans le développement de chacun.

Le premier obstacle est décrit par Frances Goldscheider, Directeur du 'Population Studies Center' de la Brown University de Rhode Island (1990, p. 5). Elle note que :

"La proximité et l'affection entre mari et femme, qui se sont développées pendant la période où ils se faisaient la cour et qui se sont épanouies dans les premières années du mariage, s'amenuisent au moment où l'éducation des enfants sépare leurs vies respectives et leurs relations premières d'homme et de femme. En effet, pendant cette période, leur attention, au sein de la famille, est de plus en plus focalisée sur leur rôle respectif de mère et de soutien de famille. Alors que les enfants grandissent, les fondements de leur relation s'affaiblissent. Et c'est ainsi que, malgré le fait qu'ils aient plus de temps à se consacrer, malgré une réduction éventuelle des pressions financières, il leur est difficile, après toutes ces années, de retrouver la proximité d'autrefois."

Au moment de 'la désertion du nid', la disparité entre les tâches de l'éducatrice et du soutien de famille a pour conséquence que mari et femme en sont à des stades de développement différents et qu'ils ont donc des besoins très différents. Robin Skinner (1991, p. 265) les décrit en ces termes :

"Les femmes quinquagénaires et sexagénaires deviennent souvent beaucoup plus actives, elles sortent, font preuve de plus d'assurance, d'ambition; les hommes, par contre, tendent à devenir plus doux, plus détendus, plus sensibles et plus émotionnels; la nature, le jardinage e.a. les intéressent plus qu'avant. Hommes et femmes semblent donc se rapprocher pour se 'croiser' ensuite. Et voilà que les anciens conflits, liés à la répartition des rôles, sont inversés. Il est possible que la femme ait reproché à son mari de ne partager ni ses sentiments ni ses émotions. Quand enfin, il arrive à le faire, cela ne l'intéresse plus - elle est trop occupée à briguer un poste de maire ou trop prise par ses cours à l'Université ouverte. Le mari qui était très critique de l'attachement exagéré de sa femme à la maison, aimerait la voir partager ses tendances, aujourd'hui casanières".

Questions : Les observations de Goldscheider et Skynner e.a. pourraient conduire à penser qu'une division marquée des tâches d'éducation et de soutien de famille serait à l'origine d'une division comparable dans la compréhension entre les conjoints, et ce au début du 3ème âge (qui peut être vital en termes de camaraderie et d'attention). Néanmoins, il nous en faudrait des preuves supplémentaires. Peut-être qu'en avançant en âge, les couples se rapprochent. Et si une coopération poussée dans l'exécution des tâches n'améliorait pas l'entente ? Savons-nous, p.ex., si la coopération tout au long de la vie commune (comme c'est souvent le cas dans des entreprises familiales de pays non-industrialisés), est une meilleure garantie de bonne relation entre les conjoints durant le 3ème âge. L'allongement de l'espérance de vie en

couple nécessite l'étude de l'impact des relations antérieures sur l'accroissement de la solidarité dans la vieillesse.

L'empathie intergénérationnelle

L'âge procure l'avantage de comprendre l'expérience vécue par les générations qui vous suivent : l'adolescence, la vie de famille à ses débuts, le développement d'une carrière professionnelle, etc.. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les générations qui suivent auront grandi dans des circonstances historiques différentes et que celles-ci auront déteint sur leurs perceptions. Les personnes plus âgées seront donc amenées à faire un effort de compréhension afin de saisir l'impact des conditions historiques sur les jeunes générations. De même, un effort d'imagination et d'empathie considérable sera requis des jeunes générations, afin qu'elles soient en mesure de comprendre ce que signifie la vieillesse.

Les relations parents-enfants sont en mutation, du fait que deux générations sont amenées à vivre conjointement un espace de temps toujours plus long. La relation parent-enfant, qui prévalait quand les enfants étaient jeunes, doit impérativement changer afin de rester significative au moment où elle devient une relation entre partenaires adultes. Cette relation peut s'étendre sur une période de 30, voire 40 ans. Il est clair que les relations enfants-parents, fonctionnelles pendant une vingtaine d'années, doivent être revitalisées, sans que, habituellement, les parents puissent se référer à un modèle qui leur serait familier.

Paradoxalement, les grand-parents, à deux générations de distance, risquent d'éprouver moins de difficultés que les parents à développer de nouvelles relations avec leurs petits-enfants, en passe de devenir adultes. Leur expérience de vie leur permet de générer, pour les petits-enfants, une prise de conscience des phases de vie à venir et de les encourager à affronter l'inconnu. Des recherches intéressantes, menées en Amérique du Nord (Kivett, 1991, p. S256), montrent que les grands-pères des communautés rurales noires entretenaient des relations plus étroites avec leurs petits-enfants que les grands-pères blancs. Il apparaît, en effet, que pour les grands-pères noirs, c'est l'avenir qui prévaut. Pour les grands-pères blancs, par contre, c'est le respect des coutumes et des modèles de conduite.

Plus l'âge avance, plus il faut essayer de maintenir la communication et les relations avec les membres plus jeunes de la famille, d'autant plus que, au fil des années, les contemporains apparentés et amis, disparaissent un à un.

Il semble que les femmes, désignées comme 'gardiennes des liens familiaux et amicaux' établissent généralement des relations plus nombreuses et plus intimes dans la famille que ne le font les hommes, se ménageant ainsi plus d'opportunités de trouver de l'aide dans leurs vieux jours. Dans de nombreuses cultures, les hommes s'en remettent à leurs épouses pour entretenir les contacts familiaux. Un nombre, toujours croissant, d'hommes célibataires, divorcés ou veufs risquent de perdre les contacts avec leurs familles et de ne pas recevoir de l'aide au moment opportun. Cela vaudrait surtout pour les hommes divorcés.

Questions : Se pourrait-il que le lien peu solide (si lien il y a) entre les hommes seuls et leurs familles soit la conséquence des limitations inhérentes à la famille nucléaire, qui réduit considérablement les relations ? Ne faudrait-il pas envisager un changement dans la structure de la famille, élargir les réseaux sociaux ? Les hommes devraient peut-être réajuster leur mode de relations ? Il semble qu'il faille prendre des mesures visant à sortir les hommes âgés et solitaires de leur isolement.

Masamba ma Mpolo (1984, p. 32), décrit le rôle qui était attribué aux hommes d'un certain âge, au Zaïre. Ils fonctionnaient en tant que conseillers dans la famille et dans la communauté. Chaque fois qu'un conflit familial éclatait ou qu'un membre de la famille se trouvait dans l'embarras, il leur incombait de palabrer ou d'organiser une réunion consultative à laquelle tous les membres participaient, toutes générations confondues. Les participants exprimaient leur point de vue avec franchise, mais avec courtoisie. On ne blâmait personne. Le médiateur cherchait à arriver à un accord permettant de déboucher sur une solution immédiate ou différée.

Question : Peut-on considérer que la consultation est un outil utile, surtout en période de mutations importantes - et compte tenu de la réalité, toujours plus évidente, de la violence dans la famille, dont sont aussi victimes les personnes âgées ?

Dans la mise en oeuvre de consultations familiales, il faudrait néanmoins veiller à ne pas tomber dans le panneau de malentendus langagiers entre les sexes. La linguiste Deborah Tannen (1986, p. 125) montre que les styles conversationnels varient :

"La conversation homme-femme est un mode de communication qui dépasse les cultures... Dès la naissance, garçons et filles sont traités différemment; on leur adresse une parole différente. Homme et femme parleront donc différemment... Ces différences culturelles impliquent aussi des attentes différentes en ce qui concerne l'impact de la parole sur les relations et en ce qui concerne les modalités de cet impact".

La psychanalyste Alice Miller préconise que ce qui vaut pour la communication avec les enfants (1987, p. 101) vaut également pour la communication intergénérationnelle et pour la communication entre hommes et femmes :

"Si nous ne prêtons pas une oreille attentive à ce que nous dit l'autre, il est difficile d'établir une vraie relation. Nous devons être à l'écoute de ce que l'enfant veut nous dire afin de pouvoir lui offrir compréhension, soutien et amour. L'enfant, à son tour, a besoin d'espace libre pour pouvoir s'exprimer... L'apprentissage est le résultat de l'écoute; écoute qui, à son tour permet une meilleure écoute attentive de l'Autre. En d'autres mots, pour apprendre quelque chose de l'enfant, il faut avoir de l'empathie; l'empathie grandit au cours du processus d'apprentissage."

Alors que les personnes âgées, hommes et femmes, pourraient jouer un rôle utile dans la famille, voire un rôle prépondérant dans les consultations familiales, il arrive qu'ils aient, à un moment donné, besoin de soutien et de soins. Le deuil, expérience fréquente à l'heure où les contemporains disparaissent, est cause de détresse émotionnelle.

Qui se charge des soins : la famille ou la femme ?

Le Plan International d'Action sur le Vieillissement (International Plan of Action on Ageing) (1982, p. 37) - adopté à l'Assemblée Mondiale sur le Vieillissement, en 1982 - affirme que tous les membres d'une famille, hommes inclus, devraient s'occuper des personnes âgées dépendantes. Il semble que ce soit chose rare. Parler de soins apportés par la famille veut dire, dans les faits, que ces soins sont à charge de l'épouse ou d'un enfant adulte, d'habitude une fille ou une belle-fille. Les autres membres de la famille ne jouent qu'un rôle de figurants. Il en découle que les femmes, qui de plus en plus font partie des forces de travail rémunérées et des services publics sont en outre, responsables des soins à apporter à un nombre proportionnellement toujours croissant de personnes âgées. Les personnes de 80 ans et plus, le groupe précisément qui nécessite le plus de soins, est celui qui connaît la croissance la plus rapide. Les femmes continueront à travailler; c'est dans leur 'temps libre' qu'elles s'occuperont des soins à prodiguer à autrui. Elles chercheront de l'aide auprès des institutions sociales et, de plus en plus, auprès de leur mari et de leur(s) frère(s).

Conscients de l'association sexe/soins aux parents, les chercheurs Dwyer et Coward (1991, p. 267) proposent d'y accorder plus d'attention. Ils posent la question suivante : "Peut-on affirmer que les fils ne veulent pas s'occuper de leurs parents ? Peut-être n'ont-ils jamais été pressentis

pour le faire. D'ailleurs, la plupart des parents sont convaincus que ce sont les filles qui s'occuperont d'eux, quand ils en auront besoin. De même, on peut se demander si les filles trouvent normal de porter seules la responsabilité des soins nécessaires ? ... Un fait est certain : les filles finissent toujours par aider plus... . Quel est le fonctionnement des interactions et des échanges au sein de la famille, avant que la nécessité des soins ne se fasse ressentir ? Telle est la question qu'il faudrait se poser."

Dans certains pays comme le Japon et la Chine, p.ex., c'est le fils aîné qui est sensé s'occuper de ses parents; d'habitude (mais pas toujours), cela implique que c'est la bru qui se charge de la tâche. Dans le monde entier, il y a des fils qui s'occupent de leurs parents âgés - situation décrite par les Nord-Américains Philip Roth dans "Patrimony" (1991) et Robert Anderson, dans sa pièce "I never sang for my father" (1980).

Don Edgar (1991, p. 18) observe que les nouvelles structures familiales pourraient déboucher sur un partage plus équitable des soins dans la famille :

"Si les naissances sont concentrées sur moins d'années, les membres de la fratrie (frères et soeurs) sont plus rapprochés en âge et se considèrent comme des pairs. De ce fait, on peut s'attendre à ce qu'ils soient plus enclins à partager les soins. Autrefois, il tombait sous le sens que ce soit l'aînée ou la soeur célibataire qui se charge des personnes âgées. Que les familles soient plus petites entraîne un resserrement des liens entre les parents et les enfants et probablement un renforcement du sens des responsabilités et des obligations réciproques."

Question : Dans le discours public et dans la prise de décision, est-ce la notion de soins partagés par tous les membres de la famille qui prévaudra ou continuera-t-on à employer cet euphémisme pour désigner les soins dont se charge une seule personne, généralement une femme ?

Si la prépondérance masculine à tous les échelons de la vie publique est un fait, il incombe aux hommes d'oeuvrer pour favoriser les soins familiaux. Pour ce faire, ils peuvent faire appel à diverses ressources, notamment celles qui sont actuellement allouées à l'achat d'armes. Bon nombre de suggestions ont été faites au fil des ans, en vue de développer des mesures de soutien à la famille. Elles exigent toutes un investissement pécuniaire important. Citons e.a. : la mise en oeuvre d'assistance familiale, les soins à domicile, la formation de membres de la famille à cet effet, des réductions d'impôts, une rémunération ou le droit à une pension pour les membres de la famille chargés des soins ainsi que la prise en compte des soins dans la famille, lors du calcul du PNB.

D'autres mesures importantes favoriseront la perspective du vieillissement tout au long de la vie.

En outre, les médias devront assurer une bonne couverture des problèmes liés au vieillissement - pensons ici à une politique du logement qui permettrait aux familles de rester unies et d'intégrer les personnes âgées dans la famille et dans la vie communautaire.

Conclusions et recommandations

Je n'ai fait qu'effleurer un sujet très complexe et de grand intérêt. Je n'ai pas pu, dans ce cadre, exposer tout le fruit de mes recherches. J'ai préféré approfondir un thème d'importance fondamentale : la nécessité de la flexibilité de notre perception de la famille, des rôles qui sont les nôtres; il faut faire preuve de cette même flexibilité quand il s'agit de prendre des décisions pour la famille.

En guise de conclusion, voici, en cinq points, un rappel succint des recommandations que je propose :

(a) La jeunesse et le vieillissement peuvent être vus, symboliquement, comme le début et la fin de chaque stade de notre développement. Nous pouvons donc être vieux dans la jeunesse et jeune dans nos vieux jours. Afin de dissiper les stéréotypes liés à la notion de jeune et/ou de vieux, il y a intérêt à faire connaître et à répandre le concept de polarité jeune/vieux afin que l'on comprenne qu'il s'agit d'un processus qui s'étale sur tout le cycle de la vie.

(b) Une nette répartition des tâches entre le mari et la femme - l'un s'occupant du soutien à la famille, l'autre d'élever les enfants - peut mener à l'éloignement des conjoints dans la période de désertion du nid. La disparité des expériences favorise un développement différent pour chacun d'eux. Ils auront donc des besoins divergents et contradictoires. Il faudrait développer la recherche dans ce domaine afin de déterminer en quelle mesure la relation du jeune couple influencera leurs rapports au moment de la désertion du nid et plus tard. En effet, c'est alors que les partenaires ont particulièrement besoin d'affection chaleureuse et d'attention.

(c) La solidarité intergénérationnelle exige que chaque génération soit sensibilisée au déroulement de la vie des autres et à l'ancrage de leurs expériences dans l'histoire. Une telle solidarité est enrichissante pour les jeunes et particulièrement cruciale pour les vieux, dont le réseau d'amis se rétrécit d'année en année. Une consultation familiale régulière pourrait promouvoir la solidarité intergénérationnelle. La pratique de la consultation familiale devrait être encouragée; il faudrait

également établir des lignes de conduite qui assureraient une participation égale des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes.

Compte tenu de leur expérience de vie, les personnes âgées, hommes et femmes, devraient être encouragées à jouer un rôle moteur dans ces consultations familiales.

(d) Il n'est pas fréquent que les soins soient à la charge de 'la famille'. Il s'agit d'un euphémisme parce qu'il n'y a d'habitude qu'un seul membre d'une famille - d'habitude l'épouse ou la fille - qui s'en charge. Avec l'accroissement du nombre de personnes du 3ème âge et du nombre de femmes salariées, il faudra bien arriver à une forme plus coopérative de soins familiaux. Les soins apportés par 'la' famille sont un défi lancé aux hommes d'aujourd'hui. Ils sont en mesure de le relever, soit par une participation directe aux soins, soit par la mobilisation des fonds publics à cet effet.

(e) Les hommes célibataires, veufs ou divorcés, tendent à avoir des liens faibles avec leur famille. Il serait donc intéressant d'anticiper et d'encourager cette catégorie à maintenir le réseau familial et social durant toute la vie, puisque à l'approche des vieux jours, les besoins de soutien familial s'accroissent.

Références

Erikson, Erik H., *The Life Cycle Completed*, NY : W.W. Norton & Co, 1982

Dwyer, Jeffrey W. and Coward, Raymond T., *A multivariate Comparison of the Involvement of Adult Sons versus Daughters in the Care of Impaired Parents*, Journal of Gerontology : Vol. 46 No. 5, 1991

Edgar, Don, *Ageing - Everybody's future*, Family Matters No. 30, déc. 1991

Goldscheider, Frances K., *Family Structure and Gender Roles in Ageing Population*, Background paper IESA/P/AC. 33/16, United Nations International Conference on Ageing Populations in the Context of the Family, Kitakyuahu, Japon, 15-19 octobre 1990

International Plan of Action on Ageing, Nations Unies, 1982

Kivett, Vira R., *Centrality of the Grandfather Role Among Older Rural Black and White Men*, Journal of Gerontology : Vol. 46 No. 5, 1991

Masamba ma Mpolo, *Older Persons and their Families in a Changing Village Society : A Perspective* from Zaire, The International Federation on Ageing and the World Council of Churches, 1984

Miller, Alice, *For your Own Good*, Londres : Virago Press, 1987

Skynner, Robin and Cleese, John, *Families and how to survive them*, RU : Mandarin, 1991 réimpression

Tannen, Deborah, *That's not what I meant : How conversational styles makes or breaks relationships*, NY : Ballantine Books, 1986

Uhlenberg, Peter, *Implications of Increasing Divorce for the Elderly*, Background paper IESA/P/AC. 33/9, Nations Unies International Conference on Ageing Populations in the Context of the Family, Kitakyushu, Japon, 15 - 19 octobre 1990

Combinaison des responsabilités familiales et des responsabilités professionnelles

Hans-Günter KRÜSSELBERG

Exposé d'introduction

L'année dernière, au mois de mai, la Communauté Européenne avait organisé une conférence sur le sujet : "Enfant, Famille et Société". Dans sa revue, la Confédération des Organisations Familiales de la Communauté Européenne (COFACE) s'est félicitée de cette initiative mais s'est plainte que la discussion ait été peu abondante. D'un autre côté, la Conférence n'a pas répondu à toutes les attentes de la COFACE sur la nécessité des efforts à faire pour jeter un pont entre les approches théoriques et les expériences pratiques.

Les scientifiques orientés vers la politique savent que tout argument sur la vie du monde réel se réfère à une sorte de théorie, bien que cela puisse être inconscient, implicitement insinué ou simplement préjugé. Aussi est-il impossible de réfléchir sur la 'Combinaison des responsabilités familiales et professionnelles' sans au moins quelques allusions au cadre potentiel de ce thème. Je pense qu'il y a deux niveaux qu'il faut distinguer avec soin : le prétendu micro-niveau qui se réfère aux relations sociales et le macro-niveau qui concerne les problèmes structurels de la société.

Le micro-modèle de 'solidarité entre générations au niveau de la famille'

En ce qui concerne le micro-niveau, mon avis est que les efforts pour améliorer une politique familiale doivent inébranlablement s'attacher aux idées fondamentales sur les préconditions de la continuité et de la propagation de l'espèce humaine, formulées au 18ème siècle par les philosophes moraux écossais, tels que A. Smith et A. Ferguson. Ils soulignent que, dans les cas habituels, l'existence et la sauvegarde de l'enfant dépendent entièrement de l'attention des parents. Ainsi, argumentent-ils, 'La Nature dans le plus sage de ses desseins', a fait chez la plupart des gens, peut-être chez tous les hommes et les femmes, de la tendresse des parents une affection plus forte que la piété filiale.

Néanmoins, les moralistes exhortent les gens à porter une attention affectueuse à leurs parents et les invitent à retourner vers eux quand ils deviennent âgés, la bonté qu'ils ont manifestée à leurs enfants dans leur

enfance et leur jeunesse. Ils insistent sur le fait que tout peut être attendu, ou au moins espéré de l'enfant, bien que ce témoignage n'ait pu être qu'une attente avec peut-être de hauts degrés d'incertitude.

Cette déclaration soulève le problème des asymétries existant dans la relation parents-enfants, père-mère-enfant aussi bien que dans la relation parents-société comme le défi fondamental d'une politique intéressée dans le destin des êtres humains en tant que membres de la famille. Le message est le suivant : seulement quand un lien de solidarité et de réciprocité se tisse entre des générations successives de parents et de non-parents, les sociétés sont capables de survivre. Mais il n'existe pas de solutions faciles pour exiger d'équilibrer les devoirs personnels complexes et les droits.

Je voudrais souligner dans ce contexte que quand de nos jours nous sommes sensibles aux Droits de l'Homme, nous nous référons à cette sorte de philosophie morale que nous appelons : 'Les Lumières'. Quand nous affirmons la revendication de l'égalité des droits pour les femmes, nous demandons aussi l'égalité des droits pour les enfants - et là nous devrions déterminer la valeur du droit élémentaire de l'enfant à être voulu par son père et sa mère et par la société dans laquelle il naît. Tout cela est, vu dans la perspective de l'histoire humaine, un élément normatif assez nouveau dans le mode de valeur d'une civilisation, maintenant environ vieux de 200 ans, et qui n'est encore qu'un espoir à travers le monde et ainsi à mon point de vue, une obligation durable non seulement pour les décideurs de politique mais pour tous les êtres humains.

Nous le voyons, une partie du cadre exigé est un micro-modèle avec un contenu normatif. Néanmoins, il permet d'être sollicité pour sa force empirique. Un travail de recherche en Allemagne apporte quelques réponses importantes aux questions touchant ce domaine spécial. Pour le présent immédiat, les constatations empiriques peuvent mettre à jour le caractère mythique des hypothèses largement répandues sur la crise de la famille de notre temps, dans les pays industriels hautement développés. Il est mis en évidence qu'il n'y a pas de tendance croissante de dissolution des relations familiales. Ce que l'on peut découvrir, c'est le développement d'un nouveau réseau de vie familiale, son modèle peut être paraphrasé en tant que 'famille, non réduite à un ménage'. Bien que les membres de la famille vivent sous différents toits, assez souvent dans le voisinage, ils restent dans un réseau d'intégration sociale. Ainsi, il n'y a pas d'isolement social de l'individu et pas de crise fondamentale de la famille. Seulement 2 % des ménages d'une seule personne n'ont pas de parents au même endroit. 60 % du groupe d'âge entre 18 et 55 ans résident dans le même secteur côte à côte avec leurs parents, 31 % avec

leurs grands-parents. Dans la plupart des cas, on signale une grande entre-aide. Ceci est le résultat d'une enquête représentative en Allemagne de l'Ouest (1988) avec 10.000 participants.

Et la solidarité est encore un élément de la vie de famille. Les gens de plus de 70 ans savent qu'ils peuvent s'attendre à la solidarité de leurs propres enfants, moins de leurs beaux-enfants. Tel est le résultat d'une étude empirique sur les personnes âgées vivant à Berlin, Allemagne, qui relève : les personnes âgées sont aidées par leurs familles pour 70% des secours, dans 34 % des cas par leurs enfants eux-mêmes. La réciprocité est manifeste : les parents entre 50 et 65 ans ont l'habitude d'aider leurs enfants dans les événements quotidiens de la vie de famille.

Le macro-modèle de distribution du revenu vital entre les générations

Toute sorte d'assistance nécessite des moyens d'existence. Et nous devons nous souvenir que le 'revenu royal' aujourd'hui est composé de salaires, au sens le plus large du terme. Le problème vital de la société industrielle est par conséquent la distribution d'un revenu vital durant les trois phases de la vie : enfance et jeunesse, âge d'activité, et années de non-emploi. Ceci définit une macro-conception de la politique sociale qui est harmonisée à une tension intergroupe, ressentie à travers la société dans son ensemble, dans ce cas la tension de la redistribution du revenu entre les générations. Pour autant que des conflits d'intérêt surgissent entre les générations, ils ne peuvent être éliminés que par des mesures prises au niveau de la société dans son ensemble. Si l'on parvient à un accord au sein de sociétés dont la solidarité sera la base, ce conflit entre groupes peut être réglé. Il serait nécessaire d'éclaircir comment les avantages et les services pourraient être répartis différemment parmi les groupes d'âge dans une société de façon à subvenir aux besoins de l'éducation des enfants, de soins aux personnes âgées et du soutien de la génération intermédiaire. La 2ème génération recevait les services de la génération des parents (1ère génération) qui à ce moment-là était dans l'âge de la vie active.

En dédommagement, la 2ème génération pourvoit alors aux besoins de la génération des parents dans sa dernière phase de vie. En plus, elle soutient ses propres enfants qui deviennent la 3ème génération à partir du revenu de sa période de travail et s'attend à recevoir une aide dans ses vieux jours de cette 3ème génération dès que celle-ci entrera dans la vie active.

Le message est qu'il est nécessaire de répondre à l'exigence de sécurité des êtres humains à chaque phase de leur vie et, spécialement dans ces périodes de la vie qui ne sont pas constituées par une implication

dans le processus de production. Il n'est plus possible de s'interroger sur la légitimation sociale pour pourvoir aux besoins fondamentaux de tous ceux qui ne tirent pas leur subsistance directement d'une participation dans le processus de production. Cette légitimation est supposée fondée d'abord en se référant à l'institution d'une communauté basée sur la solidarité et secondement en insistant sur la valeur individuelle de chaque personne et en proclamant le droit de l'individu à une existence digne. Cette idée ne justifie pas non plus la conclusion que le type idéal d'une politique sociale est l'individu autarcique.

Dans ce contexte, cruciale est la situation des parents travaillants qui supportent le double fardeau de la condition de parents. C'est un fait, leur expérience de tous les jours est de se procurer les moyens d'existence, non seulement pour eux-mêmes, mais pour leurs enfants et les grands-parents également. Ce qui signifie que pour les décisions politiques, il est légitime de placer sur les épaules de la génération qui alors grandit quelque obligation de s'occuper des plus âgés après leur période de gains et des membres de la population qui ne sont pas encore nés également.

Tout ceci doit nous rester présent à l'esprit quand nous allons en venir à déclarer que, dans toutes les sociétés industrielles hautement développées, un processus qui embrasserait tout dans une intensification de la division du travail à l'intérieur des domaines social, politique et économique, menace ce lien de solidarité et de réciprocité. Les causes de ce processus de désintégration - ceci est l'hypothèse - résident dans de fortes tendances à une segmentation assez sévère des fonctions sociales accompagnée d'une vaste propension (et qui s'accroît peut-être) de sous-estimer les liens sociaux (et entre personnes), spécialement le travail familial et les soins des enfants. On peut penser que c'est l'arrière-plan historique d'une situation dans laquelle les parents potentiels doivent supporter le fardeau écrasant de conflits d'intérêts à résoudre s'ils veulent gagner leur vie de manière décente dans une carrière professionnelle satisfaisante et s'efforcer également d'être des parents responsables. Quelles sont les sortes de problèmes soulevés si les femmes et les hommes s'efforcent de traduire en acte leur vision de la vie, la vision de combiner les responsabilités familiales et les responsabilités professionnelles, c'est ce qui a été discuté par le Bureau Consultatif des Affaires Familiales de la République Fédérale d'Allemagne.

En général, le Bureau Consultatif s'efforce de prendre en considération la charge spéciale de la socialisation et de l'éducation des enfants dans les familles. Le besoin fondamental d'une relation organisée individuellement, affectivement intense et permanente entre l'enfant et une ou des personnes de confiance (principalement la mère) révèle la

nécessité d'un temps de 24 heures et d'un minimum de sécurité matérielle et de régularité psychologique de la part de la personne qui s'occupe de cet enfant. Les tout-petits demandent aussi un environnement dans lequel ils peuvent graduellement développer leurs capacités. Tout ceci est mis en danger par un système de valeurs et des types de conduite qui sont orientés d'un seul côté vers un emploi lucratif hors de la maison. Ceci suscite une demande urgente de politique familiale qui tente de déterminer la charge de ces éléments qui peuvent jouer comme des obstacles à l'intégration des enfants dans la société ainsi que le voient subjectivement les parents dont les niveaux d'éducation s'élèvent régulièrement.

Mes propres études sur l'utilisation du temps dans la maison démontrent quelle accumulation intense de stress se manifeste dans l'emploi du temps de chacun, spécialement dans le cas de mères travaillant à l'extérieur et ayant plusieurs enfants. Du lundi au vendredi, ces mères travaillant à temps plein et ayant plusieurs enfants ont un budget de temps quotidien qui nécessite chaque jour environ 4 heures de plus que les femmes sans enfants qui ne travaillent pas.

C'est un fait que l'actuelle division du travail au sein des familles met la surcharge sur les épaules des femmes bien que, par-ci par-là, les pères semblent en être irrités et enclins à apporter leur aide aux femmes et aux enfants. En même temps, ils commencent à comprendre l'attitude déloyale et injuste des sociétés qui exploitent les familles. Dans une perspective sociale, l'inclination des mères et la nécessité de diviser leur temps entre la famille et un emploi rémunérateur soulève la question cruciale concernant la 'valeur' de chaque type de travail. L'hypothèse du 'manque absolu de valeur' de toute occupation au sein de la famille ou au moins son clair caractère 'privé' semble encore intacte. Note : les sacrifices des parents sont le fonds de réserve qui nourrit l'enrichissement des non-parents !

Manifestement le public et le législateur n'ont pas réussi à comprendre cela. Du point de vue de la responsabilité sociale, c'est une nécessité fondamentale - et un acte de justice sociale également - de créer un contrepoids rémunérateur en ce qui concerne la valeur sociale de l'accomplissement de l'emploi rémunéré et du travail au sein de la famille.

Pour le moment, analysant toutes ces indications, on ne peut conclure par exemple, qu'en République Fédérale d'Allemagne, il existe une aide suffisante aux familles. Ayant à juger une exonération d'impôt sur le revenu professionnel perçu, la Haute Cour Fédérale de Justice d'Allemagne a récemment confirmé que celle-ci ne garantirait pas d'exempter la subsistance minimale familiale de l'imposition. Sans aucun

doute, ce fait indique un haut degré de discrimination à l'égard de la famille en ce qui concerne la liberté de décision d'avoir des enfants dans un monde où sont compatibles le travail dans la famille et le travail rémunérateur.

Néanmoins, au niveau de la discussion politique, le postulat en faveur de cette compatibilité a pendant ce temps gagné du terrain. Il y a deux problèmes de poids impliqués ici, notamment : a) le besoin d'une flexibilité des heures de travail (qui améliore la 'souveraineté' des gens dans la disposition de leur temps) et b) l'aménagement d'un système de très bonnes garderies. Les deux favoriseraient le rôle parental.

L'auteur entend signifier que dans le cas de b), il est nécessaire d'élargir la discussion sociale et scientifique. Il n'est pas possible de négliger la connaissance que nous avons acquise par les efforts d'états socialistes (ou autrefois socialistes) pour substituer une éducation collective à l'éducation au sein de la famille. Il paraît évident que le débat au sujet des mesures pour soutenir la famille dans le domaine des services sociaux revêtira ainsi de nouveaux aspects.

En ce qui concerne a), il y a eu des rapports fondés sur les expériences de modèles d'horaires de travail flexibles, qui ont soulevé la question de savoir jusqu'à quel point ceux-ci convenaient à faciliter une 'réelle' liberté de choix pour les parents potentiels. On présume que les biographies de la famille moderne montreront un haut degré de pluralité, dans ces biographies la décision portant sur 'le nombre d'enfants souhaité' revêtira une signification stratégique.

Ainsi, je plaide pour une politique familiale et sociale qui prévoit de véritables dispositions en faveur d'un système qui encourage une juste répartition des tâches familiales. En d'autres mots : l'actuelle discrimination qui va loin à l'encontre de la condition parentale doit être éliminée dans tous les domaines et toutes les phases de la vie.

Bibliographie

Littérature allemande recommandée :

A. *La famille et le monde du travail* - Rapport du Bureau consultatif des affaires familiales, auprès du Ministère de la Jeunesse, des Affaires Familiales et de la Santé, Stuttgart, 1984

B. H.-G. Krüsselberg, M. Auge, M. Hilzenbecher, *Les types de comportement chez les familles et leur budget de temps - Une étude empirique représentative pour la République Fédérale d'Allemagne*

C. A. Hoff, éditeur, *La compatibilité entre la famille et le travail - les résultats de nouvelles recherches dans les discussions sur la théorie scientifique et la pratique*, Stuttgart 1987

Tous les textes ont été publiés dans une série de publications éditée par le Ministère de la Jeunesse, des Affaires Familiales et de la Santé : A comme volume 143, B comme volume 182 et C comme volume 230.

L'adulto-centrisme : obstacle à la socialisation harmonieuse des enfants dans la famille et dans les écoles

Theo COMPERNOLLE

Dans les textes de préparation à la conférence, j'ai trouvé beaucoup d'information sociologique fort intéressante. Je déplore, quant à moi, l'absence de la voix de l'enfant. Les conséquences sur la vie réelle des enfants, enfants en chair et en os, ne sont pas abordées.

Je suis psychiatre d'enfants et thérapeute familial. J'ai travaillé et enseigné dans différentes cultures des Etats-Unis et de nombreux pays européens. Ceci m'amène à plaider contre un adulto-centrisme trop poussé qui me semble être une perspective adulto-égoïste. Je ne veux pas dire par là que nous serions plus égoïstes que nos ancêtres.

L'histoire de nos rapports avec les enfants, dans nos sociétés occidentales, n'est pas édifiante. Bien que l'exploitation flagrante du travail y soit devenue chose rare, il reste néanmoins que les choix des adultes se font en fonction de leurs propres avantages et de leur propre plaisir, et ce, au détriment des enfants. Je ferai fi de subtilités et j'essaierai d'être aussi incisif que possible pour bien faire passer le message et pour stimuler la discussion.

L'enfant maltraité

La maltraitance de l'enfant est la forme la plus scandaleuse de l'égoïsme adulto-centrique. Les données épidémiologiques sont horribles et ce, même si on ne tient compte que des cas les plus manifestes de sévices physiques, psychologiques et sexuels avec, pour corollaire, une destruction catastrophique de la personnalité de l'enfant. A long terme, les conséquences sont dramatiques, surtout quand il s'agit d'abus sexuels. Quant à moi, je considère que dans ma profession, il s'agit du problème le plus effroyable. C'est aussi le problème qui nous laisse impuissant et désespéré.

Une conférence, organisée par le Conseil International des Femmes sur le thème 'Familles en mutation dans des sociétés en mutation' aurait dû traiter du problème de la 'Violence dans la famille' de manière beaucoup plus explicite. Je n'arrive pas à m'expliquer pourquoi cette conférence n'a pas donné plus d'importance à la maltraitance de l'enfant et de la femme. Je pense que c'est non seulement honteux mais que c'est surtout une occasion manquée. D'autant plus manquée, quand on sait que

la conférence accorde une place de choix au père. Attitude incompréhensible puisque, dans ce cadre, on ne parle pas d'inceste.

L'adulto-centrisme est manifeste dans de nombreuses familles où les parents refusent l'autorité parentale ou sont incapables de l'assumer. Les enfants manquent donc de guidance avec, comme conséquence, une socialisation fort perturbée. Les rationalisations et l'idéologie 'démocratique' et 'anti-autoritaire', sont le rideau de fumée derrière lequel on décèle le manque de ténacité des parents. Ils ne sont pas assez impliqués dans l'éducation de leurs enfants pour se mesurer avec eux dans un combat (normal et salutaire) pour le contrôle. Dans d'autres cas, les parents ne prennent pas la responsabilité hiérarchique qui leur incombe parce qu'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord au sujet des priorités à accorder dans l'éducation. Dans toutes ces situations, les enfants se retrouvent sans guidance appropriée. Et nous voyons des enfants extrêmement confus, gâtés, agressifs, angoissés et/ou dépressifs.

Le point de vue adulto-égoïsto-centrique est souvent évident dans la manière dont les adultes règlent leur différents et leurs conflits. Incapables de trouver une solution aux conflits ou tout simplement rétifs à en trouver, ils placent l'enfant dans un triangle infernal de loyauté. La mère dit 'fais ceci', le père dit 'ne fais pas'. Ils sont incapables de compromis et laissent le choix à l'enfant. L'enfant est damné, quoi qu'il fasse. Ce triangle devient pervers à partir du moment où les parents dénient leur conflit. Ils rationalisent en avançant des arguments de type 'nous sommes à l'écoute de nos enfants', 'notre famille fonctionne en vraie démocratie', 'nous ne voulons pas exercer d'autorité' et autres non-sens.

Une expression typiquement adulto-centrique est la suivante : "Mieux vaut un divorce qu'un conflit chronique". Pour l'enfant, c'est chou vert et vert chou. Il (elle) considère le divorce comme de la maltraitance d'enfant. Les résultats d'une dizaine d'études longitudinales sérieuses en disent long : la plupart des enfants souffrent du divorce et pour la moitié d'entre eux le processus de conflit parental, de divorce, de remariage cause des problèmes majeurs qui perdurent. Il est intéressant, pour les organisateurs de cette conférence, de savoir que c'est également vrai pour les filles. Au lendemain du divorce, elles semblent mieux s'adapter que les garçons. Des recherches longitudinales montrent, cependant, que les filles sont porteuses d'une bombe à retardement qui explose pendant le jeune âge adulte. C'est alors qu'apparaissent des problèmes d'ordre relationnel et sexuel.

D'un point de vue adulto-égoïsto-centrique, le remariage est logiquement l'étape qui suit le divorce. Du point de vue de l'enfant c'est

aller d'une situation difficile à une impasse. Comme les adultes continuent le plus souvent le conflit par-delà le divorce, les enfants se retrouvent empêtrés dans d'insolubles triangles de loyauté envers un réseau très complexe d'(ex)-membres de la famille.

Dans les pays occidentaux, beaucoup d'adultes s'ennuient dans la famille nucléaire traditionnelle. Pour l'enfant, la famille reste quand même un endroit de socialisation plus calme et plus heureux que la plupart des alternatives. Le risque d'être coupé du réseau social s'accroît quand il s'agit de familles 'alternatives' ou quelque peu insolites.

Je crois que les motifs adulto-égoïsto-centriques sont souvent la cause de la rupture de liens entre trois ou quatre générations. Les grands-parents sont démis de leur rôle traditionnel et les enfants adultes n'aident plus désormais des parents nécessiteux. La comparaison entre la Flandre et les Pays-Bas illustre bien cet état de choses. La plus grande solidarité entre les générations en Flandre, fait apparaître qu'un nombre plus élevé d'enfants flamands entretiennent des contacts étroits avec leurs grands-parents, qu'un nombre plus élevé de grands-parents participent au développement de leurs petits-enfants, qu'un plus grand nombre de femmes arrivent à occuper un emploi (à plein temps), qu'un nombre plus important de grands-parents peuvent compter sur l'aide des petits-enfants.

La non-appartenance à un réseau de parents et d'amis, fait qu'un nombre croissant de parents sont inexpérimentés, que de jeunes adultes n'ont eu aucun contact avec des enfants autres que leurs pairs. Je demande souvent à mes étudiant(e)s en médecine (de nos jours, majoritairement des femmes), quelle est leur expérience avec des enfants. Dans neuf cas sur dix, ils (elles) n'ont pas d'expérience. Ils (elles) n'ont aucune idée de ce qu'on peut attendre d'enfants d'âges différents; ils (elles) ne savent absolument pas qu'on peut apprendre ce qu'est un comportement d'enfant. La plupart d'entre eux (elles) auront des bébés sans jamais avoir eu l'occasion de s'occuper d'un bébé ! Quand ils(elles) iront à la recherche d'aide professionnelle, les professionnels de l'aide seront souvent tout aussi inexpérimentés qu'eux (elles). Les jeunes parents s'en tirent d'habitude grâce à l'aide et aux bons conseils d'amis et de la famille. Néanmoins, leur vulnérabilité 'pédagogique' s'accroît à la mesure de leur éloignement d'un tel réseau.

La décision d'élever un enfant sans partenaire, est une autre attitude adulto-centrique. L'incapacité de développer des relations affectueuses durables avec d'autres adultes est masquée par des arguments idéologiques - parfois féministes. La réflexion quant aux conséquences au niveau du bon développement psycho-social des enfants n'est pas toujours très poussée. Il semble que certains aiment à ignorer que pour développer

une identité harmonieuse, un enfant a besoin, non seulement de modèles des deux sexes - modèles auxquels il/elle peut s'identifier -, mais qu'il/elle a également besoin d'un modèle de rôles sexués, de relation adulte - aimante, si possible.

Il faut déplorer qu'au niveau scolaire aussi, on prenne des décisions adulto-centriques, lourdes de conséquences. J'ai été confronté, dans ma pratique, aux conséquences négatives (en termes de bien-être des enfants), du démantèlement de la classe (en tant que groupe d'élèves) et de l'abolition du professeur de classe, véritable lien entre l'enfant, la famille et l'école. On met les garçons et les filles du même âge dans la même classe, sans prendre en considération que les filles peuvent avoir jusqu'à deux ans d'avance dans leur développement psycho-social et cognitif. Pourquoi nous acharnons-nous dans cette attitude adulto-centriste, tout en sachant que les filles souffrent d'un tel environnement, tout en obtenant de moins bons résultats ? Pourquoi persévérons-nous, alors que nous voyons bien que ce système est plus un stimulant qu'un frein dans la question des rôles liés au sexe, aux options et au choix d'une carrière ?

Une situation très adulto-centriste apparaît quand les deux parents décident d'exercer un métier. Il y a l'adulto-centrisme des maris qui souvent ne veulent pas ou qui sont incapables de partager équitablement les tâches ménagères et celles de l'éducation. Il y a aussi l'adulto-centrisme lié au manque de solidarité et de proximité relationnelle entre les parents et les grands-parents. Il en résulte que les grands-parents n'assument pas (ou ne sont pas invités à le faire) une partie des fonctions parentales. L'Etat-providence qui ne prévoit pas de garde adéquate et abordable pour ses enfants est également une manifestation d'adulto-centrisme. Il apparaît par exemple aussi quand, en Belgique, l'état mine le magnifique système de gardiennes privées, pour pouvoir lever d'insignifiantes taxes supplémentaires.

Enfin, et non des moindres, l'adulto-centrisme comme élément prédominant dans des domaines où l'enfant a besoin d'aide et de protection.

C'est le cas dans la plupart des pays (spécialement en Belgique) où la psychiatrie infantile et les services psychothérapeutiques vivotent en tirant le diable par la queue.

L'adulto-centrisme crève les yeux dans un système légal où les juges des enfants (qui traitent aussi les affaires de famille) sont considérés comme des juges de deuxième catégorie (cfr. la France). Ils attendent avec impatience d'être promus 'juges véritables'.

L'adulto-centrisme apparaît dans le système judiciaire qui maltraite les enfants, si déjà ils ne sont pas maltraités par des prétendues familles

d'accueil. Il y a aussi les juges des enfants totalement ignorant en matière de développement de l'enfant ou de fonctionnement de la famille.

L'adulto-centrisme suscite l'indignation quand on voit que, nonobstant d'indéniables progrès dans ce domaine, des cas de maltraitance (sexuelle) sont encore toujours traités par la police et par la justice. Adulto-centrisme encore, là où des parents aisés veulent bien débourser quand il s'agit de leur propre thérapie mais rechignent à le faire, sous prétexte que c'est trop cher, quand il s'agit de traiter les problèmes de leurs enfants.

L'adulto-centriste est apparent également quand des psychiatres traitent des adultes, leur administrent des médicaments et les hospitalisent, sans considération aucune pour les enfants de ces patients.

Ceci n'est pas un plaidoyer nostalgique pour un retour vers le modèle familial des années cinquante; c'est un plaidoyer pour une réflexion plus poussée des adultes. Il faut qu'ils réfléchissent aux conséquences, pour les enfants, de leur développement et de leurs choix.

Que faire ?

Je vous laisse le soin de répondre à la question de savoir ce qu'il est possible de faire dans vos familles, vos écoles, vos pays respectifs, votre entourage afin d'attirer l'attention sur le point de vue des enfants.

On peut e.a. :

* Attirer l'attention de la société sur la prévention et sur le traitement de la maltraitance (sexuelle) de l'enfant. La prévention doit viser les hommes et les garçons et pas seulement les filles et les femmes.
* Organiser des cours de vie familiale à tous les niveaux scolaires : primaire, secondaire et même (et plus spécialement) au niveau universitaire.
* Modifier le système juridique qui, en cas de divorce, prévoit qu'un avocat assiste les parents mais qui ne prévoit aucune assistance de ce type pour les enfants.
* Stimuler le développement de centres de médiation en cas de divorce.
* Exiger la formation adéquate (en matière de développement de l'enfant et de la famille) des juges chargés des affaires de famille .
* Réfléchir à l'urbanisation, aux institutions et aux interventions sociales qui creusent l'écart entre les générations.
* Prévoir des gardes d'enfants adéquates, de manière à ce que les parents qui le désirent puissent poursuivre une carrière et que ceux qui préfèrent rester à la maison pour y élever leurs enfants (ou pour s'occuper de jeunes enfants ou d'enfants malades) aient tout loisir de le faire.

* Apprendre aux jeunes parents l'importance d'une autorité parentale conjointe.
* Analyser de manière critique les décisions politiques visant à plaire aux parents (électeurs) mais laissant pour compte les enfants (non-électeurs) et les combattre, si nécessaire.
* Et surtout réfléchir à son propre adulto-centrisme et y remédier.

Les différences biologiques entre les hommes et les femmes et leur impact sur la famille

Walter DECLEIR

Introduction

Au cours des 30 dernières années, nous avons progressivement augmenté nos connaissances sur l'origine et l'évolution des premiers hominidés jusqu'à l'homme moderne, avec sa grande aptitude à l'évolution. Un aspect important de cette évolution est ce qu'on appelle le dimorphisme sexuel : l'apparition de différences entre les membres masculins et les membres féminins de l'espèce homo sapiens. Cela signifie que chacun des deux sexes de la même espèce affiche des caractéristiques qui lui sont propres, et aussi que certaines caractéristiques sont partagées par le sexe masculin et le sexe féminin. Ces caractéristiques peuvent être internes ou externes. Nous voulons dire par là que certaines caractéristiques sont également à la base de différences (par exemple des émotions et du comportement) entre les organismes - par conséquence, les émotions et le comportement peuvent également être liés spécifiquement au sexe. Puisque les organismes vivants sont les formes les plus complexes de toute la matière et que l'homme, grâce à sa structure cérébrale extrêmement complexe, est de loin l'organisme vivant le plus complexe, l'étude des différences biologiques chez l'homme est tout aussi complexe. Les phénomènes biologiques tels que le développement de l'embryon, le comportement social, l'intelligence, la féminité et la masculinité, la composition de la famille, etc. sont très difficiles à évaluer dans tous leurs aspects. Le résultat en a été une simplification excessive ainsi que la formulation de théories et d'idées qui n'ont aucune justification scientifique.

Un deuxième problème provient du fait que l'interprétation socio-culturelle des différences biologiques conduit souvent à des jugements de valeur qui, en général, n'ont pas de fondement scientifique. Généralement on considère la race, le peuple et le sexe auquel on appartient comme étant supérieur. Cette attitude a donné naissance au racisme, à l'ethnocentrisme et aux comportements sexistes. Afin d'éviter les injustices sociales résultant de ces comportements on a souvent suggéré que les différences biologiques entre les races, ethnies et sexes différents ne sont pas importants ou n'existent guère. Bien que les intentions derrière ces déclarations soient nobles, il faut se demander si une telle

attitude est justifiée. Il est essentiel de reconnaître que les observations scientifiques sont des faits indéniables, mais que par contre les jugements de valeur ainsi que les conclusions tirées de ces faits scientifiques par l'homme, sont souvent subjectifs et donc n'ont aucune valeur absolue.

Il y a plusieurs décennies on admettait généralement que les hommes et les femmes se distinguaient les uns des autres dans plusieurs aspects, y compris toute une série de talents, capacités et aptitudes. Pendant la révolution féministe des années 70, la question des différences innées entre les sexes est devenue pratiquement un sujet tabou et la recherche scientifique dans ce domaine a été interrompue. On voulait souligner que les intérêts et les activités des hommes et des femmes étaient hautement influencés par des facteurs sociaux et non pas par des facteurs biologiques. On croyait qu'en éliminant les pressions sociales on pourrait effacer ces différences. Ainsi, les hommes et les femmes deviendraient tout à fait égaux, à l'exception évidemment, de quelques différences anatomiques.

Il n'y a aucun doute que les considérations rationnelles et les pressions sociales ainsi que l'environnement culturel et les processus d'apprentissage influencent tous les pensées et le comportement de l'homme. Toutefois, au lieu de disparaître, les indications soulignant l'existence de différences innées entre les hommes et les femmes dans leurs sentiments, pensées et comportements, ont commencé à se multiplier. Le résultat en est une hausse explosive de la recherche scientifique sur la nature et les causes des différences entre les hommes et les femmes. Cette recherche révèle l'existence de différences sexuelles dans toute la gamme biologique d'un individu. Un nombre croissant de gens qui croyaient que la majorité des différences observées entre les sexes étaient produites par l'environnement, s'aperçoivent aujourd'hui qu'il existe des différences biologiques importantes et fondamentales. On publie de plus en plus d'articles et de livres sur les différences sexuelles. Ces publications constituent la base des discussions actuelles qui nous permettraient éventuellement de mieux comprendre nos structures biologiques et notre comportement.

Comparer en faisant la moyenne

Une des conséquences de la grande complexité des organismes vivants est leur grande variété. Selon les circonstances, toute caractéristique de l'homme pourrait être une déviation plus ou moins importante de la valeur médiane. Les deux aspects, c.-à-d. l'importance de la déviation éventuelle, ainsi que la valeur médiane, sont fondamentaux. Toutefois, on aurait tort de négliger l'importance de valeurs médianes significatives

simplement parce qu'il existe des exceptions à la règle. L'un des aspects du dimorphisme sexuel est la taille. Nonobstant certaines exceptions, on peut affirmer qu'en général chez les animaux, les femelles sont de plus grande taille que les mâles. Néanmoins cette règle ne s'applique pas aux animaux les plus développés, à savoir, les mammifères. Ici, en règle générale, le mâle est plus grand. L'homme n'est pas une exception à cette règle. Selon les statistiques, les hommes sont en moyenne 7 % plus grands que les femmes. Nous connaissons tous évidemment des femmes qui sont plus grandes que beaucoup d'hommes mais ce fait n'a aucune importance lorsqu'on étudie les différences entre les hommes et les femmes. Ici, il faut examiner l'homme moyen et la femme moyenne, autrement dit, les valeurs moyennes.

C'est un fait inhérent que plus la déviation des valeurs moyennes est grande, plus les différences de la propriété doivent être essentielles (ou devaient l'être dans les circonstances plus primitives) pour la survie de l'espèce. Pour certaines propriétés on peut déterminer que les déviations de la moyenne ne se chevauchent presque pas ou pas du tout. Cela signifie que cette caractéristique est typique d'un sexe spécifique. On peut citer notamment des exemples comme les caractéristiques sexuelles primaires et secondaires, le pourcentage d'hormones sexuelles dans le sang, etc.

Les inconvénients de jugements de valeur

Si on revient à l'exemple susmentionné de la différence de taille entre les sexes, on constate le problème suivant : une taille réduite correspond à des tissus et des organes réduits. Si l'on a souvent admiré et même exalté de nombreuses caractéristiques féminines, la musculature et le cerveau relativement plus petits de la femme ont conduit à une dépréciation de ses capacités physiques et de son intelligence. Cette situation, combinée avec le rôle différent que la femme joue dans la procréation, a conduit à la différenciation de la perception des deux sexes en ce qui concerne leur rôle au sein de la famille et de la société. A travers les âges, on a très souvent interprété cela comme une 'infériorité physique et mentale' des femmes par rapport aux hommes. Cette situation a fortement influencé le rôle que les femmes ont été amenées à jouer dans les diverses sociétés, ainsi que leurs droits au sein de ces sociétés. Par cette simple déclaration, nous nous trouvons au beau milieu de la polémique sur les conclusions subjectives et scientifiquement irresponsables que l'homme tire de ses observations de différences biologiques. Une analyse complète de tous les aspects de cette question complexe ne convient pas dans ce contexte ou dans le délai du temps dont nous disposons pour cet exposé. Cette analyse

fera sans doute partie de la conclusion finale de cette conférence. Nous nous limiterons dans ce qui suit à examiner quelques propositions.

1. Faute d'une bonne compréhension de structures biologiques extrêmement complexes, nombreuses sont les caractéristiques de l'homme qui sont et ont été interprétées à tort, ou bien de façon trop simpliste. Par exemple, les exploits sportifs et certains tests intellectuels peuvent révéler des différences qui sont significatives statistiquement. Néanmoins, ces faits ne sont que des éléments du tableau biologique complet qui ne doivent pas servir à évaluer les phénomènes complexes tels que la résistance physique ou l'intelligence.
2. Pour comprendre les propriétés et le comportement humains, on ne doit pas se limiter à étudier uniquement ce qui existe pour le moment, mais également comment il a pris naissance. Cela signifie que le présent trouve ses racines dans le passé. L'étude de ces racines ainsi que du mécanisme qui leur permettrait d'évoluer, est la clé d'une meilleure compréhension. Elle s'appelle l'évolution. L'évolution du comportement social est un sujet propre à la sociobiologie, une discipline récente qui est devenue récemment le centre d'intérêt des études biologiques.
3. Il est essentiel de comprendre une chose : l'homme a évolué beaucoup plus vite sur le plan culturel que sur le plan biologique. La révolution culturelle a entraîné la mutation constante des conditions de vie, conduisant au fait que toute une série de caractéristiques biologiques qui avaient évolué au stade de l'existence humaine primitive du chasseur-cueilleur, n'ont plus d'utilité dans notre société complexe d'aujourd'hui. Certaines différences sexuelles sont des exemples typiques de cela.
4. Contrairement à ce que beaucoup de gens auraient tendance à croire, ce n'est pas en niant la nature biologique que l'on trouve la clé à la solution des problèmes ou à l'établissement d'une nouvelle société. En effet la compréhension des lois de la nature et des caractéristiques naturelles, ainsi que la compréhension de nouvelles propriétés nées pendant les évolutions humaine et culturelle nous permettront probablement d'aller au-delà de certaines de ces lois de la nature et de trouver la clé à une meilleure compréhension des problèmes de la société humaine - problèmes tels que le racisme et le sexisme - et de trouver une solution à ces problèmes.

Les différences biologiques entre les sexes

On m'a demandé dans le cadre de cette conférence de passer en revue l'état actuel de l'étude des différences biologiques entre l'homme et la femme. Ce qui suit en représente un résumé concis.

1. Le débat nature - éducation

Pour notre examination des différences biologiques entre les hommes et les femmes, nous commencerons par l'analyse de certaines propriétés anatomiques et physiologiques. L'étude des différences de comportement correspondante est très délicate et exige une examination compliquée de la nature biologique et des acquis culturels. Même si nous sommes certains que chez les animaux les schémas de comportement liés aux besoins biologiques fondamentaux (la recherche de la nourriture, l'alimentation, la copulation, l'éducation des jeunes, etc.) sont dans l'ensemble instinctifs, et donc innés, nous préférons en général nier que cela existe chez l'homme, même sur une petite échelle. En effet, les schémas et les propriétés qui sont faciles à observer et à mesurer n'ont jamais débouché sur des discussions, des opinions ou des interprétations aussi diverses comme l'ont fait les études portant sur les émotions et le comportement. Toutefois la biologie moderne repose sur la thèse que le comportement, chez l'homme aussi, peut être attribué à des motivations, tendances, passions, émotions, prédispositions, sensibilités, capacités ... innées mais que ces dernières prennent forme et s'expriment différemment, en fonction de l'environnement, des habitudes, de la pensée rationnelle, de la culture, etc.. On peut observer que chez l'homme, l'expression des tendances ou des passions innées est beaucoup plus variée et plus difficile à déchiffrer que chez les animaux, car l'homme a acquis l'aptitude à penser de façon rationnelle, il a aussi évolué culturellement. Ce débat : nature-éducation, gènes contre raison, ou l'acquis contre l'inné, reste toujours un sujet délicat dans les discussions actuelles sur le comportement humain.

2. Gènes et phénotype

Le patrimoine génétique de l'homme (génotype ou génome) est composé d'un ensemble de quelques centaines de milliers de gènes qui sont partagés sur 23 paires de chromosomes. Une paire est connue sous le nom de chromosomes sexuels. Les autres sont les chromosomes somatiques. Les femmes possèdent comme chromosome sexuel 2 grands chromosomes -X, tandis que les hommes ont un chromosome -X et un chromosome -Y. En 1990, les chercheurs britanniques ont découvert

l'existence d'un seul gène du chromosome -Y qui serait à la base de la différenciation sexuelle vers la masculinité (génotype mâle). Ce gène principal permet de brancher ou débrancher toute une série d'autres gènes qui se trouvent à des endroits très différents du chromosome chromatique. De cette façon, il peut contrôler le commencement de la différenciation vers un phénotype mâle. Sans l'action de ce gène on aurait un phénotype femelle. Cela veut dire qu'une femme possède tous les gènes nécessaires pour être un mâle, sauf le gène du chromosome -Y. Un homme par contre, possède tous les gènes nécessaires pour devenir une femelle. Il est essentiel de s'apercevoir que nos gènes sont programmés de façon à permettre la formation de deux structures corporelles complètement différentes à l'extérieur, et aussi qu'en règle générale les structures correspondent à un comportement précis. Pour qu'il y ait développement normal, il faut que les bons gènes soient branchés ou débranchés dans l'ordre correct, au moment précis.

3. Fonctions hormonales

Le branchement et débranchement des gènes avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les cellules et les tissus dans lesquels ils se trouvent, se produisent de façons différentes selon le gène en question. Un mécanisme clé se déclenche grâce aux hormones stéroïdes. Les hormones sexuelles les plus importantes sont les 2 stéroïdes : estrogène (femelle) et testostérone (mâle). La fonction des hormones est complexe et dépend, par exemple, d'un organe spécifique ou du stade précis de la formation de l'organe. Ainsi la testostérone a un effet masculinisant sur l'embryon féminin, aussi bien sur les canaux des glandes sexuelles que sur les organes sexuels externes - le résultat en est un intersexuel. Si cela se produit à un stade ultérieur - par exemple après la naissance - lorsque les canaux et les organes sexuels sont déjà formés, l'effet masculin se limitera au comportement sexuel. Chez les femmes adultes on trouve généralement des quantités réduites d'androgènes tels que la testostérone - ils augmentent la libido et empêchent la frigidité. Lorsqu'on administre aux femmes des doses supplémentaires d'hormones mâles, elles deviennent plus agressives, ont une musculature plus développée et obtiennent de meilleurs résultats dans les concours sportifs. Chez les femmes plus âgées, une baisse du niveau d'estrogène, ajoutée à une augmentation de l'androgène naturel, pourrait favoriser le hirsutisme, l'abaissement de la voix, etc.. Finalement, le fait que la testostérone stimule le comportement agressif est, selon certains chercheurs, l'un des éléments les plus importants des différences sexuelles entre les hommes et les femmes.

4. La différenciation sexuelle

La différenciation sexuelle peut être subdivisée en deux phases de développement sexuel.

4.1. Première phase

On ne peut déterminer pendant les premières semaines de la gestation si l'embryon deviendra un mâle ou une femelle. Bien que les organes soient déjà présents sous forme préliminaire, ils ne sont pas encore différenciés sur le plan sexuel. Ainsi, les précurseurs de la glande sexuelle et de ses canaux, des organes externes, des glandes mammaires etc., existent mais leur différenciation sexuelle se produit à des stades différents, stades qui se succèdent encore pendant plusieurs années après la naissance. La première étape est déclenchée parce que la glande sexuelle non différenciée devient sensible à l'influence de chromosomes sexuels, contenus dans les cellules germinales.

En présence d'un chromosome -Y, la moelle interne de la glande sexuelle future devient la glande mâle, c.-à-d. le testicule. Faute du chromosome -Y, le cortex externe devient la glande femelle : l'ovaire. Le testicule en développement se met très vite à produire une hormone stéroïde : la testostérone; l'ovaire pour sa part, ne produit pas encore d'hormones. La différenciation sexuelle subséquente de l'embryon sera manifestement dominée par la présence de la testostérone. La présence de cette hormone favorise la formation du canal du testicule, autrement dit, le canal spermatique. En l'absence de la testostérone, l'oviducte se forme. Après cette phase, si l'hormone est présente, on assistera à la formation du précurseur des organes externes mâles. Si elle ne l'est pas, les organes sexuels externes de la femelle se formeront. Pendant cette phase on peut décrire l'effet de la testostérone comme une réaction de tout ou de rien. Si en raison de certaines circonstances le testicule d'une espèce génétiquement mâle ne produit pas de la testostérone pendant le stade embryonnaire, les canaux et les organes sexuels externes se forment dans la direction féminine. Bien qu'elles possèdent une glande sexuelle mâle, ces personnes ont l'apparence des femmes et se comportent comme des femmes. La plupart d'entre elles se marient et adoptent des enfants.

4.2. Deuxième phase

Dans un développement normal, les caractéristiques sexuelles primaires sont clairement visibles à la naissance. Cela mis à part, les bébés humains sont vraiment peu différenciés sexuellement. Cela se manifeste par le fait que le sexe du bébé doit être culturellement mis en évidence par les

vêtements, la coiffure, etc.. Pendant les premières années suivant la naissance, la différenciation se produit lentement, ensuite elle s'accélère et arrive à son terme pendant la puberté. Pendant cette deuxième phase on assiste à la production des hormones - mâles et femelles - mais à des proportions très différentes chez les deux sexes. L'action 'tout ou rien' de la testostérone est progressivement remplacée par un équilibre de plus en plus compliqué de toutes les hormones qui influencent le corps entier. Ainsi apparaissent les caractéristiques sexuelles secondaires qui détermineront le phénotype mâle et femelle.

5. Le sexe du cerveau

Retournons à la première phase de la différenciation sexuelle. Comme nous l'avons dit, elle est caractérisée par la présence ou l'absence de la testostérone. Vers la fin de cette phase, il se produit une différenciation de ce que les biologistes appellent le sexe du cerveau. Cela veut dire que la testostérone provoque des changements au centre de l'hypothalamus (une partie du système limbaire de notre cerveau) qui font qu'il devient relativement insensible à l'effet de l'estrogène. Le cerveau féminin réagit à ces hormones en émettant une quantité importante d'hormones lutéinisantes, et ainsi se met en place la base physiologique pour l'apparition du cycle ovarien. Chez les êtres humains, on l'appelle le cycle menstruel. Le sexe du cerveau est déterminé pendant une période assez courte. Chez les êtres humains, cela se passe juste avant la naissance et chez les rats, par exemple, directement après la naissance. Une série de tests, pratiqués auprès des rats ont amplifié notre compréhension de ce phénomène. Les expériences ont prouvé que tout comme les différenciations qui ont lieu pendant cette phase (des canaux, des organes sexuels externes, etc.), et tout comme on a besoin, pendant certaines phases critiques, de la testostérone pour initier la différenciation vers la masculinité, la différenciation du sexe du cerveau est essentiellement femelle. Il est suffisant, semble-t-il, d'injecter au moment propice des doses de testostérone à des rats femelles pour faire développer un hypothalamus mâle qui ne serait plus capable de réagir correctement à l'estrogène. Bien qu'en apparence ces animaux semblent être du sexe féminin, ils n'ont pas de cycle ovarien normal, et ils manifestent un comportement sexuel typiquement mâle.

6. D'autres différences sexuelles dans le cerveau

La question qui se pose lorsqu'il s'agit de déterminer si la différenciation du cerveau se poursuit dans une direction mâle ou femelle en dehors du cycle sexuel, est une question à la fois difficile et délicate. Si nous devons

nous en tenir aux dernières découvertes, la réponse est positive. Dans ce contexte, nous nous référons à la déclaration précédente concernant le problème de jugements de valeur. Un problème important à cet égard est le fait que la science moderne n'a pas d'image claire du fonctionnement du cerveau et donc ne peut pas déterminer comment le cerveau influence le comportement. Par conséquence, il existe des opinions très divergentes sur le comportement humain et comment il prend naissance dans le cerveau. Nous nous limiterons à évoquer quelques aspects qui ressortent des découvertes récentes, mais restent néanmoins très incomplètes.

6.1. Les différences sexuelles dans le système limbaire

Tout au fond de nos cerveaux, il y a ce qu'on appelle le système limbaire. On l'appelle parfois le 'cerveau mammifère'. Ici, on trouve les centres qui sont à la base de nos émotions les plus fondamentales, ils contrôlent une série de phénomènes vitaux comme la faim, la soif, la colère, les pulsions sexuelles et beaucoup plus. L'hypothalamus fait partie du système limbaire. Selon les chercheurs américains, l'hypothalamus serait un centre important de la fonction sexuelle. Les chercheurs américains soutiennent également que ce centre est deux fois plus grande chez les hommes hétérosexuels que chez les femmes ou les hommes homosexuels. Bien que nous ayons encore besoin de preuves supplémentaires dans ce domaine, cela sert à nous démontrer comment les scientifiques se mettent à la recherche de différences sexuelles dans le cerveau. Ils maintiennent en outre que tout comme les caractéristiques plus connues qui prennent naissance pendant la première phase de la différenciation sexuelle, c'est la composition des hormones juste avant la naissance qui détermine de façon irréversible ces différences. Un autre centre de l'hypothalamus semble être à l'origine du sentiment fondamental lié à l'agression. A l'Université d'Indiana aux Etats-Unis on a découvert sur une population de 8 couples de frères et de 17 couples de soeurs âgées de 6 à 18 ans, l'existence d'une relation complexe entre certaines hormones et le comportement agressif. Dans des tests à choix multiple, les garçons ont fourni des réponses nettement plus agressives aux questions relatives à des situations de stress imaginaires. Les plus agressifs étaient ceux dont les mères avaient pris des hormones apparentées à la testostérone avant la naissance des enfants afin de prévenir une fausse couche. Même les filles dont les mères avaient suivi ce traitement étaient nettement plus agressives que leurs soeurs. Cette étude n'examine pas pour le moment si ces différences subsistent plus tard dans la vie.

6.2. Les différences sexuelles dans les hémisphères cérébraux

On a trouvé en dehors du système limbaire d'autres centres cérébraux qui semblent jouer un rôle dans les différences sexuelles. Les neuropsychologues ont étudié la circulation du sang dans les différentes parties du cerveau chez environ 150 personnes en bonne santé et ont trouvé que les femmes se servent beaucoup plus des deux hémisphères cérébraux que les hommes lorsqu'elles parlent. Cette observation conforme à la découverte que le corpus callosum qui relie les 2 hémisphères, est statistiquement environ 25 % plus large chez les femmes que chez les hommes. Puisque la structure a un rapport avec la fonction, et vice versa, cette observation a entraîné plusieurs hypothèses pour expliquer les différences sexuelles connues depuis longtemps.

Pour des raisons de simplification, on peut affirmer que l'hémisphère gauche est le site principal de la pensée rationnelle et du langage, tandis que l'hémisphère droit semble être à la base des émotions, des sentiments, de la pensée abstraite et spatiale, de la reconnaissance de formes et de structures, etc..

Le fait que les femmes sont capables de consulter plus facilement les deux hémisphères en parlant et qu'elles peuvent donc combiner une série d'informations provenant de sources très différentes, serait à la base de l'intuition féminine. Si l'on ajoute le fait que leurs sens sont en moyenne beaucoup plus sensibles que ceux des hommes, cela expliquerait pourquoi en général les femmes reconnaissent mieux les expressions d'émotions subtiles et pourquoi elles comprennent mieux les relations inter-humaines. Une technique archi-connue et souvent employée est celle consistant à tester l'aptitude à déterminer un endroit et une direction sur un plan sans tourner le plan dans la direction souhaitée. Les hommes qui seraient plus capables de se concentrer lorsqu'il s'agit d'une fonction de l'hémisphère droit, obtiendraient donc des résultats nettement meilleurs, sur ce test, que les femmes qui se laisseraient distraire par des informations supplémentaires en provenance de l'hémisphère gauche.

Etant donné que les hommes ont plus tendance à n'employer qu'un hémisphère dans une situation donnée, ils se laissent moins souvent distraire par des informations supplémentaires et sont plus capables de se concentrer sur une situation précise. En moyenne, ils sont plus aptes à penser abstraitement et obtiennent donc un meilleur score en mathématique et aux échecs. En général, les hommes auraient plus de problèmes à exprimer leurs émotions, parce que ces dernières se transfèrent moins rapidement de la partie émotionnelle à la partie verbale du cerveau.

Ces découvertes, parmi d'autres, sur les différences sexuelles existant entre le cerveau mâle et le cerveau femelle, ne représentent qu'un petit point de départ pour la recherche scientifique dans ce domaine. Elles constituent de nouveaux éléments qui nous permettraient probablement de mieux comprendre comment notre cerveau fonctionne et aussi le rôle et la signification des différences sexuelles. Les conclusions évoquées auparavant, tirées d'un certain nombre d'observations, feront encore l'objet de discussions futures dans ce domaine.

7. La biologie de l'interaction sexuelle

Pour complexe que soit l'interaction sexuelle de l'homme, on ne peut nier qu'elle se base sur les propriétés biologiques du cerveau, en collaboration avec les organes qu'elle influence et coordonne. La physiologie de la procréation et son schéma de comportement correspondant chez l'homme sont progressivement devenus un système unique. Chez les animaux on trouve un cycle oestrus. Dans ce cycle, le mâle ne peut copuler avec la femelle que pendant la courte période fertile autour de l'ovulation lorsque les possibilités de fertilisation sont optimales. La femelle communique cette situation au mâle par le biais d'indices visuels, olfactifs et de signes de comportement. Cette période s'appelle l'oestrus. L'homme ne conserve rien de ce phénomène. Il n'existe aucun signe pour indiquer le commencement de l'ovulation, la copulation est possible tout au cours du cycle, même lorsqu'il n'y a aucune possibilité de fertilisation. Autant que l'on puisse le vérifier, l'orgasme féminin s'est développé chez les êtres humains; il ne se produit guère ou pas du tout chez les mammifères. L'orgasme ne se produit pas aussi facilement chez la femme que chez l'homme, il semble dépendre en outre de la longueur et de l'intensité de la relation. Tout cela a conduit au fondement biologique de la création de relations étroites à l'intérieur du couple. Généralement, il existe également une forte pulsion à nourrir et à soigner la progéniture, ainsi que toute une série de caractéristiques sociales par lesquelles les enfants sont nourris et soignés pendant longtemps : voilà le fondement biologique de la fondation d'une famille. La sociobiologie nous apprend que ces propriétés sont plus développées chez les femmes que chez les hommes. Cela serait dû au fait que, sur le plan biologique, les femmes s'investissent plus dans leur progéniture que ne le font les hommes.

Conclusion

Même si la recherche dans ce domaine est loin d'être complète, de nouvelles découvertes semblent indiquer que les différences entre les hommes et les femmes sont plus grandes et beaucoup plus significatives

que ce qu'on a voulu accepter jusqu'à présent. L'origine et la justification de ces différences - mise à part la fonction évidente de la procréation - peuvent être réduites aux circonstances primitives dans lesquelles l'homme a pris naissance et devait survivre comme chasseur-cueilleur. L'homme est un être culturel et par son évolution culturelle il a acquis l'aptitude à maîtriser son environnement et ainsi rendre inutiles certaines propriétés biologiques. L'homme devra prendre conscience du fait que les caractéristiques biologiques innées ne sont pas forcément bonnes et ne doivent pas nécessairement être poursuivies. Les différences biologiques peuvent, si on les considère comme valables, être renforcées par la culture ou par contre affaiblies, si elles posent des problèmes. Cela entre dans le domaine des rôles sociaux qui auparavant étaient imposés aux deux sexes. C'est à nous de choisir.

Tâches et responsabilités dans les familles à double revenu

Mariette MASUI

Dans la plupart des familles modernes, les conjoints se partagent les tâches. Les décisions concernant les enfants et d'autres problèmes importants, par exemple ceux ayant trait à l'argent, sont souvent pris en compte par les deux époux, ensemble. S'il y a des enfants en bas âge, le mari s'occupe parfois des plus jeunes. Mais plus souvent les charges sont partagées conformément aux traditions du 19e siècle, ce qui revient à dire que la femme, même si elle travaille à temps plein, se charge du ménage, s'occupe du soin des enfants, et souvent aussi de leur éducation. Or, dans la société contemporaine, les conjoints sont pratiquement obligés d'aller travailler tous les deux s'ils veulent maintenir un standard de vie tel qu'ils le souhaitent. La question se pose alors de savoir comment organiser le travail non rémunéré à l'intérieur de la famille et plus particulièrement comment répartir la charge entre les deux époux ?

Les femmes qui vont travailler souhaitent une division plus égalitaire tant du travail non rémunéré que rémunéré. Les dernières décennies, la plupart des femmes ont atteint un niveau de scolarité qui peut se comparer à celui des hommes. Il faut signaler toutefois un léger retard, bien que celui-ci semble devoir être comblé assez rapidement. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes bénéficieront des mêmes opportunités sur le marché du travail que les hommes. De plus, elles courent le risque de ne pouvoir s'engager à cent pour cent tant qu'elles auront la charge complète du ménage et des plus jeunes enfants.

Dans nos civilisations anciennes, les pères jouaient un rôle considérable dans la vie des enfants. Mais, depuis le début du 19e siècle, lorsque la révolution industrielle s'est annoncée, un grand nombre de pères a été amené à aller travailler loin du village ou de la ville. Une nouvelle culture s'est aussi introduite qui s'est ancrée profondément, deux cents ans durant, de telle façon qu'il n'est pas facile de l'effacer. La conséquence en est que, de nos jours, la plupart des pères se limitent au travail à pourvoir de quoi entretenir leur famille.

Mais depuis les années soixante, beaucoup de choses ont changé au sein des familles aussi. Les femmes, surtout les jeunes générations, ont apparu sur le marché de l'emploi; elles veulent s'y faire une place et y rester. De ce fait, les hommes sont amenés et quasiment obligés de s'adapter à cet état de choses : ils devront, de leur côté, s'insérer dans le travail domestique non rémunéré. Pour la plupart d'entre eux, ce

changement d'habitudes ne sera pas facile : le travail ménager est bien différent du travail à l'extérieur. Ils devront surtout se faire à l'idée de ce nouvel état de choses dans le style de vie familiale. Les femmes, elles aussi, devront laisser aux hommes une part des tâches qu'elles connaissent bien. Les deux partenaires seront dès lors obligés de s'adapter à cette nouvelle éthique et tâcher de réaliser une répartition plus égalitaire du travail.

Nous nous trouvons donc dans une phase de mutation. Pour un grand nombre, cette mutation des familles a été à peine entamée. Mais les familles à salaire unique deviennent de plus en plus minoritaires en faveur des familles à double revenu. Ce grand changement de société ne disparaîtra pas facilement. Dès lors : hommes et femmes seront amenés à introduire une situation plus égalitaire aussi à l'intérieur du couple. On peut donc s'attendre à ce que dans les 'nouvelles familles', les rôles de père et de mère deviennent de plus en plus interchangeables. Cette mutation entamée semble devoir s'installer de plus en plus universellement.

Pour que nous ayons une discussion fructueuse, je propose de vous référer à quelques concepts empruntés à la sociologie.
Il s'agit des termes tâches et responsabilités. Ils ont un sens et une portée bien différents. La tâche se réfère à un travail ponctuel et bien précis, déterminé dans le temps et dans l'espace. Dans le cadre des ménages traditionnels, c'est l'épouse qui donne (et ordonne) des tâches ménagères à son partenaire. Pour accomplir une telle tâche, il ne faut donc guère d'initiative. L'initiative reste surtout chez l'épouse (mère).

La responsabilité, par contre, est un rôle qu'on prend sur soi. Il ne s'agit pas du concept moral de responsabilité mais de la responsabilité matérielle. Elle réfère à une certaine durée, à un regard en avant, celui qui prévoit. La responsabilité sous-entend donc que l'on s'occupe mentalement des besoins futurs des enfants, de ceux du partenaire comme on s'occupe à l'avance des questions relatives à l'emploi que l'on occupe, etc.

Celui qui prend sur soi le rôle de partenaire ou de parent dans la cellule familiale prend des responsabilités à l'extérieur dont il ne peut se dégager sans risques. Une responsabilité sous-entend un comportement d'acteur au sens sociologique. Le sociologue allemand Dahrendorf utilise à bon droit le terme de 'muss-erwartung' : au rôle d'acteur social correspond une attente sociale qui oblige.

Ce sont donc les deux concepts de tâche (ponctuelle) et de responsabilité, qui est un rôle social, que je propose.

La recherche sociologique montre en outre que certains 'papas' ont une préférence pour la toute petite enfance ou pour les tâches d'éducation. Parfois ils s'occupent volontiers du ménage et de l'entretien de la maison. C'est la question principale de notre discussion : dans quelle mesure les hommes/pères prennent-ils des responsabilités pour certains ensembles de tâches ménagères ? Il est évident que la situation par rapport à la question posée sera différente dans chaque pays, voire même dans chaque région ou communauté. Pour la facilité de la discussion, on peut distinguer trois domaines de travail non rémunéré :

- le ménage
- le soin des enfants
- l'éducation des enfants

Les questions sont les suivantes :

1. Quelles sont les tâches réalisées par le partenaire masculin dans les familles à double revenu ?
   - avec enfants
   - sans enfants
2. Quelles sont les responsabilités réalisées par le partenaire masculin dans la famille à double revenu ?
   - avec enfants
   - sans enfants

La famille : aspects psychologiques, éducatifs et sociologiques

Hilde ROSENMAYR

Comme le docteur Compernolle a dû quitter cette conférence inopinément, on m'a demandé d'être l'un des intervenants de ce groupe de travail.

Dans ce papier, la préoccupation essentielle du docteur Compernolle est centrée sur son expérience de psychiatre pour enfants. Les voix des enfants et des adolescents trouvent un écho certain dans son papier, écho indispensable dans le cadre de cette conférence. Il est possible que quand il nous reprochait une approche adulto-centriste en matière de famille, cela n'était pas sans fondement. Les enfants d'aujourd'hui seront les parents de demain et nous ne pourrons prédire que peu de choses au sujet du fonctionnement de familles futures, si nous ne prenons pas en compte les souffrances infligées aux enfants dans les constellations familiales actuelles.

De nos jours, nous avons affaire à des familles qui sont confrontées à des problèmes multiples; certains sont la conséquence des défaillances d'adultes au sein de la famille, d'autres la conséquence du fait que certains adultes n'ont qu'un rapport d'extériorité avec la famille. Il y a aujourd'hui moins d'enfants qui ont l'occasion de grandir dans une des familles 'familophiles'. Il faut néanmoins s'occuper des familles telles qu'elles sont de nos jours; il faut essayer de remédier aux multiples cas de rupture (dans toute la mesure de nos moyens) et tendre vers des familles futures meilleures. En effet, les gens aspirent de toutes leurs forces à mener une bonne vie familiale.

Peu de choses ont été dites au sujet du soutien à apporter aux structures familiales qui fonctionnent bien. Pourtant, il en existe encore partout. Les questions et les contributions étaient plutôt centrées sur la préparation à la paternité/maternité responsable et au support à apporter aux structures 'familophiles', extérieures à la famille.

L'éducation familiale devrait être une éducation à la vie dans toute sa complexité, et non l'enseignement de formules toutes faites, étrangères à la réalité; elle devrait montrer que la vie de famille exige qu'on lui consacre du temps et des efforts soutenus.

Il faut donner plus d'importance à l'interaction au sein de la famille et ne pas s'en tenir à la négociation au sujet de la répartition des tâches (qui fait quoi et quand). Il faut développer la faculté d'exprimer des

émotions, des opinions, de faire part des difficultés qui peuvent surgir, etc..

Une question importante concerne le sentiment d'estime de soi. Ce sentiment devrait pouvoir être suscité chez tous les membres de la famille - et pas exclusivement en fonction de leurs compétences. Ce sentiment est, en effet, essentiel dans l'établissement de relations personnelles. Il permet, en outre, de développer la capacité de dire 'oui' et de ne pas fonctionner uniquement sur le mode du 'non'.

Il faudrait accorder plus d'attention aux différentes phases d'âge des membres de la famille.

Non seulement les femmes, mais également les hommes devraient participer aux efforts favorisant l'intérêt partagé en matière de vie de famille; les hommes devraient être incités à participer à des cours et autres activités, qui existent dans de nombreux pays; il ne faut pas que ce regain d'intérêt pour les choses de la famille repose de nouveau sur les épaules et dans le coeur des femmes.

L'importance de relations réciproques avec les grands-parents (ils sont plus nombreux et vivent plus longtemps) devrait être reconnue et encouragée car elles sont source de stabilité et de sécurité, et ce, également en situation de rupture de la famille; en outre, elles favorisent les échanges avec d'autres personnes dans différentes situations de vie.

Il faudrait également reconnaître que la responsabilité parentale continue au-delà du divorce; les parents ne devraient pas abdiquer; la charge conjointe de l'enfant est source de difficultés multiples mais il est établi que les efforts en vue de la réaliser sont de loin préférables à l'abdication pure et simple.

Une bonne connaissance des faits et des attitudes de 'familophilie', de part et d'autre, devraient faire partie intégrante de la formation des juges, et plus spécialement des juges des tribunaux de la jeunesse, des aides sociaux, des médecins, des enseignants etc., de manière à ce que les affaires concernant les familles ne soient pas uniquement cantonnées dans la famille mais qu'elles soient également du ressort d'autres institutions. Ces institutions pourront à leur tour compter sur les familles et sur leur bon fonctionnement.

J'aimerais mentionner deux points, évoqués seulement, pendant la conférence mais qui n'ont pas été approfondis.

Le premier concerne l'interdépendance des deux types de relation, celle à l'intérieur du couple et celle entre les parents et les enfants. Comment est-ce qu'un conflit dans l'une affecte l'autre ?

La deuxième remarque traite de la manière dont les discussions, traitant de la famille, sont menées. Nous pouvons admettre que ces

discussions ne sont pas uniquement le fait de scientifiques mais que ces scientifiques sont eux-mêmes membre d'une famille. Après tout, en commençant à parler de familles et de relations familiales, on s'engage dans un nouveau projet qui requiert une participation consciente de tous ceux qui sont concernés.

Il faut plus d'ouverture pour parler de choses, au sujet desquelles nous ne sommes pas encore habitués à nous révéler nous-mêmes. C'est pourquoi nous avons tendance à les cacher sous un voile, apparenté au tabou, ou à les voir traiter avec frivolité. Nous aurons à développer une nouvelle culture, permettant de parler de la famille avec respect mais aussi avec franchise. Peut-être s'agit-il là de notre contribution dans notre quête de valeurs familiales.

La famille : structures sociales et législation

Mieke VAN HAEGENDOREN

Relations et attentes des jeunes adultes à l'égard des autres générations en rapport avec la famille

1. Le point de démarrage de cet atelier fut la note de recherche du prof. Marc Elchardus1) concernant la répartition du travail entre les sexes.

L'ampleur globale de la tâche est répartie de façon assez égale entre les deux sexes, les hommes consacrant plus de temps au travail rémunéré, tandis que les femmes s'occupent plus du ménage. Il en ressort que les femmes travaillant à plein temps ont un coefficient de travail plus élevé, mais beaucoup moins que la proverbiale double tâche journalière.

Les femmes qui travaillent à temps plein prestent en moyenne 7h de moins que les hommes travaillant dans les mêmes conditions. Apparemment, la journée de travail des femmes est assez élastique, d'où la naissance du mythe de la double tâche journalière. Il existe toutefois une grande différence entre les données officielles et les faits. Ainsi, les femmes arrivent à grande peine à combiner le travail et le ménage.

Le travail à temps partiel est donc à peine une solution pour mieux pouvoir combiner le travail et la famille, ce travail étant relativement plus lourd que le travail à temps plein. En Belgique, la demande du travail à temps partiel émane d'ailleurs des employeurs et il s'agit dans la plupart des cas de travaux moins attirants.

Il importe dès lors d'être très prudent lorsqu'on plaide en faveur du travail à temps partiel.

2. On fit la remarque que les données d'Elchardus étaient valables seulement pour un certain type de société, à savoir la société occidentale, où les hommes se chargent déjà de bon nombre de tâches ménagères. Il est toutefois exclu d'en dire de même pour toutes les sociétés. Elchardus répondit avec les données qu'il avait trouvées sur les hommes, en comparaison avec les femmes.

Tant que les garçons habitent à la maison, ils sont à peine impliqués dans les tâches ménagères. Aller vivre seul et se marier après signifie pour les hommes une augmentation continue du travail de ménage. Pour les femmes, en revanche, le nombre d'heures de travail ménager diminue lors du mariage, pour remonter à la naissance du premier enfant et dans une mesure plus grande encore à la naissance des enfants suivants.

Les schémas de comportement dictés par le rôle social continuent donc de jouer un rôle important, même en Occident : tant qu'ils vivent à la maison, les garçons doivent apparemment aider peu; ils font un sérieux effort lors du mariage, effort qui s'affaiblit au fur et à mesure que plus d'enfants naissent.

Le devoir d'éducation des mères à l'égard de leurs fils est donc loin d'être achevé.

3. La discussion est alors ouverte sur la relation entre les jeunes de plus de 19 ans et leurs parents.

Une réalité courante partout dans le monde est que les jeunes sont mieux formés que leurs parents, mais que, suite au chômage des jeunes, ils ont moins de chances sur le marché du travail. Cette situation est à la base de bon nombre de tensions dans la famille, étant donné que les parents attendent de leurs enfants un revenu. On n'arrive pas à proposer une solution.

4. Finalement, il y a eu un plaidoyer en faveur d'une politique systématique de planning familial et d'éducation de vie en famille, ainsi que d'une législation adéquate.

On a donné l'exemple de la Tunisie, où on a instauré un âge minimum pour pouvoir se marier et où la polygamie a été interdite.

Un autre exemple était celui de l'Indonésie, où l'on aspire à des familles limitées à deux enfants; à l'heure actuelle, l'Indonésie est un des pays qui présentent une politique de planning familial des plus réussies. En fin de compte, une discussion fut entamée sur la question de savoir si des jeunes gens pourraient oui ou non vivre ensemble, question étroitement liée aux conceptions religieuses de chaque pays.

La conclusion fut que l'éducation de vie en famille doit toujours tenir compte des spécificités culturelles et religieuses des différentes populations, ainsi que de la dignité de la personne humaine.

Combinaison des responsabilités familiales et professionnelles

1. L'orateur attire l'attention sur la solidarité entre les générations, solidarité qui est nécessaire pour le fonctionnement de la société :
   - les parents prennent soin de leurs enfants
   - les parents prennent leurs parents en charge

Il existe ainsi un système de prise en charge assez intense entre les trois générations. Même quand les familles ne vivent plus sous le même toit, il persiste apparemment des réseaux encore très intenses entre les membres de la famille de différentes générations.

Même dans une société individualisée et urbanisée, les relations familiales persistent.

2. A l'échelle de la société, l'orateur fait remarquer que l'investissement des parents en faveur de leurs enfants est une condition de la subsistance de notre société. Il est d'avis que cet investissement est trop peu rémunéré, car, selon ses calculs, les parents couvrent eux-mêmes 80 % des charges familiales. Il plaide pour l'introduction dans le système de la sécurité sociale de rémunérations pour les parents qui élèvent leurs enfants eux-mêmes. Cette prise de position fut contestée par les participants à la réunion (et j'ai, moi aussi, plusieurs questions à ce sujet) :

- l'enseignement jusqu'à 18 ans est gratuit. Aux Pays-Bas, il existe même une allocation d'études octroyée indépendamment des revenus des parents;
- dans la sécurité sociale, il existe déjà une rémunération pour l'éducation des enfants : la pension de survie, l'interruption de carrière, les allocations familiales; les pères de famille reçoivent une allocation supplémentaire (dans les allocations de chômage); les personnes isolées sont particulièrement défavorisées; elles constituent le groupe à haut risque par excellence;
- il existe dans la fiscalité des avantages en nature, tant pour le partenaire non actif que pour les enfants à charge; les personnes isolées, en revanche, n'y ont pas droit;
- des personnes isolées sans enfants contribuent à l'amélioration générale du bien-être, mais il ressort des recherches que ce sont précisément eux, en même temps que les familles à un seul revenu, qui constituent le principal groupe à haut risque en ce qui concerne l'insécurité d'existence et la pauvreté.

Nous devons être très prudents lorsqu'il s'agit d'une politique qui soi-disant respecte la famille : ceci peut se faire au détriment des personnes isolées et de l'indépendance économique de la femme.

3. Il y a une répartition inégale de la responsabilité parentale entre le père et la mère; il y a une surcharge générale des femmes.

Aussi l'orateur plaide-t-il pour :

- des horaires de travail souples
- un revenu de base pour tous (qui paiera ?)
- de bons services publics (crèches, cantines ...)

Lors de la concertation sociale, la garde d'enfants devrait être un des points de discussion.

4. L'orateur est partisan d'une sorte de salaire de ménage. Le travail au foyer équivaut au travail rémunéré et doit, dès lors, être visualisé et traduit en chiffres. Tout le système des salaires devrait être révisé dans

ce sens que l'aide aux personnes (p.ex. infirmerie) serait mieux honorée.

Dans certains mouvements de femmes progressistes, le salaire de ménage ne peut faire l'objet d'une discussion, à mon sens, à tort. Au fur et à mesure que les droits individuels perceront au niveau de la sécurité sociale, les femmes en seront défavorisées dans la mesure où leurs revenus seront inférieurs à ceux des hommes, en raison de leurs obligations familiales. Une combinaison de droits sociaux individuels et de certaines compensations pour le travail ménager me paraissent défendables pour des personnes qui sont soumises à la sécurité sociale et qui paient leurs contributions. Le salaire de ménage pourrait être considéré comme une sorte de rémunération comparable aux allocations de chômage ou à l'incapacité de travail actuelles et signifierait un retrait temporaire ou partiel du circuit de travail de personnes qui ont payé des contributions et qui en repaieront plus tard.

1) Elchardus, M. et Heyvaert P., Over de verdeling van het werk tussen de seksen Een onderzoeksnota, Vrije Universiteit Brussel, TOR 1992/1

Différenciation culturelle et cohabitation des différences

Yvonne KNIBIEHLER

Les politiques familiales doivent prendre en compte deux sortes de différences : la différence de culture et la différence de sexe.

Dans les pays du tiers monde, les problèmes de la famille se présentent sous trois aspects:

1. Le premier c'est la pauvreté extrême, proche de la misère. Ainsi dans les grandes villes du Chili, 40 % des familles sont en deça du seuil de la pauvreté. Les habitations sont surpeuplées parce que plusieurs générations vivent sous le même toit, ce qui implique une promiscuité excessive. La mortalité infantile reste très importante et l'avortement fréquent. Les mères se partagent les cuisines communes; elles s'y débrouillent comme elles peuvent pour essayer de nourrir leurs nombreux enfants.
2. Le second trait, c'est le nombre élevé de familles qui ont pour chef une femme : au Kenya c'est 60 %. Les hommes immigrent pour trouver du travail. Les femmes restées sur place constituent la seule main-d'oeuvre locale disponible; elles sont donc très sollicitées par l'Etat qui veut mener à bien ses projets d'infrastructures, d'écoles, etc., et par les entreprises; elles sont surchargées de travail. Il faudrait alléger leurs tâches. Pour cela une politique très empirique est la plus utile. Comment faciliter l'accès des femmes à l'eau, au bois etc., comment leur permettre de réserver du temps pour leurs enfants actuellement trop délaissés ?

D'une manière générale, il faudrait exposer clairement les causes de la pauvreté du tiers monde. Par exemple il y a transfert permanent des richesses de l'Afrique en direction des autres continents. Il y a aussi insuffisance de formation des adultes : cette formation permettrait d'améliorer sur place les revenus des familles; alors que trop souvent les gens instruits quittent leur pays.

3. Les pays pauvres voient partir leur population vers les pays riches. Cette migration entraîne souvent, dans un premier temps, une séparation puisque c'est l'homme-travailleur qui part seul. Les pays d'accueil acceptent ensuite ce qu'on appelle le 'regroupement familial'. Mais comment décider qui peut venir rejoindre le chef de famille ? La définition de la famille n'est pas la même dans le pays de départ et dans le pays d'accueil. Ainsi le pays d'accueil accepte l'épouse et les enfants du travailleur; il a plus de mal a tolérer l'arrivée des ascendants, des

frères et soeurs du travailleur, même si ceux-ci dépendent de lui économiquement ou selon la tradition. En outre les comportements familiaux des immigrés sont souvent mal compris dans le pays d'accueil. Ainsi les femmes turques sont décrites comme soumises, dépendantes, alors qu'elles apportent souvent beaucoup de ressources au foyer et qu'elles assument souvent des rôles masculins. Quand les observateurs du pays d'accueil observent ces activités féminines, ils accusent le chef de famille de se désintéresser des siens; ce qui est faux : le père doit garder une certaine distance.

Les familles migrantes devraient être le lieu par excellence d'études des différences culturelles et des difficultés qu'elles suscitent, aussi bien du côté des migrants que du côté du pays d'accueil.

Par comparaison, les familles occidentales qui vivent depuis longtemps dans des pays riches apparaissent privilégiées. Leurs problèmes sont moins urgents sans doute, mais ils méritent pourtant attention si l'on veut lutter contre l'injustice.

Ainsi la différence des sexes est une donnée biologique qu'on ne peut nier, déterminée par les gènes et les hormones. Dans la structure et le fontionnement du cerveau lui-même la part de l'inné est sans doute plus important qu'on n'avait cru jusqu'ici. Mais dans l'espèce humaine, la nature c'est aussi la culture, et l'inné peut être modifié par l'acquis. Les différences entre l'homme et la femme ont longtemps servi à subordonner la femme dans la famille et la société. Est-il possible de tirer un meilleur parti de la différence des sexes ?

Au lieu de séparer les hommes et les femmes, au lieu de les affecter à des tâches différentes, il serait mieux de les rapprocher au contraire et de leur faire tout partager : les femmes accèderaient aux responsabilités les plus hautes de la science et de la politique, les hommes s'initieraient aux plus humbles travaux domestiques. Les qualités des deux sexes ainsi conjuguées assureraient une conception plus lucide, plus complète de toutes les tâches, une exécution plus rapide, plus énergique, plus parfaite.

Il faudrait aussi développer la recherche scientifique, à condition que les femmes accèdent aux initiatives et aux décisions. Que savons-nous des tendances innées, de leur force réelle ? Elles ont gouverné les rôles sexuels pour assurer la survie de l'espèce au temps de l'hominisation. Mais depuis, les besoins de l'espèce humaine ont beaucoup changé, notamment en matière de reproduction. Les tendances innées ne sont plus adaptées. La crise brutale des années 1968-1975 a marqué l'importance de la mutation qui s'accomplit durant la seconde moitié du 20ème siècle.

Comment se servir de l'acquis culturel pour adapter les hommes et les femmes à des rôles nouveaux, ceux de la famille dite 'postmoderne'.

1. Les femmes

Elles ont acquis beauoup de droits nouveaux, mais l'acquis reste fragile et la moindre crise le remet en cause : l'exemple des pays de l'Est le montre bien.

Plus que les hommes, les femmes restent attachées à la vie familiale. Il ne peut être question de priver de ces joies celles qui y tiennent. Mais il faudrait éviter que leur dévouement les dévalorise au plan social et économique. En insistant sur les droits de l'enfant, on pourrait assurer des revenus convenables à celle (ou celui) qui élève les siens. Il faudrait aussi que le fait d'élever des enfants soit considéré comme une qualification : celle (ou celui) qui assume cette lourde responsabilité devrait participer ès qualités à toute la vie de la cité, être consultée et écoutée sur toutes les questions d'éducation et d'aménagement.

Les femmes qui vivent seules avec leurs enfants ont toujours été nombreuses et le deviennent de plus en plus : au premier rang, les veuves (en France, elles sont plus de 2 millions) pour qui la solitude involontaire est lourde; elles doivent assumer des orphelins qui mettent souvent plus d'un an à retrouver leur équilibre. D'autres femmes, célibataires ou divorcées, ont choisi de rester seules : elles doivent en tous cas respecter le désir que chaque enfant peut avoir de connaître et d'aimer son père. De manière générale toutes les femmes qui élèvent seules leurs enfants voient leurs revenus gravement diminués et certaines sombrent dans la grande pauvreté. Il y a là un problème social grave.

Si la femme, mariée ou non, exerce un métier, alors comment fera-t-elle face à sa double responsabilité, professionnelle et domestique ? Il faut organiser le partage des charges parentales :

- soit avec le père : ce partage est à négocier librement entre les parents selon leurs possibilités et leurs préférences respectives;
- soit avec des tiers : les 'maternités professionnelles' sont en plein essor (assistantes maternelles, personnel des crèches, des garderies et des écoles maternelles). Mais ses 'mères de substitution' posent beaucoup de problèmes quant à leur compétence, leur statut, leur salaire (scandaleusement bas en général, ce qui montre la faible estime des sociétés occidentales pour les soins aux enfants). Dans les familles d'autrefois, l'enfant était pris en charge par tout un groupe, entourant et relayant la mère. Il faut inventer de nouvelles formes de socialisation.

Enfin les femmes doivent s'impliquer dans tous les domaines de la vie publique, (activités politiques et élaboration du savoir scientifique)

afin de surmonter leur complexité d'infériorité, et de participer à toutes les décisions qui les concernent.

2. Les hommes

Ils ont lâché progressivement leurs responsabilités familiales au profit des femmes et des institutions publiques. Ils commencent, semble-t-il, à s'en rendre compte et à réagir.

Au plan de la fécondité, ils laissent trop souvent la charge de la contraception à leur compagne seule. Quand l'enfant est là, les pères ne s'investissent pas tous spontanément dans les soins et les tâches éducatives. Cet investissement dépend moins du milieu de l'intéressé ou de ses ressources que de la manière dont il a été lui-même traité lorsqu'il était petit, facteur difficile à modifier. La tendance actuelle est à la tendresse plutôt qu'à l'autorité : le père cherche son plaisir auprès de l'enfant. Le risque est alors qu'il assume seulement ce qui lui est agréable et laisse à la mère à la fois les corvées ménagères et la sévérité.

Il faut souligner que la paternité plus encore que la maternité est une fonction en pleine mutation. Elle a été longtemps un pouvoir qui consistait souvent à faire élever les enfants par d'autres que les parents : les familles aisées et riches avaient des domestiques, des précepteurs, ou bien plaçaient leurs enfants dans des pensionnats. Ce n'était pas là une démission, mais un choix raisonné qui permettait de réduire les conflits entre parents et enfants. Il n'est pas interdit d'imaginer, dans la même perspective, de nouvelles formes de médiation. Que le père reste, ou redevienne, responsable de ses enfants est tout à fait souhaitable. Il faut l'y aider en lui proposant de nouveaux relais, de nouveaux appuis.

Divorces, remariages, ou cohabitations successives multiplient le nombre des 'familles recomposées'. A l'heure actuelle c'est presque toujours la mère qui se voit confier la garde des enfants qu'elle a mis au monde; le père risque alors de s'en détacher; il faut chercher des moyens de maintenir des liens. Un homme peut être appelé à jouer le rôle de second père, de 'père social' à l'égard de l'enfant que sa compagne a eu d'une union antérieure. Pour que ces relations soient harmonieuses, diverses médiations peuvent être nécessaires. Mais on est là en face de situations relativement nouvelles que les sciences humaines s'appliquent à analyser.

A l'heure présente, la paternité peut aussi paraître éclatée. Il existe des 'pères de substitution', notamment les médecins, les psychologues, les juges. Tous ont pouvoir sur l'enfant, ou du moins font autorité en ce qui le concerne. Entre ces spécialistes d'un côté et la mère de l'autre, comment le père trouvera-t-il sa juste place ? Comment concilier

l'intervention des spécialistes avec l'autonomie de chaque famille et notamment avec la responsabilité et le prestige du père ?

3. L'éducation

Les bonnes lois ne suffisent pas toujours pour orienter la société sur des voies nouvelles. Encore faut-il qu'elles soient connues, comprises, appliquées. C'est une affaire d'éducation. Mais on enseigne ce qu'on est, beaucoup plus que ce qu'on sait. Les enfants s'identifient aux adultes qu'ils ont sous les yeux et les prennent pour modèles (ainsi tant que ses parents fumeront un enfant n'entendra pas que le tabac est nocif). Comment protéger les enfants contre des modèles nuisibles ?

Peut-être faudra-t-il en priorité éduquer les adultes. Mais dans quel cadre et sous quelle forme ? Faut-il les renvoyer à l'école pour leur apprendre que les rôles sexuels sont en pleine transformation ? Faut-il recourir aux médias dont l'impact ne cesse de croître ? Le message qui passe le mieux est celui qui s'adresse à l'inconscient et agit dans l'ordre du désir. Quel message permettra de faire accepter de nouveaux usages de la différence des sexes ?

La vie familiale dépend beaucoup de la société ambiante. Mais on se heurte là à des structures très résistantes : le monde de la production et le monde de la politique, où la compétition est très dure, rebutent les femmes, et absorbent tout le temps, toute l'énergie des hommes qui s'y engagent, sans leur demander s'ils sont pères. Peut-on forcer ces deux mondes à s'ouvrir, à permettre une meilleure répartition des responsabilités entre les hommes et les femmes, au sein de la famille et de la société ?

La famille considérée comme une entité (re)structurée

Janet FINCH

Dans cet exposé, je considérerai la famille comme un tout structuré ou restructuré. J'ai l'impression que cet aspect n'a pas encore été considéré jusqu'à présent. Je mettrai l'accent sur la famille en tant qu'entité, point de vue trop peu développé dans le cadre de cette conférence. La discussion a surtout été centrée sur une partie ou sur un type de famille, la famille dite conjugale. Il s'agit, plus précisément, d'une famille composée des parents (un homme et une femme) et de jeunes enfants. S'il s'agit là d'un sujet de discussion intéressant, il n'en reste pas moins que voilà un modèle bien restreint de la famille.

Il est vrai que certains vivent une partie de leur vie dans ce type de famille. Il ne s'agit cependant que d'une part de notre vie d'adulte. Dans le monde entier, on assiste à une baisse du taux de fertilité. Les gens ont moins d'enfants et dans un espace de temps plus court. Ceci fait que le laps de temps imparti à ce type de famille s'amenuise. Néanmoins, nous continuons à avoir une famille dans le restant de notre vie d'adulte. En effet, la plupart des gens ont des familles, même si celles-ci ne se conjuguent pas sur le mode homme, femme, enfants, parties d'un seul ménage. Il existe toujours, sur la terre, un grand nombre d'endroits où ce type de ménage est chose rare. Je pense à des ménages composés différemment, comptant, p.ex., plus de parents ou encore composés de personnes qui ne sont pas nécessairement mariées, de personnes du même sexe... Tous ces modèles se retrouvent dans différentes parties du globe.

De plus, il faut que nous dépassions les limites du ménage stricto sensu et que nous cessions d'identifier la famille au ménage. Il faut penser à la signification de relations qui s'établissent entre des personnes appartenant à des ménages différents. Il s'agit alors de famille élargie - réseau plus large - réseau familial ou autre. Est-il besoin de dire que, pour beaucoup de gens, ces relations sont extrêmement importantes, partout sur la terre.

La famille considérée comme un tout est beaucoup plus large que ce concept étriqué d'un homme, d'une femme et de jeunes enfants. C'est pourquoi je propose que tout le monde en vienne à considérer la famille dans ce sens élargi. Ce qui pourrait nous aider dans cette démarche, serait de ne plus employer le terme 'la famille' et de commencer à parler de familles, au pluriel.

Il ne s'agit évidemment que d'un subterfuge au niveau de la langue qui pourrait n'avoir aucune conséquence sur le fond. Je crois cependant utile d'insister sur un point développé par d'autres conférenciers, notamment la diversité. Les familles diffèrent énormément quant au nombre de personnes qui la composent et quant à leur composition même. Les changements démographiques ainsi que les choix personnels en sont la cause.

Nous n'insisterons jamais assez, dans le cadre de cette conférence, sur la diversité des formes de vie et de relations familiales. Il faut pouvoir les reconnaître. A ce propos, j'aimerais formuler trois recommandations.

Par la première, je préconise de rayer les mots 'la famille' de toute la littérature des Nations Unies et de les remplacer par 'les familles'. Ceci pour se rappeler qu'il y a un éventail de types de familles et qu'il ne ressortit à aucune organisation internationale d'imposer un modèle de famille plutôt qu'un autre.

Mon second point traite de la nécessité d'éclairer différemment les discussions que nous avons eues au cours de cette conférence. J'aimerais donner une image plus fidèle, plus exhaustive de la vie de famille que celle qui s'est dessinée dans la plupart des groupes auxquels j'ai assisté. Il s'agit de ce que, dans la littérature sur la famille, on appelle communément 'la partie cachée de la vie de famille'. Il est évident que bon nombre de conférenciers ont accentué les aspects positifs de la vie de famille. Il ne faut cependant pas tenir pour acquis que le soutien à la famille est une bonne chose en soi.

Il faut savoir qu'il y a beaucoup de situations qui ne méritent aucun support. J'aimerais en mentionner quelques-unes. Il y a toujours des endroits sur la terre où l'on élimine les enfants de sexe féminin uniquement en raison de leur sexe. Nous savons que c'est moins fréquent que par le passé, mais il y a des preuves qui attestent que cela existe encore. Voilà un exemple évident d'une situation familiale qu'il ne faut soutenir en aucun cas. Un deuxième exemple concerne les nombreux endroits où les petites filles sont vendues sciemment par des membres de leur famille. Elles seront prostituées. La prostitution, l'esclavage des enfants est chose commune dans beaucoup de pays. Le droit des parents d'exploiter leurs enfants de cette manière, plus spécialement leurs filles, ne doit être soutenu sous aucun prétexte. S'ajoute à cela que, dans de nombreux pays occidentaux, il s'avère avec de plus en plus d'évidence, que des femmes et des enfants sont les victimes de violences physiques et sexuelles commises par des hommes qui leur sont apparentés. Cet autre aspect de la vie de famille ne mérite aucun soutien. Ce sont les exemples les plus dramatiques que je puisse donner.

Je veux en venir à ceci : si les Nations Unies veulent parrainer une Année Internationale de la Famille, il ne faut pas qu'elle nous offre une image trop romantique ou trop nostalgique. Il faut qu'elle nous dévoile aussi ces aspects cachés de la vie de famille. L'Année de la Famille pourrait alors inciter à changer les choses dans ces domaines. Ma deuxième recommandation serait donc qu'en tant que partie intégrante de l'Année de la Famille, les Nations Unies cherchent à élaborer un code minimum des Droits de l'Homme dans la famille. Ce sont les droits d'un individu sur et contre les membres de la famille qui engloberaient le droit d'être à l'abri de sévices, à ne pas subir de mauvais traitements de la part d'autres membres de la famille, le droit de ne pas être exploité sexuellement, le droit de ne pas être exploité économiquement par d'autres membres de la famille. Il faut à tout prix insister sur l'importance d'une telle approche. L'application serait évidemment différente, selon les cas et les régions.

Ma troisième recommandation portera sur la diversité. Dans le premier groupe de travail sur les 'Troisième et quatrième générations', groupe dans lequel je faisais fonction de rapporteur, nous avons été encouragés, très à propos d'ailleurs, à nous pencher sur les aspects de la vie familiale ayant trait aux sentiments et aux émotions. Il s'agit d'envisager les relations telles qu'elles sont vraiment et d'étudier comment elles sont vécues par les protagonistes. Dans cette perspective, plus de 'j'aimerais que la relation soit telle ou telle' ou encore 'je trouve que la relation doit être telle ou telle'. J'aimerais nous encourager à réfléchir au type de relations familiales que les gens désirent. Je reconnais qu'il y a beaucoup d'endroits où les gens n'ont pas le choix d'exprimer quelque désir en la matière. Je pense à ceux qui vivent dans des situations économiques désastreuses, où l'on déplore toute assistance de l'état, où les salaires sont très bas. Il est possible que, dans ces conditions, il faille compter sur les familles pour subvenir aux besoins élémentaires, aux besoins du ménage. Dans ce cas, il n'y a aucune alternative. Mais dans les pays plus riches, on voit que les gens veulent pouvoir choisir le type de relations familiales qu'ils désirent et pas seulement au niveau des structures et du choix des personnes. Les choix portent aussi sur les relations que l'on désire et sur la question de savoir ce qu'est une véritable relation. Voilà un aspect important de la vie familiale.

Puisqu'il est du ressort des N.U. d'élaborer un projet et de préparer l'avenir, il me semble que cette organisation devrait penser à ménager la possibilité, pour un nombre croissant de personnes, de faire des choix en matière de relations. Elles pourront, dès lors, opérer des choix en ce qui concerne le type de relations significatives qu'elles auront dans les

familles. Il ne s'agit donc pas de quelques règles de comportement mais de l'opportunité de développer des relations significatives. Quand les gens ont l'occasion de faire des choix, on voit l'émergence de relations de longue durée. Les relations qui sont actuellement significatives pour moi, sont des relations qui ont une longue histoire dans ma vie. Il en va de même pour d'autres.

Dans ce contexte, il me semble approprié de vous rappeler de considérer la famille dans son sens large. Les personnes avec lesquelles nous serons amenés à avoir les relations les plus durables sont nos frères et nos soeurs. Peu de recherches ont été effectuées dans ce domaine. Il semble que tant au niveau institutionnel que non-institutionnel, on n'ait pas conscience de l'importance des relations dans la fratrie. Pour beaucoup de personnes, ces relations de longue durée sont une partie importante de la vie de famille. Pour illustrer, d'un autre point de vue, l'importance de l'histoire de ces relations et pour comprendre leur signification, j'aimerais vous faire le récit d'un exemple que j'ai eu l'occasion d'analyser quelque peu.

Voilà l'histoire très simple d'une personne. Cette histoire fait ressortir un élément dont l'importance est confirmée par le reste de ma recherche. C'est donc l'histoire d'une dame qui se maria deux fois. Je vous raconterai l'histoire dans la perspective des belles-familles, c.-à-d. des parents de ses deux époux. Elle s'appelle Mary. Elle existe vraiment et habite Manchester. Elle se maria à l'âge de 20 ans à peu près et eut deux enfants. Quand ses enfants eurent huit et dix ans, son mari la quitta. Ils divorcèrent ensuite. Deux ou trois ans après le divorce, elle se remaria. C'était aussi un deuxième mariage pour son nouveau mari dont la première femme était morte. A l'époque de mon interview, ils vivaient avec 4 enfants, dans une maison. Deux enfants étaient issus de son premier mariage, les deux autres du premier mariage de son mari. Il était plus âgé qu'elle. J'aimerais attirer l'attention sur la relation de Mary avec ses beaux-parents. Elle avait trois séries de beaux-parents et avait établi des relations significatives avec tous. Il y avait, tout d'abord, ses premiers beaux-parents, notamment les parents de son premier mari. Elle s'était toujours bien entendue avec eux durant le mariage. Ils l'avaient soutenue quand le premier mariage s'était terminé. Ils l'avaient aidée à s'occuper des enfants et la bonne relation avait continué après le deuxième mariage.

Son second mari avait une très vieille mère, qui avait habité avec lui et dont il s'occupait. Cette mère fit partie du nouveau ménage et Mary s'occupa aussi de la vieille dame jusqu'à la mort de celle-ci. C'était donc sa deuxième belle-mère. Le second mari avait lui aussi continué à entretenir des relations avec le père de sa femme décédée, ce qui permit à

Mary de faire connaissance de l'ex-beau-père de son second mari. Elle était très affectueuse avec lui. Elle avait donc trois séries différentes de beaux-parents. Elle s'entendait bien avec chacun d'eux et au moment de l'interview elle aidait à soigner son premier beau-père (c.-à-d. le père de son premier mari) qui venait d'avoir une attaque.

Ceci est l'histoire d'une seule personne. C'est la description d'une situation peu commune. Je ne prétends pas que ceci se passe d'ordinaire dans le Royaume-Uni. C'est une histoire qui peut arriver et qui arrive effectivement. Certaines personnes peuvent ainsi vivre l'histoire de relations qui sont restées bonnes au fil des années : ces personnes s'aiment bien, elles ont appris à se connaître et il est arrivé qu'elles se soient aidées. L'aide venait tantôt d'une part, tantôt de l'autre. C'est ainsi que les relations deviennent significatives. Un instantané de cette histoire donnerait le récit suivant : "La famille de Mary est vraiment particulière. Elle a trois séries de beaux-parents". En Grande-Bretagne, on ne prête habituellement pas beaucoup d'attention aux beaux-parents. La tradition en la matière n'est pas fortement ancrée. Cette situation semble donc bizarre. En fait, ce qui se passe, c'est que Mary, à titre tout à fait personnel, a effectué des choix, basés sur des relations d'affinité durable.

Il faudrait saluer les situations permettant aux gens de faire des choix, de faire continuer ou non des relations, selon le cas. Je pourrais vous citer de nombreux exemples de personnes divorcées et remariées, qui n'ont plus aucun contact avec leur ex-belle-famille. Car tel fut leur choix. Une vue d'ensemble des décisions que les gens prennent - quand ils peuvent choisir - montre une diversité peu commune. Il est évident qu'on en arrive à des modèles de famille très hétéroclites. Ceci dit, et pour en revenir à mon point de départ, je crois qu'il ne faut pas essayer d'imposer un modèle-type de la famille. Ce n'est du ressort d'aucune organisation internationale.

Pour le dire autrement, d'une manière plus positive (je formulerai par la même occasion ma troisième recommandation), je dirais que les N.U., en tant que partie intégrante de l'Année de la Famille, devraient inciter les gouvernements à soutenir différents types de vie familiale, selon leur émergence dans les pays respectifs. Il faut les inciter à encourager la diversité et à la saluer. Les gouvernements devraient, minimalement, être encouragés à ce que leurs politiques de la famille soient neutres à l'égard des différents types de famille. J'illustrerai mon point de vue en parlant d'un autre sujet, peu abordé ici, c.-à-d. la migration. Il y a de nombreux pays où les mouvements migratoires ont amené différentes cultures à se côtoyer tout en ayant, de par leur histoire respective, des modèles de familles fort différentes. Le contexte

britannique en est un exemple. Quand on y parle de 'la famille britannique', les gens en sont toujours à voir un modèle particulier de la famille blanche, alors que la Grande-Bretagne est aujourd'hui, indubitablement, une société multiculturelle et multi-ethnique. Ceci renforce l'argument, énoncé plus haut, notamment qu'il faut que les gouvernements élaborent des politiques dont les effets sont neutres par rapport aux différentes formes de vie de famille.

Le père en point de mire

Lily BOEYKENS

Introduction

Au cours de la conférence plusieurs remarques pertinentes ont été faites et des théories formulées sur le père et son rôle dans la famille et dans la société. Ce qui suit a pour but de présenter une version condensée des observations et propositions les plus pénétrantes à ce sujet. Voilà pourquoi j'ai souvent recours aux propos mêmes des orateurs.

Nous devons parler de la famille en tant qu'institution morale et idéologique d'une part, ainsi que du foyer en tant qu'unité de vie familiale d'autre part.

La famille en Europe occidentale présente une situation plus complexe : plusieurs facteurs-clés nous donnent une compréhension des changements dans la vie de famille. Ainsi, par exemple, le mariage face à la cohabitation célibataire, la séparation entre la parenté et le partenariat, la séparation entre famille et foyer, le changement de la nature du divorce, etc. La famille n'est pas morte mais elle est devenue beaucoup plus complexe (Dumon).

Des recherches en Allemagne refusent le caractère mythique des hypothèses très répandues concernant la crise de la famille dans les pays industrialisés. Elles fournissent la preuve qu'il n'existe guère un refus accru des relations familiales. En revanche, de nouveaux réseaux de vie familiale sont mis à jour. Comme les membres de la famille restent dans le réseau de l'intégration sociale, il n'y a, par conséquent, pas d'isolation sociale de l'individu ni de crise fondamentale de la famille. Ceci est le résultat d'une enquête représentative en Allemagne de l'Ouest (1988), incluant une participation de 10.000 individus (Krüsselberg).

Les conséquences de tout ceci sont visibles dans les faits suivants : les rôles des hommes et des femmes sont devenus interchangeables, l'apparition du 'nouveau père' et de familles d'enfants; la transformation de l'état dit de bien-être en une société de prise en charge, etc. (Dumon).

Nous observons une multiplicité de formes nouvelles de familles, consécutives à des contraintes externes et aux choix personnels, comme, par exemple, le phénomène des femmes chefs de famille et celui du nombre de couples cohabitants. De nouveaux liens positifs non parentaux se sont créés entre amis et voisins sur une base communautaire. Le grand

nombre de divorces a donné lieu à l'apparition d'une famille nouvelle ou à de nouvelles formes de dispositions parentales.

Les femmes ont acquis une plus grande confiance en elles-mêmes et, partiellement, une plus grande indépendance économique. Les obstacles qu'elles rencontrent restent toutefois nombreux.

Les femmes veulent réaliser une nouvelle sorte de partenariat avec les hommes. Tant à l'intérieur qu'en dehors de la maison, elles veulent partager les tâches d'une façon égale. A l'heure actuelle, si la famille subit des transformations qui sont liées les unes aux autres, le centre d'intérêt du rôle du père au sein de la famille revêt une grande importance. Accentuer leur rôle en tant que pères peut donner aux hommes la possibilité de trouver une identité nouvelle et d'acquérir de nouvelles valeurs (Meslem, Dumon et autres).

L'homme et la famille

Ni la paternité ni la maternité ne constituent des invariants, que ce soit dans l'espace social ou temporel. La fonction paternelle se révèle être d'une grande complexité. On pourrait discerner trois fonctions, car celles-ci se recoupent et se recouvrent sans cesse. Seulement, aucune des trois fonctions décrites ne s'impose réellement à l'homme. En effet :

1) La fonction biologique de procréer. Il arrive que les hommes adoptent et élèvent des enfants engendrés par d'autres.
2) La fonction éducative étant de transmettre le savoir à l'enfant. Beaucoup d'hommes s'en dispensent et délèguent leurs responsabilités aux femmes ou aux éducateurs professionnels.
3) Nourrir l'enfant et veiller à son bien-être matériel. Après la rupture entre les parents, les pères souvent se déresponsabilisent, ce qui a pour conséquence qu'ils perdent progressivement le contact avec l'ex-conjoint et avec les enfants, et résulte dans le non-paiement total des créances alimentaires.

La relation parentale ne se trouve pas nécessairement modifiée par la rupture. L'abandon financier et psychologique des pères est favorisé par :

1) un mariage éphémère (moins de 5 ans).
2) un mariage traditionnel fondé sur un cloisonnement des rôles sexuels et familiaux.
3) la prédominance de mauvaises relations entre les ex-époux. L'engagement dans une nouvelle relation n'a pas une influence directe sur la régularité du paiement.
4) l'appartenance à certains groupes sociaux : les classes moyennes scolarisées sont meilleurs payeurs que d'autres (comme les ouvriers, employés et indépendants).

Les femmes qui ont des ressources scolaires, sociales et culturelles sont capables de convertir leurs atouts sociaux en valeurs monnayables dans leur vie conjugale. Le développement d'une organisation familiale de type associatif facilitera la négociation du conflit conjugal et le maintien des relations avec le père des enfants.

Par opposition, les femmes qui, pour leur survie et celle de leurs enfants, dépendent du paiement des pensions alimentaires, ne les reçoivent pas. Souvent sans emploi, avec de nombreux enfants à charge, ces femmes vivent dans un isolement relationnel certain. Elles sont en effet plus nombreuses à déclarer de ne disposer d'aucune aide, ni de leur famille, ni de leurs réseaux d'amitiés. Retranchées dans leur solitude, elles deviennent même incapables de développer des stratégies de revendication (Bawin, Kuuskoski).

Des décisions politiques doivent être envisagées

On est un père ou une mère à proportion de sa propre histoire. L'intérêt de l'enfant, économique ou psycho-affectif, réside dans l'ensemble des conditions sociales de production d'un individu.

Sur le plan psychologique, on a commencé, il y a quelque 20 années, à accorder dans la littérature de psychologie plus d'attention au père. Le modèle de famille moderne a surgi à partir des années 60. A cette époque, la recherche interrogeait seulement des mères de familles traditionnelles biparentales. Fait étrange, ni les enfants, ni le père même n'ont été interrogés.

Dans les années 70-80, il apparaît un nouveau modèle de famille dans lequel on souligne l'importance égale des pères et des mères dans le développement de leurs enfants. On peut distinguer ici diverses directions avec chacune un accent spécifique. Ainsi, il y a :

1) l'engagement journalier du père dans la charge, les jeux et les interactions avec l'école de l'enfant. Cet engagement n'a d'effets positifs que lorsqu'il répond à un choix des deux parents (le père et la mère) et lorsqu'il correspond au système de valeurs établi au sein de la famille (Ponjaert, Compernolle).
2) des différences entre la relation/les interactions mère-enfant et père-enfant. Ces différences sont déterminées par des facteurs culturels. Il apparaît, à l'heure actuelle, que bon nombre d'hommes découvrent plus dans la vie de famille que ceci n'a été le cas des siècles durant (Compernolle, Edgar).

Une étude très récente (Duindam, 1991) démontre que l'importance de la fonction d'exemple du père et de la mère n'est pas seulement grande pendant les années d'enfance, mais aussi et peut-être surtout pendant

l'adolescence. Le fait que, pendant les années d'enfance, la mère est pratiquement le seul modèle de rôle, a des conséquences sur le développement de l'identité sexuelle des filles, mais encore davantage sur celui des garçons. Quand la mère travaille à l'extérieur, ceci aura le plus souvent un effet positif sur le comportement ultérieur des filles, ne fût-ce qu'en termes d'aspiration à l'autonomie. Le fils, pendant l'adolescence, arrive à la conclusion qu'il est un être sexuellement différent de sa mère. A cause d'une idée abstraite ou absente, ou d'un exemple de masculinité, le fils doit passer une lourde période de rupture et de discontinuité dans ses processus d'apprentissage psychologique et affectif. A cause de l'incertitude concernant son identité sexuelle, il finit par réagir et adopter une attitude hostile face à tout ce qui est féminin.

On prévoit que les garçons qui grandissent avec des accords plus symétriques entre père et mère seront moins sexistes, étant donné qu'ils ne ressentent pas le besoin urgent de prouver leur masculinité.

Plusieurs études démontrent dès lors que le rôle du père est extrêmement important dans l'évolution du fils (contrairement à Ponjaert, qui dit que ceci n'est pas encore prouvé). Il est prouvé aussi, effectivement, que le fait que la mère travaille à l'extérieur a moins d'influence auprès des garçons qu'auprès des filles. Seule la présence du père au sein de la famille a des conséquences sur les processus d'identification.

En parlant de l'homme comme la personne qui prend en charge les enfants, il y a lieu de tenir compte de la socialisation duale que vit l'enfant. En effet, beaucoup d'enfants sont familiarisés déjà très tôt avec l'une ou l'autre forme de charge autre qu'externe. Ainsi, par exemple, à partir de l'âge de trois ans, la plupart des enfants sont mis en contact avec l'un ou l'autre type d'accueil préscolaire. Tous ces services occupent une place importante dans la vie de chaque jour (plusieurs orateurs).

Il faut également prêter attention aux familles dans lesquelles l'enfant vit ensemble avec son père biologique et, d'un autre côté, au nombre croissant d'enfants vivant dans des familles monoparentales, avec ou sans beau-père.

Là où les enfants vivent ensemble avec le père biologique, l'engagement et la charge de ce dernier sont fortement liés à son engagement professionnel. Très peu de pères (à l'exception de la Suède) acceptent un travail à mi-temps ou un congé parental et moins encore prennent congé pour garder les enfants malades. L'engagement des hommes dans la famille (tant vers les enfants que vers les tâches ménagères) reste limité au rôle d'assistant (Ponjaert, Kuuskoski, Duindam, Edgar et autres).

En dehors de la famille, les hommes ne jouent qu'un rôle très marginal dans la vie de jeunes enfants. Plus les enfants sont jeunes, moins les hommes participent dans les activités scolaires ou parascolaires.

Un plus grand engagement de l'homme dans la charge des enfants est-il souhaité ? A ce sujet, il existe très peu de recherches (Moss, Ponjaert et Duindam).

On estime toutefois qu'une plus grande participation de l'homme dans la charge et l'éducation des enfants entraîne un plus grand potentiel de possibilités relationnelles. Pour l'homme, cette plus grande participation entraîne des expériences nouvelles et enrichissantes (Moss et Compernolle).

Pour la femme, cette participation semble être une condition sine qua non pour arriver à une combinaison harmonieuse entre la vie familiale et la vie professionnelle. Il ressort d'études américaines qu'elle profiterait également à la vie familiale en raison d'une chance accrue de bonheur entre les partenaires et d'une diminution des tensions.

Important pour les mesures politiques

Tant que l'accueil des enfants sera organisé dans la perspective de 'la charge maternelle' et non sous le signe de 'la charge paternelle', tant que l'on ne comprendra pas que les congés paternel et parental sont d'une importance capitale, et tant qu'il existera un manque total de mesures pour appuyer et encourager les hommes à participer davantage dans la vie de famille, mais aussi dans toutes les formes de charge des enfants dans la société (donc en dehors de la famille), l'interaction entre hommes et enfants restera défectueuse, et le rôle nécessaire de complémentarité entre homme et femme continuera à boiter (Kuuskoski, Duindam, Compernolle, Edgar).

Tendances, modèles et questions d'emploi

La tendance principale, et à long terme, ayant un effet fondamental sur les rôles des hommes et des femmes, est l'accroissement marqué de la participation des femmes au marché de l'emploi. Au cours des années 80, la part des femmes dans le total de l'emploi a augmenté dans tous les Etats de la Communauté. Cet accroissement dans l'activité féminine était dû, dans une grande mesure, à l'augmentation des emplois à temps partiel dans le secteur des services. Les femmes constituent une ressource sous-utilisée dans une époque où la population active se réduit suite à une baisse continuelle de la fertilité, ainsi qu'à une entrée plus tardive des jeunes gens dans le circuit du travail, comme conséquence des plus

longues périodes de formation, et d'autre part des sorties plus précoces du marché de l'emploi par la baisse de l'âge de la retraite.

Au sujet du groupe d'Etats post-socialistes, le professeur K. Boh expliqua ce qui suit. Lors de l'ancien régime socialiste, 45 à 50 % de la main-d'oeuvre était constituée de femmes, qui étaient mariées dans 80 à 90 % des cas. Des raisons invoquées, les raisons financières étaient parmi les plus importantes, mais ne représentaient pas la seule motivation d'accepter un emploi. Après l'effondrement du régime, les changements sont, pour ainsi dire, survenus du jour au lendemain. La certitude d'occuper un emploi disparut et des travaux secondaires ne sont plus disponibles. Des réformes économiques récentes, pour lesquelles ces sociétés n'ont pas été préparées, rencontrent des situations économique et sociale extrêmement difficiles.

Un chômage accru, qui affecte tant les hommes que les femmes, entraînera des changements dans les structures familiales. Il est à prévoir que, pour une certaine période, un seul pourvoyeur de revenu, qui ne sera pas nécessairement le mari, soutiendra la famille. Il y aura un plus grand nombre de familles avec la femme-mère en tant que seul 'gagne-pain', avec un père chômeur. Ceci peut engendrer des changements significatifs dans les rôles liés aux sexes, ainsi qu'une répartition dans le travail domestique. Les chances de garder son emploi ou de se remettre au travail pourraient même être plus grandes pour les femmes que pour les hommes. Bien entendu, le danger que les femmes seront de plus en plus employées dans le 'travail au noir' sera d'autant plus réel.

Comme conséquence de cette situation, la discussion est ouverte entre ceux qui veulent rappeler aux femmes leur 'rôle naturel' comme femmes et mères et ceux qui veulent créer un climat social sans discrimination des femmes (en défense des arguments féministes). Il est trop tôt pour évaluer la force de l'influence de ces deux tendances.

Les changements démographiques en Europe orientale et centrale suivent les tendances d'autres pays européens. La baisse des naissances a été observée dans toute la région et cela en dépit d'une politique active de population. Compte tenu de la forte récession économique et de la situation politique instable, on peut d'ailleurs s'attendre à une baisse accélérée des naissances, ce qui à long terme aura certes des effets sur le développement des structures familiales.

Changement éducationnel

Avec l'accroissement en proportion des femmes acquérant un niveau d'éducation plus élevé (troisième niveau), les femmes peuvent également représenter une ressource qualitative sous-utilisée. Dans toute la

communauté, l'égalité entre les sexes dans l'éducation au niveau secondaire a été atteinte vers la fin des années 70. Des différences selon les sexes persistent toujours au niveau tertiaire, mais sont en voie de diminution (Meslem, Kiernan et Masui).

Travail à plein temps contre travail à temps partiel (Kiernan, Kuuskoski, Edgar)

Une fois intégrées au circuit du travail, les trajectoires d'emploi des hommes et des femmes se distinguent par deux caractéristiques principales : il est nettement moins probable que les femmes aient des carrières professionnelles continues et il y a plus de chances qu'elles travaillent à temps partiel. Ces différences sont essentiellement une conséquence directe de la maternité. Les revenus des femmes sont généralement inférieurs à ceux des hommes. Une raison souvent invoquée pour les salaires plus bas des femmes est le temps passé en dehors du marché du travail, associé avec le fait d'avoir des enfants et toutes les conséquences y liées, telles que l'interruption de l'expérience et la perte d'ancienneté. Si les femmes avaient de plus en plus des carrières continues, alors, toutes choses égales, les différences des salaires entre hommes et femmes devraient diminuer et les possibilités de promotion pour les femmes augmenter.

La demande accrue de main-d'oeuvre féminine et l'expansion continue du secteur des services de l'économie peuvent mener à un nivellement des différences qui existent couramment entre les carrières professionnelles des hommes et celles des femmes. Etant donné le volume réduit de la cohorte nommée 'baby bust', les femmes instruites de cette génération pourraient également être les premières à gagner davantage qu'un accès de pure forme à des positions élitaires. La majorité des emplois de service offrent déjà de meilleures opportunités aux femmes, les exceptions notables étant les domaines plus technologique et scientifique.

Changement dans les attitudes et les rôles liés aux sexes

De telles tendances suggèrent que l'engagement au marché de l'emploi des hommes et des femmes deviendra de plus en plus similaire au fur et à mesure que nous nous approchons du millénaire suivant. Cette évidence marque également un changement clair dans les attitudes liées aux sexes. En 1987, l'étude Eurobaromètre enquêta sur la répartition des rôles au sein de la famille. Dans tous les pays de la CE, le choix des rôles traditionnels de la femme de ménage et de l'homme 'gagne-pain' obtient le suffrage le plus bas avec seulement 25 % des personnes interrogées,

qui déclaraient que cette formule correspondait de plus près à leur idée de la famille. 41 % préconisait une vision égalitaire du travail et 29 % appuyait l'option intermédiaire.

Des maris de femmes, travaillant à l'extérieur, ne partagent pas de façon égale la charge des enfants et les tâches ménagères (Kiernan, Edgar).

Des femmes avec un emploi à temps plein semblent recevoir plus d'aide de leurs maris que celles qui travaillent à temps partiel ou ne sont pas employées en dehors de la maison. Travailler à temps partiel semble être la pire position : elle cumule les désavantages de travailler à l'extérieur et ceux de ne pas être employé.

Surveiller les enfants semble être une activité plus populaire chez les pères qu'assurer les tâches ménagères de routine, où ils assument seulement un rôle d'assistant. Jusqu'à présent, peu d'entre eux partagent les responsabilités et les tâches domestiques. Le travail peut être contraignant pour la vie de famille en limitant le temps disponible pour les tâches familiales, les activités et les interactions entre les membres de la famille. De même, la famille avec ses obligations et responsabilités peut intervenir comme une contrainte sur la participation au monde du travail ou sur l'exécution du travail.

L'enquête Eurobaromètre 1990 suggère que si hommes et femmes dans la Communauté avaient à faire un choix complètement libre, environ 8 femmes sur 10 et 4 hommes sur 10 préféreraient ne pas travailler à plein temps quand leurs enfants sont au-dessous de l'âge scolaire.

Relations entre hommes et femmes âgés

La polarité personnes jeunes/personnes âgées doit être élaborée dans chaque phase de développement au cours de la vie. Une grande partie du développement individuel doit être négociée au sein de la famille.

En Occident, nous parlons de la famille 'perche', c'est-à-dire, d'une famille étendue au niveau vertical de quatre ou même six générations, qui remplace la famille étendue au niveau horizontal. Par cette extension verticale de la famille, plus de couples ont la possibilité de survivre ensemble jusqu'à la période du 'nid vide'. Pour un couple où l'éducation des enfants et la génération des revenus sont nettement séparées, au moment d'atteindre la période du 'nid vide', la survie commune peut contenir deux pièges : le couple peut se désunir et, dans le même sens, terminer par avoir des besoins de développement différents.

Nous devons examiner quel type de relations antérieures contribue avec plus d'efficacité à la solidarité à un âge avancé. Par exemple, les relations parent-enfant sont en train de changer comme conséquence de la

survie commune prolongée. Les grands-parents peuvent avoir moins de difficultés que les parents à développer de nouvelles relations avec leurs petits-enfants quand ceux-ci grandissent. Une bonne communication et relation avec les membres plus jeunes de la famille devient de plus en plus importante (Donelan, Compernolle).

Prise en charge par la famille ou par la femme ?

La charge commune semble être rare. En effet, ce sont les femmes qui se trouvent responsables de prendre en charge le nombre croissant des personnes âgées. Les personnes de 80 ans et plus, pour la plupart nécessiteuses de soins, constituent le groupe de population qui, proportionnellement, s'accroît le plus vite au monde (Donelan, Dumon).

Une question associée au vieillissement de la population est de savoir si les femmes continueront à prendre en charge des membres de la famille plus âgés comme elles l'ont fait dans le passé. Les générations de femmes qui ont réclamé des équipements pour la garde de leurs enfants, pourraient bien aussi demander des facilités de prise en charge des personnes âgées, ainsi qu'une législation appropriée qui facilite la conciliation de l'emploi et de la famille (tant pour les hommes que pour les femmes) (Kiernan).

Conclusion

En conclusion, le débat des années 70 était centré autour du changement du rôle des femmes dans la société, celui des années 80 sur le changement des rôles des hommes et des femmes. Tandis que nous avançons vers le prochain millénaire, il y a une prise de conscience grandissante de ce que le problème fondamental n'est pas le changement des rôles respectifs des hommes et des femmes mais la nature des relations entre travail et vie de famille.

Des changements dans la législation, une participation accrue sur le marché du travail, un engagement vers l'égalité des chances et des programmes d'action donnent l'impression qu'un progrès considérable a été fait dans la poursuite de l'indépendance et de l'égalité pour les femmes. Cependant, il peut y avoir un fossé entre la réalité et la perception de l'indépendance et de l'égalité des femmes. La largeur de ce fossé peut varier considérablement selon les pays et la rapidité avec laquelle ce fossé se comble est aussi variable.

Jeter un pont sur ce qui divise hommes et femmes pour créer un monde vraiment équitable tant public que privé demandera certainement un temps très long. Mais le progrès est en marche.

Rapport des ateliers

Les enfants de moins de 12 ans

Fred DEVEN

Situation

Dans son introduction, ce sont les hommes en tant que 'soignants' que Peter Moss a mis en évidence. C'est assez étonnant puisque les soins aux jeunes enfants sont d'habitude associés aux femmes. C'est moins étonnant si l'on sait que l'aspect 'soignant' des hommes est un paramètre important dans la deuxième phase du programme de travail du réseau 'Accueil des enfants' de la CEE dont Moss assure la coordination.

La plupart des participants en ont tenu compte. C'est pourquoi je fais référence ici à deux publications d'ensemble, concernant l'accueil externe des enfants. Ces publications illustrent la situation dans quelques pays occidentaux (Melhuish & Moss, 1991) et dans quelques cultures (Lamb e.a., 1992).

La composition essentiellement 'occidentale' du groupe se reflète indubitablement dans les thèmes de discussion et dans le type de recherche citée.

Les hommes en tant que père

Dans les pays occidentaux, la paternité a connu une 'ascension' sociale au début des années 80 (cfr. les 'nouveaux' pères). Un nombre accru de publications et un intérêt de la recherche en la matière en sont le reflet.

En Suède, l'expérience semble montrer que la mise en pratique effective du congé de paternité dépend davantage de mesures politiques que d'un quelconque discours moral. On assiste à une hausse du nombre de congés de paternité quand une grande partie du temps libre est consacrée à la famille et est centrée sur l'enfant.

Deux des participants se réfèrent à une étude suédoise qui fait mention de réactions négatives de collègues de bureau masculins. On s'interroge aussi sur l'attitude des syndicats en matière de congés de paternité puisqu'il y a des prises de position différentes, selon qu'il s'agit d'ouvriers ou d'employés.

Une attitude plus impliquée des pères, des aptitudes communicationnelles meilleures favoriseraient une approche moins autoritaire et une protection accrue contre la maltraitance d'enfants. Néanmoins, le père 'autoritaire' n'a pas seulement des aspects négatifs.

On insiste sur la valeur positive de la dimension de guidance (le cadre normatif).

Dans ce contexte, on se pose la question de savoir quelles sont les bénéfices de la paternité pour les hommes. Comparé à la maternité, les données sont maigres.

Y a-t-il des recherches en cours sur la situation de ménages où le père (qui a la garde) habite avec son (ses) enfant(s) dont il s'occupe quotidiennement ?

Les hommes 'gardiens' d'enfants

A l'exception sans doute de la Scandinavie, l'accueil externe des enfants est encore essentiellement aux mains des femmes. A la perspective d'une participation accrue des hommes dans l'accueil externe de jeunes enfants, une participante formule des réserves portant sur l'emploi. Ce secteur, surtout féminin, risque d'être 'enlevé' aux femmes. Elle plaide en faveur d'un éventuel mécanisme de compensation, notamment la garantie proportionnelle d'emplois destinés aux femmes dans des secteurs traditionnellement masculins.

La perspective de l'enfant

Dans les cas de garde partagée, il arrive que des enfants fassent la navette entre les deux ménages de ses parents, et ce pour autant que le contact avec le père ne s'estompe pas au fil des ans (comme le montre une étude longitudinale australienne), surtout en cas de remariage du père.

Plus généralement, on se demande si dans de tels cas, l'enfant pourrait faire valoir son propre point de vue et ses propres préférences. A partir de quel âge ? Comment l'enfant arrivera-t-il à assimiler au mieux une expérience de vie comme le divorce de ses parents ? Au Danemark, la Commune est tenue de désigner une personne qui garantit et défend les intérêts de l'enfant.

Après le divorce, dans le cas de garde partagée, on insiste sur l'importance d'un processus de médiation.

Le rôle des grands-parents

Le rôle des grands-parents est également abordé. La recherche en psychologie fait apparaître que pour les enfants de cinq ans, les grands-parents sont des personnages très importants de la famille. Dans le portrait de la famille idéale, ils sont plus fréquemment mentionnés que les autres adultes.

En ce qui concerne l'accueil externe des enfants, il semble cependant que les grands-parents (mais en fait surtout la grand-mère) soient de plus

en plus pris eux aussi par des activités professionnelles. Ils ne sont donc pas disponibles pendant la journée.

Des études aux Etats-Unis font apparaître que les hommes retraités considèrent leur rôle de père comme le plus important.

Recommandations

Les discussions du groupe n'ont pas débouché sur la formulation de recommandations. On propose cependant de suivre la recommandation du Conseil des Communautés Européennes concernant l'accueil des enfants (92/241/CEE).

Références

Le "Réseau CEE - Accueil des enfants et autres mesures permettant aux hommes et aux femmes de concilier les tâches ménagères et professionnelles -" fonctionne dans le cadre du 3ième Programme 'Chances Egales pour les Hommes et les Femmes' (1991-1995)

Melhuish, EC, & Moss, P. *Day care for young children*. International Perspectives. Londres/NY, Tavistock/Routledge, 1991.

Lamb, ME, Steinberg KJ, Hwang C-P & Broberg AG (eds) *Child Care in context*. Hillsdale NJ, Lawrence Erlbaum, 1992.

Relations et attentes du groupe à l'égard des autres générations en rapport avec la famille - enfants de 12 à 18 ans

Patrick BROOS

Le groupe des femmes jouerait un rôle plus important dans la société, celui des hommes, en revanche, le suit relativement lentement dans la reprise du rôle féminin. Voilà l'assertion avec laquelle Duindam introduit son exposé, dans lequel il démontre que les femmes aux Pays-Bas motivent davantage les filles adolescentes à assumer des tâches typiquement masculines que les hommes, inversément, ne le font à l'égard de leurs fils. Il fait cette comparaison sur base de la différence de sexe entre les deux catégories : à ce sujet, la femme ne peut motiver son fils parce qu'elle entretient avec lui une relation plutôt 'sexualisée'. Le garçon se distancie dès lors de sa mère et a par là une angoisse et un dégoût de la féminité (masculinité = non-féminité). Comme solution pour ce phénomène, il propose une politique qui - tout en respectant le temps que cela exigerait - aide les pères d'aujourd'hui à changer. Le public y trouva suffisamment de matière de discussion, ce qui donna lieu à un échange international d'idées.

Les enfants de 12 à 18 ans

Dans les années '90, les garçons aux Pays-Bas dans l'enseignement secondaire restent sexistes et ne participent toujours pas au travail de ménage. Ce sont les pères de ces fils qui sont à l'origine de cette stagnation : ils n'ont pas changé eux non plus. Le groupe des femmes, en revanche, joue un plus grand 'rôle masculin' et cela à trois niveaux :

1) l'entourage immédiat
2) les normes intériorisées
3) l'identité du sexe

Le changement de la femme se manifeste le plus dans le fait qu'elle a un travail rémunéré à l'extérieur, ce qui réduit son sur-investissement dans l'éducation des enfants.

Par l'identification avec leur mère, les filles deviennent plus rapidement indépendantes, tandis que les garçons ont une relation sexualisée avec leur mère, ce qui constitue une menace pour le père. L'indépendance du garçon est liée à l'identification du sexe et il est donc plus difficile pour les garçons que pour les filles d'acquérir une identité propre, étant donné que le père est plutôt périphérique. Le garçon doit se distancier de la mère, ce qui entraîne une angoisse et un dégoût de la

féminité, et donc du sexisme et de la passivité dans le ménage. Il s'installe une grande compétitivité, là où la fille a moins besoin d'affirmation de soi.

Duindam conclut que le rôle du père est d'une grande importance pour les garçons, le père doit sortir de son rôle périphérique. Comme stratégie dans la politique, il propose une mentalité changeante des pères d'aujourd'hui. Le processus d'apprentissage que cela requiert tant pour l'homme que pour la femme sera intensif et demandera beaucoup de temps. Des facilités pour un travail à temps partiel pour les deux parents et une plus grande appréciation de l'aide sociale peuvent faciliter ce processus.

Pendant la discussion, on a souligné la grande importance des schémas changeants de comportement dictés par le rôle social. Surtout le rôle du père fut examiné : les hommes sont beaucoup moins intéressés dans les tâches 'féminines'. Le grand avantage, à savoir une bonne relation avec l'enfant, ne semble pas contrebalancer les désavantages ou semble être inconnu.

D'un autre côté, il est un fait que, souvent, des femmes avec des nouveaux-nés, ne voulant pas qu'il leur soit enlevé quelque chose, n'admettent pas que le père intéressé soit impliqué là-dedans, ce qui mène, à son tour, à un autre point de vue : pendant leur éducation, on enseigne aux femmes de s'occuper seules de leurs enfants. Pour y changer quelque chose, les pères doivent montrer aux filles que la tâche d'éducation peut être partagée. La faute est fréquemment imputée aux femmes, qui ne feraient rien pour y changer quelque chose. On pense ici, en dernière instance, au problème de l'enfance maltraitée, où le père coupable peut échapper à une partie de ses responsabilités en accusant les mères qui 'font comme si de rien n'était'.

Dans la pratique, la répartition des tâches n'est pas une sinécure. Ainsi, la Suède, pays connu comme étant progressiste en ce qui concerne les positions sociales (idées émancipatrices, principe de normalisation pour handicapés, médiateur pour enfants) n'a obtenu que de faibles résultats malgré les bonnes intentions : les femmes continuent de se charger plus du ménage que les hommes.

Une dernière intervention, surprenante, a été celle d'une représentante de l'Union Nationale des Femmes de Tunisie. Dans ce pays fut installé le 'Code du statut personnel'. Ce modèle milite pour l'égalité entre hommes et femmes, ce qui fonctionne bien dans cette région islamique et qui permet de lutter contre l'intégrisme et le fondamentalisme. Quelques-uns des droits en faveur de la femme repris

dans ce code sont : le droit à l'enseignement, au divorce ('divorce caprice') et au travail.

Conclusion

M. Duindam a avancé, lors de son exposé, un nombre considérable de points de discussion. Pour les jeunes de 12 à 18 ans, les parents sont encore très importants sur leur chemin - relativement court - vers la maturité. Dans l'exposé, il s'agissait essentiellement de l'éducation et des schémas de comportement dictés par le rôle social qui en font partie. Les enfants mêmes, dans toute cette dissertation, risquaient de sortir du point de vue, ce qui n'empêche toutefois pas que les schémas changeants des comportements dictés par le rôle social soient tout de même importants pour l'avenir de ces enfants.

Le rôle du père, tout au long de la discussion, fut remarquablement souligné. Celui-ci ne doit pas seulement changer vis-à-vis des garçons, mais aussi vis-à-vis des filles. Les pères peuvent contribuer au changement des normes intériorisées des filles, de sorte que les sentiments de culpabilité - mais aussi les accusations - de ces futures mères puissent être minimisés. Les normes relatives aux schémas de comportement dictés par le rôle social continuent toujours d'être mises en place et intériorisées de façon conventionnelle. Il y a donc là toute une mission pour les hommes qui, compte tenu de leur position actuelle - plutôt périphérique - dans l'éducation, devront changer bien des choses dans leur schéma de comportement social. Des discussions comme celle-ci sont déjà un bon pas en avant.

Relations et attentes des jeunes gens adultes à l'égard des autres générations en rapport avec la famille

Maria DE BIE

Tant dans la société occidentale que dans la société non occidentale, le contexte social et familial changeant a eu des conséquences profondes pour le groupe des 'jeunes gens adultes'. L'objet du débat n'est pas seulement les conceptions traditionnelles en vigueur sur la répartition des tâches entre hommes et femmes, mais surtout le sens même de 'jeunes gens adultes'. Dans sa signification actuelle, changeante et - selon la situation concrète - alternante, la notion de 'jeunes gens mûrs' comprend pour les jeunes gens concernés, leur famille et la société d'importantes questions de sens, qui se posent pour l'instant de façon très nette, mais auxquelles on ne trouve que difficilement une réponse.

1. Une répartition changeante des tâches entre hommes et femmes

Au niveau des 'jeunes gens adultes', la répartition changeante des tâches entre hommes et femmes est une des modifications les plus remarquées dans la famille dans la société occidentale. On ne peut toutefois parler sans plus d'une répartition des tâches 'plus équitable'. Ainsi, p.ex., on constate pour la Flandre que si "la charge globale du travail est répartie entre les sexes assez équitablement, les hommes consacrent plus de temps au travail rémunéré, tandis que les femmes se consacrent plus au ménage. Les femmes travaillant à plein temps ont un coefficient de travail plus élevé, mais beaucoup moins que la proverbiale double tâche journalière. Les femmes qui travaillent à temps plein prestent en moyenne 7h de moins que les hommes travaillant dans les mêmes conditions. Apparemment, la journée de travail des femmes est assez élastique, d'où la naissance du mythe de la double tâche journalière. Il existe toutefois une grande différence entre les données officielles et les faits. Ainsi, les femmes arrivent à grande peine à combiner le travail et le ménage.

Le travail à temps partiel est donc à peine une solution pour mieux pouvoir combiner le travail et la famille, ce travail étant relativement plus lourd que le travail à temps plein. En Belgique, la demande du travail à temps partiel émane d'ailleurs des employeurs et il s'agit dans la plupart des cas de travaux moins attirants. Il importe dès lors d'être très prudent lorsqu'on plaide en faveur du travail à temps partiel. (...)

Tant que les garçons habitent à la maison, ils sont à peine impliqués dans les tâches ménagères. Aller vivre seul et se marier après signifie

pour les hommes une augmentation continue du travail de ménage. Pour les femmes, en revanche, le nombre d'heures de travail ménager diminue lors du mariage, pour remonter à la naissance du premier enfant et dans une mesure plus grande encore à la naissance des enfants suivants. Les schémas de comportement dictés par le rôle social continuent donc de jouer un rôle important, même en Occident : tant qu'ils vivent à la maison, les garçons doivent apparemment aider peu; ils font un sérieux effort lors du mariage, effort qui s'affaiblit au fur et à mesure que plus d'enfants naissent. Le devoir d'éducation des mères à l'égard de leurs fils est donc loin d'être achevé."1)

Une étude plus détaillée à ce sujet s'impose, d'autant plus que la discussion sur la répartition des tâches entre hommes et femmes est déterminée aussi par divers éléments et surtout par l'éthique du travail en vigueur et par la position sociale des familles. Ainsi, p.ex., il est supposé que le travail à temps partiel est seulement possible dans des fonctions subalternes bien définies; pour un travail qui exige de la responsabilité, un engagement à temps plein s'imposerait. On remarque, p.ex., le stress derrière les stratégies maniées (essentiellement) par les femmes pour pouvoir combiner la famille et le travail : des stratégies telles que arriver en retard, prendre du congé (non payé) etc., ces stratégies sont efficaces à l'égard de la famille, mais peuvent causer des problèmes avec les collègues au travail. Dans certains pays, si les femmes veulent garder leur travail, elles doivent prouver qu'elles peuvent travailler aussi dur que les hommes; dans ces pays, contrairement à la Flandre, des différences pour les hommes et les femmes en ce qui concerne le temps consacré au travail rémunéré, n'existeraient pas.

Les différences dans la répartition des tâches évoluent en même temps que la position sociale des familles. C'est ainsi, p.ex., que les différences constatées pour la Flandre reflètent également la situation différente des ouvriers et des employés et qu'il existe des relations possibles entre la part dans le ménage tant des hommes que des femmes et l'évolution concrète de leur carrière respective. Des comparaisons internationales à ce sujet restent difficiles à réaliser, étant donné que la structure du marché du travail dans les différents pays est difficilement comparable.

2. La signification de 'être jeune' aujourd'hui

Une réalité courante partout dans le monde est que les jeunes (plus de 19 ans) sont mieux formés que leurs parents, mais que, suite au chômage des jeunes, ils ont moins de chances sur le marché du travail. Cette situation

est à la base de bon nombre de tensions dans la famille, étant donné que les parents attendent de leurs enfants un revenu.2)

La détermination du sens de 'jeunes mûrs' et du groupe de jeunes adultes constitue, dans les diverses sociétés, une tâche fondamentale. Dans certains pays non occidentaux, comme p.ex. l'Algérie, 80 % de la population sont des 'jeunes gens adultes' : quels sont ici les efforts nécessaires au niveau de l'enseignement, de l'emploi ... ?

Le thème du chômage de la jeunesse est valable tant pour les pays occidentaux que non occidentaux. Non seulement ce chômage est souvent très élevé, il faut également poser la question de son effet sur les attentes et les perspectives des jeunes gens.

On peut, à ce propos, relever les changements importants qui marquent le 'être jeune' de nos jours. La notion de 'jeunesse' présuppose traditionnellement une période délimitée entre 'enfant' et 'adulte'; l'idée de l'existence et du caractère propre d'une telle période délimitée n'est pourtant pas évidente et est, en ce qui concerne sa généralité, liée à l'introduction de l'enseignement obligatoire.3) La 'jeunesse' ne représente donc pas un groupe d'âge fixe bien déterminé, mais prend un sens variable en fonction des changements dans le contexte dans lequel les jeunes grandissent. La 'jeunesse' se réfère à l'organisation sociale du processus d'éducation, c.-à-d. à la manière dont les jeunes gens peuvent commencer à assumer des responsabilités propres dans une société et à participer à donner forme à ces responsabilités.4) A l'heure actuelle, la notion de la jeunesse est sujette à des modifications importantes essentiellement dans les sociétés occidentales. Là où la période de la jeunesse était traditionnellement considérée essentiellement comme une 'phase de transition' vers la maturité, elle est, à l'heure actuelle, considérée de plus en plus comme un 'stade de vie propre', où les limites tant avec l'enfance qu'avec l'âge adulte s'estompent.5) Cette dilution des limites est liée à plusieurs évolutions, à savoir :

* une indépendance socio-culturelle plus grande/précoce des jeunes
* la dépendance économique prolongée des jeunes
* des changements dans la vie de tous les jours pendant la période de jeunesse et ce notamment suite à la contradiction qui existe entre l'indépendance socio-culturelle d'une part et la dépendance économique d'autre part
* des changements dans l'expérience socio-temporelle

Une indépendance socio-culturelle plus grande/précoce des jeunes

Du point de vue socio-culturel, les jeunes gens sont incités à la responsabilité de plus en plus tôt. Le comportement des jeunes est de

moins en moins commandé par des clauses impératives et prohibitives, les décisions étant prises de plus en plus dans une atmosphère de concertation.6) On tient compte plus souvent de l'opinion des jeunes et il y a une plus grande tendance à les approcher en tant que parti majeur. On attend d'eux qu'ils fassent des choix individuels, qui supposent qu'ils soient déjà indépendants, p.ex. au niveau de l'éducation et du choix des études, de la consommation et de l'accès aux médias, de l'établissement de relations, de la mobilité...7) La présence de médias dans la plupart des familles, sous forme p.ex. de radio, de télé, de vidéo... donne accès aux jeunes à un cheminement plus large de l'information, par rapport à quoi ils peuvent relater leur propre situation, éventuellement comparer leurs propres choix; ces médias entraînent également qu'il faut délibérer avec les autres membres de la famille sur leur usage, délibération lors de laquelle les jeunes font entendre leur propre voix.

L'expérience spatiale des jeunes devient plus étendue. Une grande partie des loisirs et de l'offre commerciale s'adresse explicitement, voire même exclusivement, aux jeunes.

En même temps que l'attente d'une plus grande responsabilité, il y a celle d'un plus grand contrôle de soi de la part des jeunes. Il est supposé que les enfants soient à même de porter cette responsabilité et d'agir en conséquence, ce qui signifie que la permissivité à l'égard des jeunes ne s'entend pas dans toutes les directions : le contrôle de soi et le sens du devoir ne sont pas seulement attendus, mais ils sont aussi une exigence.

La dépendance économique prolongée des jeunes

La dépendance économique prolongée des jeunes est liée à la scolarisation prolongée d'un nombre croissant des jeunes. A l'heure actuelle, être jeune signifie donc en premier lieu : être écolier.8)

Structurellement, cette évolution s'est essentiellement intensifiée depuis le début des années quatre-vingts, lorsque le chômage des jeunes a été ressenti comme un problème aigu et lorsque différents modèles de solution et des mesures de l'Etat ont été conçus pour lutter contre ce type de chômage. Ces évolutions ont profondément changé la relation structurelle des jeunes par rapport au marché de l'emploi et ont établi un moratoire de jeunesse effectif.9) Ceci se manifeste particulièrement dans l'accès fort retardé des jeunes au marché de l'emploi (cf. prolongation de l'obligation scolaire, prolongation des temps d'attente, introduction des allocations d'attente...) et dans les changements que l'on peut constater dans la stabilité et la qualité de l'emploi des jeunes.10)

Changements dans la vie de tous les jours pendant la période de jeunesse

Ces évolutions modifient la vie quotidienne -c.-à-d. le contexte matériel, social et mental11) - durant la période de jeunesse, notamment :

- la définition de 'être jeune' comme 'être écolier' signifie que les jeunes passent une plus longue période avec 'leurs semblables'. 'Etre jeune' se réalise ainsi dans un réseau de personnes du même âge; on parle de 'scènes de jeunesse' (les espaces propres que les jeunes s'accaparent) et de 'cultures de jeunesse' (des comportements que l'on décrit comme étant spécifiques à - certains groupes de - jeunes gens). Le 'peer group', le groupe des personnes du même âge, n'en devient que plus important.
- la dépendance économique prolongée est contradictoire avec l'indépendance socio-culturelle plus grande/précoce, ce qui peut mener à des conflits, surtout entre parents et enfants.
- les expériences des jeunes en ce qui concerne les choix individuels et la liberté d'action se situent dans un domaine limité. C'est une des raisons aussi pour lesquelles les jeunes insistent et revendiquent le temps libre.
- en comparaison d'il y a quelques décennies, c'est surtout dans le domaine de l'établissement de relations que l'on constate d'importantes modifications. L'éloignement spatial du milieu parental n'est plus une transition évidente vers une nouvelle famille propre ou un changement justifié par le travail ou les études. Même si ce ne sont pas tous les jeunes (occidentaux) qui font déjà très tôt le pas d'aller vivre seul ou à deux, la discussion là-dessus est réelle et est menée comme une discussion sur une décision individuelle du jeune, sur base d'une motivation propre et intrinsèque.

Changements de l'expérience socio-temporelle

Finalement, on attire l'attention sur l'expérience socio-temporelle par laquelle les jeunes sont influencés pour l'orientation de leur vie.

L'expérience du rapport entre l'avenir et le présent a changé, dans ce sens que l'avenir semble de plus en plus être déterminé par les décisions qui sont prises dans le présent, sans que les individus ne puissent y exercer une influence quelconque. On se réfère ici essentiellement à la course aux armements et aux rapports nord-sud, aux évolutions technologiques (et leurs répercussions sur l'organisation du travail), ainsi qu'aux discussions écologiques.

Dans le prolongement de ceci, on constate que, au niveau social, c'est à peine si l'on tient compte des enfants et des jeunes sur le plan politique.

Ceci se manifeste dans le fait qu'aux sujets intéressant les enfants et les jeunes (p.ex. le droit au travail, une circulation sûre, la possibilité de jouer...) il n'est pas accordé, du point de vue social, une attention prioritaire, ainsi que dans la perspective du temps de laquelle les discussions politiques sont généralement menées : des considérations à court terme y semblent souvent primer sur des considérations à long terme, là où ces dernières influencent tout de même profondément les perspectives d'avenir des jeunes gens.12) Ainsi p.ex., on constate que, contrairement, p.ex. à la fin du dix-neuvième siècle et à la période de l'entre-deux guerres, le chômage des jeunes est considéré comme un problème du marché plutôt que comme une défaillance pédagogique fondamentale.13) Jusqu'à présent, on sait peu de choses sur la façon dont les jeunes vivent ces changements sous le statut de la jeunesse. Des études à ce sujet sont rares.

Ce que nous pouvons pourtant admettre, c'est que 'devenir adulte' est devenu plus difficile : à l'heure actuelle, les jeunes grandissent "dans une contradiction assez obscure, mais lourde de conséquences. D'une part, la jeunesse - tout comme auparavant - est confrontée à un problème de statut typique de leur âge : du point de vue économique, ils dépendent encore soit directement des adultes, soit de l'Etat (allocations). Sur le plan de la politique de l'emploi, ils ne se sont pas encore établis et ils n'ont, pas encore en règle générale, de famille propre. D'autre part, ce 'pas encore' - une définition négative du statut - n'a plus une signification sociale positive visible, telle qu'elle s'exprimait dans le temps dans les perspectives d'avenir".14) Du point de vue socio-culturel, et particulièrement sur le plan du loisir, il s'est créé en revanche une situation dans laquelle les jeunes peuvent disposer plus tôt des droits et des chances qui, auparavant, étaient réservés aux adultes, situation à laquelle le circuit commercial a habilement répondu.15) Là aussi, la comparaison parmi les divers pays n'est pas simple. Pour l'Occident p.ex., la règle est que de plus en plus de jeunes vont cohabiter, tandis que dans d'autres pays - p.ex. l'Argentine - la tendance est que les jeunes habitent très longtemps - et souvent même plus longtemps que les parents ne le souhaitent - dans la maison parentale.

3. Education familiale

Les contenus possibles très différents de la notion 'jeunes gens mûrs' obligent à donner une priorité claire et nette à la relation entre éducation

et culture.16) Sur ce plan, on plaide également en faveur d'une politique systématique de planning familial et d'éducation de vie en famille, ainsi que pour une bonne législation. Au plan international, différents modèles peuvent être comparés à ce sujet, en tenant compte toutefois que 'l'éducation de vie en famille doit toujours tenir compte des spécificités culturelles et religieuses des différents peuples et de la dignité de la personne humaine'.17)

Cette conclusion rejoint un certain nombre de questions dans la relation entre adultes et enfants, notamment :

- que se passe-t-il lorsque les jeunes refusent de suivre les chemins professionnels que des personnes plus âgées leur présentent ?
- que se passe-t-il lorsque les jeunes refusent de suivre les modèles sexuels que les adultes leur présentent ?

Les deux questions contiennent des zones de tension centrales dans la relation jeunes-adultes, des zones de tension qui doivent être intégrées dans l'éducation familiale de chaque pays.

Le plaidoyer 'laisser aux jeunes le droit de commettre leurs propres erreurs' exige dès lors le développement d'une vision basée sur la manière dont les jeunes gens, compte tenu de leurs possibilités et de leur situation familiale, peuvent entrer dans les modèles de vie sociale en vigueur et comment ils peuvent contribuer à y donner forme. Une telle vision de développement implique que la discussion soit tenue sur la façon dont les jeunes, notamment partant de leur situation (position) sociale de leur milieu familial, manient l'offre de socialisation en vigueur dans la société. Ceci amène une discussion sur, d'une part, la politique de jeunesse et, d'autre part, sur la société telle qu'elle se développe actuellement (politique sociale).

Une politique de la jeunesse sous-entend un engagement de la société toute entière vis-à-vis des jeunes, dans le sens d'une défense 'du droit, de l'espace et du respect'. "Le droit signifie notamment le droit d'intégrité personnelle, tout comme pour les adultes18), le droit de bonnes prévisions, même quand on n'a pas de problèmes, mais aussi: le droit à l'avenir.

L'espace, tant dans le sens matériel que psychologique. L'espace pour grandir, pour jouer, mais aussi l'espace pour s'orienter sur la société, autrement que seulement par les médias affamés. Un espace émotionnel aussi pour se développer en tant qu'individus indépendants signifie plus que l'accomplissement d'un idéal parental", ou d'un idéal de société occidentale.

"Et pour terminer, le respect ... Le respect des enfants et des jeunes signifie en premier lieu que leur existence constitue un élément de culture

'valable', qu'ils sont plus qu'un seul capital social. Le respect signifie en plus que les enfants et les jeunes sont pris au sérieux, en tant qu'individus, mais aussi en tant que groupe qui symbolise la survivance de la société".19)

Le développement d'une vision sur la politique sociale va de pair avec une réflexion sur la façon dont cette société se développe. Un des développements les plus fondamentaux - tant dans la société occidentale que dans les rapports nord-sud - est dans tous les cas ce qui est marqué comme la 'scission en deux' de la société, c.-à-d. la distinction de plus en plus nette entre les actifs et les non-actifs. L'organisation actuelle de la société fait qu'une partie importante de la population - selon des estimations pour les sociétés occidentales de 6 à 25 % - risque littéralement de devenir superflue : le désemploi permanent et le superflu économique permanent en combinaison avec l'exclusion sociale.20) Dans cette optique, il est nécessaire de voir dans quels processus de thématisation les jeunes sont saisis, c.-à-d. qu'il faut vérifier si et, dans le cas échéant, comment des problèmes sociaux sont transmis (également) vers les jeunes et si cette transmission est bel et bien opérationnelle.

Pour les jeunes adultes et pour les éducateurs, ce qui importe, c'est la curiosité de connaître ces évolutions - souvent impénétrables -, leur propre rôle là-dedans, ce qui peut être réalisé dans les diverses institutions qui entourent les jeunes et ce qui mérite quelque distance critique. Rendre possible et soutenir ce large intérêt sera une mission importante pour l'avenir et pour toute société démocratique.

Références

1) M. Van Haegendoren, *La famille : structures sociales et législation*, conférence CIF, Familles en mutation dans une société en mutation, Bruxelles, 8-10 février 1992

2) M. Van Haegendoren, o.c.

3) E. Verhellen, *Jeugdbescherming en jeugdbeschermingsrecht*, Antwerpen, Kluwer rechtswetenschappen, 1988, p. 6 et suiv. La question reste ouverte, à savoir s'il s'agit ici d'une modification fondamentale dans l'attitude vis-à-vis des enfants ou plutôt d'un glissement dans la nature de celle-ci. Ce thème fut activement débattu, notamment suite à la publication de l'oeuvre de Ph. Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Librairie Plon, 1960, voir

F. Simon & D. van Damme, *De ontdekking van het kind of de verandering van de volwassene*. Philippe Ariès *en de geschiedenis van kind, school en gezin, dans : Persoon en Gemeenschap*, 41ème année, 1988-1989, no. 9, p. 326-347

4) S. Frith, *The Sociology of Youth*, Ormskirk, Causeway Press Ltd, 1984, p. 2 et suiv.

5) R. Münchmeier, *Die Lebenswelten junger Menschen. Bedürfnisse und Perspektieven von Jugendlichen im Zeichen des sozialen Wandels*, Deutschniederländisches Symposium, Malines, 6.8-9.8. 1989

6) *Jongeren in de jaren tachtig. Een beschrijvende studie naar maatschappelijke kenmerken en denkbeelden van jongeren*, Rijswijk, Sociaal en Cultureel Planbureau, 1985. P. Engelen, e.a., (réd.), Ouderschap in verandering, Lisse, Swets & Zeitlinger, 1986

7) W. Fuchs-Heinritz, *Jeugd als statuspassage of geïndividualiseerde jeugdbiografie ?* dans : Jeugd en Samenleving, 20ème année, 1990, no. 7/8, p. 451-473

8) R. Münchmeier, *Die Lebenswelten junger Menschen*, o.c., p. 5 et suiv.

9) M. Bouverne-De Bie, *Over jeugdwerkloosheid*, of : de gedwongen kwetsbaarheid van een generatie, dans : Panopticon, 5ème année, 1984, no. 6, p. 477-494

10) H. De Witte, *Liever moe dan lui : werkloosheid en tewerkstelling van jongeren in Vlaanderen*, dans : Tijdschrift voor Sociologie, 1989, no. 3-4, p. 509-545

11) H. Gaus, *Alledaagsheid als sociaal-wetenschappelijke historische categorie*, dans : Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen, 25ème année, 1980, no. 2, p. 122-140

12) M. de Winter, *De kwaliteit van het kinderlijk bestaan*, Bunnik, Landelijke Vereniging voor Thuiszorg, 1990, p. 8-9

13) H. Giesecke, *Wij wilien alles en wel onmiddellijk. Een verslag over het afhaken van de jeugd*, dans : Jeugd en Samenleving, 12ème année, 1982, no. 1, p. 8

14) H. Giesecke, o.c., p. 9

15) R. Liljeström, *The public child, the commercial child and our child*, dans : F. Kessel & A.W. Siegel (eds.), The child and other cultural inventions, New York, Praeger, 1983, p. 124-157

16) K. Mollenhauer, *Vergeten samenhang, over cultuur en opvoeding*, Amsterdam/Meppel, Boom, 1986

17) M. Van Haegendoren, o.c.

18) E. Verhellen, *De Conventie voor de Rechten van het Kind. Een strategische stap naar respectvolle omgang met kinderen*, dans : E. Verhellen, F. Spiesschaert & L. Cattrijsse, Rechten van kinderen, o.c., p. 1-32

19) M. de Winter, *De kwaliteit van het kinderlijk bestaan*, o.c., p. 27

20) C.J.M. Schuyt, *Arbeid, armoede en welzijn : het einde van de verzorgingsstaat*, dans : Koepel 5, 18ème année, 1991, no. 4, p. 19-27

Relations et attentes du groupe (troisième et quatrième générations) à l'égard des autres générations en rapport avec la famille.

Lieve VANDERLEYDEN

Le vieillissement de la population - consécutif à une forte baisse à la fois de la mortalité et de la natalité au cours de ce siècle - occasionne un impact important sur nos conditions de vie. Il est possible que nos perceptions n'aient pas encore changé. Faire correspondre nos perceptions avec la réalité et adapter en conséquence les rôles et les modèles relationnels est d'une importance vitale pour la protection du bien-être des personnes âgées et de la solidarité familiale. Il existe toutefois bon nombre d'obstacles, les uns inhérents au cours individuel de la vie, les autres faisant partie intégrante de notre héritage culturel, d'autres encore liés au sexe ou à la génération. Dans l'exposé présenté par Mme B. Donelan, on s'arrêta davantage sur quelques situations intra-familiales où des perceptions, des rôles et des relations de longue date sont en conflit avec des réalités externes nouvelles de populations vieillissantes.

'Jeune' et 'vieux' comme symboles

Il est clair que 'jeune' et 'vieux' ne revêtent pas seulement une signification biologique et démographique, mais représentent aussi des symboles. On devient vieux au moment de la naissance, tout comme on peut demeurer jeune jusqu'à un âge fort avancé. Etre jeune est un symbole d'épanouissement, d'énergie, d'ouverture (d'un point de vue négatif, cela peut également représenter l'impulsivité); devenir vieux est un symbole de maturité et d'achèvement (ou, négativement, de tomber en désuétude, de disparition progressive).

Masamba ma Mpolo (1984), écrivain africain, illustre la signification symbolique du mot vieux en écrivant : "Au Zaïre, les personnes de quarante ans et plus sont considérées comme étant assez âgées, vu que l'espérance de vie y est de 42 ans".

Dans notre société, la vieillesse est le plus souvent appréciée de façon négative. L'existence de certains préjugés a donné au vieillissement une connotation négative. Cela donne une image biaisée étant donné que pas toutes les personnes âgées sont nécessiteuses.
L'étude sur la situation de vie de 1985-86, réalisée par le Centre d'Etudes de la Population et de la Famille à Bruxelles, et représentative pour la Flandre, arrive à la constatation qu'au maximum 20 à 25 % de tous les

majeurs de 65 ans ont besoin de soins (Dooghe, et al., 1988). La majorité de vieillards est à même de mener une vie indépendante et autonome.

Consultation familiale

Dans son exposé, B. Donelan plaide ensuite en faveur d'une étude approfondie des modèles de population. Auparavant, on avait affaire à trois générations séparées par un grand écart. A l'heure actuelle, souvent plus de trois générations sont en vie, mais il est caractéristique que chaque génération compte moins de membres (rétrécissement intra-familial contre expansion inter-générationnelle). Cette donnée peut être positive, mais, dans certains cas, elle pose aussi des problèmes. Une bonne communication et de bonnes relations avec les membres jeunes de la famille deviennent plus importantes à un âge avancé, étant donné qu'en vieillissant, les personnes du même âge dans la famille ainsi que la forme de vie sociale plus large disparaissent. Sur ce plan, les femmes sont favorisées. Elles se chargent des relations, y développent une certaine compétence et entretiennent généralement de bonnes relations avec les enfants. Tel n'est point le cas pour les hommes.

Dans ce contexte, on a été amené à discuter de l'importance de la 'consultation familiale'. Est-elle un instrument utile, particulièrement en temps de changement fort répandu ? Suivant les structures qui existent dans la société pour rendre possibles la consultation et la communication, il faut, d'après B. Donelan, créer au sein de la famille une structure par laquelle la consultation familiale peut être stimulée. La consultation régulière dans la famille favorise la solidarité entre les générations. Un certain nombre de participantes à l'atelier était d'accord à ce sujet. Il est important qu'il se développe une conversation entre les générations et que les sentiments puissent être exprimés, même s'ils sont négatifs. Il faut pouvoir discuter des problèmes, ce qui souvent n'est pas facile, notamment parce que la plupart des gens ne sont pas familiarisées avec un certain nombre de techniques de la discussion. Une participante suisse le décrit ainsi : "S'il n'y a plus d'unité au sein de la famille, il ne peut y avoir non plus d'unité dans la société plus large." D'autres interpellateurs étaient d'avis que la 'consultation familiale' a peu de sens: que peut-on transmettre en tant que parent à ses enfants quand on n'a pas d'acquis soi-même et que l'on vit uniquement de ce que l'on gagne ? La communication n'est pas bonne dans tous les cas; parfois il vaut mieux le silence. 'All communication is good communication' n'est point vrai.

Relation grands-parents - petits-enfants

A la suite de cela, on a évoqué la relation des grands-parents d'avec les petits-enfants. Souvent, les grands-parents prennent charge des petits-enfants et, partant, ont une tâche éducationnelle. Une participante originaire du Suriname releva le fait que les grands-parents doivent, en partie, récupérer leur place dans la famille et dans la société. Ils peuvent transmettre un message, mais la société doit aussi le leur permettre. Nous vivons dans une époque trop centrée sur le 'je' : il faut déplacer l'accent vers le collectif.

Une interpellatrice grecque avança que la deuxième génération n'est pas toujours d'accord que la tâche de l'éducation revienne aux grands-parents. Ces derniers ont grandi dans un autre monde, souvent ayant une autre philosophie, et leurs modèles de valeurs ne sont pas nécessairement ceux que les parents estiment qu'il faut transmettre. L'éducation est une affaire des parents, pas des grands-parents.

Une recherche - menée par l'auteur du présent rapport - sur les relations entre les générations a révélé que les grands-parents eux-mêmes ne considèrent pas leur apport dans l'éducation comme étant d'une grande importance (Vanderleyden, et al., 1984). Ils estiment que l'éducation des enfants relève en premier lieu de la responsabilité des parents. Les tâches des grands-parents par rapport aux petits-enfants revêtent plutôt une dimension émotionnelle.

Les grands-parents peuvent apporter avant tout quelque chose aux petits-enfants sur le plan affectif. Bon nombre de membres de l'atelier étaient d'accord que les grands-parents peuvent assurer un apport positif, mais que, d'un autre côté, il ne faut pas oublier que certains grands-parents souhaitent avant tout mener leur propre vie, dans laquelle un accueil régulier des petits-enfants ne trouve pas de place. Un certain nombre de grands-parents sont encore actifs eux-mêmes et peuvent par conséquent assumer que peu de responsabilité. La sagesse des personnes âgées doit être reconnue, mais les parents ont le droit de choisir eux-mêmes ce qu'ils veulent faire de leur vie. On évoque également la thèse que la garde n'inclut pas seulement une dimension temporelle, mais aussi un engagement dans la relation.

Une autre participante indiqua la réciprocité dans la relation entre grands-parents et petits-enfants : les derniers apprennent des premiers, les premiers apprennent des derniers.

La prise en charge

Un autre point de discussion qui fut mis à l'ordre du jour dans l'atelier concernait l'assistance et la prise en charge des soins des personnes âgées par une génération plus jeune (en particulier les enfants). On répéta ici des positions déjà connues, notamment la préférence pour le maintien de la personne âgée dans son milieu familier respectif. On aborde ici la question de l'attitude et de la disponibilité en ce qui concerne la prise en charge, mais aussi celle de la présence ou de l'absence de certaines prévisions d'appui. La majorité des participantes était d'avis que, pour ce qui est de la disponibilité, il ne se pose pas d'inquiétudes majeures - l'idée de la solidarité est gardée vivante - tandis qu'au niveau du support, il y a davantage d'efforts à fournir. Les gouvernements sont d'accord avec l'idée de la prise en charge à domicile, dont les avantages sont connus, mais il conviendrait de passer aussi aux actes.

En plus, on constate que la prise en charge par la famille signifie souvent ni plus ni moins qu'une prise en charge par la femme. Le 'joint family care' est rare. Dwyer en Coward (1991) posent des questions autour de ce phénomène. Les fils, ne sont-ils pas disposés à participer à la prise en charge ? Ou est-ce que cela ne leur a jamais été demandé parce que les parents supposent que les filles assumeront bien cette tâche en cas de besoin ? Dans tous les cas, le résultat est que ce sont les filles qui se chargent de la plus grande part des soins. Les chercheurs estiment toutefois qu'une meilleure compréhension des interactions et des échanges au sein de la famille est nécessaire avant de fournir une aide. Il faut en outre reconnaître que les soins à domicile ont des limites; ils ne se justifient pas à n'importe quel prix.

Le logement constitue un autre facteur qui doit être pris en considération. Une participante de la Hongrie dit clairement que, dans son pays, l'accueil des parents par les enfants pose des problèmes en raison de la promiscuité du logement. D'un autre côté, il existe peu de homes convenables. Une interpellatrice fit remarquer que certaines personnes âgées n'ont pas eu d'enfants, d'où la nécessité d'élargir la discussion et de chercher des solutions en dehors de la famille. Pour ces cas, la qualité des homes revêt une importance d'envergure.

Recommandations

La discussion fut complétée par quelques recommandations, dont quelques-unes, acceptées par le groupe, sont :

* que le Conseil International des Femmes organise une étude pour détecter les mécanismes qui appuient la consultation et/ou la

communication au sein de la famille. Le but est de dresser une sorte d'inventaire afin d'examiner la façon dont se réalise la consultation dans un certain nombre de pays européens.

* que le rôle des personnes âgées doit être reconnu dans notre société. Elles possèdent la sagesse et l'expérience requises. D'autre part, elles doivent également être sensibles, faire preuve d'une compréhension plus grande pour d'autres idées et d'autres points de vue.
* qu'il faut conscientiser davantage les politiciens de la nécessité d'un développement continué des moyens d'appui à la prise en charge. Celle réalisée par la famille doit rester un choix, mais il est important qu'il soit débloqué un certain nombre de moyens pour que ce choix puisse effectivement être effectué en toute liberté.

Références

Dooghe, G., L. Vanden Boer, L. Vanderleyden, *De leefsituatie van bejaarden*, C.B.G.S.-Monografie, Centrum voor Bevolkingsen Gezinsstudiën, Ministère de la Communauté flamande, 1988/1

Donelan, B., Discours Conférence Internationale - Familles en mutation dans une société en mutation, atelier : *Les troisième et quatrième générations*, Bruxelles, 8-10 février 1992

Dwyer, J.W., R.T. Coward, *A Multivariate Comparison of the Involvement of Adult Sons versus Daughters in the Care of Impaired Parents*, Journal of Gerontology, 1991, vol. 46, nr. 5

Masamba ma Mpolo, *Older Persons and Their Families in a Changing Village Society : a Perspective from Zaïre*, The International Federation on Ageing and the World Council of Churches, 1984

Vanderleyden, L., G. Dooghe, *Het relatieen hulpverleningspatroon tussen bejaarden en kinderen*, C.B.G.S.-rapport, nr. 64, Centrum voor Bevolkingsen Gezinsstudiën, Ministère de la Communauté flamande, 1984

Combinaison de responsabilités familiales et professionnelles

Koenraad PAUWELS

Introduction

Le prof. Hans-Günter Krüsselberg, introducteur du thème 'Combinaison de responsabilités familiales et professionnelles' affirme que toutes les considérations partent nécessairement d'un contexte sous-jacent. Il voit deux conceptions nettement distinguées, dont l'une se situe au micro-niveau et se réfère aux liens sociaux, l'autre, située au macro-niveau, concerne les problèmes structuraux dans notre société.

Selon M. H.-G. Krüsselberg, il apparaît au micro-niveau un lien permanent de solidarité entre les générations. On peut déduire des recherches empiriques que la soi-disant crise familiale croissante et la rupture de plus en plus grande des liens familiaux présentent plutôt un caractère mythique. Nous vivons encore toujours dans un réseau interfamilial. On constate une aide mutuelle et la vie familiale n'est pas limitée au ménage en tant que tel.

Au micro-niveau, l'Etat porte une responsabilité importante. La souveraineté des familles pour faire un libre choix entre les responsabilités familiales et professionnelles exige une flexibilité des horaires de travail et des services appropriés et diversifiés (e.a. les garderies). Surtout les discriminations existantes contre les familles avec enfants doivent être éliminées.

Discussion

La discussion dans cet atelier 'Combinaison de responsabilités familiales et professionnelles' peut être résumée en trois questions prioritaires qui sont liées les unes aux autres.

L'attention était centrée tout d'abord sur les données empiriques et sur la constatation que la grande majorité des hommes occupe de façon prioritaire une tâche professionnelle et qu'un nombre croissant de femmes le fait également. En deuxième lieu, il y a la répartition déséquilibrée des tâches familiales au sein des familles, indépendamment du fait si oui ou non les deux partenaires ont une occupation professionnelle. Enfin, il y a la problématique concernant la valeur du travail domestique ou familial.

Chacun de ces sujets a donné lieu à des discussions parfois émotionnelles.

1. L'exercice d'une tâche professionnelle

Si le pourcentage des femmes actives monte dans tous les pays, tant industriels qu'en voie de développement, il reste néanmoins loin en dessous de celui de la participation professionnelle masculine. Dans la population féminine globale, mais aussi en comparaison avec les hommes, les différences entre les divers pays restent également encore assez considérables. Ces différences ont trait non seulement au pourcentage vis-à-vis de la population active totale, mais également vis-à-vis du nombre d'heures de travail, du secteur de l'emploi, des conditions de travail, etc. (K. Pauwels, L. Deschamps, W. Van Dongen, 1987; Van Dongen, 1990; Commission de la Communauté européenne, 1991; Cabinet du Secrétaire de l'Etat pour l'Emancipation sociale, 1991).

Ceci a été illustré lors d'une intervention de quelques participantes scandinaves. Elles affirmèrent que le pourcentage des femmes qui ont un emploi y est élevé en comparaison avec d'autres pays et qu'il avoisine même celui des hommes. Un bon nombre de femmes actives sont 'seulement' employées à temps partiel, en quoi elles diffèrent à nouveau des hommes dans une mesure considérable.

2. La répartition des tâches familiales

La part des hommes dans les tâches familiales semble être un point sensible. Il ressort de toutes les études que les hommes ont en moyenne assez de retard dans les tâches domestiques classiques (cuisiner, laver, repasser, etc.). Il en va de même pour les charges vis-à-vis des enfants. Quand il s'agit de travaux ayant trait à la maison, par contre, les hommes réalisent un meilleur score.

L'occupation ou non d'une tâche professionnelle par la femme est toutefois un facteur qui change quelque peu la répartition, ce qui n'empêche pas que les différences restent néanmoins considérables (Pauwels, 1980; Shelton, 1990). La répartition des rôles entre hommes et femmes reste cependant en évolution et les tendances d'émancipation se poursuivent.

On avança avec insistance, avec ou sans appui empirique, que la part masculine dans l'exécution de tâches familiales reste assez modeste. Seulement dans le cas où le besoin est vraiment grand et qu'il soit question de 'feeling of emergency', cette part monte étonnamment vite, comme on peut constater en cas d'une maladie de la femme ou d'un nombre croissant d'enfants.

Les participants de l'atelier discutèrent ensuite du fait que les femmes, en assumant les tâches tant domestiques que professionnelles,

sont confrontées à des sentiments de culpabilité. Ce sont toujours avant tout les femmes qui se sentent responsables tant des tâches ménagères que des charges et de l'éducation dans la famille. Ce sont toujours essentiellement les femmes qui se demandent, inquiètes, dans quelle mesure les enfants ne sont pas dupe du 'dual-career'. C'est ainsi qu'elles continuent souvent d'interpréter leur tâche professionnelle comme une participation et que ce sont toujours les femmes qui doivent concéder ou chercher la solution lorsqu'il se pose des problèmes pour l'accueil des enfants.

Une autre réaction des participants concernait la dénomination de l'atelier. La question fut posée de savoir s'il ne vaudrait pas mieux parler de '(ré)conciliation' au lieu de 'combinaison' des reponsabilités familiales et professionnelles. Dans des pays en plein développement, les obstacles à surmonter par les femmes sur le marché de l'emploi semblent être encore très importants. En plus, c'est précisément dans ces pays-là qu'il existe peu de 'supporting systems'. L'atelier insista pour que l'on élabore à bref délai un réseau de crèches, de garderies journalières et des centres pour le jeune enfant. Quoiqu'il ne soit 'en principe' pas toléré des discriminations entre hommes et femmes, ce sont toujours les dernières qui doivent faire face à bien des difficultés. Même dans les pays industrialisés où les femmes sont les mieux placées en ce qui concerne la protection de travail et la non-discrimination au plan professionnel, à chaque fois de nouvelles discriminations, parfois invisibles, sont instaurées. La discrimination camouflée relative au salaire en constitue un exemple typique. Des caractéristiques 'féminines' ou attribuées aux femmes ne sont pas rarement moins rémunérées que celles des hommes (Schippers J., 1988; Women's Studies, 1991).

Les interpellateurs affirmèrent que la politique ne doit pas seulement pourvoir à une même rémunération pour un travail identique ou similaire, mais qu'elle doit continuer d'avoir comme objectif la réalisation efficace d'un travail égal tant pour les hommes que pour les femmes. La question fut toutefois posée de savoir comment cette structure égalitaire peut être réalisée, vu le fait que les hommes ont en grande partie le pouvoir en mains. Quoi qu'il en soit, des changements au plus haut niveau sont nécessaires. Il faut en plus suivre de près comment les recommandations, certes intéressantes pour les femmes, sont aussi effectivement implantées dans la pratique.

3. La valeur du travail domestique

Un mal connu de longue date concerne la valeur du travail de ménage. L'exemple qui revient éternellement et semble avoir du succès dans tous

les pays, est : "Pourquoi une mère ne perçoit-elle pas de rémunération lorsqu'elle se charge elle-même de l'éducation de ses enfants et en perçoit une lorsqu'il s'agit de celle des enfants des autres ?" Ceci amène des questions du genre :

- "Pourquoi le travail domestique et la garde d'enfants ne sont-ils pas valorisés financièrement ?"
- "Ne s'agit-il donc pas là d'un travail valable ?"
- "Ce travail, ne doit-il pas être rémunéré au même tarif appliqué dans le circuit économique comparable ?"
- "Le travail domestique, n'est-il donc pas un travail ?"
- "Est-ce que les femmes qui assument cette tâche n'ont pas de droits propres ?"
- "Ne faut-il pas élaborer pour elles une protection sociale convenable ?"

Certains interpellateurs étaient d'avis qu'il faut s'attaquer d'urgence au système de la sécurité sociale. "Les femmes au foyer, ne devraient-elles pas pouvoir disposer d'un salaire minimum garanti ?" Car toutes les familles contribuent à l'accroissement du 'human capital' social et au développement du système économique. Seulement, sa valeur n'est pas exprimée, financièrement parlant, de la même façon.

Un point de discussion supplémentaire concernait le nombre d'enfants à charge dans la famille. La question qui se posait était de savoir si des familles avec enfants ne sont pas victimes des familles sans enfants ou si ces dernières doivent toujours écoper financièrement pour toutes sortes de facilités pour des familles avec enfants. Ici aussi, la question ressurgit quant à savoir si le temps que les parents investissent dans l'éducation de leurs enfants ne requiert pas une 'valorisation' et si oui, de quelle manière faudra-t-il déterminer la valeur de ce temps ?

Différents essais ont été réalisés pour tenter d'exprimer la valeur du travail domestique en termes monétaires (une synthèse et un examen critique sont donnés par Van Dongen W., 1987). On constate toutefois que, malgré que cette valeur soit estimée à au moins la moitié du PNB (Produit National Brut), il y a à peine une impulsion pour y prévoir un salaire de travail ménager. On fait allusion aux hommes politiques qui craignent que ces revendications ne soient impayables.

On peut toutefois penser en vue d'une modification de la structure de salaires, car il n'y a pas seulement que le problème des femmes qui travaillent au foyer. Chaque famille passe par diverses phases tout au long de la vie. Il y a notamment les années de l'enfance et de la jeunesse, la phase active (professionnelle) et le troisième âge. Mais, à l'heure actuelle, on semble s'occuper exclusivement de la structure de salaires

des personnes actives, qui auront de plus en plus difficile à payer pour les services rendus tant aux jeunes qu'aux personnes âgées.

Dans cette optique, les représentants des pays scandinaves avancèrent que les systèmes de bien-être établis en faveur des familles sont trop onéreux et deviennent impayables. La question était de savoir si d'autres pays aussi devaient affronter ce même problème. Comme solution, il fut avancé qu'il faudra modifier la structure tant du salaire que de l'impôt, si effectivement on ne veut pas partout et de façon générale aboutir dans les difficultés (financières).

En comparant les performances de travail dans le ménage et l'activité professionnelle des femmes, on relève la différence en pression et en évaluation du travail. Une comparaison aveugle entre les deux n'est toutefois pas possible.

Le secteur économique 'dur' doit être persuadé qu'il est de son propre intérêt que les occupations professionnelles et familiales puissent être combinées de la meilleure façon possible. Il en tirera profit lui-même. A l'heure actuelle, il semble toutefois que les mesures prévues ne sont qu'un facteur de coût. Une meilleure organisation du travail, notamment par des horaires de travail flexibles, est dans l'intérêt de chacun.

Ce sujet de conversation donna lieu immédiatement à une nouvelle discussion animée entre partisans et opposants. On avança entre autres qu'un horaire de travail plus flexible a seulement comme conséquence que les femmes restent moins compétitives sur le marché de l'emploi, ce qui provoqua une vive réaction de la part d'une participante avec une 'profession d'homme' (ingénieur). Elle affirma que sa profession ne permet pas un horaire souple.

Des propositions en faveur de plus de 'travail à la maison' furent également accueillies de façon critique. Le contact avec le lieu du travail est considéré comme étant important. De plus, l'on craint ici aussi que la mesure ne soit essentiellement appliquée pour des métiers subalternes et orientés vers les femmes, avec toutes les conséquences que cela implique.

Tant les employés que les organisations syndicales doivent chercher quelles sont les priorités pour arriver à une meilleure organisation de l'emploi. Il va sans dire qu'une multitude de mesures sera nécessaire, car il ressort des recherches que les employeurs ne sont pas encore du tout conscients et se soucient peu de la pression professionnelle et familiale auxquelles les familles doivent faire face (Galinsky, Stein, 1990).

Plus la discussion durait, plus on arrivait à la conviction que la problématique de la combinaison ou la conciliation du travail et de la charge familiale est complexe, notamment parce que la situation dans les

divers pays est toujours très différente. Une approche basée sur des slogans ou le déballage de 'simple facts' ne contribuent guère à une approche judicieuse de la question. C'est pourquoi l'orateur principal le prof. H.-G. Krüsselberg plaida à nouveau pour la recherche d'un équilibre entre la garde d'enfants, l'emploi, la charge du ménage et celles des personnes âgées dans la société. Personne ne peut se soustraire à sa responsabilité et une solidarité générale à l'égard de chaque point susmentionné est requise.

4. Evaluation et suggestions

Que la combinaison ou la conciliation du travail et de la charge des tâches familiales soit un problème réel, découlait des discussions animées entre hommes et femmes de diverses nationalités. Il n'est même pas étrange que cela donnât lieu à une confusion des langues, notamment en raison du fait que l'on partait parfois de positions tout à fait différentes. Il n'était pas rare d'entendre avancer un seul aspect partiel de l'ensemble de la problématique.

Il était clair que, dans l'atelier, la discussion concernant le problème de la (ré)valorisation des femmes au foyer reçut la priorité, et plus en particulier la valorisation ou la sous-évaluation du travail domestique et du 'être femme au foyer'. Pour les femmes au foyer, la valorisation effective de leur situation constitue un facteur important, voire même crucial, pour leur choix concernant la répartition de leur travail et leur position sociale futures. Cependant, les femmes ayant une occupation rémunérée continuent également d'être confrontées à la répartition traditionnelle du travail et aux problèmes correspondants. La question de la valorisation du travail domestique est donc relevante pour elles aussi.

Une approche récente qui tente de prévenir les anomalies mentionnées, tout en accordant de l'attention à l'importante problématique implicite de la combinaison du travail familial et professionnel des femmes et des hommes, est reprise dans l'oeuvre de Van Dongen (1990, 1992). Il élabora une analyse intégrée de la répartition individuelle et sociale du travail. Il aboutit ainsi à quelques concepts qu'il estime plus utilisables pour l'analyse de la répartition du travail de la famille que les conceptions actuelles, trop souvent basées sur la théorie micro-économique.

Sur base de sa théorie intégrée de la formation de valeurs, Van Dongen discute les formes effectives de valorisation. Contrairement à l'opinion généralement admise, il arrive à la conclusion que les femmes au foyer ne sont pas sous-évaluées par la 'société' (instances publiques, institutions sociales), mais elles sont, précisément, relativement valorisées

davantage. Il ressort d'une étude restreinte que, malgré ce support social, beaucoup de femmes au foyer semblent ne pas être contentes.

D'après Van Dongen, la vraie sous-évaluation se situe dès lors dans les limites des relations et interactions au sein de la famille. L'entière responsabilité du problème n'est toutefois pas à imputer aux femmes ni aux hommes, en tant qu'individus. En effet, la répartition traditionnelle du travail est stimulée et entretenue par les structures sociales et a pour conséquence que les femmes gardent, dans leur répartition journalière des tâches un rendement humain et non humain inférieur. Les principaux aspects et les principales formes d'expression de la sous-évaluation se situent dans la répartition traditionnelle des tâches même. Il s'agit ici de nouveau du rendement social humain. Cette sous-évaluation est tout aussi valable pour les femmes ayant un travail rémunéré et ce dans la mesure où elles doivent sacrifier trop de rendements personnels à un travail de ménage supplémentaire.

Van Dongen formule une proposition concrète en ce qui concerne le statut social tant à l'égard des femmes qu'à celui des enfants. L'objectif central doit être une meilleure position sociale de toutes les femmes, la politique devant partir d'une politique d'émancipation en ce qui concerne la répartition du travail entre hommes et femmes.

Littérature

Commissie van de Europese Gemeenschap, *Les femmes en chiffres*, Les cahiers de Femmes d'Europe, no. 30, Commission des communautés européennes, Bruxelles, no. spécial

Galinsky E., Stein P., *The impact of the human resource policies on employees, Balancing work/family work*, dans : Journal of Family Issues, vol 11, 4, 1990, 368-383

Kabinet van de Staatssecretaris voor Maatschappelijke Emancipatie, *Vrouwen in de Belgische Samenleving*, Brussel, publication annuelle

Krüsselberg H.-G., *Combination of family responsibilities and professional responsibilities* - introductory statements. Dissertation pour la conférence internationale sur "Familles en mutation dans une société en mutation", Conseil International des Femmes, Bruxelles 8-10 février 1992

Pauwels K., Deschamps L., Van Dongen W., *Sociaal-economisch profiel van de thuiswerkende, de buitenshuiswerkende en de werkzoekende*

vrouwen in Vlaanderen. C.B.G.S. Document de travail 52, 1987, 77 pp.

Pauwels K., Deschamps L., Van Dongen W., *Sociaal-psychologisch en cultureel profiel van de thuiswerkende, de buitenshuiswerkende en de werkzoekende vrouw in Vlaanderen*, C.B.G.S. Document de travail 54, 1988

Schippers J.J., *Beloningsdiscriminaties tegen vrouwen: normen, feiten, beleid*, Eburon, Delft, 1988

Shelton, B., *The distribution of household tasks, does wife's employment status make a difference ?* dans : Journal of Family Issues, vol 11, 2, 1990, 115-135

Van Dongen W., Deschamps L. et Pauwels K., (1987a) *De waarde van huishoudelijke arbeid, Deel 1 : Beschrijving en praktische toepasbaarheid van de economische methoden voor de waardebepaling*, C.B.G.S. document de travail, 39, 1987, rapport SESO 87/204, février 1987

Van Dongen W., Deschamps L. et Pauwels K., (1987b) *De waarde van huishoudelijke arbeid, Deel 2 : Theorie van de waardevorming en de fundamentele problemen van de economische methoden voor de waardebepaling*, C.B.G.S. Document de travail no. 41, 1987; rapport SESO 87/208, mai 1987

Van Dongen W., *Een geïntegreerde analyse van de individuele en maatschappelijke arbeidsverdeling. Toepassing : theoretisch, empirisch en beleidsgericht onderzoek van de combinatie van de betaalde arbeid en de gezinsarbeid van de vrouwen in Vlaanderen*, thèse de doctorat, Université de Gand, 1990

Van Dongen W., *An integrated analysis of the individual and societal division of labour*, dans : Population and Family in the Low Countries, 1991

Van Dongen W., *Tussen gezin en maatschappij, een geïntegreerde analyse van de interne en externe arbeidsverdeling van de gezinnen, de marktwerking en fiscaliteit*

Women's Studies Steunpunt, Institutions universitaires Anvers, *Studiedag Beloning van vrouwenwerk : functieen loonclassificaties*, Antwerpen, 4/12/1991

Différences biologiques entre hommes et femmes et leur approche de la famille

Rita SWINNEN

La recherche scientifique récente démontre que l'origine de la différenciation sexuelle dépend de la présence d'un seul gène sur le chromosome y. Il existe toutefois différents mécanismes pour activer les gènes et un des mécanismes importants est l'influence d'hormones stéroïdes. Pour un développement normal, il est nécessaire que les gènes appropriés soient activés dans l'ordre exact et au moment opportun. Ces aspects-là de la différenciation sexuelle sont connus et prouvés scientifiquement. D'autres aspects de la différenciation sexuelle, en particulier ceux qui ont trait au développement du cerveau et qui sont déterminants pour les comportements masculin et féminin spécifiques, sont moins clairs et donnent lieu à des théories et à des spéculations contradictoires. Elles alimentent aussi le fameux débat 'nature-nourriture' ou la discussion du rôle des traits génétiques innés ou du comportement dicté par la culture. Des recherches récentes démontrent que la base de ce comportement est génétiquement déterminée. Le développement ultérieur ou le résultat final du comportement est essentiellement la suite des aptitudes apprises et culturellement acquises. La science biologique montre que le cerveau humain n'est pas une 'tabula rasa', mais au contraire un système complexe de traits et de tendances innés. Les traits innés sont la conséquence du mécanisme darwinien de la diversité et du 'survival of the fittest'. Il fut un temps où ces traits constituaient la meilleure réponse pour la survie dans un milieu déterminé. Un des aspects les plus importants du développement humain est sa capacité d'épanouissement culturel. Ce développement culturel, qui mène à la création de villes et de communautés avec une grande densité de population, se réalise à une plus grande vitesse que l'évolution biologique. Ceci peut entraîner que certains traits innés ne sont plus adaptés à la société moderne et créent de sérieux problèmes. L'ignorance des données scientifiques n'amène pas de solutions. Bien au contraire, une meilleure connaissance des sciences génétiques et biologiques permettra une meilleure compréhension de toute la problématique. Cette compréhension est la première condition dans le processus de la recherche de solutions.

Un certain nombre de questions fut posé concernant l'influence de la science génétique et sur la mesure dans laquelle la manipulation génétique

pourrait jouer un rôle dans la recherche de solutions aux problèmes posées par la différenciation sexuelle. Le prof. Decleir répondit que la technologie génétique sera, certes, un des sujets par excellence pour le siècle à venir. Bien que la manipulation génétique soit déjà un phénomène connu au niveau des plantes, par exemple, au niveau des hommes il continue de la situer dans un futur lointain.

Ensuite, il y a eu quelques questions ayant trait à des sujets spécifiques. Une première question concernait la relation 'nature-nourriture' en rapport avec la maladie du SIDA. Le SIDA est un aspect biologique de l'évolution : un virus mortel a trouvé une niche dans le corps humain. La réaction culturelle consiste à lutter contre cette maladie et à prendre des mesures de prévention. Une deuxième question concernait la relation entre la présence de testostérone et le fait qu'il y a plus d'hommes en prison que de femmes. La question était également de savoir s'il existe une explication biologique de la criminalité. La réponse à la première question fut positive, celle à la deuxième négative. La testostérone est effectivement responsable d'agressivité, mais personne ne naît criminel. Une troisième question concernait le quotient intellectuel (QI) et son rôle dans les différences qui existent entre filles et garçons. Le QI n'est qu'un aspect de l'intelligence et le score dépend des questions posées. Le QI est un instrument de mesure, mais qui doit être relativé et certainement pas utilisé comme cela a été le cas avant pour, par exemple justifier le racisme.

La grande majorité des autres observations et questions se situaient dans le débat 'nature-nourriture'. Bien que le fait qu'il existe des différences biologiques entre l'homme et la femme ne fût pas remis en question en tant que tel, bon nombre de remarques s'orientaient dans cette direction : les différences biologiques ne peuvent justifier la position inférieure des femmes, ni renforcer les images stéréotypées de l'homme et de la femme, ni consolider les schémas traditionnels de comportement dictés par le rôle social des hommes et des femmes, ni encore enfermer les hommes et les femmes dans deux catégories déterminées par le sexe. En soulignant l'importance de l'individu, on avança qu'il existe souvent plus de différences entre deux individus du même sexe qu'entre deux individus de sexe différent. L'objectivité et la position neutre de la science furent également remises en question. En effet, la recherche scientifique dépend du cerveau et de l'attitude du scientifique, qui sont déterminés notamment par sa culture, sa personnalité, sa masculinité, le vingtième siècle et sa culture occidentale. La science qui se remet sans cesse en question est nécessairement incomplète. Le prof. Decleir remarqua qu'il est important de reconnaître et d'accepter les faits

scientifiques. Ce n'est pas la science biologique qui veut, par exemple, garder les femmes dans une position soumise. C'est plutôt la société qui décide de l'utilisation des données scientifiques et ce pas toujours dans le sens positif.

Deux recommandations importantes, sorties de la discussion, étaient:

1. qu'il faut aspirer à une vraie co-éducation pour rapprocher les hommes et les femmes, en se basant sur les ressemblances plutôt que d'accentuer les différences;
2. qu'étant donné que dans notre société, la plupart des décisions sont encore toujours prises par des hommes, la promotion des femmes dans les fonctions de cadre reste une priorité.

En définitive, l'on avança que l'absence dans le forum de représentants d'autres disciplines, telles que la sociologie, l'économie et la psychologie fut regrettable, compte tenu de la complexité de la problématique et surtout des conséquences des différences biologiques sur la famille, conséquences qui, au fait, n'ont pas été traitées dans cet atelier.

Différences entre les tâches et les responsabilités

Lieve VANDEMEULEBROECKE

Dans son introduction, le professeur M. Masui constate que dans la société occidentale les ménages à double revenu sont de plus en plus nombreux. Dès lors, se pose la question de l'exécution des tâches ménagères (non rémunérées) traditionnellement effectuées par les femmes.

Elle propose de, lors de la discussion, faire une distinction entre les tâches et les responsabilités.

Par 'tâches', on entend un travail ponctuel déterminé dans le temps et l'espace et pour lequel il ne faut guère d'initiative. Les 'responsabilités' sous-entendent le comportement dicté par le rôle social de l'acteur qui désigne la position que la personne occupe dans un groupe. Cela signifie donc, que dans un ménage on s'occupe des besoins futurs des enfants et du partenaire. A ce comportement d'acteur social correspond une attente sociale : les autres attendent de nous une certaine attitude en tant que partenaire, en tant que père ou mère et doivent pouvoir compter sur nous.

Le professeur Masui fait appel au groupe de travail pour discuter du partage entre homme et femme des tâches ménagères non rémunérées, aussi bien dans le domaine des soins et de l'éducation des enfants que dans l'entretien de la maison.

1. Approfondissement de la problématique par les participants au groupe de travail

1.1. Les différents contextes

Le modérateur ouvre la discussion en demandant si la problématique telle qu'elle est tracée par Mme Masui est reconnaissable dans tous les contextes. Il cite l'exemple d'une enquête menée en Scandinavie dans des ménages avec des enfants de cinq ans : il semble que les pères dans ces ménages se chargent non seulement des tâches mais aussi des responsabilités, surtout celles qui concernent les enfants.

Ce fait est reconnu par le groupe de travail : les pères se chargent des tâches et éventuellement des responsabilités mais surtout celles se rapportant aux soins des enfants et en moindre mesure de l'exécution de petites tâches ménagères. Un participant ajoute que tous les ménages à double revenu ne se trouvent pas tous dans la même situation : il y a des travailleurs à plein temps, des travailleurs à mi-temps, le nombre ainsi

que l'âge des enfants diffèrent, etc. Ces différences situationnelles interviennent aussi dans la distribution des tâches et des responsabilités entre l'homme et la femme.

Plusieurs participants constatent que dans leur pays les pères reprennent certaines tâches de leurs épouses mais que la responsabilité finale du bon déroulement des choses incombe à la femme. Le changement de mentalité qui est nécessaire à cela est très lent. Ainsi, en Espagne, une loi fut récemment promulguée donnant aux hommes la possibilité de prendre un congé paternel mais jusqu'à présent seul un nombre négligeable de pères en ont fait usage.

D'après une participante tunisienne, les femmes de son pays ont réussi à convaincre le gouvernement de créer des infrastructures telles que crèches publiques, crèches d'entreprise, clubs, etc., qui permettront d'alléger les tâches ménagères afin que la femme - bien que principale responsable du ménage - puisse remplir une fonction publique et ainsi contribuer aux revenus du ménage. Les maris - même musulmans - accomplissent à présent de plus en plus de tâches ménagères.

Une participante du Bangladesh se demande si les concepts 'tâches' et 'responsabilités' sont applicables dans les cultures non occidentales. Ainsi, dans son pays, la société ne semble pas reconnaître les responsabilités : le travail que font les femmes/mères, contrairement à celui effectué par les maris/pères, n'est pas considéré comme étant une responsabilité. Un changement de mentalité en ce qui concerne l'appréciation et la reconnaissance de la femme est donc nécessaire.

1.2. Etudes de l'emploi du temps

Mme J. Finch remarque que, d'après ses études de l'emploi du temps en Grande-Bretagne, les femmes sont la plupart du temps 'les managers' dans le ménage même si leurs partenaires les aident. Les maris qui aident consacrent moins de temps au nettoyage que leurs femmes, alors que celles-ci peuvent s'occuper de plusieurs choses en même temps.

Ceci est confirmé par d'autres participants : les femmes font souvent différentes choses à la fois dans le ménage, leur travail est intensif et difficile à décrire et n'est pas apprécié économiquement. Les femmes ne prennent pas leur emploi du temps très au sérieux et ne donnent à l'enquête du 'budget temps' qu'une indication sommaire de leur emploi du temps. Le babysitting, par exemple, ne sera que très rarement cité comme travail. Les hommes, au contraire, donnent de leurs activités un résumé minutieux.

2. Suggestions pour des stratégies de solution

2.1. Plus d'estime pour le travail du ménage

Le professeur Masui affirme dans son introduction que les tâches ménagères sont dépréciées. On dit toujours que c'est un travail important mais ça en reste là. Rémunérer le travail du ménage n'est pas, d'après elle, une solution réalisable : ce qu'il faut c'est que les valeurs qui naissent du travail au sein de la famille (modestie, dévouement pour d'autres personnes et pour le groupe, vulnérabilité) soient reconnues comme étant des valeurs importantes. Des participants l'approuvent et soulignent le fait que ce sont surtout les hommes qui doivent apprendre à reconnaître ces valeurs. Cette reconnaissance sera encouragée par la participation des hommes non seulement aux tâches mais aussi et surtout aux responsabilités au sein du ménage.

2.2. Dispositions structurelles et/ou éducation et formation

D'après le modérateur, les autorités ont une grande, voire la plus grande influence sur le partage équitable des tâches et des responsabilités entre l'homme et la femme dans le ménage.

Les dispositions structurelles telles que l'égalité des chances dans l'éducation et dans le secteur professionnel, la garde des enfants, l'augmentation du niveau de vie qui permettra d'acquérir des appareils ménagers, etc., ont - selon ses études et son expérience en Scandinavie - un impact important sur la distribution égale des tâches dans le ménage.

Une participante fait observer que le monde politique ne réagit souvent que lorsque la réalité a déjà changé, c.-à-d. qu'il prend des dispositions pour ce qui est déjà appliqué ou même qui contrarie ce qui est en application. Son expérience prouve que les femmes doivent chaque fois recommencer à se battre contre les préjugés (comme la culpabilisation de la mère), les traditions et l'environnement. Elle trouve cela frappant que le travail des femmes reste sous-estimé : dans certains métiers où les femmes percent (la soi-disante féminisation), les salaires diminuent.

Plusieurs participantes accentuent l'importance de l'éducation et de la formation en ce qui concerne les tâches et les responsabilités dans le ménage par rapport aux dispositions structurelles. Ces mesures seules ne suffisent pas. Les jeunes gens (garçons et filles) doivent apprendre à connaître l'importance du travail ménager par une éducation identique à la maison et à l'école, par les médias (qui donnent malheureusement encore souvent une image traditionnelle) et plus tard par la formation permanente.

Les dispositions structurelles donnent des possibilités que l'on doit apprendre à mettre à profit par l'éducation et la formation. Les jeunes gens doivent aussi savoir que les choix sont toujours liés aux valeurs : à chaque choix sont liées des chances mais aussi des limites et des obligations. S'ils optent pour un ménage à double revenu, ils choisissent également une responsabilité partagée pour le travail ménager. Pour cela on part du principe que le système éducatif cherche à atteindre l'égalité des chances. Si ce n'est pas le cas, il faut le modifier comme en Tunisie, où suite à des critiques sur l'éducation faites par des groupements féminins, on a créé des commissions qui ont pour but d'initier les élèves à l'égalité de l'homme et de la femme. D'ailleurs, de telles commissions pour l'égalité des chances dans l'enseignement ont été installées dans divers pays.

2.3. Responsabilité entre les générations.

Mme J. Finch fait remarquer qu'une famille est plus qu'un ménage : c'est un réseau de relations. Elle plaide pour la répartition des tâches et des responsabilités entre ces réseaux. Des femmes se retrouvant seules pour l'une ou l'autre raison pourraient alors retomber dans un réseau plus large. Serait-ce un plaidoyer pour une réévaluation de la famille étendue?

3. Conclusion

Il ressort de la discussion de cet atelier que dans beaucoup de pays, il y a une évolution vers un partage de plus en plus équitable des tâches et des responsabilités du ménage entre hommes et femmes. Ceci est surtout perceptible dans le domaine des soins et de l'éducation des enfants. Les participants souhaitent que cette solution soit encouragée. La dépréciation du travail ménager est cependant un problème à cet égard. Une solution serait d'influencer les mentalités et les attitudes. A cet effet, on plaide pour l'éducation et la formation des garçons et des filles, des hommes et des femmes : les deux sexes doivent apprendre l'importance de l'enjeu pour le ménage et doivent également acquérir une attitude adéquate.

Toutefois, il faut aussi que des dispositions politiques permettent et encouragent le partage équitable des tâches et des responsabilités dans le ménage : l'introduction à l'éducation de la famille à l'école pour filles et garçons, des actions pour l'égalité des chances à l'école et au travail, la création des possibilités du congé parental, l'interruption de carrière, et ceci pour les pères et les mères, la création des possibilités de garde d'enfants, etc. Les dispositions structurelles d'un côté et l'éducation - formation - de l'autre sont toutes deux indispensables et complémentaires.

De la discussion, il est ressorti qu'il peut y avoir de grandes différences culturelles quant à la situation et à la mentalité des ménages et des familles. Dans l'avenir, il sera donc nécessaire de confronter à ces différentes réalités les concepts qui sont utilisés dans les recherches et la littérature.

La famille : différenciation culturelle et coexistence des différences

Mieke VAN NULAND

Dans cet atelier, les lignes de discussion sont présentées par le prof. Yvonne Knibiehler et tournent autour de deux questions, à savoir : faut-il accentuer les différences entre les hommes et les femmes en leur attribuant des rôles et des tâches différents ou est-ce que toutes les différences doivent être insérées dans les mêmes rôles et tâches ?

Le discours sur la différenciation et/ou la coexistence des différences prend son origine sur la constatation que l'homme est un être sexué. Cependant, ce discours est sans cesse ponctué par la question de savoir dans quelle mesure les différences entre hommes et femmes sont inhérentes à leur nature humaine ou constituent-elles plutôt un acquis culturel? La recherche scientifique et notamment la biologie ne nous éclairent guère à ce sujet. La recherche sur les différences 'innées' entre hommes et femmes, entre pères et mères mérite une place dans l'agenda de la recherche scientifique ultérieure.

Le contexte historique

Les différences entre hommes et femmes dans les tâches et les rôles familiaux doivent être recherchées aussi au niveau de l'histoire. Au dix-septième siècle, dans les régions rurales, les femmes se chargeaient non seulement du soin d'un nombre d'enfants particulièrement élevé, mais également du maintien de la production et de la quête de nourriture. La famille - tant dans le sens large que restreint - est soumise à l'autorité de l'homme qui emprunte son pouvoir patriarcal à une société fort hiérarchisée. Trois siècles plus tard, la famille nucléaire, qui ne compte que quelques enfants, s'est substituée à la famille élargie. Dans ce type de famille, ce sont les hommes qui se chargent de l'approvisionnement en nourriture et la structure verticale de l'autorité a été remplacée par un modèle basé sur la collaboration. Mais la famille post-moderne ne cesse d'évoluer elle aussi. La fragilité des relations, les changements dans la position sociale des femmes, l'institutionnalisation croissante de l'éducation et de l'enseignement influencent les positions des membres de la famille et l'existence de la famille en tant que telle.

La position changée de la femme

Grâce au travail à l'extérieur, les femmes se sont hissées à une position sociale que l'on peut à peine qualifier de solide. En effet, les femmes

dépendent largement de la loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail et sont souvent employées sous des statuts précaires. A la maison, elles peuvent compenser cette position d'infériorité sur le marché du travail en assumant le rôle de la mère affectueuse. Le langage lyrique dans lequel l'amour maternel a été et est toujours chanté, confirme une répartition des tâches qui, de toute étendue, va de soi : la mère se charge de l'éducation des (petits) enfants. Etant donné que, en moyenne, elle n'a qu'un ou deux enfants, son rôle éducationnel est très important et elle peut, par la même occasion, jouir davantage de ses enfants. Que les pères s'occupent de plus en plus de leurs enfants n'est pas sans danger pour les femmes : en effet, les pères s'en occupent essentiellement quand on peut en jouir. Ils jouent avec les enfants, tandis que les boulots contraignants sont et restent pour les mères qui risquent par là de rater ce qu'il y a de meilleur de leurs enfants.

Le salaire attribué aux mères peut être compris comme une rémunération pour leur travail éducationnel et les nombreuses tâches qui en découlent. Mais dans le cadre d'une répartition des tâches familiales, on peut penser également aux 'maternités professionnelles' : une sorte de professionnalisation du ménage. La sous-traitance du travail domestique et de la charge des enfants peut permettre de prévenir des différends et des disputes entre les partenaires et d'éviter qu'un des deux ne soit contraint de suspendre ses activités en dehors de la maison. La professionnalisation du travail domestique contient toutefois un danger lui aussi. Il n'est pas imaginaire que, avec la sous-traitance des tâches, on délègue aussi les responsabilités, ce qui mettrait les femmes dans une position de petites filles qui ne savent pas (plus) ce qu'il en est et qui deviennent dépendantes de l'opinion des experts pour la détermination de leurs propres avis et attitude. Des exemples au plan des soins de santé et de l'enseignement sont légion : les hommes ont relégué la responsabilité de leur propre santé aux mains des médecins, tout comme ils ont également, dans une large mesure, attribué à l'école la responsabilité et la compétence concernant l'éducation de leurs enfants.

Changements dans la paternité

Les pères aussi ont difficile à adopter un nouveau rôle paternel. Des profanes - médecins, psychologues, directions d'école - ont effectivement souvent plus de voix au chapitre concernant l'éducation des enfants que le père lui-même. La paternité en tant que telle n'est d'ailleurs plus une affaire de droits mais de devoirs, ce qui ne signifie pas nécessairement que tous les pères se dégagent de leurs enfants et de leurs obligations vis-à-vis de ceux-ci au moment où la relation avec leur partenaire se brise.

Dans les familles où les deux partenaires ont déjà eu des enfants d'une relation antérieure, ce sont généralement les mères et non les pères qui 'amènent' leurs enfants de cette relation ancienne.

Une autre situation pour laquelle une solution devrait être trouvée est celle des pères qui ne veulent guère s'occuper de l'éducation de leurs enfants. A ce sujet, il faut peut-être insister sur l'utilité et le rôle possible des internats. Les internats auxquels on se réfère sont des structures d'accueil favorables aux enfants et n'ont rien de comparable avec les instituts au régime cellulaire où l'existence s'approche de celle des prisons. Toute l'éducation scolaire pourrait être confiée à ces structures d'accueil favorables aux enfants : non seulement pour dispenser l'enseignement, mais également pour évaluer des prestations scolaires et des progrès des élèves. En effet, dans la majorité des cas, de médiocres résultats scolaires sont néfastes à la relation parents-enfants. Pourquoi donc ne pas situer cette matière délicate en dehors de la relation parents-enfants ?

Différences entre les familles

La description et l'analyse reprises ci-dessus relatives aux changements dans la famille et dans les positions, ainsi qu'aux rôles des pères et des mères sont clairement centrées sur le modèle de la famille occidentale. La grande majorité des familles dans ce monde ne se reconnaît guère dans ces propos ni dans ces idées. Leur réalité se trouve, tant au sens littéral qu'au sens figuré, à des kilomètres de distance dans la façon de formuler la question exposée dans cet atelier.

Dans certains régions d'Afrique, le SIDA tue à court terme la partie la plus productive et la plus reproductive de la population. De plus en plus d'enfants grandissent chez des membres de famille (sens large) ou chez des grands-parents qui ne sont déjà pas à même de subvenir à leurs propres besoins. La génération qui, dans quelques années, devra se charger de la procréation et de l'éducation des enfants, est abandonnée à son sort.

Au Kenya, la plupart des familles sont des familles monoparentales : les hommes sont partis à la recherche d'un travail dans les régions urbaines, tandis que les femmes restent en place avec l'obligation non seulement d'assurer leur propre survie mais en plus celle de leurs enfants et souvent aussi des membres de leur famille avec le peu de moyens disponibles. Il y va de soi que pour les familles étroites et élargies dans ces régions, la notion 'politique familiale' doit revêtir un tout autre sens : pour elles, il est prioritaire que, par l'approvisionnement collectif en eau et en bois, les femmes soient déchargées de la recherche de ces éléments,

sources de vie élémentaires, de telle sorte qu'elles puissent créer du temps à consacrer à leurs enfants.

Dans beaucoup d'autres parties du monde aussi, les questions sur le contenu des rôles du père et de la mère ne sont pas du tout pertinentes : au Chili comme dans la plupart des autres pays sud-américains, la survie est déjà un problème pour la majorité des familles. Là aussi, la politique familiale ne tient pas suffisamment compte de la réalité que 40 % des familles y vit dans une situation d'extrême pauvreté. De plus, cette politique s'attaque rarement aux causes intrinsèques de cette pauvreté, ce qui a comme conséquence que ces familles sont persuadées dans leur conviction qu'elles sont elles-mêmes à la base de leur position peu privilégiée. Le fait que les richesses de leur monde sont transférées au monde riche n'est pas mentionné.

Familles de différentes cultures

La différenciation culturelle et la coexistence des différences revêtent une autre signification dans le chef des familles immigrées En Belgique, bon nombre d'entre elles passent subitement de la famille élargie, dont elles ont l'habitude dans leur culture, à la famille nucléaire occidentale. Elles se retrouvent dès lors à cheval de deux images de la famille et le terme 'réunion de la famille', par exemple, prend pour elles une connotation toute différente de celle que le législateur belge lui attribue. Des sociologues et d'autres chercheurs luttent également contre ces deux images de la famille et négligent souvent le fait que le vrai mode de vie et la représentation de celui-ci dans la recherche peuvent sensiblement diverger l'un de l'autre. Ainsi, les femmes sont toujours représentées comme étant dépendantes et fort attachées à la maison et au foyer, même quand elles assument des rôles masculins.

La coexistence des différences acquiert une dimension tout à fait spécifique dans les familles où le père et la mère ont une autre nationalité et une autre culture. Souvent, les enfants y sont l'enjeu de la lutte entre les deux cultures avec notamment l'enlèvement des enfants comme résultat. Il est regrettable que la politique n'accorde pas davantage d'attention à ces situations.

Dans les considérations et la discussion sur la différenciation ou la coexistence des différences, on pense le plus souvent de façon unilatérale à un modèle de famille dans lequel un homme et une femme entretiennent

une relation et procréent des enfants. Ne faudrait-il pas penser aussi à des modèles de famille dans lesquels les différences entre les partenaires ne pourraient être réduites ou attribuées à des différences de sexe, par exemple dans les familles homophiles ou lesbiennes, ou des familles où la mère a opté délibérément pour le célibat ?

La famille : structures sociales et législation

Luk DESCHAMPS

Introduction

Dans son introduction, Mme Wijns a tout d'abord rappelé les thèses de base que le prof. M. Elchardus et le prof. H.G. Krüsselberg avaient avancées comme points de discussion lors de la conférence pendant les séances précédentes consacrées au thème 'Famille et Travail'. Pour le prof. Elchardus, la charge du travail est pratiquement égale entre hommes et femmes, du moins si l'on tient compte à la fois du travail rémunéré et du travail non rémunéré. Cependant, ce sont en tout cas les femmes ayant une occupation professionnelle qui sont, par leur double tâche, les plus chargées. Il affirma finalement que le travail à temps partiel n'est pas une solution : tant le travail rémunéré que le travail non rémunéré doivent être répartis de façon plus équilibrée. Pour le prof. Krüsselberg, il faut d'abord insister sur la nécessité d'une plus grande solidarité entre les générations lors de l'éducation des enfants. Toujours d'après lui, l'introduction d'allocations de ménage, d'un revenu de base, d'un horaire de travail flexible et de services plus sociaux peut remédier à l'implication et à l'exécution inégales des tâches éducationnelles des membres de la famille. "Investir dans des allocations de ménage, c'est investir dans une des conditions vitales de la société", affirma-t-il.

A ce sujet, Mme Wijns a donné son commentaire personnel. Pour commencer, elle formula son opinion concernant le fait que la discussion se tient peut-être à un niveau trop général. Il faut en plus accorder davantage d'attention à la très grande différenciation entre les familles, sans perdre de vue la position des personnes isolées et/ou vivant seul avec ou sans enfants. De plus, le choix d'un travail rémunéré ou non rémunéré n'est pas un choix libre et est d'ailleurs réparti de façon inégale entre hommes et femmes. Il est ressorti d'un bon nombre d'études relatives à la pauvreté que les femmes optent pour un travail rémunéré par pure nécessité, soit comme le seul revenu, soit comme un deuxième revenu additionnel mais pour autant pas moins nécessaire.

Mme Wijns avança ensuite que les schémas de comportement dictés par le rôle social au sein de la famille sont plus la suite ou rejoignent davantage des nécessités économiques et/ou d'entreprise qu'ils ne sont la conséquence de principes idéologiques.

En préparation à la discussion ultérieure, Mme Wijns a sollicité l'attention pour les mesures politiques aux différents niveaux, qu'elle a définis comme le niveau macro-politique (ex. : les négociations de travail qui pourvoient à la distribution générale du travail entre hommes et femmes), le niveau méso-politique (à voir comme le niveau de l'entreprise, l'école, la commune, etc.) et finalement le niveau micro-politique (à considérer comme un niveau psychologique et relationnel où interviennent aussi les rôles liés aux sexes du point de vue culturel/antropologique). Elle illustra ces trois niveaux à l'aide de quelques exemples de mesures politiques. Au niveau macro-politique, on peut forcer de meilleurs accords par l'organisation de campagnes de sensibilisation à grande échelle, ainsi que par une analyse et un suivi rigoureux des initiatives expérimentales, telles que les diverses formes du travail à temps partiel. Au niveau méso-politique, elle plaide en faveur d'actions positives et de campagnes spéciales de sensibilisation pour soutenir l'orientation professionnelle des filles et des garçons dans la direction souhaitée. Au niveau micro-politique, elle plaida pour un plus grand engagement des hommes et pour moins d'excuses.

A la fin de son introduction, Mme Wijns lança un appel pour mieux coordonner, de façon réfléchie et dynamique, la politique de famille et celle de l'emploi ou de l'entreprise.

Discussion

1. Une première participante plaida en faveur d'une décision européenne en ce qui concerne l'appréciation financière du travail domestique et d'éducation ou de la prise en charge (par les parents et par les grands-parents des enfants et des petits-enfants et non l'inverse !, pas seulement de la femme) et se référa à ce sujet aux règlements existants au Luxembourg, en Suède, en Finlande et en Autriche. Tout en se demandant pourquoi les femmes de ménage ne sont pas considérées comme actives, elle avança qu'elles ne sont pas à la recherche de davantage de travail, mais d'une récompense pour le travail d'éducation qu'elles réalisent déjà maintenant. Ce plaidoyer fut répété à nouveau à la fin de l'atelier et on avança que l'appréciation (financière) du travail de ménage peut se faire soit par le biais du système de la sécurité sociale, soit par des mesures d'appui spécifiques. A cet égard, les parents doivent pouvoir jouir tant de droits juridiques que de solidarité bénévole à partir de la société élargie. A ce sujet, l'introductrice posa la question du prix de revient et du paiement de ces propositions. Les interpellateurs soulignaient que, en Belgique par exemple, 45 % des enfants de moins de trois ans sont élevés à la

maison par les mères et les grands-mères. 'Pourquoi leur travail n'est-il pas payé ?'

2. Lors d'une intervention suivante, il y eut un plaidoyer en faveur d'une procédure de divorce plus humaine et justifiable du point de vue psychologique. Il arrive trop fréquemment que le débat juridique, souvent insensé, relatif au problème de la culpabilité, hypothèque les accords ultérieurs (communs) en ce qui concerne l'éducation et les chances de développement des enfants. La conférence devrait, à cet effet, formuler une proposition pour l'abolition de ces procédures. Le même interpellateur sollicita également l'attention pour la position des familles mono-parentales. Dans le prolongement de cette intervention, une autre participante sollicita la prise de davantage d'initiatives d'intervention et d'encadrement pour les familles qui sont confrontées à des situations de divorce. Une avocate nigérienne traita d'une situation spécifique de son pays où les femmes n'ont pas de droit de propriété, ce qui cause de graves problèmes lors du divorce. Elle plaida en faveur d'un soutien européen et mondial pour procurer aux femmes dans les pays en voie de développement des droits fondamentaux concernant l'émancipation dans le cadre du droit matrimonial des biens.

En guise de conclusion de ce vaste échange d'idées sur le divorce, on proposa d'inviter la conférence à approuver une recommandation dans laquelle il sera préconisé de mieux écouter et plus souvent les deux/toutes les parties lors d'un divorce et ce, eu égard à tous les éléments (enfants, propriétés, ...). De même, il faut prévoir un règlement pour des droits égaux d'éducation et de garde.

3. Une autre participante se référa à la vaste série de mesures familiales qui existent dans les pays scandinaves, mais pour lesquelles les contribuables se demandent, à l'heure actuelle, de plus en plus haut si l'Etat ne prend pas sur lui un peu trop de tâches. Une redéfinition des tâches de l'Etat doit être approfondie d'urgence et la discussion sur les priorités à prendre aurait trait aux questions prioritaires de cette conférence, à savoir 'comment concilier harmonieusement l'éducation des enfants et l'organisation du travail?'
4. Lors de son intervention, une avocate tunisienne se référa au statut juridique, lequel appelé 'Code Statut Personnel', qui est, depuis 30 ans, la base du progrès émancipateur dans son pays. Grâce à cette loi, la participation professionnelle des femmes a fortement augmenté, quoiqu'elle reste nettement en dessous de la moyenne européenne, mais au dessus de la moyenne dans d'autres pays du Magreb qui n'ont pas instauré un statut juridique pareil. Par cette plus grande participation des femmes dans tous les secteurs sociaux et économiques du pays, les

femmes ont pu contribuer partout à l'émergence d'une situation plus favorable pour les femmes, la famille et les enfants.

Ainsi, par exemple, le nombre de garderies journalières en Tunisie a fortement augmenté.

A la demande d'une autre participante, l'avocate tunisienne souligne que la montée de l'intégrisme est effectivement dangereuse pour les femmes tunisiennes et leurs familles. Elle espère que la polygamie restera également interdite dans l'avenir et que la femme pourra garder son droit d'initiative dans la procédure du divorce, de sorte que l'ancienne tradition de la répudiation unilatérale ne puisse être réinstaurée.

5. Ce fut ensuite une avocate espagnole qui demanda la parole. Elle accentua la différence entre la législation sur papier et la réalité quotidienne. Ainsi, le congé d'éducation et de grossesse (un acquis juridique) sont encore, dans la pratique, souvent fort déconseillés et empêchés. Les pensées et les actions des machos aussi restent encore très présentes. L'interpellatrice mentionna toutefois l'existence - du moins dans son pays - d'un fonds de garantie pour des arriérés de pensions alimentaires. Si pendant une période de trois mois, les femmes ne reçoivent pas de pension alimentaire de leur ex-partenaire, elles peuvent l'assigner en justice. L'Etat avance alors à la femme la pension alimentaire, qu'il réclame par la suite auprès de l'ex-partenaire. L'avocate tunisienne fit remarquer que cette question était également à la page en Tunisie, mais que le principe du fonds de garantie n'y trouve pas de support, parce que, implicitement, il incite l'homme à ne pas payer la pension alimentaire.
6. Une interpellatrice de l'Islande sollicita qu'une attention particulière soit accordée aux problèmes d'un nouveau type de famille : là où deux personnes divorcées constituent une nouvelle famille effective avec des enfants du mariage récent et des mariages précédents.
7. Lors d'une autre intervention, on plaida pour donner aux filles plus de chances de mobilité professionnelle, ainsi que pour faciliter et améliorer la réintégration au processus du travail. Les filles doivent être encadrées lorsqu'il s'agit de faire un bon choix des études, de sorte qu'elles soient capables de combiner le travail familial et le travail professionnel et qu'elles puissent constamment rester actives. L'introductrice Mme Mia Wijns rejoignit cette prise de position et souligna à ce sujet le rôle de l'enseignement et des médias. En effet, des idées anciennes relatives aux rôles liés aux sexes sont toujours très présentes dans les groupes sociaux inférieurs et y persistent avec plus de tenacité. Des efforts spécifiques doivent être déployés essentiellement dans l'enseignement technique et professionnel. Il est

effectivement peu démocratique que les enfants provenant de ces groupes continuent de cumuler divers handicaps à une participation sociale complète.

8. A la fin de l'atelier, on établit un consensus pour demander aux participant(e)s de la conférence d'accepter une recommandation, dans laquelle toutes les écoles et tous les centres de formation seraient priés d'intégrer dans les horaires de manière permanente et structurelle plus de formation, d'entraînement, d'études spécifiques en ce qui concerne l'établissement de relations, du partenariat émancipateur, de l'éducation des enfants, des dynamiques familiales, etc.

Annexes

Index des auteurs

Bawin B.	Chargée de cours, Service de la Sociologie de la Famille, Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales, Université de Liège (Belgique)
Bekombo M.	Directeur de recherche, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Paris, Nanterre (France)
Boeykens L.	Docteur en droit, Présidente du Conseil International des Femmes (Belgique)
Boh K.	Professeur, Institute of Sociology, University of Ljubljana; Ministre de la Santé et des Affaires sociales (Slovénie)
Compernolle T.	Psychiatre pour enfants et jeunes, Professeur, Vrije Universiteit Amsterdam (Pays-Bas)
Decleir W.	Recteur, Rijksuniversitair Centrum Antwerpen (Belgique)
Donelan B.	Responsable des Affaires sociales, Unité pour la Vieillesse, Centre pour le développement social et des affaires humanitaires, Office des Nations Unies à Vienne (Autriche)
Duindam V.	Chargé de cours de Sciences Sociales, Rijksuniversiteit Utrecht (Pays-Bas)
Dumon W.	Professeur, Faculté de Sociologie, Katholieke Universiteit Leuven (Belgique)
Edgar D.	Sociologue, Directeur Australian Institute of Family Studies (Australie)
Finch J.	Professeur, Département de Sciences Sociales Appliquées, Lancaster University (Grande-Bretagne)
Kiernan K.	Directeur de recherche, Family Policy Studies Centre (Grande-Bretagne)
Knibiehler Y.	Professeur Em., Université de Aix-en Provence (France)

Krüsselberg H.-G.	Professeur, Philipps - University of Marburg (Allemagne)
Kuuskoski E.	Ministre des Affaires Sociales et de la Santé (Finlande)
Lewanika I.M.	Membre du Parlement (Zambie)
Masui M.	Professeur, Faculté de sciences économiques, sociales et politiques, Katholieke Universiteit Brussel (Belgique)
Meslem C.	Directeur, Division de la promotion de la femme, Office des Nations Unies à Vienne (Autriche)
Moss P.	Cadre supérieur de recherche, Thomas Coram Research Unit, Institute of Education, University of London (Grande-Bretagne)
Piñera M.	Conseiller auprès du Ministre, Servicio Nacional de la Mujer (Chili)
Ponjaert I.	Professeur, Psychogenèse et Gérontologie sociale, Vrije Universiteit Brussel (Belgique)
Rosenmayr H.	Gérontologue, World Union of Catholic Women's Organizations (Autriche)
Sadik N.	Directeur, Fonds des Nations Unies pour la population (Etats-Unis)
Skolnick A.	Professeur, Institute for Human Development, University of California, Berkeley (Etats-Unis)
Sokalski H.	Directeur, Division du Développement social, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, Coordinateur pour l'Année Internationale de la Famille, Office des Nations Unies à Vienne (Autriche)
Van Haegendoren M.	Professeur, Universitaire Instelling Antwerpen (Belgique)
Wagener H.	Cadre supérieur, Relations Extérieures, Fonds des Nations Unies pour la population, Genève (Suisse)

Index des rapporteurs

Broos P.	Orthopédagogue, Vertrouwensartscentrum Kind in Nood, Vrije Universiteit Brussel (Belgique)
De Bie M.	Chercheur, Seminarie en Laboratorium voor Jeugdwelzijn en Volwassenenvorming, Rijksuniversiteit Gent (Belgique)
Deschamps L.	Chercheur, Centrum voor Bevolkings -en Gezinsstudiën (Belgique)
Deven F.	Directeur du département Formation de la Famille, Centrum voor Bevolkingsen Gezinsstudiën (Belgique)
Pauwels K.	Chercheur, Centrum voor Bevolkings -en Gezinsstudiën (Belgique)
Swinnen R.	Spécialiste des programmes, Bernard Van Leer Foundation (Pays-Bas)
Vandemeulebroecke L.	Chargée de cours, Faculté de psychologie et de sciences pédagogiques, Centrum voor Gezinspedagogiek, Katholieke Universiteit Leuven (Belgique)
Vanderleyden L.	Chercheur, Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudiën (Belgique)
Van Nuland M.	Chercheur, Steunpunt Women's Studies, Universitaire instelling Antwerpen (Belgique)

A la suite des mutations sociales de notre siècle, la famille subit des changements profonds. Elle s'achemine même, dans les sociétés industrielles, vers l'éclatement de ses structures et de ses valeurs.

Quel avenir est-il réservé à cette institution clé face aux bouleversements socioculturels et aux progrès scientifiques qui se préparent? Pourquoi les familles — surtout les familles monoparentales — deviennent-elles de plus en plus pauvres, comparées aux autres groupes sociaux? Les hommes sont-ils capables des faire face rapidement à la redistribution de rôles au sein de la famille que l'émancipation des femmes impose? Comment les politiques familiales doivent-elles évoluer pour répondre aux besoins de novelles formes de la famille?

Le colloque Familles en mutation dans une société en mutation a eu lieu à Bruxelles, du 8 au 10 février 1992, en préparation pour L'Année internationale de la famille 1994. Ce recueil d'articles scientifiques qui en résulte montre l'évolution de la famille dans une société en mutation et ébauche les voies possibles pour les politiques futures.